



HAL
open science

Le complexe monumental suburbain et l'ensemble funéraire de Saint-Martin-au-Val (Chartres, Eure-et-Loir) : état de la recherche (2006-2011)

Bruno Bazin, Emmanuelle Bouilly, Vincent Drost, Isabelle Godin, Stéphane Hérouin, Christophe Loiseau, Apolline Louis, Stéphanie Raux, Julie Rivière, Jonathan Simon, et al.

► To cite this version:

Bruno Bazin, Emmanuelle Bouilly, Vincent Drost, Isabelle Godin, Stéphane Hérouin, et al.. Le complexe monumental suburbain et l'ensemble funéraire de Saint-Martin-au-Val (Chartres, Eure-et-Loir) : état de la recherche (2006-2011). *Gallia - Archéologie de la France antique*, 2013, 70 (2), pp.91-195. hal-01842894

HAL Id: hal-01842894

<https://hal.science/hal-01842894>

Submitted on 6 Jan 2020

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - NoDerivatives 4.0 International License

Le complexe monumental suburbain et l'ensemble funéraire de Saint-Martin-au-Val (Chartres, Eure-et-Loir)

État de la recherche (2006-2011)

Sous la direction de Bruno BAZIN ¹

Emmanuel BOUILLY ², Vincent DROST ³, Isabelle GODIN ⁴, Stéphane HÉROUIN ⁵,
Christophe LOISEAU ⁶, Apolline LOUIS ⁷, Stéphanie RAUX ⁸,
Julie RIVIÈRE ⁹, Jonathan SIMON ¹⁰, Stéphane WILLERVAL ¹¹

Mots-clés. Gallo-romain, I^{er}-IV^e s. apr. J.-C., sanctuaire, dépôts monétaires, ateliers de bronziers, fours à chaux, inhumations, dépôts pluriels, épidémie.

Résumé. Les vestiges d'un possible complexe cultuel gallo-romain de plus de 6 ha, implanté dans un espace suburbain de la ville antique d'Autricum (Chartres), sont fouillés depuis 2006 en périphérie immédiate du centre urbain. L'analyse des structures maçonnées révèle un quadriportique avec pavillons d'angle enserrant une cour de plus de 4,5 ha. Le temple n'est pas connu

mais sa présence est envisagée en semi-hors-œuvre du portique occidental. Les recherches archéologiques actuelles portent sur le secteur de l'angle nord-est du quadriportique. Les maçonneries principales, conservées essentiellement en fondation, sont réalisées entre les années 70-120 apr. J.-C. Vers les années 120-130 apr. J.-C., l'édification d'exèdres rectangulaires et absidiales est effective sur la façade orientale. Entre le milieu du I^{er} s. apr. J.-C. et la seconde moitié du I^{er} s. apr. J.-C., le chantier de construction semble interrompu. Dans tous les cas, aucune reprise n'est perceptible et

1. Service Archéologie de la ville de Chartres, 35 rue Saint-Michel, F-28000 Chartres, UMR 8546 du CNRS, ENS, Paris. Courriel : bruno.bazin@ville-chartres.fr.

Je remercie V. Brouquier-Reddé pour ses remarques pertinentes et les corrections sur cet article.

2. Service Archéologie de la ville de Chartres, 35 rue Saint-Michel, F-28000 Chartres. Courriel : emmanuelbouilly@hotmail.fr

3. UMR 8210 du CNRS ANHIMA, 2 rue Vivienne, 75002 Paris. Courriel : drost_vincent@hotmail.com

4. Service Archéologie de la ville de Chartres, 35 rue Saint-Michel, F-28000 Chartres. Courriel : isabelle.huchin@ville-chartres.fr

5. Service Archéologie de la ville de Chartres, 35 rue Saint-Michel, F-28000 Chartres, UMR 5199 du CNRS, PACEA, A3P, Talence. Courriel : stephane.herouin@ville-chartres.fr

6. Éveha, UMR 8546 du CNRS, ENS, Paris. Courriel : christophe.loiseau@eveha.fr

7. Service Archéologie de la ville de Chartres, 35 rue Saint-Michel, F-28000 Chartres. Courriel : apolline.louis@ville-chartres.fr

8. INRAP Méditerranée, Centre de Recherches Archéologie, Parc Actipolis, F-34420 Villeneuve-lès-Béziers. Courriel : stephanie.raux@inrap.fr

9. Service Archéologie de la ville de Chartres, 35 rue Saint-Michel, F-28000 Chartres, UMR 7209 du CNRS, MNHN, Paris. Courriel : julie.riviere@ville-chartres.fr

10. Service Archéologie de la ville de Chartres, 35 rue Saint-Michel, F-28000 Chartres. Courriel : jonathan.simon@ville-chartres.fr

11. Service Archéologie de la ville de Chartres, 35 rue Saint-Michel, F-28000 Chartres. Courriel : stephane.willerval@ville-chartres.fr

dès le début du III^e s. apr. J.-C., le monument devient une carrière à ciel ouvert. Les traces du démantèlement sont visibles sous la forme de récupérations de maçonneries et de remblais mais aussi par les vestiges d'ateliers de recyclage des alliages cuivreux et de fours à chaux. Vers les années 270-280 apr. J.-C., à l'est du pavillon d'angle nord-est, plus d'une centaine de corps sont déposés dans une grande fosse de près de 50 m de long. L'étude en cours montre que ces rejets anarchiques, dans un espace éloigné de la ville, seraient survenus à la suite d'une épidémie. L'abandon définitif du site intervient vers la fin du IV^e s. apr. J.-C. avec l'arrêt de l'activité des chauliers.

Keywords Gallo-roman period, 1st-4th c. AD, sanctuary, coin deposits, bronze casting workshops, lime kilns, burials, mixed deposits, epidemic.

Abstract. Since 2006, the remains of a possible Gallo-Roman cult complex of over 6 ha, located in a suburban area of Autricum (ancient Chartres), have been excavated not far from the centre of Chartres. The analysis of the masonry structures revealed a quadriporticus with corner pavilions surrounding a courtyard of

over 4.5 ha. The temple has not been located but could have been partly incorporated into the west portico. The current archaeological research related to the north-east corner of the quadriporticus. The main masonry structures left, most of them foundations, were built between 70 and 120 AD. Ca. AD 120-130, the construction of rectangular, apsidal exedrae is attested on the eastern facade. Between the middle and the second half of the 2nd c. AD, construction work seemed to have been interrupted; at least there is no indication that work was resumed and from the early 3rd c. AD the monument became an open quarry. Traces of its demolition are visible through the presence of reused masonry, debris, the remains of workshops producing copper alloys and those of lime kilns. Ca. AD 270-280, east of the north-east corner pavilion, more than one hundred bodies were buried in a large pit about 50 meters long. The ongoing study shows that this makeshift disposal in a remote part of the city was the result of an epidemic. The site was definitively abandoned towards the end of the 4th c. AD when lime production ceased.

Translation: Thierry DONNADIER

La ville antique de Chartres (*Autricum*) occupe un espace compris entre la vallée de l'Eure à l'est et la vallée affluente des Vauroux au nord, irriguée par le Couesnon. Avec un dénivelé d'environ 25 à 30 m, la pointe nord du plateau recèle les premiers témoignages d'occupation sous forme d'un habitat de l'âge du Fer (Dessen *et al.*, 1976). La cité des Carnutes est délimitée par un fossé à rempart massif qui semble la circoncrire dès l'époque augustéenne (fig. 1, Joly, Gibut, 2009). Au Haut-Empire, elle se développe sur environ 240 ha, majoritairement sur la rive gauche de la rivière Eure au niveau du plateau central qui culmine à 156 m. Les quartiers identifiés mêlent des maisons modestes à de grandes *domus* où cohabitent habitat et artisanat. Les seuls édifices publics connus, présents au nord du plateau, se résument à l'amphithéâtre aux abords de l'église Saint-André et à une portion du *forum* à proximité de la cathédrale. Ce dernier est bordé au sud par un édifice à cryptoportiques dont la fonction reste incertaine (Randon *et al.*, 1995). Sur la rive droite de l'Eure, des secteurs d'habitat et d'artisanat (potiers principalement) ont été identifiés (fig. 1) (voir Viret *et al.*, 2013). La ville du Bas-Empire est documentée par des nécropoles.

C'est au sud d'*Autricum*, en proche périphérie de la zone urbanisée, sur le versant ouest de la vallée de l'Eure, qu'est implanté le complexe monumental gallo-romain dit de Saint-Martin-au-Val (fig. 1). À cet endroit, la vallée s'élargit et le coteau ouest s'adoucit entre le lieu-dit les Comtesses et la ville. La pente forme une sorte de vaste amphithéâtre ouvert sur l'est. L'édifice, de par ses dimensions imposantes (300 m par 200 m), se développe sur 6 ha sous les rues actuelles de Saint-Martin-au-Val, des Bas Bourgs, Georges Brassens, Alfred Piédbourg et sous la place Saint-Brice. Ce secteur du quartier de Saint-Brice est aujourd'hui occupé au sud par un hôpital et les hospices ainsi que par l'église Saint-Martin-au-Val et les bâtiments du prieuré. Au nord et au nord-ouest, des habitations récentes ont été construites. À l'est et au nord-est, aux abords de l'Eure, se déploie la plaine réservée aux installations sportives.

Les structures connues de l'édifice forment un grand quadriportique avec pavillons d'angle enserrant une cour de plus de 4,5 ha. Les vestiges accessibles aujourd'hui à la fouille se situent sur un terrain à l'angle des rues des Bas Bourgs et Georges Brassens. Occupé auparavant par les abattoirs construits en 1838, cet espace couvre une superficie totale de 25 000 m².

Après plusieurs diagnostics archéologiques effectués entre 1995 et 2005 par l'AFAN/INRAP et la mairie de Chartres (voir *infra*), une fouille extensive, d'abord préventive et aujourd'hui programmée, est réalisée depuis 2006 sur le secteur le mieux conservé de l'angle nord-est du quadriportique sous l'égide du service archéologique de la ville de Chartres. Ces recherches, ainsi que des sondages effectués aux alentours de l'église Saint-Martin-au-Val ou à l'occasion de suivis urbains de réseaux, apportent un approfondissement vers la connaissance de l'ordonnement architectural du bâtiment, de son environnement, de son évolution et des modalités de sa fréquentation et de son abandon.

À la lumière de ces nouvelles données, il est désormais possible de proposer un état de la recherche sur le complexe monumental de Saint-Martin-au-Val après 6 années de fouilles.

HISTORIQUE ET ARCHÉOLOGIE DES LIEUX

UN QUARTIER RICHE EN HISTOIRE ET EN PATRIMOINE

L'histoire du quartier Saint-Brice est essentiellement centrée sur la priorale Saint-Martin-au-Val (fig. 2). Sa fondation remonterait au V^e s. avec la création d'une basilique funéraire (Picard *et al.*, 1992, p. 40). Cette hypothèse est peut-être validée par la découverte entre 1858 et 1862 d'une vingtaine de sarcophages dans la nef, à hauteur des deux transepts. Le mobilier associé date l'ensemble du V^e au VII^e s. (Gardais, Stefani, 1991, p. 73-76).

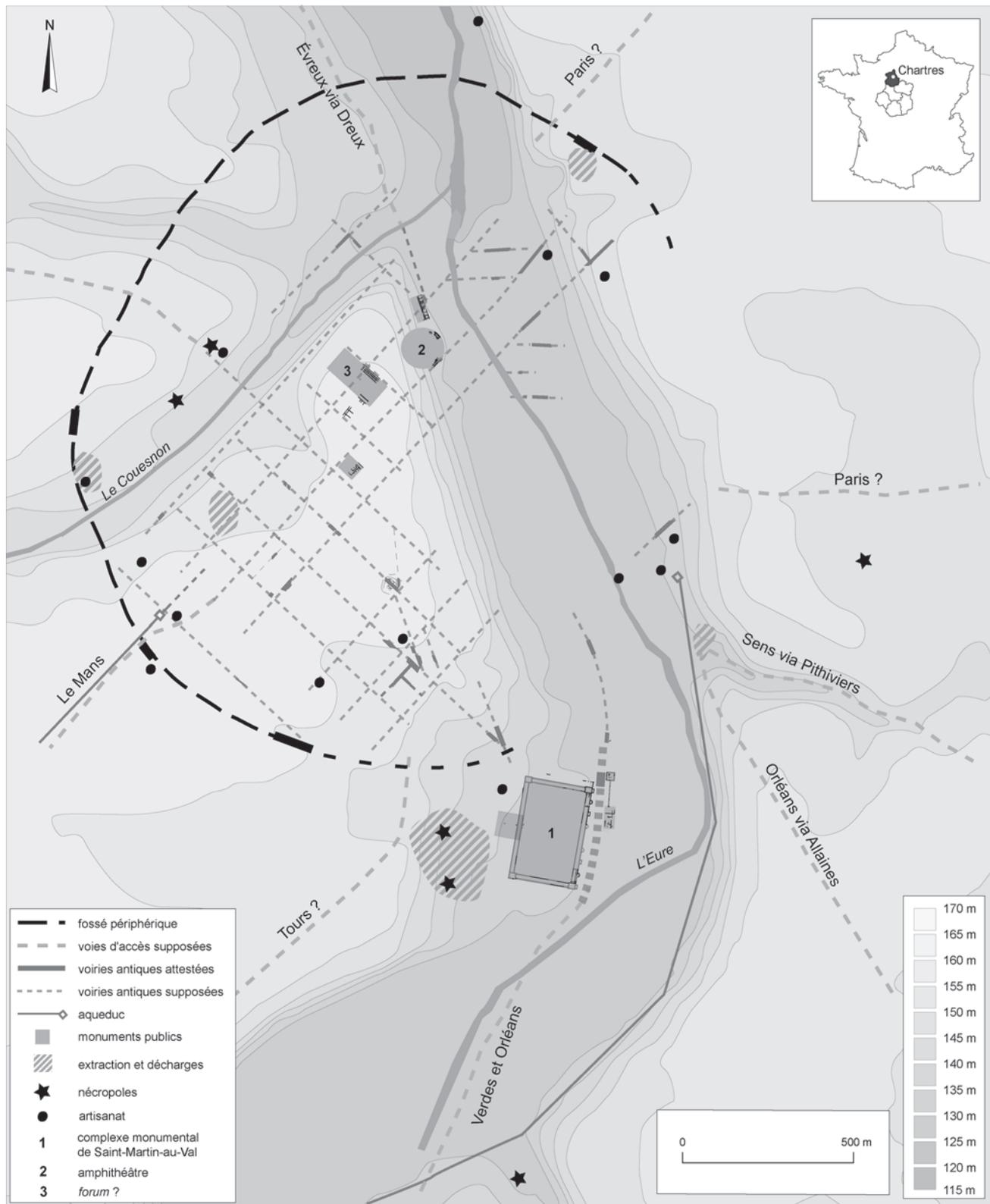


Fig. 1 – La cité d’Autricum au Haut-Empire. Localisation du complexe monumental suburbain de Saint- Martin-au-Val au sud-est de la ville (DAO : B. Bazin, D. Joly, C. Ben Kadour et A. Louis, SAVC).

Selon la tradition, Saint Lubin, premier évêque de Chartres qui exerça entre 549 et 552, aurait été inhumé à Saint-Martin-au-Val (Picard *et al.*, 1992, p. 40).

La première mention historique de l’édifice apparaît au milieu du IX^e s. dans la vie de Saint Lubin « *Basilica Sancti Martini* » (Picard *et al.*, 1992, p. 34 et 40). Le monument



Fig. 2 – Vue aérienne de l'église St Martin-au-Val
(cliché : T. Sagory, www.du-ciel.com).

devient rapidement possession des comtes de Chartres et ce jusqu'en 1128 où il est rattaché à l'abbaye de Marmoutier (Wyss, 1981, p. 2-3 et p. 76). Entre le ^{xiv}^e et le ^{xvi}^e s., l'église subit plusieurs dommages lors des hostilités anglo-françaises, du siège des calvinistes en 1568, des affrontements des ligueurs en 1588 et d'Henri IV en 1591 avant d'être en grande partie restaurée en 1645 à l'initiative du prieur Jean-Baptiste Le Féron (Doublet de Boisthibault, 1858, p. 110 ; Wyss, 1981, p. 3). En 1791, le prieuré est vendu comme bien national et transformé en hospice des pauvres (Lacour, 1985, p. 61). L'église en devient alors la chapelle.

On ne saurait évoquer Saint-Martin-au-Val sans mentionner l'église paroissiale Saint-Brice, localisée à une vingtaine de mètres en façade de la priorale sous l'actuelle rue Vangeon. Aujourd'hui disparue, sa fondation daterait du ^{xii}^e ou du ^{xiv}^e s. (Wyss, 1981, p. 79).

Les alentours du prieuré semblent occupés essentiellement par des prés le long de l'Eure ainsi que par des vignes (voir François, 2002 et 2003). Celles-ci sont mentionnées dès le ^{xi}^e s. (Chédeville, 1991, p. 224-225). L'habitat de la période médiévale, largement méconnu dans le secteur, se développe au cours du ^{xii}^e s. (Chédeville, 1991, p. 416). Toutefois, les opérations de diagnostics effectuées le long de la rue des Bas Bourgs laissent entrevoir une occupation dès les ^{viii}^e-^{ix}^e s. (Sellès, 2001a, p. 21).

L'ENVIRONNEMENT DU MONUMENT À L'ÉPOQUE ANTIQUE

Plusieurs opérations archéologiques réalisées au nord-ouest de l'édifice, à la lisière sud-est de la ville antique, ainsi qu'à l'ouest contribuent à une meilleure connaissance de l'environnement immédiat du complexe (fig. 3).

À l'ouest et au nord-ouest du portique ouest, des zones artisanales datées de la seconde moitié du ⁱ^{er} s. apr. J.-C. et de la première moitié du ⁱⁱ^e s. apr. J.-C. comprendraient un secteur d'ateliers de potiers avec fosses contenant des ratés de cuisson ainsi que des zones d'activités de métallurgie et de taille de moellons en calcaires (site C 133. Voir Aubourg-Josset, Josset, 1996).

Toujours à l'ouest du monument ainsi qu'au sud, plusieurs opérations établissent la présence de carrières de craie. Elles sont exploitées à partir du milieu du ⁱ^{er} s. apr. J.-C. et jusqu'au milieu du ⁱⁱ^e s. apr. J.-C. (sites C 216, 181, 245, 260 et 242.2. Voir Sellès, 2002a ; Liégard, Fourvel, 2004 ; Dupont, *et al.* 2006 ; David *et al.*, 2006 et Acheré *et al.*, 2011). Quatre fours à chaux de forme rectangulaire (dont un daté du milieu du ⁱ^{er} s. apr. J.-C., début du ⁱⁱ^e s. apr. J.-C.) sont associés à ces zones d'extraction (Acheré *et al.*, 2011, vol. 1, p. 176-192). Ces installations sont très certainement en relation avec le chantier de construction du complexe daté des années 70-130 apr. J.-C. (voir *infra*).

Dès la seconde moitié du ⁱⁱ^e s. apr. J.-C., le secteur des carrières est abandonné au profit d'une nécropole pour nourrissons déposés dans des récipients en céramique (Acheré *et al.*, 2011, vol. 1).

Au sud-est, à une cinquantaine de mètres du portique oriental et de la rivière Eure, des aménagements datés de l'Antiquité, observés sous la forme d'épais remblais, accompagnent sûrement, sur ce terrain marécageux, la mise en place du complexe (site C 242.1. Voir David *et al.*, 2006). Plus au nord, à une centaine de mètres vers l'est de la zone supposée de l'entrée principale, le secteur semble rester marécageux jusqu'à l'époque moderne, voire industrielle (site C 293. Voir Bouilly, 2011).

Enfin, au nord du quadriportique, des habitats avec caves, celliers et sols en terre battue sont datés de la seconde moitié du ⁱ^{er} s. apr. J.-C. (site C 116 et 184. Voir Sellès, 1994 et 2002b).

LA CONNAISSANCE DU COMPLEXE MONUMENTAL AVANT 2006

Les premières mentions connues du monument antique apparaissent à partir du ^{xvii}^e s. sous la plume de Charles Challine (1596-1678). Ce magistrat chartrain, féru d'histoire locale, relate la présence de deux « murailles de cinq à six pieds d'épaisseur » (1,50 m à 1,80 m de large), encore visibles dans le clos des Capucins du prieuré Saint-Martin-au-Val, entre 1663 et 1678. Une grande plaque de marbre blanc, aujourd'hui disparue, sculptée de « diverses figures d'hommes taillés en relief qui pouvaient dater du temps des Romains » est également mise au jour dans les années 1650 dans les jardins des Bas Bourgs et les vignes avoisinantes (Challine, 1918, p. 19 et p. 398).

À partir de 1856, les membres de la Société Archéologique d'Eure-et-Loir (SAEL) signalent régulièrement la découverte de vestiges antiques, souvent à l'occasion des travaux qui accompagnent l'essor urbain du quartier. Les mentions sont brèves et exemptes de relevés précis. La construction des abattoirs en 1838, sur les terrains proches de l'église Saint-Martin-au-Val, révèle les deux soubassements du portique est (Lejeune, 1861). On signale, en 1857, des briques abondantes dans les jardins voisins du prieuré (Petit-d'Ormoy, 1857) et en 1874, des mosaïques aux abords de l'église Saint-Martin-au-Val (Girouard, 1874). Il est rapporté que des pommiers ont été malencontreusement plantés dans les prés de l'hospice Saint-Brice, sur un « ancien mur très large », de forme circulaire, supposé être une tour et qui correspond très certainement à l'une des absides de la façade orientale (Saint-Laumer, 1886). Plusieurs murs imposants de 3 m à 4 m de large, généralement d'axe nord-est – sud-ouest sont repérés

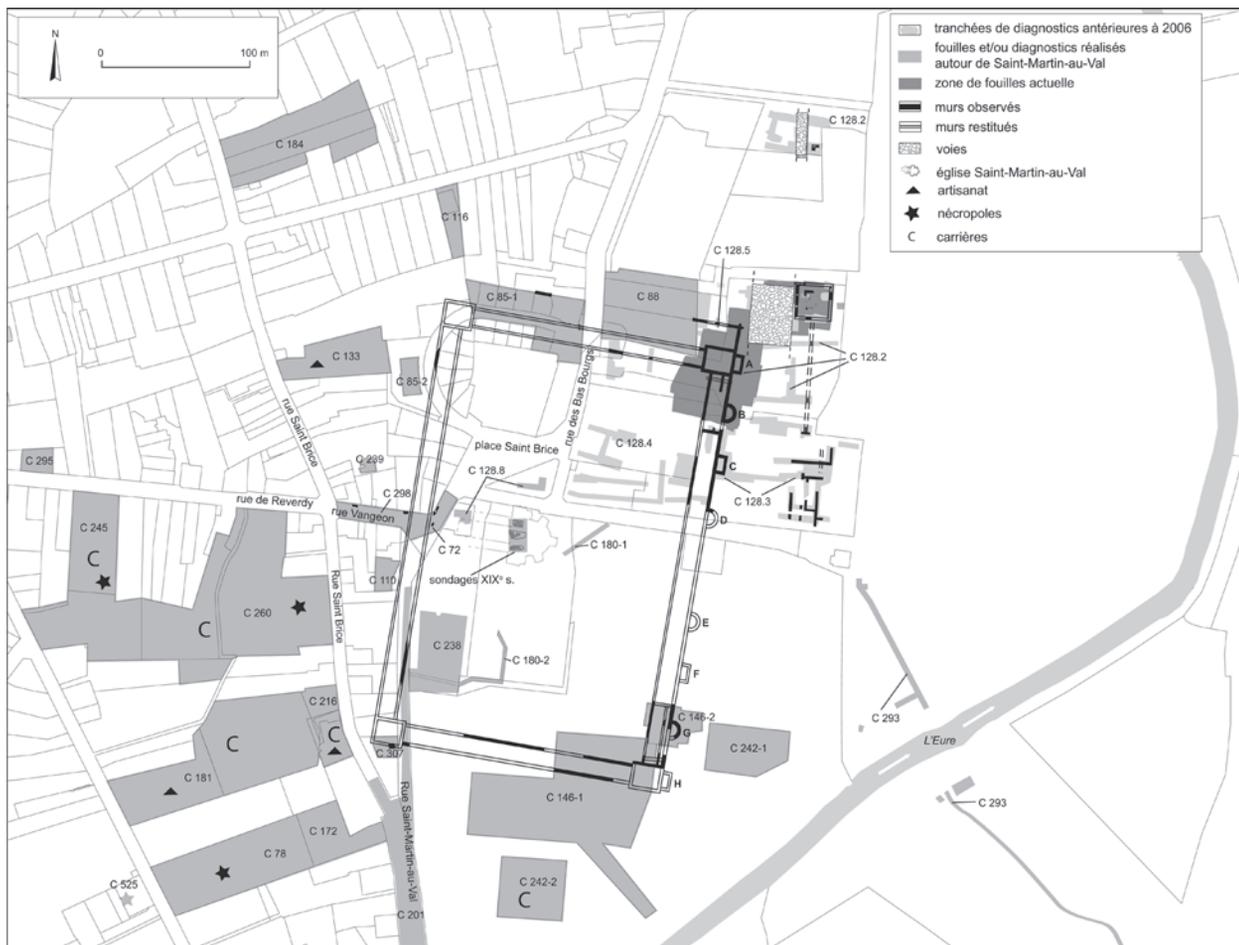


Fig. 3 – Le complexe monumental suburbain de Saint-Martin-au-Val et les différentes opérations d'archéologie préventive réalisées sur et aux alentours du monument (DAO : B. Bazin, F. Gauthier et A. Louis, SAVC).

dans le bas de la rue de Reverdy, à plusieurs emplacements dans la rue Vangeon, ainsi que dans les jardins attenants (site C 72, fig. 3) (Lehr, 1912 ; Leprince, 1963 ; Laurent, 1983). Objets de nombreuses mentions, ils révèlent l'ampleur de l'occupation antique à proximité immédiate du portique ouest. L'un d'eux est dégagé par l'abbé Hénault à la suite de fouilles à l'angle des rues Saint-Brice et Vangeon, à l'emplacement de l'ancien octroi (Hénault, 1886).

À l'occasion de la construction de bâtiments dans les jardins de l'hospice Saint-Brice, une fouille est engagée dès 1890 (Mouton, 1892). Les travaux précisent la position de l'angle sud-est du complexe en mettant au jour des sections importantes des murs des portiques sud et est, ainsi que du pavillon d'angle qui les unit. Un égout voûté, qui traverse de part en part la galerie orientale, est construit en briques et silex. Dégagé sur 14 m de long, il atteint 1,70 m de hauteur sous l'intrados (Buisson, 1892).

Au début des années 1990, un projet d'urbanisation du quartier, au sein d'une Zone d'Aménagement Concertée (ZAC des Bas Bourgs - Saint-Brice) de près de 1,3 ha, sur des terrains disponibles au nord de l'église Saint-Martin-au-Val et de la place Saint-Brice, déclenche une série de diagnostics archéologiques et de surveillances de travaux. Simultanément, la construction de bâtiments conduit à effectuer des opérations archéologiques sur les terrains situés au sud de l'hospice Saint-Brice. Les

données sur le complexe se multiplient, permettant dès lors d'engager une réflexion sur l'organisation spatiale des vestiges mis au jour.

Les premières interventions concernent le terrain des abattoirs, déjà connu pour ses vestiges antiques. Elles apportent quelques précisions sur l'extrémité sud de bâtiments romains qui bordent le complexe à l'est (site C 128.1, fig. 3) (Sellès, 1992, p. 5-19). En 1991, de nouvelles constructions, au nord de la place Saint-Brice, donnent lieu à la réalisation de sondages aux abords des portiques nord et ouest. Cernées par des carrières, quatre petites portions de murs sont découvertes lors du percement de la rue Alfred-Piébourg (site C 85.1 et 2, fig. 3) (Lévêque, 1997 ; Sellès, 1992). Elles correspondraient aux murs des périboles nord et ouest du complexe (Sellès, 1999, fig. 29). Un diagnostic, effectué en 1995 au nord du terrain de la ZAC, détermine l'emplacement de l'angle nord-est du complexe en mettant au jour l'extrémité nord du portique oriental et précise son articulation avec un pavillon d'angle de plan rectangulaire. L'opération confirma l'orientation nord-est – sud-ouest du monument. Deux des aménagements architecturaux de la façade orientale sont partiellement dégagés (site C 128.2, exèdre A et abside B, fig. 3) (Aubourg *et al.*, 1995, p. 33-41). De nouvelles constructions antiques, à l'est du complexe, sont découvertes au-delà d'une voie nord-sud. Elles complètent celles mises au jour en 1991 (fig. 3) (Aubourg *et al.*, 1995, p. 26-32 et p. 42-73).

Des vestiges d'occupation sous la forme de fossés, antérieurs au complexe, sont identifiés aux abords du portique oriental. Certains sont datés de la première moitié du 1^{er} s. apr. J.-C.

En parallèle, les travaux effectués à partir de 1996 sur les terrains de l'hospice Saint-Brice étoffent les données issues de la fouille conduite par A. Mouton, un siècle plus tôt (voir *supra*). Le mur du péribole du portique sud, localisé sur une quarantaine de mètres de long, permet de restituer une galerie sur ce côté du monument (site C 146.1, fig. 3) (Aubourg-Josset *et al.*, 1996 ; Lévêque, 1998).

En 1999, les sondages se poursuivent vers le sud de la ZAC Saint-Brice et dévoilent une longue partie du tracé du portique est. Ils confirment l'existence d'une façade monumentale à l'est, rythmée par des absides et des exèdres (site C 128.3, fig. 3) (Sellès, 1999, p. 11-16). Les constructions identifiées en 1995 à l'est du complexe sont enrichies d'autres murs (Sellès, 1999, p. 16-21). Il est désormais établi que ces structures antiques s'étendent en bordure orientale du complexe sur plus de 150 m de long et participent probablement d'un même ensemble fonctionnel. La synthèse des données alors disponibles conduit à l'élaboration de la restitution d'un plan (Sellès, 1999, p. 22 et fig. 29). L'interprétation du site acquiert une dimension nouvelle avec la prise de conscience de l'ampleur exceptionnelle du programme de construction et de la cohérence architecturale du monument, qui le placent au rang des grands ensembles architecturaux de la Gaule romaine.

En 2000, la découverte d'une abside en saillie par rapport à la façade, à l'extrémité sud du portique est, confirme la symétrie qui régit l'alternance des exèdres de plans rectangulaires et semi-circulaires de la façade monumentale. La présence d'un pavillon d'angle de forme rectangulaire, identique à celui qui clôt le portique au nord, est attestée (site C 146.2, fig. 3) (Sellès, Cercy, 2000). En 2001, la mise au jour d'un long segment du mur du stylobate nord permet de restituer un portique d'une dizaine de mètres de large au nord du complexe (site C 128.4, fig. 3) (Sellès, 2001a, p. 19). Quatre ans plus tard, un diagnostic établit l'existence, sur une vingtaine de mètres, d'un mur qui longe la galerie nord (site C 128.5, fig. 3) (Josset, Vaillé, 2005, p. 20-22). Enfin, la découverte d'un segment de mur en 2004, interprété comme le stylobate du portique ouest, sous la chaussée de la rue Saint-Martin-au-Val, autorise avec certitude la restitution d'un quadriportique autour d'une cour centrale (site C 201, fig. 3) (Astruc, 2007).

UNE CONSTRUCTION DU MONUMENT DE L'ÉPOQUE FLAVIENNE AU DÉBUT DE LA PÉRIODE ANTONINIENNE

LE PROGRAMME ARCHITECTURAL

LE SECTEUR D'IMPLANTATION

La construction d'un vaste monument en périphérie immédiate de la ville est programmée dès les années 70 apr. J.-C. L'emplacement est judicieusement choisi à proximité et au sud d'*Autricum* dans une zone de contact entre la partie basse du flanc d'un coteau et la vallée qui borde la rivière Eure. À cet endroit, le terrain retenu par les bâtisseurs s'abaisse en pente

douce vers l'est où il est encadré par un vaste coude de la rivière qui dégage une large plaine marécageuse (fig. 1). L'Eure s'écoule aujourd'hui à une distance comprise entre 80 m et 200 m des constructions mais il n'est pas certain que son tracé actuel corresponde à celui de l'Antiquité. L'accumulation de tourbes durant les périodes historiques, dans ce fond de vallée, en a certainement affecté le cours (David *et al.*, 2006, p. 18-19 ; Sellès, 2006 ; Bouilly, 2011).

Les observations effectuées sur la zone de fouille laissent entrevoir des séquences géomorphologiques complexes. Le monument est construit sur une zone de contact entre les dépôts alluviaux et les dépôts associés au plateau et à sa pente. Les formations géologiques qui affleurent sont caractéristiques de la région chartraine. La craie tendre à silex du sénonien est sporadiquement recouverte par les argiles à silex puis par des poches résiduelles de limons des plateaux. Les colluvions quaternaires, majoritairement limoneuses, issues de la dégradation des formations présentes sur le coteau, et notamment des terrasses alluviales fossiles de l'Eure, constituent les éléments superficiels de bas de versant sur lesquels repose en partie l'assise du bâtiment (Menillet, 1971, p. 21 ; Acheré *et al.*, 2011, p. 36-65). À l'est, la vallée est occupée par les alluvions actuelles ou subactuelles et les tourbes de formation récente.

Les constructeurs antiques, qui prenaient en compte ces composantes du sous-sol, les ont ingénieusement mises à profit. Celles-ci ont constitué un atout supplémentaire dans le choix du site en offrant un éventail de matériaux directement disponibles aux abords du chantier : craie, silex, limons, sables et galets des terrasses fossiles sont activement exploités pour la production de chaux, la construction des cheminements, l'édification des maçonneries et les exhaussements du chantier (Acheré *et al.*, 2011, p. 68-154 et p. 157-174.)

LE PLAN RESTITUÉ

Le complexe se présente sous la forme d'un quadriportique de 300 m de longueur par 200 m de largeur¹². Il occupe ainsi un espace de 6 ha. La cour intérieure couvre une superficie de 4,6 ha (fig. 3).

La galerie orientale est la mieux connue. Il s'agit d'un portique de 11,50 m de large pour une longueur de 264 m (sans les pavillons). La façade extérieure est rythmée par une alternance d'exèdres rectangulaires (superficie moyenne de 51 m²) et d'absides semi-circulaires (superficie moyenne de 39 m²), distantes chacune d'environ 21,50 m. La jonction avec les galeries sud et nord s'effectue par des pavillons d'angle rectangulaires d'une superficie moyenne de 264 m² (15,10 m par 17,5 m). L'exèdre nord permet un accès au portique nord mais aussi à la galerie est par le biais du pavillon d'angle (voir *infra*). Il est fort probable que son pendant au sud remplisse la même fonction. L'entrée principale n'est pas encore localisée.

Les portiques nord et sud sont larges d'environ 10 m. En extérieur nord du pavillon d'angle, un espace est délimité par deux murs larges de 90 cm et construits en rognons de silex. Le premier s'inscrit dans la continuité septentrionale du mur de

12. Si l'on considère l'exèdre, au sud-est du pavillon d'angle nord-est, le monument mesure 206 m dans sa largeur totale.



Fig. 4 – Maçonnerie avec briques et silex en lien avec le portique ouest du complexe monumental découverte lors d'une surveillance de réseaux rue Vangeon (cliché : A. Louis, SAVC).

façade est. À son extrémité nord, il est chaîné avec un mur de direction est-ouest qui longe le pavillon d'angle¹³.

Le portique ouest reste la galerie la moins sondée à ce jour. Sa largeur exacte n'est pas connue. On peut envisager, par symétrie, une galerie de circulation identique à celle du portique est. Une surveillance de réseaux rue Vangeon apporte toutefois quelques informations sur le mur du stylobate (site C 298, fig. 3) (Louis, Gauthier, 2011). Le stéréobate n'excède pas 1,50 m de largeur. Une interruption, dégagée sur une trentaine de mètres pourrait marquer l'emplacement d'un passage. D'autre part, une entrée, ouverte vers le sud, peut être envisagée au niveau du pavillon d'angle sud-est (site C 307, fig. 3) (Louis, 2012).

Des vestiges antiques, dégagés à l'ouest du portique occidental, laissent envisager que le complexe monumental se développe également dans l'axe de l'actuelle rue Vangeon par le biais d'une construction de plus de 45 m de long. Il s'agit pour l'essentiel de maçonneries imposantes en briques et silex (2,70 m à 3 m de largeur) correspondant à des piliers ou à un

13. Récemment, la mise au jour d'une portion de mur de même largeur vers le pavillon d'angle supposé nord-ouest et dans un axe parfaitement identique à celui qui longe le pavillon d'angle nord-est, montre que ces constructions délimiteraient un espace de 15 m de large sur toute la longueur du portique nord. Cette hypothèse ne peut être entièrement validée faute d'indices chronologiques pour cette nouvelle maçonnerie.

vaste mur relié par un niveau de sol en mortier de chaux (fig. 4) (Louis, Gauthier, 2011).

Enfin, des bâtiments et des maçonneries en façade de la galerie est de circulation sont très certainement à mettre en relation avec le complexe. Au nord-est du pavillon d'angle nord-est, le long d'une possible voie orientée nord-sud, un premier ensemble est composé d'un bâtiment carré de 24,50 m de côté avec, en son centre, un sol en mortier hydraulique. La reprise des fouilles en 2011 sur cet édifice laisse envisager une construction richement décorée avec arcatures et piliers (Bazin *et al.*, 2012). Plus au sud, un second ensemble de maçonneries, localisé à environ cinquante mètres des exèdres et absides du portique oriental, a été mis au jour (Sellès, 1999). La structuration architecturale de ces murs est plus difficile à percevoir à partir des informations disponibles actuellement. Des lambeaux de sols avec traces de rubéfaction sont conservés.

DES AMÉNAGEMENTS PRÉALABLES À LA MISE EN ŒUVRE DE L'ANGLE NORD-EST DU QUADRIPORTIQUE

Les informations qui caractérisent la mise en place du chantier de construction proviennent principalement des données recueillies dans le secteur de l'angle nord-est du quadriportique. Les cinq campagnes de fouille consacrées à cet espace apportent des témoignages intéressants sur les modes d'édification et les différentes étapes de mise en place du gros œuvre de la galerie est et du pavillon d'angle.

L'analyse approfondie de la stratigraphie des remblais de construction et des niveaux d'occupation ainsi que l'apport des données chronologiques, essentiellement par l'étude de la céramique, laissent entrevoir deux phases au travers des étapes de mise en œuvre et d'édification des fondations, soubassements et élévations du monument. La première, bien ancrée dans la période flavienne et datée des années 70-90 apr. J.-C., concerne les travaux d'aménagement du terrain. La seconde constitue, dans les années 90 à 110 apr. J.-C., la phase d'édification du gros œuvre.

UNE PREMIÈRE ÉTAPE ESSENTIELLE : LES REMANIEMENTS DU TERRAIN NATUREL

Les premiers éléments connus sur le complexe de Saint-Martin-au-Val se rapportent aux prémices de son installation. Évoquant les terrains sur lesquels ont été construits les sanctuaires du Cigognier à Avenches (Suisse) (Bridel, 1982, p. 43 et p. 148-149) et celui de La Bauve à Meaux (Seine-et-Marne) (Magnan, 2000), la topographie du lieu présente aujourd'hui une différence de niveau atteignant environ 4 m entre le haut de la rue Vangeon à l'ouest et la zone actuellement fouillée, et probablement 1 m à 1,50 m entre le portique ouest et le portique oriental. Elle a certainement servi les desseins de l'architecte en lui permettant d'organiser une construction dont le point culminant se situerait à l'ouest, vers l'emplacement supposé du temple.

Le relief naturel semble cependant avoir été modifié pour adoucir la pente du terrain, asseoir correctement l'édifice et le mettre à l'abri des crues de l'Eure. La colline est aplanie sur le

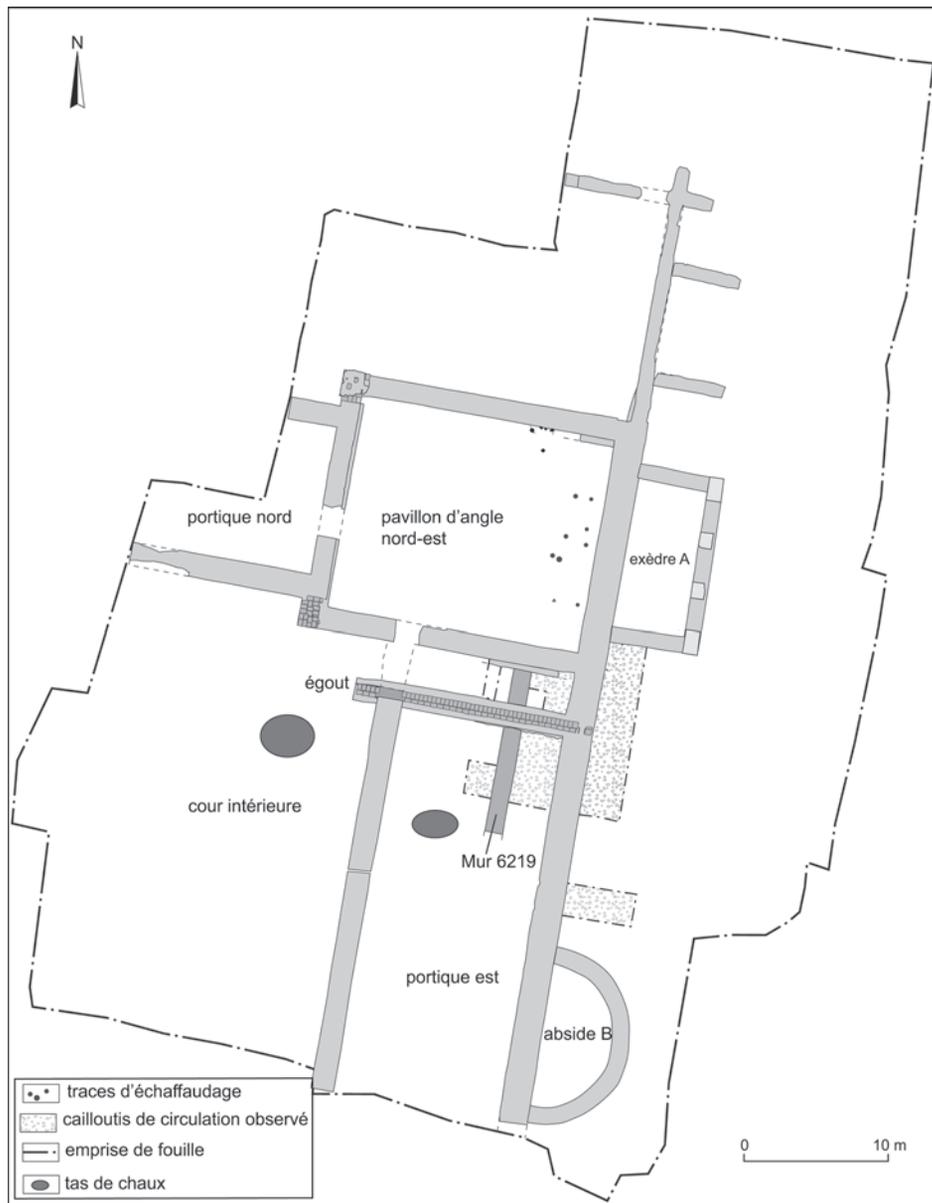


Fig. 5 – Angle nord-est du monument édifié entre les années 70-130 apr. J.-C. et structures associées à la construction (relevé : V. Lallet ; DAO : F. Gauthier et A. Louis, SAVC).

flanc ouest jusqu'à la mise à nu de la craie qui affleure ainsi anormalement sous les niveaux archéologiques antiques. À mi-pente, dans la partie est de la cour, malgré les quelques stigmates d'arasements constatés sur le substrat, il reste impossible de préciser dans quelle mesure la pente initiale a été modelée ou si un jeu de terrasses a été mis en place. En bas de pente, un palier artificiel aménagé sur toute la largeur du portique oriental, permet de récupérer l'altitude de la plaine et de disposer d'un espace de travail plus ou moins horizontal¹⁴. Enfin, ces aménagements semblent aussi porter sur les abords de l'édifice : des traces de nivellement laissent entendre que la physionomie des berges de la rivière pourrait avoir été modifiée à proximité de l'angle sud-est du complexe (David *et al.*, 2006, p. 19-20).

14. Les premiers niveaux en lien avec les travaux de nivellement ont livré un seul pot Ch. 1124 (6428.101. Typologie de H. Sellès, 2001b) ou pot de type Besançon, très bien conservé. Ce modèle apparaît au cours de l'époque augustéenne et perdure dans le répertoire chartrain jusqu'au milieu du ier s. apr. J.-C.

L'INSTALLATION D'UN ESPACE DE CIRCULATION

Ces travaux accomplis, et avant toute autre intervention, le chantier est assaini par la mise en place d'un revêtement carrossable sommaire en cailloutis de silex pour faciliter les déplacements des charges lourdes (fig. 5). La précaution est indispensable dans la partie basse du chantier proche des zones humides de bord de rivière et exposée aux ruissellements des eaux de pluie. Identifié dans la zone d'implantation du portique oriental, cet espace de circulation s'étend sans interruption jusqu'aux abords extérieurs de la façade orientale, entre l'exèdre A et l'abside B, et se poursuit probablement jusqu'aux abords du pavillon d'angle nord-est.

Les dépôts d'occupation qui le scellent ont livré un *as* de Néron relativement usé (6431.1) émis dans les années 65-68 et un ensemble céramique de huit individus. Les éléments datants sont principalement trois coupelles Drag. 35 en sigillée de La Graufesenque et une assiette Ch. 124 en céramique noire

à pâte rouge lustrée. Les coupelles Drag. 35 en sigillée sont produites à partir de l'époque flavienne (Genin, 2007, p. 329) et les assiettes Ch. 124 ont une chronologie relativement proche (Sellès, 2001b, p. 34). L'absence de formes de la fin du I^{er} s. ou du début du II^e s. apr. J.-C. (comme les autres services flaviens de Vernhet) semble indiquer que ce lot s'est constitué au début de l'époque flavienne.

LE CHANTIER DE CONSTRUCTION

L'analyse des maçonneries conservées indique que la construction des portiques s'est effectuée en plusieurs tranches. Dans le secteur de fouille, la première porte sur l'édification des murs du portique est et du pavillon d'angle nord-est, puis sur ceux du portique nord qui constituent un ensemble à part entière. La deuxième phase est marquée par la réalisation des exèdres et des absides sur la façade orientale.

La première tranche se déroule vraisemblablement sur une trentaine d'années, entre les années 90 et 110 apr. J.-C. Elle est datée par la céramique et les monnaies issues des remblais de chantier. Elle peut être résumée par les séquences exposées ci-dessous, à partir des observations effectuées au niveau du portique est et de l'exèdre A.

LA MISE EN ŒUVRE DES FONDATIONS

Les travaux débutent par le creusement des tranchées de fondation des murs du péribole, du stylobate, de la maçonnerie 6219 et du mur sud du pavillon d'angle (séquence 1, fig. 5). Leur implantation dans le substrat calcaire assure une base stable. Leur profondeur est d'environ quarante centimètres. Les tranchées de fondation sont simultanément et intégralement remplies par une maçonnerie uniforme et continue qui assure la cohésion de l'ensemble et prouve l'appartenance de ces murs au plan initial du bâtiment. L'utilisation de mortier de tuileau pour lier les assises de silex dénote la préoccupation d'isoler les constructions des remontées humides. Le parement est du mur du stylobate, sondé profondément entre l'abside B et l'exèdre C lors d'une opération antérieure (Sellès, 1999, p. 11), fournit cependant des informations différentes : il n'a livré ni présence de mortier hydraulique ni limite nette entre fondation et soubassement.

Des madriers, fichés dans les tranchées, servent de repères pour fixer les axes des murs et maintenir la verticalité des parements lors de la construction. La largeur des fondations diffère selon la fonction des murs du portique est. Celle du mur du stylobate mesure 1,60 m. Elle atteint 2,10 m pour le mur du péribole, largeur imposante mais non exceptionnelle : à titre d'exemple, les fondations des murs du stylobate du sanctuaire du Cigognier à Avenches dépassent 3 m de largeur (Bridel, 1982, p. 44-45), tandis que celles des murs du *forum* de Lutèce mesurent 2,30 m de largeur et jusqu'à 3,90 m à leur base (Busson, 2009). La largeur du mur du péribole s'explique ici probablement par la volonté de contenir les poussées du terrain d'ouest en est.

On estime que le mur sud du pavillon d'angle, dégagé en profondeur uniquement sur le parement sud, possède une fondation de 1,50 m de large. Quant à celle du mur 6219, elle n'excède pas 1,30 m.

Dès leurs fondations, le portique oriental et le pavillon d'angle nord-est forment une construction cohérente et homogène. Il serait cependant prématuré d'avancer un schéma identique pour la totalité des maçonneries du monument, car, hormis la zone fouillée entre l'exèdre A et l'abside B, les niveaux actuellement explorés aux abords des murs n'ont généralement pas atteint les fondations.

LA CONSTRUCTION DES SOUBASSEMENTS

Caractérisation et séquences d'édification

Lors de la mise en œuvre des soubassements, l'édification des maçonneries et l'apport de remblais d'exhaussement s'effectuent de concert. Les soubassements massifs du portique oriental (fig. 5 et 6), de largeur identique à celle des fondations qu'ils recouvrent, sont construits en aire ouverte, comme en témoignent les traces de talochage conservées sur les parements. Ils sont composés d'assises régulières de silex, liés au mortier de chaux beige. Les soubassements du portique oriental sont chaînés à ceux du pavillon. La construction des soubassements des murs du stylobate, du péribole et du mur sud du pavillon d'angle nord-est s'effectue sur 3 m de hauteur. Celle du soubassement du mur 6219, au milieu de la galerie orientale, est volontairement interrompue 50 cm au-dessus de sa fondation. Ce mur est rapidement enfoui sous des remblais¹⁵. Les observations effectuées sur cette maçonnerie n'apportent pas d'explication satisfaisante à cet arrêt brutal. Peut-être témoigne-t-il de l'abandon d'un projet architectural initial plus ambitieux d'un portique double ?

Les soubassements des murs du stylobate, du péribole du portique oriental et du mur sud du pavillon sont construits en deux tranches égales de 1,50 m à 1,60 m de hauteur (séquences 2 et 3), avec l'apport régulier de remblais d'exhaussement. Ces maçonneries sont édifiées par étapes de cinq à six assises de 50 cm à 80 cm de hauteur, de manière à ménager les temps de séchage. Au moins deux équipes de maçons ont œuvré pour la mise en place des soubassements du mur du péribole est, entre l'exèdre A et l'abside B. Leur point de jonction constitue un chaînage soigné en biseau, judicieusement situé à l'aplomb du canal d'évacuation de l'égout voûté qui traverse le portique d'est en ouest (voir *infra*), précaution qui minimise les risques de fragiliser la structure du mur (fig. 7). Une même technique de construction est visible à l'angle nord-est du quadriportique entre le soubassement du péribole oriental et celui du mur nord de clôture du pavillon d'angle.

L'édification du soubassement de l'égout (séquence 4) est effectuée une fois achevée la première tranche de construction des soubassements des murs du portique. Long de 17 m pour 1,60 m à 1,70 m de largeur, cet égout constitue le symétrique de celui observé par A. Mouton à l'extrémité sud du portique oriental (Mouton, 1892). Sa construction fait appel à une technique différente de celle utilisée pour les murs proches : les remblais de chantier, déjà amoncelés à l'intérieur du portique, sont recreusés sur son tracé. Le parement nord est construit

15. La trace d'un mur symétrique et identique est signalée à l'opposé, dans le portique est. Sa construction semble également interrompue. La raison de cet arrêt n'est pas explicitée (Mouton, 1892 ; Sellès, Cery, 2000, p. 11).



Fig. 6 – Vue aérienne de la zone de fouille : portique oriental, pavillon d'angle nord-est, exèdre A et C, abside B (cliché : T. Sagory, www.du-ciel.com).



Fig. 7 – Parement est du soubassement du péribole oriental : les différentes étapes de construction. Sous la récupération de l'égout (au centre du cliché), trace du chaînage en biseau (cliché : B. Bazin, SAVC).

contre les niveaux en place, le parement sud est maintenu vertical par des banches dont les empreintes sont imprimées dans la maçonnerie (fig. 5 et 8). La partie supérieure du soubassement du mur du péribole (et probablement du mur du stylobate) est ensuite édifiée en même temps que l'élévation du canal voûté de l'égout (séquence 5) de manière à imbriquer



Fig. 8 – Parement sud du soubassement du canal central de l'égout avec empreintes de madriers pour le maintien d'un coffrage en bois (cliché : B. Bazin, SAVC).

parfaitement chaque structure. Seuls les piédroits de l'égout et le pavage du canal central en briques sont conservés. La hauteur de l'intrados du conduit peut être restituée à 1,70 m et celle de l'extrados à 2,15 m, par comparaison avec les dimensions de l'égout découvert au sud (Mouton, 1892).

Si la cohésion des fondations et le chaînage des soubassements assurent que l'ensemble des murs mentionnés – stylobate, péribole, mur 6219 et mur sud du pavillon – appartient au plan initial du complexe, plusieurs rectifications ont toutefois été effectuées au fil de la construction sur les maçonneries 6219 et sud du pavillon d'angle. Elles visent à corriger l'axe des murs, et sont opérées, dans le premier cas, juste après la construction des fondations, et dans le second, entre les deux parties du soubassement. Elles témoignent des inexacitudes probablement liées à l'implantation du tracé des murs, mais aussi de la vigilance du maître d'œuvre pour remédier à ces erreurs.

Rappelant la technique employée à Rome lors des grands chantiers de construction des imposants thermes de Trajan dans les années 104-109 apr. J.-C. ou de ceux de Caracalla au début du III^e s. apr. J.-C. (Delaine, 1997 ; Gros, 1996, p. 400 et p. 402-403), d'énormes quantités de remblais d'exhaussement sont apportées tout au long de la construction des soubassements, probablement dès que les maçons jugent que la hauteur atteinte par les murs rend le travail difficile. Leur épaisseur est de 3 m à l'intérieur du portique et de 2,50 m à l'extérieur. Ils sont utilisés jusqu'au commencement de la construction des élévations en calcaire, à partir de laquelle des échafaudages en bois semblent prendre le relais.

Cet amoncellement de terre (*aggestus*) offre une résistance aux fortes poussées du terrain qui pèsent en bas de pente contre les maçonneries. Cette technique équilibre les charges et maintient la verticalité des maçonneries. Elle évite également le creusement de profondes fondations dans le terrain naturel. Elle participe, de ce fait, du même principe architectural que celui observé sur le sanctuaire du Haut-Bécherel à Corseul (Côtes-d'Armor ; voir Provost *et al.*, 2010, p. 152).

L'apport de ces remblais, loin d'être linéaire, est subordonné à l'évolution du chantier. Dans le portique est, lorsque les constructions sont proches et imbriquées, ils sont épanchés petit à petit, ponctués d'arasements et de recreusements.

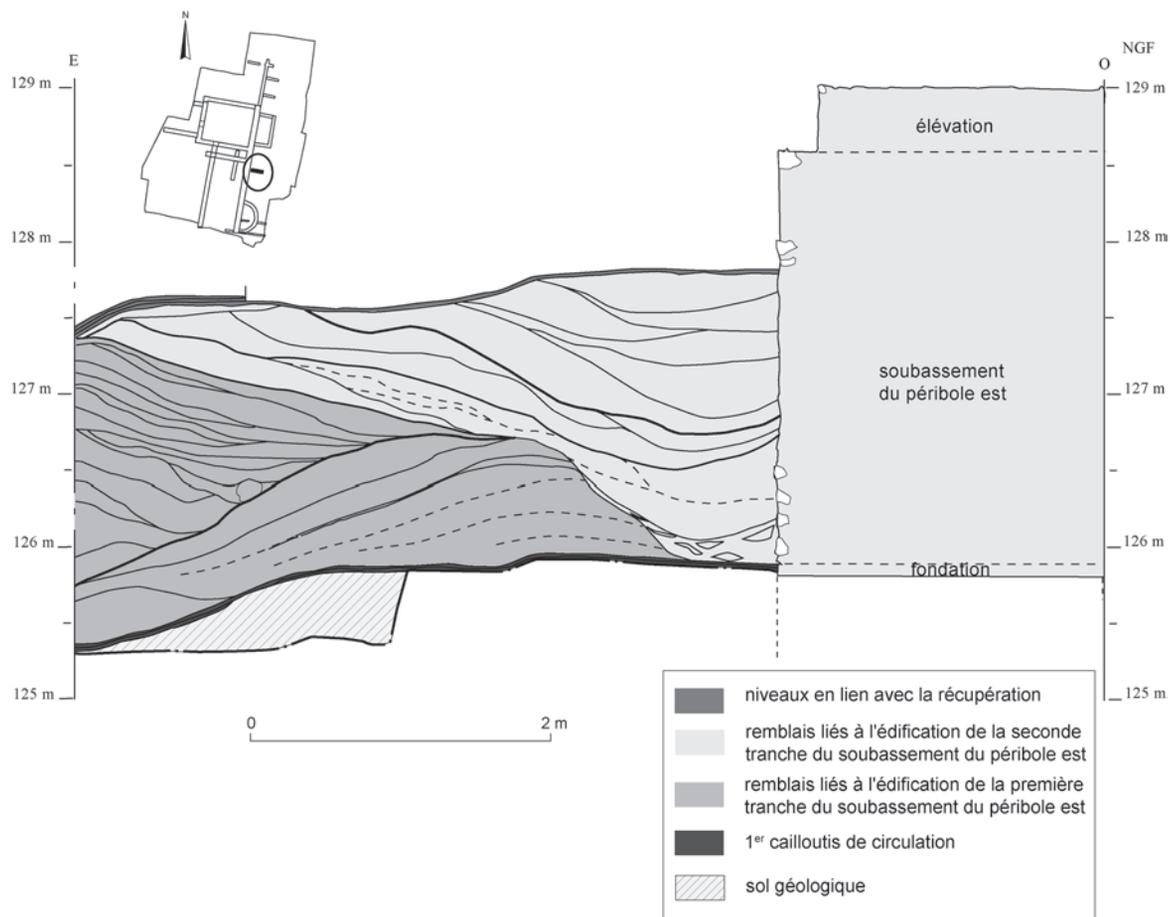


Fig. 9 – Remblais extérieurs d'exhaussement le long du péribole oriental (DAO : F. Gauthier, SAVC).

Lorsque l'édification se fait plus uniforme, notamment dans la construction des parties basses des soubassements, l'exhaussement est visiblement opéré de manière beaucoup plus ample. À l'extérieur du complexe, les remblais sont déposés simultanément au pied des murs et sur une quinzaine de mètres de large au moins aux abords de la façade orientale (fig. 9). Ils contribuent à la création d'une vaste plateforme de circulation qui dessert la partie basse du chantier. Celle-ci est reconnue actuellement en façade du monument et jusqu'à l'angle du pavillon nord-est.

Dans le périmètre de la zone explorée aux abords du portique est, la pauvreté des déchets de construction rend extrêmement difficile la mise en évidence d'aires de travail au sein du chantier (voir *infra*). Lors de la mise en place des soubassements, les résidus se caractérisent essentiellement par de fins épandages de mortier, souvent circonscrits aux abords des murs, sans que jamais aucun rognon de silex ne soit abandonné. Quoique fugaces, ces témoins sont bien plus fréquents à l'intérieur qu'à l'extérieur du bâtiment et suggèrent que les ouvriers travaillaient préférentiellement depuis l'intérieur du portique. Citons aussi deux imposants tas de chaux, abandonnés de part et d'autre du mur du stylobate. Entreposés à cet endroit pour la confection du mortier, leur volume a probablement dépassé les besoins des maçons et l'excédent a été enseveli sous les remblais au fil de l'avancée des travaux.

Les tentatives pour reconnaître des occupations liées au travail des artisans (sols de circulation, zone de travail...) dans

les remblais de chantier extérieur au complexe, se sont souvent soldées par un échec. Comme pour les résidus de construction, c'est à l'intérieur du portique qu'elles se trouvent en plus grand nombre.

Des nettoyages répétés des aires de travail sont probablement à l'origine de la disparition des déchets les plus imposants, dont il n'est jamais retrouvé trace aux abords des murs. Plusieurs arasements, identifiés grâce à des anomalies stratigraphiques, sont en effet réalisés au sein des remblais de chantier, dans le portique est pour l'essentiel. En outre, il n'est pas à exclure que les aires de stockage et de tri des matériaux soient situées hors du périmètre actuel de fouille.

Les soubassements des murs qui composent le portique nord, édifiés aussi de silex liés par du mortier rose, n'ont pas encore fait l'objet d'une fouille aussi développée que celle pratiquée sur le portique est. La galerie est dégagée sur une portion réduite de 12,50 m de longueur ; le mur du péribole est, quant à lui, observé sur une longueur de 3,50 m.

Les connaissances actuelles permettent de conclure que ces maçonneries forment un ensemble cohérent et ne sont pas chaînées aux murs ouest du pavillon d'angle. La galerie nord constitue, au sein de la première tranche d'édification, une adjonction légèrement postérieure, certainement due au travail d'autres équipes de maçons que celles qui effectuent le montage de la galerie est. Aucun indice chronologique ne permet de préciser l'écart qui sépare la réalisation de ces deux portiques.

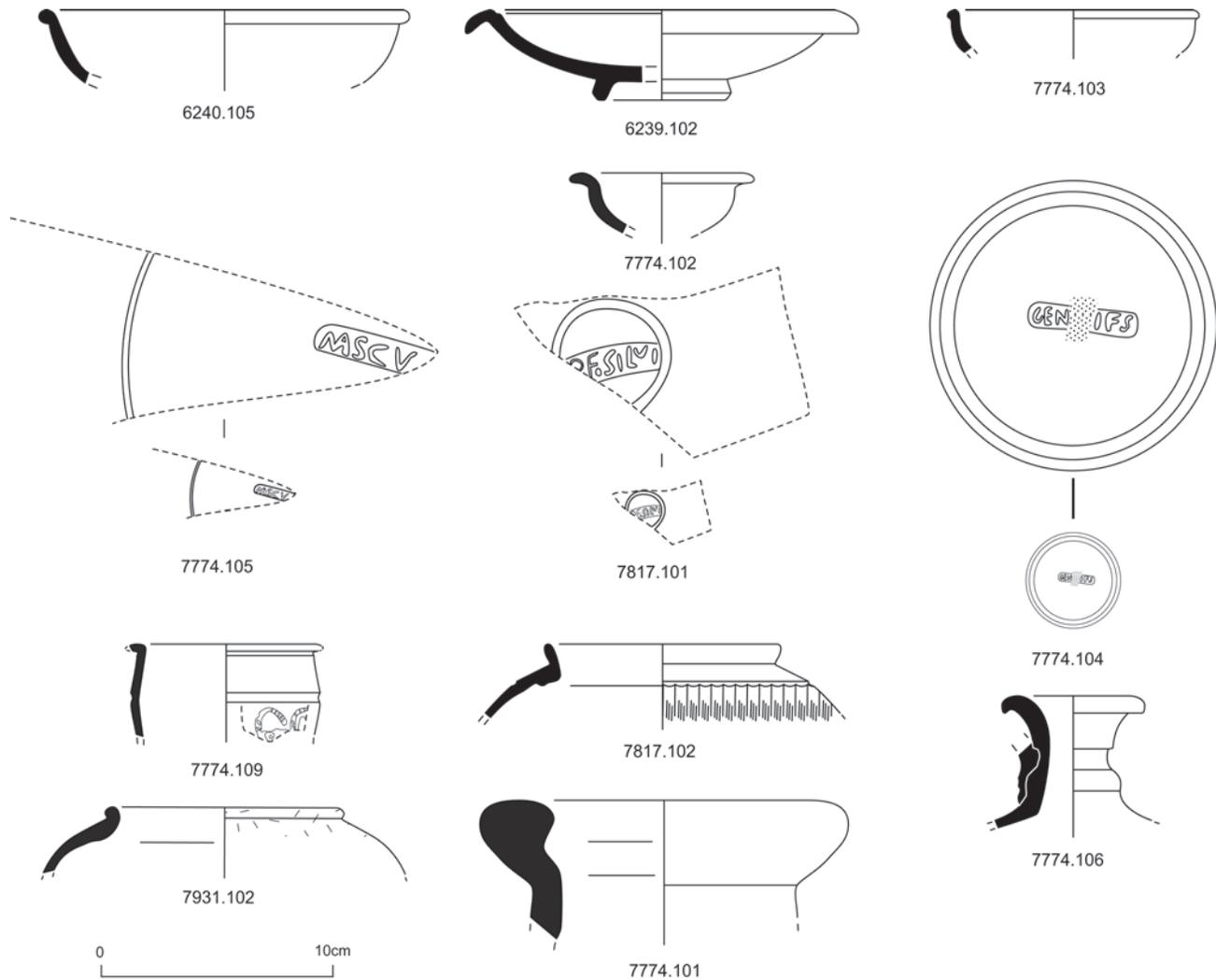


Fig. 10 – Céramiques des niveaux liés à la construction des soubassements (dessins et DAO : J. Simon, SAVC).

Apport chronologique

Le lot céramique contenu dans les niveaux en lien avec la construction des soubassements représente un corpus de 2 378 fragments pour 254 individus¹⁶ (tabl. I).

Au sein de ce corpus, les sigillées représentent un peu plus de 25 % des individus, dont une très large majorité de vases de La Graufesenque. Les formes rutènes les plus couramment rencontrées sont les assiettes Drag. 18 (22 individus), les assiettes ou coupelles Drag. 35/36 (12 individus, fig. 10, 6239.102 et 7774.102) et les coupelles Drag. 27 (7 individus, fig. 10, 6240.105 et 7774.103). Il faut signaler la présence d'une assiette Hermet 28 (service B de Vernhet) et d'une coupelle Ritterling 14b (service D). Les coupes moulées se composent d'un Drag. 29 et de deux Drag. 37. Deux estampilles mentionnent : MASCV (fig. 10, 7774.105) et OF SILVI (fig. 10, 7817.101). Pour cette dernière, il s'agit vraisemblablement de la marque du potier Silvinvs I qui aurait exercé son art entre 30 et 70 apr. J.-C. (Genin, 2007, p. 248-249, 400.10). En revanche, la première estampille est plus complexe à attribuer. En effet,

selon M. Genin, il s'agit de la marque du potier Masculus II ayant produit des vases entre 70 et 170 apr. J.-C. (2007, p. 220, 266.1-5). Or, dans le catalogue collectif dirigé par B.R. Hartley et B.M. Dickinson, il s'agit de la marque du potier Masclus I ou Masculus I (Hartley, Dickinson, 2009b, p. 344, 19a) ayant diffusé ses productions dans les années 35 à 65 apr. J.-C.

Les sigillées de Lezoux ont livré quatre individus dont deux coupes Drag. 29 et une assiette Lezoux 58 (Bet, Delor, 2000) portant la marque GEN...IFS (fig. 10, 7774.104), soit la marque du potier Genialis II (Hartley, Dickinson, 2009a, p. 168, n° 1a) ayant exercé son métier de 40 à 60 apr. J.-C.

Le reste de la vaisselle de présentation regroupe un répertoire relativement hétérogène avec un peu plus de 8 % des vases en *terra nigra* (dont 13 assiettes Menez 7-15/Ch. 122.1), plus de 6 % des céramiques noires à pâte grise lissée et un peu moins de 6 % des céramiques noires à pâte rouge lissée. Dans ces deux dernières catégories, les formes les plus couramment observées sont des gobelets, dont sept individus à lèvre éversée et à décor guilloché Ch. 1104/NPR 30 (fig. 10, 7817.102). On note, en outre, la présence d'un gobelet en céramique à glaçure plombifère du centre de la Gaule (fig. 10, 7774.109) et de sept cruches à lèvre évasée en collerette Ch. 3408 (fig. 10, 7774.106).

16. Comptabilisés à partir du nombre de bords, après recollage et sans pondération.

Tabl. 1 – Répartition des catégories de céramiques au sein des niveaux de construction des soubassements
(données : J. Simon, SAVC).

| Fonction | Catégorie | Groupe | Sous-groupe | NR | NR% | NMI | NMI% | Forme | NMI Forme | NTI | Illustration | | | | | |
|-------------------------|------------------------|------------------|--------------|----------|-------|--------------------------------|--------|--|--------------|------------|--------------|-------|-------|-------|---------|---|
| Présentation fine | Sigillée | Gaule du Sud | Graufesenque | 191 | 8,03% | 62 | 24,41% | Autres types d'assiette | 9 | 9 | | | | | | |
| | | | | | | | | Assiette Drag 18 | 22 | 22 | 6240.105 | | | | | |
| | | | | | | | | Assiette Drag 36 | 3 | 3 | 6239.102 | | | | | |
| | | | | | | | | Assiette Herm 28 | 0 | 1 | | | | | | |
| | | | | | | | | Autres types de coupelle | 8 | 10 | | | | | | |
| | | | | | | | | Coupelle Drag 27 | 7 | 9 | 7774.103 | | | | | |
| | | | | | | | | Coupelle Drag 35 | 3 | 3 | 7774.102 | | | | | |
| | | | | | | | | Coupelle Ri 14b | 1 | 1 | | | | | | |
| | | | | | | | | Assiette/Coupelle Drag 35/36 | 6 | 6 | | | | | | |
| | | | | | | | | Coupe Drag. 29 | 1 | 4 | | | | | | |
| | | | | | | | | Coupe Drag. 30 | 0 | 1 | | | | | | |
| | | | | | | | | Coupe Drag. 37 | 2 | 2 | | | | | | |
| | | | | | | | | Estampille MASCV | 0 | 0 | 7774.105 | | | | | |
| | Estampille OF SILVI | 0 | 0 | 7817.101 | | | | | | | | | | | | |
| | Gaule du Centre | Indéterminé | Lezoux | 15 | 0,63% | 4 | 1,57% | Assiette Drag 19 | 1 | 1 | | | | | | |
| | | | | | | | | Coupelle Lezoux 157 ? | 1 | 1 | | | | | | |
| | | | | | | | | Coupe Drag 29 | 2 | 2 | | | | | | |
| | | | | | | | | Assiette Lezoux 58 avec estampille (GEN...IFS) | 1 | 1 | 7774.104 | | | | | |
| | Imitation | Présigillée | | 1 | 0,04% | 0 | 0,00% | | 0 | 0 | | | | | | |
| | | | | | | | | | | | | | | | | |
| Paroi fine | Engobée | Lyon | blanc | 1 | 0,04% | 0 | 0,00% | | 0 | 0 | | | | | | |
| | | | | | | | | Flacon Ch. 2751 | 1 | 1 | | | | | | |
| | | | | | | | | Gobelet Ch. 1057 | 6 | 6 | | | | | | |
| | | Centre Gaule | Indéterminée | 2 | 0,08% | 0 | 0,00% | | 0 | 0 | | | | | | |
| | | | | | | | | Couvercle Ch. 4001 | 2 | 2 | | | | | | |
| | | | | | | | | Gobelet Ch. 1052 | 1 | 1 | | | | | | |
| Glaçure plombifère | Centre Gaule | 1 | 0,04% | 1 | 0,39% | Gobelet Ch. 1063 | 1 | 1 | 7774.109 | | | | | | | |
| <i>Terra nigra</i> | Centre | 60 | 2,52% | 22 | 8,66% | Assiette Menez 7-14/Ch. 122 | 13 | 13 | | | | | | | | |
| | | | | | | Assiette Ch. 104 | 2 | 2 | | | | | | | | |
| | | | | | | Assiette Ch. 106 | 1 | 1 | | | | | | | | |
| | | | | | | Coupelle Ch. 310 | 1 | 1 | | | | | | | | |
| | | | | | | Coupes Ch. 609/610 | 5 | 5 | | | | | | | | |
| <i>Terra rubra</i> | Val-de-Loire | 1 | 0,04% | 1 | 0,39% | Coupe Ch. 647 | 1 | 1 | | | | | | | | |
| Présentation commune | Peinte | Peinture blanche | Pâte rosée | 1 | 0,04% | 0 | 0,00% | | 0 | 0 | | | | | | |
| | | | | | | | | Rouge lustrée | pâte rouge | 9 | 0,38% | 0 | 0,00% | | 0 | 0 |
| | | | | | | | | Claire fine | Engobe rouge | Pâte rosée | 4 | 0,17% | 1 | 0,39% | Gobelet | 1 |

Tabl. I (suite) – Répartition des catégories de céramiques au sein des niveaux de construction des soubassements
(données : J. Simon, SAVC).

| Fonction | Catégorie | Groupe | Sous-groupe | NR | NR% | NMI | NMI% | Forme | NMI Forme | NTI | Illustration |
|-----------------------|-------------------|-------------------------------|---------------|-------|--------|--------|---------------|-------------------------|--------------|-----|--------------|
| | Cruche | Pâte beige/rosée | | 374 | 15,73% | 9 | 3,54% | Cruche Ch. 2403 | 1 | 1 | 7774.106 |
| | | | | | | | | Cruche Ch. 3408 | 7 | 7 | |
| Cruche Ch. 3409 | 1 | | | | | | | 1 | | | |
| | | Pâte rouge | | 3 | 0,13% | 0 | 0,00% | | 0 | 0 | |
| | Sombre lustrée | Pâte rouge (NPR) | | 178 | 7,49% | 15 | 5,91% | Assiette Ch. 124 | 2 | 2 | 7817.102 |
| | | | | | | | | Coupe Ch. 304 | 2 | 2 | |
| | | | | | | | | Gobelet Ch. 1104 | 4 | 4 | |
| | | | | | | | | Gobelet Ch. 1109 | 2 | 2 | |
| | | | | | | | | Gobelet Ch. 1320 | 2 | 2 | |
| | | | | | | | | Bouteille Ch. 3101 | 2 | 2 | |
| | | | | | | | | Bouteille Ch. 3103 | 1 | 1 | |
| | | | | | | | | Gobelet Ch. 1102 | 1 | 1 | |
| | | | | | | | | Gobelet Ch. 1104 | 3 | 3 | |
| | | Gobelet Ch. 1325 intrusif | 1 | 1 | | | | | | | |
| | | Gobelet Ch. 2103 intrusif | 1 | 1 | | | | | | | |
| | | Gobelet indéterminé | 4 | 4 | | | | | | | |
| | | Coupelle indéterminée | 1 | 1 | | | | | | | |
| | | Coupe Ch. 306 | 1 | 1 | | | | | | | |
| | | Coupe/cratère indéterminée | 1 | 1 | | | | | | | |
| Bouteille Ch. 3101 | 1 | 2 | | | | | | | | | |
| Forme indéterminée | 3 | 3 | | | | | | | | | |
| Culinaire | Claire | Pâte sableuse | | 354 | 14,89% | 6 | 2,36% | Pot Ch. 1118 | 1 | 1 | 7931.102 |
| | | | | | | | | Pot Ch. 2807 | 1 | 1 | |
| | | | | | | | | Marmite Ch. 806 | 1 | 1 | |
| | | | | | | | | Marmite indéterminée | 1 | 1 | |
| | | | | | | | | Couvercle Ch. 4002 | 1 | 1 | |
| | | | | | | | | Forme indéterminée | 1 | 1 | |
| | | Enduit rouge pompéien | 3 | 0,13% | 0 | 0,00% | | 0 | 0 | | |
| | | Engobe micacé | 17 | 0,71% | 14 | 5,51% | Pot Ch. 1102 | 6 | 6 | | |
| | | | | | | | Pot Ch. 1122 | 4 | 4 | | |
| | | | | | | | Pot Ch. 1124 | 4 | 4 | | |
| | | Mortier | Pâte sableuse | | 8 | 0,34% | 3 | 1,18% | Ch. 5305 | 3 | 3 |
| | | | Pâte calcaire | | 1 | 0,04% | 0 | 0,00% | | 0 | 0 |
| Sombre | Pâte rouge (NPR) | | 221 | 9,29% | 45 | 17,72% | Jatte Ch. 643 | 1 | 1 | | |
| | | | | | | | Pot Ch. 1304 | 1 | 1 | | |
| | | | | | | | Pot Ch. 1308 | 1 | 1 | | |
| | | | | | | | Pot Ch. 1323 | 22 | 22 | | |
| | | | | | | | Pot Ch. 1324 | 11 | 11 | | |
| | | | | | | | Pot NPR 154 | 1 | 1 | | |

Tabl. I (suite) – Répartition des catégories de céramiques au sein des niveaux de construction des soubassements (données : J. Simon, SAVC).

| Fonction | Catégorie | Groupe | Sous-groupe | NR | NR% | NMI | NMI% | Forme | NMI Forme | NTI | Illustration | | | | | | |
|-----------------------|----------------------|------------------|-------------|--------------|-----------------|--------------|----------------|----------------------|--------------|------------|--------------|----------|---|-------|----------|---|---|
| | Pâte grise | | | 423 | 17,79% | 27 | 10,63% | Pot indéterminé | 5 | 5 | | | | | | | |
| | | | | | | | | Forme indéterminée | 3 | 3 | | | | | | | |
| | | | | | | | | Jatte Ch. 643 | 1 | 1 | | | | | | | |
| | | | | | | | | Jatte Ch. 644 | 1 | 1 | | | | | | | |
| | | | | | | | | Marmite Ch. 806 | 5 | 5 | | | | | | | |
| | | | | | | | | Marmite Ch. 813 | 1 | 1 | | | | | | | |
| | | | | | | | | Marmite Ch. 814 | 1 | 1 | | | | | | | |
| | | | | | | | | Marmite indéterminée | 2 | 2 | | | | | | | |
| | | | | | | | | Pot Ch. 1102 | 1 | 1 | | | | | | | |
| | | | | | | | | Pot Ch. 1124 | 1 | 1 | | | | | | | |
| | | | | | | | | Pot Ch. 1304 | 1 | 1 | | | | | | | |
| | | | | | | | | Pot Ch. 1323 | 9 | 9 | | | | | | | |
| | | | | | | | | Couvercle Ch. 4010 | 1 | 1 | | | | | | | |
| | | | | | | | | Couvercle Ch. 4013 | 2 | 2 | | | | | | | |
| | | | | | | | | Couvercle Ch. 4015 | 1 | 1 | | | | | | | |
| Grossière | Pâte claire | | | 11 | 0,46% | 0 | 0,00% | | 0 | 0 | | | | | | | |
| | | | | 2 | 0,08% | 0 | 0,00% | | 0 | 0 | | | | | | | |
| | | | | Non tournée | Protohistorique | Pâte noire | 12 | 0,50% | 0 | 0,00% | | | 0 | 0 | | | |
| Transport stockage | Amphore importée | Lyon | | 5 | 0,21% | 0 | 0,00% | | 0 | 0 | | | | | | | |
| | | | | Sud Gaule | 37 | 1,56% | 4 | 1,57% | Gauloise 3 | 1 | | 1 | | | | | |
| | | | | | Gauloise 4 | 3 | 3 | | | | | | | | | | |
| | | | | Tarraconaise | 1 | 0,04% | 1 | 0,39% | Pascual 1 | 1 | | 1 | | | | | |
| | | | | Bétique | 20 | 0,84% | 2 | 0,79% | Haltern 70 | 1 | | 1 | | | | | |
| | | | | | Dressel 20b | 1 | 1 | | | | | | | | | | |
| | Lipari | 2 | 0,08% | 0 | 0,00% | Rich. 527 | 0 | 2 | | | | | | | | | |
| | Indéterminée | 20 | 0,84% | 0 | 0,00% | Indéterminée | 0 | 0 | | | | | | | | | |
| | Amphore régionale | Pâte beige/rosée | | | 212 | 8,92% | 3 | 1,18% | Ch. 1515.2 | 1 | 1 | 7774.101 | | | | | |
| | | | | | | | | | Ch. 1543 | 2 | 2 | | | | | | |
| | | | | | | | | | Pâte orange | 1 | 0,04% | | 1 | 0,39% | Ch. 3710 | 1 | 1 |
| | | | | | | | | | Pâte rouge | 8 | 0,34% | | 2 | 0,79% | Ch. 1519 | 1 | 1 |
| Ch. 2817 | | | | | | | | | | 1 | 1 | | | | | | |
| Pâte brune | 59 | 2,48% | 0 | 0,00% | | 0 | 0 | | | | | | | | | | |
| <i>Dolium</i> | Pâte rouge | | | 2 | 0,08% | 2 | 0,79% | Ch. 1901 | 2 | 2 | | | | | | | |
| | | | | Pâte brune | 2 | 0,08% | 1 | 0,39% | Indéterminé | 1 | | 1 | | | | | |
| Total | | | | 2378 | 100,00% | 254 | 100,00% | | 254 | 266 | | | | | | | |

La vaisselle culinaire est majoritairement composée d'individus à surface sombre et à pâte rouge (la NPR, un peu moins de 18 %) ou à pâte grise (10 %). À l'intérieur de ces catégories, les pots NPR 150 ou Ch. 1323/1324 (typologie de H. Sellès, 2001b) sont prédominants avec 42 individus. Les marmites forment le deuxième groupe fonctionnel le mieux représenté avec, respectivement, cinq marmites Ch. 806, et quatre marmites Ch. 813/814. Les autres céramiques sombres comptent notamment deux pots Ch. 1304, un pot Ch. 1308 et trois jattes Ch. 643/644.

Avec un peu plus de 5 % des individus, les céramiques claires à engobe micacé sont représentées par six pots Ch. 1102 (fig. 10, 7931.102) et huit pots Ch. 1122/1124, variantes du pot type Besançon. Les mortiers totalisent trois individus à lèvre en collerette Ch. 5305.

Enfin, la vaisselle de transport et/ou de stockage compte quatre amphores gauloises (une Gauloise 3 et trois Gauloise 4), une amphore Pascual 1 de Tarraconaise, une Haltern 70 et une Dressel 20 de Bétique (fig. 10, 7774.101).

La datation de ces ensembles repose sur plusieurs éléments. Tout d'abord, la présence des sigillées du service A de Vernhet (Drag. 35/36) tend à placer un premier *terminus post quem* (TPQ) au début des principats des Flaviens (Genin, 2007, p. 329, 337). Ce *terminus* se trouve légèrement déplacé d'une ou deux dizaines d'années par l'assiette Hermet 28 (Genin, 2007, p. 337) et la coupelle Ritt. 14b (Genin, 2007, p. 330) dont la fabrication débiterait dans les deux dernières décennies du 1^{er} s. apr. J.-C. Le reste de la céramique s'accorde relativement bien avec cette datation. Les gobelets Ch. 1104 sont attestés dans la capitale des Carnutes dès la fin du 1^{er} s. apr. J.-C. (Sellès, 2005, p. 287), tout comme les marmites Ch. 814 (Sellès, 2005, p. 285). Même s'il s'agit de formes typiques du 1^{er} s. apr. J.-C., les pots à col tronconique Ch. 1304 (Sellès, 2001b, p. 124) ou Ch. 1308 (Sellès, 2001b, p. 126 ; 2005, p. 287) peuvent se retrouver de manière ponctuelle dans des contextes de la fin du 1^{er} s. apr. J.-C. (Denat, 2010, p. 554, fig. 10).

La rareté des sigillées du centre de la Gaule, qui sont bien représentées dans d'autres contextes chartrains du 1^{er} s. apr. J.-C. (Sellès, 2005, p. 289, fig. 6), est un indice pour placer un *terminus ante quem* (TAQ) dans les années 100-110 apr. J.-C.

Une monnaie complète la chronologie. Il s'agit d'un *as* de Claude I^{er} frappé au milieu du 1^{er} s. apr. J.-C. (6174.2) qui n'a guère pu circuler au-delà du début du 1^{er} s. apr. J.-C.

L'ÉDIFICATION DES ÉLÉVATIONS

ET LA RESTITUTION DES SOLS DE CIRCULATION

Des traces résiduelles des élévations

Les élévations maçonnées des murs du portique oriental ont fait l'objet d'une récupération méthodique lors de la démolition du complexe. Elles ne sont que très ponctuellement préservées au-delà de 1 m de hauteur, rendant impossible toute observation sur leur chaînage.

Moins larges que les fondations, celles du mur sud du pavillon d'angle et du péribole est mesurent 1,25 m. La semelle de fondation de ce dernier est plus large de 30 cm à l'est et de 55 cm à l'ouest. L'élévation du mur nord de clôture du pavillon, quelque peu différente dans sa conception (voir *infra*) est large de 1,34 m.

La transition entre les soubassements et les murs d'élévation s'effectue par une fine couche de mortier qui forme une surface plane.

Les élévations conservées sont généralement construites à double parement en petit appareil de moellons en calcaire¹⁷ et remplissage de silex (séquence 6). Ainsi en est-il pour le mur sud du pavillon d'angle nord-est dont huit assises subsistent encore et pour le mur du péribole (trois assises). La découverte, dans les niveaux de démolition (au niveau de la grande fosse aux ossements humains, voir *infra*), d'une portion de mur en *opus mixtum* avec alternance de trois assises de moellons en calcaire et de trois lits de briques suggère que ce type d'agencement devait être utilisé pour les parties hautes des élévations.

17. Il s'agit de moellons en calcaire rectangulaires de 12 cm par 9 cm et de 15 cm par 9 cm dont la queue est taillée en dépouille pour s'incruster parfaitement dans le blocage interne réalisé avec des silex.

Comme il a été mis en évidence sur le chantier de construction du sanctuaire de Mars Mullo (Allonnes, Sarthe), des échafaudages en bois permettent l'édification de ces murs (Brouquier-Reddé, Gruel dir., 2004a, p. 335). Des traces de leur implantation au sol subsistent partiellement à l'intérieur du pavillon d'angle (fig. 5). Aucun trou de boulin, faute de conservation suffisante des murs, ne peut attester de leur ancrage dans les maçonneries.

L'élévation du mur nord du pavillon présente des différences notables. Elle révèle, sur le parement interne, la présence de quatre assises de moellons en calcaire. Elles sont surmontées sur environ 1 m de haut par des assises de rognons de silex séparées par deux lits de briques assez disparates formant probablement une assise de régulation. Le parement externe est composé uniquement de moellons en calcaire. Même si ces dissemblances peuvent résulter d'une réalisation par différentes équipes d'ouvriers, il n'est pas exclu qu'elles puissent provenir d'un problème d'approvisionnement en matériaux.

Essai de restitution de l'ordre des portiques

Les données de la colonnade qui repose sur les murs du stylobate sont très fragmentaires. Ces derniers ne présentent aucune trace de l'emplacement des colonnes.

Les quelques fragments de lapidaire, découverts dans des fosses de récupération de la cour, permettent, toutefois, de proposer une restitution des supports verticaux des portiques considérés.

Peu d'éléments de bases de colonne ont été mis au jour. Les quelques indices laissent envisager un type attique à double tore.

Un fragment de tambour appartiendrait au fût de la colonne 2546.64¹⁸ (fig. 11). Découvert associé à d'autres éléments architecturaux, il présente un motif de treillage. Chaque bande est large de 5 cm. Le calcul des demi-triangles de treillage, à partir de l'angle de ces derniers présents sur le bloc, permet de proposer des losanges de 1 m de hauteur. Par le diamètre restitué de 1,04 m, ce tambour se positionne certainement sur la base de la colonne.

Les blocs architecturaux du fût sont relativement mal conservés mais significatifs. Le fragment de tambour 6367.816¹⁹ (fig. 11) met en œuvre des feuilles d'eau. Les motifs imbriqués mesurent 30 cm de hauteur sur 20 cm maximum de largeur. Les feuilles d'eau se définissent par de longues ogives divisées en deux lobes par une fine nervure axiale en relief. Les limbes des feuilles sont très légèrement concaves. Le diamètre restitué d'environ 96 cm indique qu'il s'agit probablement d'un tambour du quart inférieur du fût.

Parmi les éléments les plus complets, le bloc d'un chapiteau de style corinthien²⁰, extrait d'une fosse à proximité du mur du stylobate oriental, laisse envisager le registre supérieur de la colonne 6369.817 (fig. 11). La face supérieure est plane et

18. Fragment incomplet en calcaire à éléments coquilliers. Longueur : 47 cm, hauteur : 18 cm, largeur : 17 cm.

19. Fragment incomplet en calcaire à éléments coquilliers. Longueur : 45 cm, hauteur : 26 cm, largeur : 22 cm.

20. Fragment incomplet en calcaire à éléments coquilliers. Diam. : 84 cm, hauteur : 45 cm, largeur : 42 cm.

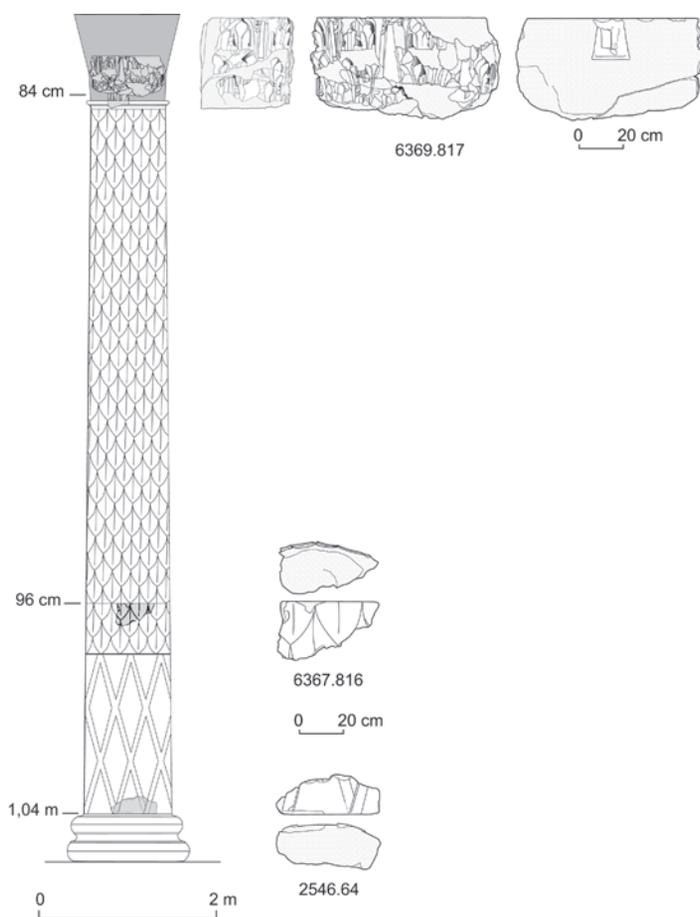


Fig. 11 – Proposition de restitution d'une colonne des portiques à partir des éléments lapidaires significatifs (dessins : F. Kleitz et E. Simonet ; DAO : B. Bazin et E. Simonet, SAVC).

matérialise un lit d'attente. La surface inférieure est fragmentée. Par comparaison (voir *infra*), il est possible de reconstituer un chapiteau en trois parties. Ce bloc correspond à la zone médiane. Il est décoré de deux couronnes partielles de feuilles d'acanthe. Les digitations des folioles sont mises en relief par l'emploi de triangles creusés et de gouttes effilées. La hauteur de la *prima corona* ne peut être calculée à partir de ce seul fragment mais sa combinaison avec le bloc inférieur de chapiteau 6367.851²¹ permet de déduire un registre décoratif inférieur compris entre 31 cm et 35 cm. Le joint avec le bloc supérieur intervient au milieu des feuilles d'acanthe de la *secunda corona*.

Des traces de stucs et de peinture rouge, observées dans les zones d'ombrage de quelques autres fragments de chapiteau (par exemple 7201.803), induisent que celui-ci devait être peint.

À partir de ces éléments emblématiques du mobilier lapidaire, des données métriques collectées sur d'autres blocs

21. Le décor encore visible représente les feuilles d'acanthe de la *prima corona* (15 cm de hauteur conservée). Les caractéristiques architecturales et techniques sont identiques à celles du bloc décrit précédemment (6369.817). En dessous, l'astragale, épais de 5 cm, est en ressaut par rapport à la couronne de feuilles d'acanthe de 5 cm. Un listel de 1 cm permet de séparer cet élément architectural du décor du fût. Il manque toutefois, la hauteur de l'apophyge. Longueur : 24 cm, hauteur : 24 cm, largeur : 20 cm.

architecturaux et des comparaisons avec des découvertes proches ou similaires, il est possible d'avancer un premier essai de restitution de l'ordre des portiques avec toutes les réserves inhérentes à la forte fragmentation des blocs (fig. 11).

Les colonnes ou pilastres ornés de feuilles imbriquées sont un type bien représenté dans le nord-est de la Gaule comme à Sens (Yonne), Beauvais (Oise), Amiens (Somme), Reims (Marne ; voir Quérel, Feugère, 2000, p. 67 et Brunet-Gaston, 2003, p. 15, fig. 4, 5 et 6) ou encore sur les sanctuaires de Champlieu (Oise) et de Genainville (Val-d'Oise) (voir Brunet-Gaston, 2000 et 2003 ; Mitard, 1993, p. 157, fig. 83 et 85, p. 66, fig. 39). Ces motifs se retrouvent aussi à Saintes (Charente-Maritime), Bordeaux (Gironde) ainsi qu'à Périgueux (Dordogne) (voir Tardy, 1989, p. 62-63, fig. 30 et 31 et 2005, p. 74, fig. 62). Dans ce dernier cas, la colonne supporte un chapiteau toscan, ce qui indique que l'utilisation de ce décor n'est pas seulement réservée à l'ordre corinthien. Certains tambours, comme l'exemplaire de l'*insula* B à Argentomagus (Indre), présentent une alternance avec des feuilles d'acanthe (Dumasy, Paillet dir., 2002, p. 58, fig. 6). Les colonnes du temple de Champlieu possèdent tantôt des feuilles d'eau simple, tantôt des feuilles d'eau mêlées à des feuilles d'acanthe.

Les motifs de treillage, à la base des supports, sont plus rares. Ils peuvent être rapprochés de décors représentés sur les peintures murales et interprétés comme des balustrades à claire-voie ou encore des barrières de jardin. On peut, à ce sujet, faire référence aux ornements de jardin de la maison romaine découverts place Formigé à Fréjus en 1988 (Barbet, 1995, p. 105, fig. 4 et p. 143, fig. A et D).

Ces formes de relief, associées à des fleurons, décorent à Périgueux une base ionique (Tardy, 2005, p. 57, fig. 13). Les comparaisons les plus proches sont à rechercher sur les colonnes du temple de Champlieu (Oise), dans les découvertes lapidaires en réemploi de l'établissement rural antique de Dury (Somme ; voir Quérel, Feugère, 2000, p. 64-69) ou au travers des blocs mis au jour sur le site de la médiathèque de Reims (Brunet-Gaston, 2003, p. 15-16). Ce dernier a livré plusieurs fragments qui ont permis de reconstituer une colonne d'un édifice. La partie basse comprend un double rang de treillage. Il est séparé du reste de la colonne à imbrications de feuilles d'eau par un registre de méandres en « T » encadrés par deux filets lisses. Des traces de peinture jaune ont aussi été observées dans le fond du treillage. La colonne supportait un chapiteau de style composite. La restitution, proposée par V. Brunet-Gaston, est très proche de celle envisagée pour la colonnade de Saint-Martin-au-Val, si l'on exclut, bien entendu, le chapiteau composite.

La colonne de Dury, remontée à partir de blocs découverts en réemploi dans une cave de la *villa* romaine, est aussi proche de la vision que l'on peut se faire des colonnes des portiques du monument public de Chartres. Elle présente, en effet, des motifs de treillage dans le tiers inférieur et des reliefs de feuilles d'eau dans les deux-tiers supérieurs (Quérel, Feugère, 2000, p. 68, fig. 70). Un bandeau lisse assure la jonction. Les fragments du sanctuaire de Saint-Martin-au-Val ne permettent pas de considérer que le joint entre les décors de feuilles d'eau imbriquées et de treillages était matérialisé par un bandeau décoratif ou lisse.

L'analogie la plus intéressante pour la partie haute des colonnes et le chapiteau corinthien se trouve dans le lapidaire de Saintes. D. Tardy, dans son ouvrage sur le décor architectonique de Saintes antique, signale, en réemploi dans le rempart du Bas-Empire, plusieurs blocs de chapiteau d'une colonne d'ordre corinthien (Tardy, 1989, p. 62-63, fig. 30 et 31). Les similitudes sont nombreuses avec les fragments de Saint-Martin-au-Val. On distingue, tout d'abord, un haut de fût de colonne avec décors de feuilles d'eau imbriquées dont la stylisation est quelque peu différente, surmonté d'un chapiteau de style corinthien. On peut aussi ajouter que la hauteur des feuilles d'acanthé, au moins pour les deux premières couronnes, est très proche (34 cm pour celle de Saintes contre 33 cm en moyenne pour celle de Saint-Martin-au-Val). D'autre part, la mise en œuvre de l'ensemble est exécutée à l'aide de trois grands blocs d'une hauteur moyenne de 58 cm. Comme pour le site de Chartres, le diamètre de la base du chapiteau est identique. Le bloc médian du chapiteau de Saintes représente une partie des première et deuxième couronnes. Le bloc inférieur figure le bas des feuilles d'acanthé, l'astragale et le haut du fût de la colonne.

D'un point de vue chronologique, les données comparatives indiquent que ce style de colonnes semble caractéristique du II^e s. apr. J.-C. et du début du III^e s. apr. J.-C. Sur le site de Saint-Martin-au-Val, les différents fragments proviennent tous de fosses ou de couches qui, selon l'interprétation actuelle, appartiennent au démantèlement du monument daté du III^e s. apr. J.-C. (voir *infra*). Leur mise en œuvre semble logiquement effective au moment de la construction des murs en élévation du portique oriental, c'est-à-dire entre les années 90 et 110 apr. J.-C. Cette datation est similaire à celle indiquée pour l'ensemble architectural de Saintes (première moitié du III^e s. apr. J.-C.) (Tardy, 1994, p. 62 et 63, fig. 30 et 31). À l'inverse, les colonnes restituées du temple de Champlieu sont datées du dernier quart du II^e s. apr. J.-C. ; celles de Bourges (Cher), associées à des chapiteaux corinthiens tardifs, de la fin du II^e s., début du III^e s. apr. J.-C. (Dumasy, Paillet dir., 2002, p. 59).

Le calcul de la hauteur des colonnes s'avère particulièrement délicat par manque de données métriques suffisantes. Les quelques mesures restituées à partir des éléments du fût et du chapiteau, rapportées à la méthode de M. Wilson Jones sur le style corinthien (Wilson Jones, 2000), laisse, toutefois, envisager une élévation comprise entre 9 m et 9,50 m.

Les remblais de construction des élévations

Comme pour les phases précédentes, la construction des élévations des périboles a laissé extrêmement peu de résidus caractéristiques, tant dans les premiers remblais qu'au pied des échafaudages (résidus de maçonnerie, déchets de taille de calcaire, moellons brisés ou non employés, briques, etc.). Identifiés dans quelques niveaux à peine, ils représentent très mal l'ampleur de la construction des élévations. À l'identique, ils ne livrent aucun témoignage sur la mise en œuvre de la couverture et la finition du gros œuvre. Seuls quelques niveaux d'occupations se sont accumulés dans le pavillon d'angle. Ils indiquent très probablement que cette pièce, qui fait le lien

entre le portique nord et le portique sud, a abrité les activités des artisans.

L'arasement probable des trous d'implantation des perches des échafaudages, constaté à l'intérieur du portique avant la pose des remblais d'aménagement des sols (séquence 7), laisse supposer que le chantier a fait une nouvelle fois l'objet de nettoyages réguliers. En extérieur, le nivellement qui a précédé la pose d'un cailloutis de circulation au cours du III^e s. apr. J.-C. (voir *infra*) a probablement emporté la plupart des vestiges de la dernière phase de construction du portique est. L'ampleur de cet arasement demeure cependant encore difficile à mesurer à l'échelle du chantier. S'il semble certain que les élévations sont au moins en cours de construction dans les années 80/90-110 apr. J.-C. sur tous les murs de l'angle nord-est du complexe, aucun élément ne permet d'apprécier l'état d'avancement des travaux qui lui succèdent, tels que ceux concernant la couverture du bâtiment.

La restitution des sols de circulation

Tous les sols de circulation antiques du complexe ont été récupérés ou détruits lors des occupations postérieures et il ne reste aucune trace des seuils et des accès. Il est donc difficile de proposer une restitution générale des niveaux de circulation dans le sanctuaire. Quelques menus indices permettent cependant d'estimer la hauteur minimum à laquelle devaient se situer les sols de circulation dans la galerie orientale ainsi que dans le pavillon d'angle. En tenant compte du niveau d'arasement du mur du stylobate et de la hauteur de l'extrados de l'épave, additionnée d'une épaisseur de remblais, d'un radier et d'un pavement, on peut estimer que le niveau de circulation se situait au minimum 1,70 m au-dessus du sommet du soubassement du péribole est. À l'intérieur du portique oriental et du pavillon nord-est, la partie inférieure des élévations en moellons calcaires était donc partiellement enfouie sous les remblais d'installation des sols. Néanmoins, les sondages effectués devant le parvis de l'église Saint-Martin-au-Val et dans le pavillon d'angle sud-ouest indiquent qu'à ces endroits, les sols de circulation se situaient au moins 1 m à 1,50 m plus haut que ceux supposés dans la galerie est²² (dans la rue Vangeon, point le plus haut de l'édifice, très probablement occupé par le temple en position dominante, le niveau est supérieur de 3,55 m par rapport aux sols du portique oriental). Cette différence peut s'envisager par un arasement profond de la partie basse du complexe à l'est qui aurait emporté une certaine hauteur de remblais d'exhaussement. L'estimation proposée pour le sol de la galerie orientale devrait donc être revue à la hausse. Toutefois, il est plus vraisemblable de considérer que les sondages effectués devant le parvis de l'église Saint-Martin-au-Val se situent à l'emplacement d'un escalier d'accès vers la galerie ouest et au-delà vers le temple.

Si les informations actuellement disponibles ne permettent pas d'appréhender dans le détail la circulation dans l'édifice – composition étagée le long de la pente sur deux niveaux de

22. Les données altimétriques collectées dans les différentes zones occupées par le monument ne permettent pas actuellement de proposer une coupe de l'ensemble des niveaux de circulation dans les différents aménagements du sanctuaire.

Tabl. II – Répartition des vestiges métalliques au sein des niveaux de construction des soubassements (données : Chr. Loiseau, Éveha, AOROC, CNRS-ENS).

| CATÉGORIE | SOUS-CATÉGORIE | MOBILIER | MÉTAL | NR |
|---|-----------------------------|-------------------------------------|--------|------------|
| ARTISANAT | Métallurgie | Déchet | Fe | 15 |
| | Paléomanufacture | Déchet | AC | 8 |
| | | | Déchet | Fe |
| DOMESTIQUE | Ameublement | Charnière | Fe | 1 |
| | | Clou décoratif | AC | 5 |
| ÉLÉMENTS D'ASSEMBLAGE (immobilier/mobilier) | Clouterie | Clou de construction | Fe | 2 |
| | | Clou de menuiserie | Fe | 299 |
| | | Clou de petite menuiserie | Fe | 1 |
| | Huisserie | Clé, serrure, étrier | Fe | 1 |
| IMMOBILIER | Clouterie | Clou de construction | Fe | 2 |
| | Construction | Fiche (isolation ?) | Fe | 1 |
| | | Indéterminé | Fe | 2 |
| | | Piton (rev. Plafond ?) | Fe | 3 |
| INDÉTERMINÉ | Indéterminé | indéterminé, tôle, plaque... | AC | 44 |
| | | indéterminé, tôle, plaque... | Fe | 54 |
| | | indéterminé, tôle, plaque... | Mb | 1 |
| NON CLASSIFIÉ | | Anneau | Fe | 3 |
| PERSONNEL | Habillement / Vestimentaire | Boucle de ceinture | AC | 2 |
| | | Bouton riveté (<i>militaria</i> ?) | AC | 2 |
| | Parure | Fibule | AC | 4 |
| | Toilette | Trousseau | Fe | 1 |
| USUEL ? / PARURE ? | Usuel / Parure | Anneau | AC | 2 |
| Total | | | | 555 |

galerie et cour centrale en contrebas comme attestées dans le sanctuaire du Haut-Bécherel à Corseul (Provost *et al.*, 2010, p. 156-160) et dans le sanctuaire de Mars Mullo à Allonnes (Brouquier-Reddé, Gruel dir., 2004a) – il est certain que la maîtrise de la planimétrie a constitué un élément fondamental pour la construction de portiques d'une telle longueur, sous peine de ruiner l'harmonie du bâtiment et d'en compromettre l'articulation architecturale.

L'APPORT DU MOBILIER MÉTALLIQUE

Les vestiges métalliques présents dans les remblais de construction peuvent paraître abondants au regard de la composition du corpus (555 nombres de restes pour un poids légèrement supérieur à 9500 g, tabl. II). Cependant, ce lot frappe surtout par la rareté des objets directement attribuables à la mise en œuvre des matériaux (bois, pierre et terre cuite architecturale). Seul un nombre important de clous, environ 300 exemplaires moyennement fragmentaires, pourrait être attribué à cette phase (aucun indice ne permet néanmoins de les rattacher à une quelconque utilisation). Malgré un ramassage minutieux à la fouille et une étude exhaustive, l'aspect des décors ou la qualité des finitions n'est également pas perceptible. Aucun indice n'évoque la pose des blocs de pierre en grand appareil (goujon, crampon...). Plus globalement, l'état lacunaire de la documentation métallique peut difficilement contribuer à préciser les phases de construction du complexe monumental de Saint-Martin-au-Val. Cette situation est-elle le résultat d'une

recupération excessive des matériaux au moment du démantèlement du bâtiment ou le témoignage d'une construction inachevée ? (voir *infra*).

Toute une série de rebuts de post-réduction pose la question de leur origine. Ces déchets de travail du fer se présentent sous la forme de scories ou de culots de forge de petites tailles (7,5 cm x 5,5 cm x 5,2 cm). Sur le plan stratigraphique, ils se localisent de façon assez homogène à l'intérieur du portique est (558 g), à l'intérieur de l'exèdre A (330 g), au nord de l'exèdre A (951 g) et à l'extérieur du portique nord (577 g). Dans le pavillon d'angle, ces rebuts sont présents en moindre quantité (178 g). Ils sont plus abondants dans les niveaux situés à l'extérieur du portique est (1291 g). Principalement extraites des remblais, ces scories ne sont associées à aucune chute de forge, aucune concentration de battiture, ni fragment de parois de foyer. Leur aspect et leur position stratigraphique conduisent à formuler trois hypothèses sur leur provenance. La première se fonderait sur une occupation antérieure à la construction du complexe monumental marquée par la présence d'un espace de production destiné au travail du fer. Ces déchets peuvent aussi se rapporter à l'activité du chantier. En effet, quand les conditions de découvertes le permettent, des zones d'artisanat temporaires ont pu être reconnues, en particulier à Allonnes (Sarthe) dans les niveaux de finition du sanctuaire de Mars Mullo (Brouquier-Reddé, Cormier, 2011). L'analyse des contextes allonnais a notamment fait apparaître une production de faible quantité où l'activité n'est pas centrée sur la fabrication d'objets. Le plus souvent, elle paraît destinée à la mise en œuvre des décors, voire, de façon complémentaire à l'entretien des outils du



Fig. 12 – Exèdre A vue du sud (cliché : B. Bazin, SAVC).

chantier (Loiseau, 2009, p. 185-239). Enfin, ces déchets artisanaux peuvent avoir été piégés dans les sédiments déposés en remblais sur le site.

EXÈDRES ET ABSIDES À L'EST DE LA FAÇADE MONUMENTALE

CARACTÉRISATION ET ÉTAPES DE CONSTRUCTION

Par symétrie, on peut restituer au moins quatre exèdres et quatre absides qui cadencent le parement extérieur du péribole est.

Seules trois absides sont actuellement relevées. L'abside G est localisée à environ 36 m de l'angle sud-est du complexe, l'abside D est située à 108 m de l'angle nord-est du quadriportique et l'abside B est implantée à une distance de 36 m de l'angle nord-est (fig. 3). Cette dernière a fait l'objet d'une fouille partielle. Construite sur un soubassement en rognons de silex large de 1,24 m, elle présente un rayon interne de 4,95 m et une superficie de 39 m². Aucun chaînage n'est visible avec le mur d'enceinte. Les joints des parements internes et externes sont beurrés et prouvent que cette maçonnerie a été montée en aire ouverte. Les traces du mur en élévation (1 m de largeur) sont matérialisées sous la forme d'empreintes de moellons en calcaire sur le sommet du soubassement.

Deux exèdres rectangulaires ont été fouillées au nord du portique est.

L'exèdre A, installée au nord-est de l'abside B, à une distance de 21,50 m, est, avec certitude, la structure de façade la mieux cernée pour les étapes de mise en place des maçonneries de ces aménagements extérieurs²³. Les murs latéraux nord et sud, dont les caractéristiques techniques sont identiques à celles des absides, sont larges de 1,05 m et long de 5 m. Le mur de façade présente une longueur de 12,10 m pour une largeur de 1,10 m. Seuls les fondations et les soubassements sont conservés. La largeur totale de l'exèdre A est de 6,10 m pour une longueur



Fig. 13 – Empreinte de madrier sur le parement nord du mur septentrional de l'exèdre A (cliché : B. Bazin, SAVC).

de 12,10 m (fig. 12). L'implantation a été effectuée à l'aide de madriers dont les empreintes subsistent aux quatre angles de la structure (fig. 13). Malgré cela, le mur nord n'est pas parfaitement perpendiculaire au péribole. Le rectangle de l'exèdre est légèrement déformé sur ce côté : sa longueur le long du péribole atteint alors 12,50 m. L'exèdre possède une surface interne d'environ 51,50 m².

La postériorité de cette structure avec le mur d'enceinte est matérialisée par l'absence de chaînage avec ce dernier.

La mise en place des fondations et soubassements s'organise en deux temps. Une première ouverture, de la surface de la pièce est pratiquée dans les niveaux de construction du péribole oriental. Les ouvriers ont ainsi cherché à atteindre les couches plus compactées des niveaux inférieurs. Par la suite, et jusqu'à la base des maçonneries, une tranchée de fondation, de la largeur de chaque mur, est réalisée, toujours dans les remblais de construction du mur d'enceinte. Cette étape s'entend par un aspect grossier des parements des murs nord et sud (silex et mortiers mal répartis). À l'inverse, les assises supérieures des soubassements ont des parements avec joints beurrés qui attestent d'une construction en aire ouverte.

Le mur de façade affiche deux particularités architecturales qui induisent la fonctionnalité de cette pièce. Sur la partie haute des soubassements, le chaînage d'angle est réalisé par l'intermédiaire de blocs rectangulaires, probablement en calcaire, dont seules subsistent les traces d'arrachement. Ces aménagements architectoniques correspondent à la volonté de renforcer les angles. En effet, ces exèdres et absides, réparties le long du mur d'enceinte, servent aussi de contreforts au portique est.

Le traitement de la partie médiane avec l'existence de décrochés dans la maçonnerie et l'insertion de deux blocs de grand appareil en calcaire, dont un demeure en place, à 2,36 m d'intervalle (1,10 m de longueur, 96 cm de largeur, 30 cm de hauteur) démontre que le mur de façade accueillait certainement un escalier et servait d'entrée septentrionale au monument (fig. 14). Si l'on s'attarde sur le profil en degré du soubassement,

23. L'exèdre C, dégagée lors du diagnostic de 1999 (Sellès, 1999), est installée à 21 m au sud de l'abside B. Large de 5,90 m et longue de 12,45 m, elle est constituée de trois murs en rognons de silex de 1 m de large, non chaînés au péribole oriental. Ces soubassements sont conservés sur une hauteur de 2,10 m.

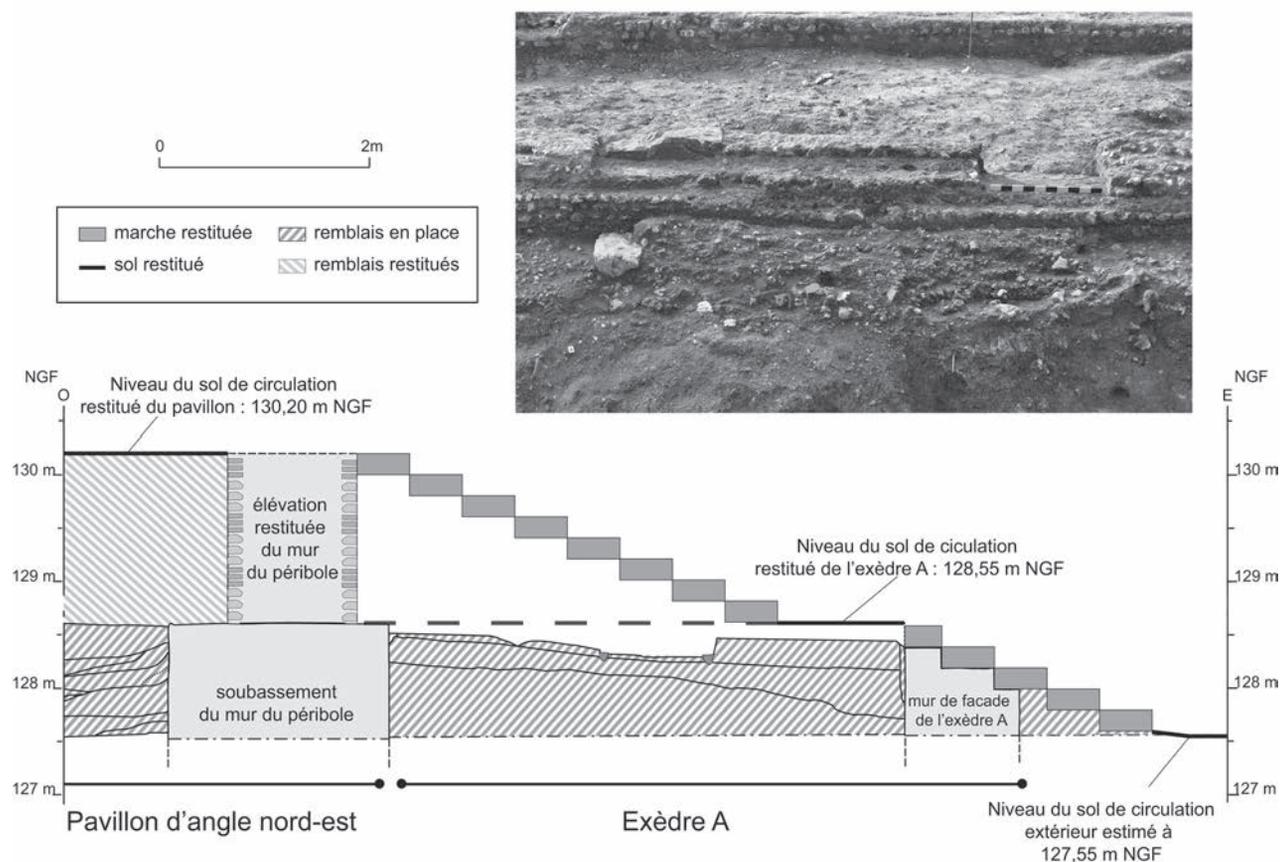


Fig. 14 – Proposition de restitution de l'emmarchement de l'entrée de l'angle nord-est du quadriportique au niveau de l'exèdre A (DAO : B. Bazin et A. Louis, SAVC).

et notamment sur le second ressaut qui semble le mieux conservé, il est possible de restituer, à titre hypothétique, une hauteur de marche, avec le mortier, d'environ 20 cm²⁴. On peut également déduire une foulée de 45 à 50 cm environ. Ainsi, avec le niveau de circulation extérieur envisagé, cinq marches devaient permettre d'accéder à l'intérieur de l'exèdre A. Cette possibilité amène à considérer un niveau de sol à l'intérieur de l'exèdre correspondant à la dernière assise du soubassement du péribole.

Par extrapolation et par comparaison avec d'autres monuments, comme le sanctuaire de Corseul (Provost *et al.*, 2010, p. 34, fig. 14) ou encore celui du Cigognier en Suisse (Bridel, 1982, pl. 75 et 79), on peut imaginer que cette pièce servait, avant tout, d'accès aux galeries, par l'intermédiaire du pavillon d'angle. Dans ce cas, et en reprenant l'estimation de la hauteur des sols à l'intérieur du portique et du pavillon d'angle (voir *supra*), il convient donc de rétablir une deuxième volée de huit marches dans l'exèdre A, le long du parement extérieur du péribole.

Les traces du chantier de construction de l'exèdre A sont curieusement peu nombreuses le long des murs. Les zones de travail sont réparties en extérieur et en intérieur et conservent quelques déchets de taille de moellons calcaires qui résultent de la mise en place des murs en élévation ainsi qu'un niveau de chaux. Celui-ci pourrait être associé à un bac à chaux rectangulaire dégagé à l'intérieur de l'exèdre et constitué de quatre

planches de bois. Une telle absence des niveaux en relation avec la construction de l'exèdre apparaît anormale pour une structure aussi importante, d'autant que les couches encore en place sont directement recouvertes par les occupations postérieures datées du III^e s. apr. J.-C., voire de la seconde moitié du III^e s. apr. J.-C. Cette carence s'expliquerait par un arasement lors des phases de récupération, comme semble aussi le démontrer la fouille des remblais de construction du péribole (voir *infra*).

UNE ÉDIFICATION DE L'EXÈDRE A AU DÉBUT DU III^e S. APR. J.-C. : LA DÉCOUVERTE DE DEUX DÉPÔTS MONÉTAIRES AU NORD ET AU SUD DES MURS LATÉRAUX

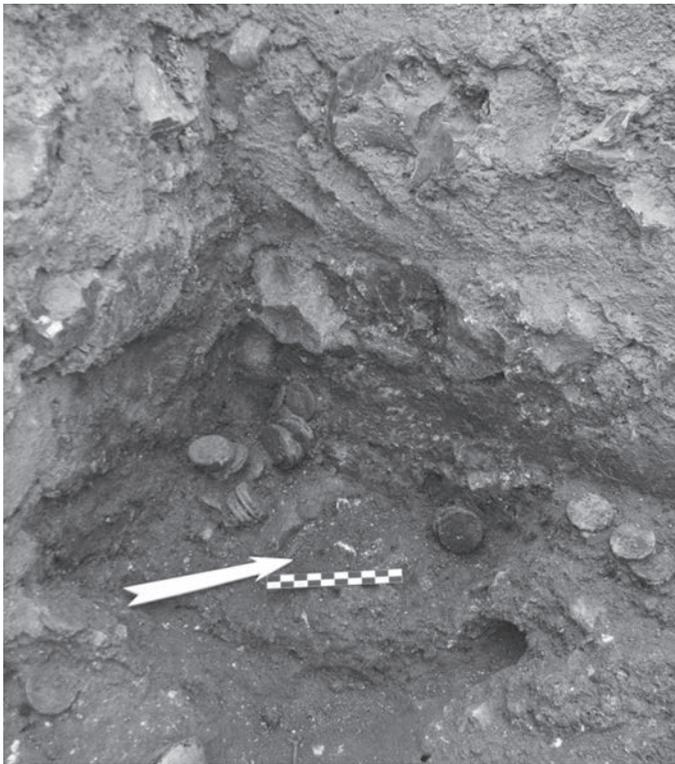
La mise au jour de deux ensembles monétaires à proximité de l'exèdre A apporte des informations essentielles sur la chronologie de mise en place de cette structure.

Un premier dépôt associe 42 monnaies sous la forme de piles qui comprennent chacune entre 3 et 8 exemplaires. Il est localisé précisément à l'angle des soubassements hauts des murs du péribole et au nord de l'exèdre A (tabl. III et fig. 15a).

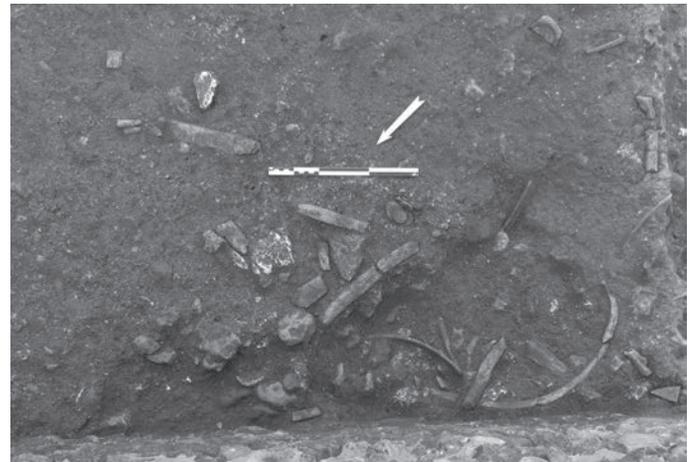
Le lot monétaire s'échelonne sur un demi-siècle, depuis le règne de Galba jusqu'au début de celui d'Hadrien²⁵. Les deux exemplaires à l'effigie d'Hadrien, avec lesquels se ferme le dépôt, datent du début du règne (tabl. III). La composition de l'ensemble

24. Cette mesure est proche de la hauteur de marche idéale admise située aux alentours de 16-17 cm (Ginouvs, Martin, 1992, p. 200).

25. Pour plus de précisions sur les monnaies et les ossements animaux, voir Drost *et al.*, 2011.



a



b

Fig. 15 – Détail des dépôts 1 et 2 au nord et au sud de l'exèdre A ; a, détail du dépôt 1, vu de l'est ; b, détail du dépôt 2, vu de l'ouest (avec détail de la fibule zoomorphe ; clichés : B. Bazin, SAVC et V. Drost, ANHIMA-CNRS).

s'accorde avec un *terminus* situé vers la fin de la première décennie du II^e s. apr. J.-C. au vu de l'écrasante surreprésentation des monnaies de Trajan (21 exemplaires, soit 50 % de l'ensemble) par rapport à celles de son successeur (2 exemplaires).

Ce dépôt est peut-être en relation avec une petite concentration d'ossements animaux, essentiellement des côtes de bovin et des valves inférieures d'huître (tabl. IV). L'ensemble de ces éléments sont inclus dans de fins niveaux comprenant des résidus de débitage de calcaire. Ces derniers sont peut-être à mettre en lien avec l'édification des murs en élévation.

Les huit monnaies qui forment le second dépôt étaient disposées à 1,36 m du mur sud de l'exèdre A et en façade du péribole est (tabl. III et fig. 15b). Ce lot monétaire présente un *terminus* strictement identique à celui du dépôt 1 puisqu'il s'achève avec deux sesterces d'Hadrien appartenant aux mêmes émissions, datées de 118 et de 119-121 apr. J.-C. En revanche, sa composition est nettement plus hétérogène puisque la moitié de l'ensemble est formée de quatre monnaies augustéennes, dont trois *dupondii* de Nîmes et un semis de Lyon. Or, les trésors de monnaies de bronze enfouis après le règne de Trajan ne contiennent habituellement plus, ou bien en proportions infimes, de monnaies julio-claudiennes (Desnier, 1985, p. 41-45 et Van Heesch, 1998, p. 98).

Les monnaies étaient associées à une fibule zoomorphe émaillée²⁶ représentant le corps d'un poisson (type 29alc, Feugère, 1985, fig. 15) ainsi qu'à un objet miniature. Ce dernier

se compose d'un anneau en fer servant de suspension à quatre tiges en fer. Légèrement courbes et de section rectangulaire, deux d'entre elles sont complètes. Leur extrémité est recourbée. Un second anneau sommairement enroulé et fixé à l'anneau principal laisse présager une forme plus complexe à l'origine. L'objet mesure 5 cm de long. La forme et la petite taille des tiges conduisent à les interpréter comme des instruments de toilette miniaturisés (strigiles ?) et réunis en trousseau.

À proximité, comme pour le premier dépôt, se trouvait un second ensemble plus conséquent d'ossements animaux aux mêmes caractéristiques que celles exprimées précédemment (tabl. IV).

Le lot monétaire et les ossements sont contenus dans un limon verdâtre avec quelques plaques de calcaire débitées issues probablement de la taille des moellons des parties hautes des maçonneries.

Le matériel céramique associé aux deux dépôts totalise 96 fragments pour quatre individus. Il s'agit d'un gobelet Ch. 1057 en paroi fine engobée du centre de la Gaule, deux couvercles Ch. 4015 et Ch. 4016 en céramique commune sombre et un *dolium* à pâte rouge. Cet ensemble est relativement restreint, mais il permet de fixer un *terminus post quem* aux environs du début de l'époque flavienne (grâce notamment au gobelet en paroi fine engobée).

Le *terminus* et la composition identiques de ces deux lots d'objets amènent à penser que ces dépôts ont bien été effectués de manière simultanée au début des années 120 apr. J.-C., en tenant compte du délai nécessaire pour que les monnaies parviennent à *Autricum* depuis l'*Vrbs* (tabl. III).

26. L'ensemble du mobilier en alliage cuivreux a été nettoyé par M. Maqueda-Rolland, restauratrice au Service archéologique de Chartres.

Tabl. III – Composition des lots monétaires des dépôts 1 et 2 de l'exèdre A (données : V. Drost, ANHIMA-CNRS).

| | Dépôt 1 | Dépôt 2 |
|-----------------------------------|-----------|----------|
| Auguste (27 av.-14 apr. J.-C.) | | 4 |
| Galba (68-69) | 2 | |
| Vespasien (69-79) | 5 | |
| Vespasien ou Titus | 1 | |
| Titus (79-81) | 2 | |
| Domitien (81-96) | 8 | |
| Nerva (96-98) | 1 | |
| Trajan (98-117) | 21 | |
| Hadrien (117-121) | 2 | 2 |
| Indéterminés | | 2 |
| Totaux | 42 | 8 |

L'analyse stratigraphique démontre qu'ils interviennent très certainement au moment de la construction des murs en élévation de l'exèdre A, aujourd'hui disparus. Aucun indice complémentaire ne permet de situer plus précisément le moment d'enfouissement des objets mais il n'est pas à exclure qu'il ait été effectué à la fin de l'édification de l'exèdre A.

L'interprétation de ces associations d'objets au nord et au sud de l'exèdre A est délicate. L'analyse montre qu'elles relèvent manifestement de gestes volontaires et simultanés. Pour les monnaies, l'hypothèse d'une thésaurisation est à écarter d'emblée. En effet, ces petits ensembles ne sauraient être comparés aux trésors de bronze du Haut-Empire qui peuvent compter plusieurs centaines, voire plusieurs milliers de monnaies. Il ne s'agit pas davantage de dépôts de fondation puisque les monnaies ont été retrouvées à proximité du sommet des soubassements et donc au pied des murs en élévation de l'exèdre. Pour les ossements animaux, la similarité des dépôts est remarquable et ne paraît pas anodine. Au vu des traces relevées sur ces restes alimentaires, ils ne semblent pas constituer de simples déchets mais pourraient témoigner d'un repas à caractère rituel lié à un cérémonial.

Les instruments miniatures de toilette sont habituellement découverts dans les contextes cultuels. Citons en particulier ceux recueillis dans le sanctuaire des Bolards (Pommeret, 2001, p. 374, fig. 7), de Bennecourt (Bourgeois *et al.*, 1999, p. 102, fig. 76) ou de Genainville (Mitard, 1993, p. 379, fig. 95a). D'autres instruments similaires et quelques trousseaux sont également attestés dans des sépultures (Bertrand, 2000, p. 99-101 ; Lintz, 2001, p. 64, Künzl, 2002). Outre leur utilisation pour l'hygiène corporelle, ils peuvent être interprétés comme des instruments médicaux, parfois chargés de vertus curatives. Plusieurs indices (simultanéité des dépôts, disposition aux deux angles de l'exèdre, accumulation des objets, association de différentes catégories de mobilier, objets usuels pouvant servir d'offrandes dans le cadre d'un don 27) militent en faveur du caractère rituel de ces ensembles au sein de ce contexte religieux. L'interprétation de ces dépôts est délicate. En l'état actuel, l'hypothèse privilégiée reste celle d'un enterrement de

27. Sur les conditions permettant une interprétation d'ordre rituel, voir V. Rey-Vodoz, 2006, p. 220.

Tabl. IV – Composition des ossements animaux des dépôts 1 et 2 de l'exèdre A (données : J. Rivière, SAVC).

| Espèce | Faune | Dépôt 1 | Dépôt 2 |
|---------------|-------------------|-----------|-----------|
| Bœuf | Côte | 7 | 37 |
| | Scapula | | 1 |
| Capriné | Chevillle osseuse | 1 | |
| | Phalange | | 1 |
| Porc | Scapula | 1 | 1 |
| Coq | Tarsométatarses | | 1 |
| Huître | Valve inférieure | 1 | 5 |
| Totaux | | 10 | 46 |

vestiges cérémoniels peut-être liés à une inauguration. À titre de comparaison, sur le site de Bioggio (Suisse), un petit dépôt composé de quinze sesterces allant du milieu du II^e s. au milieu du III^e s. apr. J.-C., découvert à l'angle d'un bâtiment, est interprété comme le « trésor de consécration d'un édifice » (Jacot, 2008, p. 358).

LE COMPLEXE GALLO-ROMAIN DE SAINT-MARTIN-AU-VAL : UN SANCTUAIRE MONUMENTAL ?

L'analyse de l'ensemble des données de terrain et la restitution proposée du plan montrent que cet édifice antique possède toutes les composantes d'un sanctuaire d'importance majeure pour la cité gallo-romaine d'*Autricum* (fig. 16). Certes, les preuves caractéristiques sont actuellement faibles pour affirmer avec conviction l'aspect religieux de ce monument : équipements cultuels, inscriptions, autels, statues, pratiques rituelles ne sont, pour le moment, pas identifiés. Cependant, les vestiges imposants d'une construction de plus de 45 m de long, en lien avec le portique occidental et découverts récemment à l'ouest de ce dernier²⁸, laisse envisager la présence d'un temple semi hors œuvre. Cette configuration du secteur ouest du complexe se rapprocherait alors d'autres monuments cultuels déjà bien connus, comme par exemple le sanctuaire du Cigognier, construit à la fin du I^{er} s. apr. J.-C., qui s'articule avec un temple en partie hors œuvre du portique ouest (Bridel, 1982, pl. 75 et 79) ou celui des Bagnols à Alba-la-Romaine (I^{er} s. apr. J.-C.) (Dupraz, 2000, p. 56, fig. 4b). La même structuration architecturale est employée pour le temple du sanctuaire du Haut-Bécherel à Corseul édifié au début du II^e s. apr. J.-C. (Provost *et al.*, 2010, p. 34, fig. 14).

Par son architecture, ce monument pourrait aussi être rapproché d'un *forum*. Cette hypothèse reste toutefois peu plausible. En effet, sa position dans un espace excentré du cœur urbain exclut totalement cette possibilité. On imagine difficilement un *forum*, centre civique, qui procède de l'*arearum electio*, c'est-à-dire d'« un choix prévisionnel [...] dans les zones réservées aux usages collectifs » (Vitruve, *De l'Architecture*, I, 7, 1 et Gros, 1996, p. 207) à l'extérieur du tissu urbain. Son emplacement privilégié reste le centre géométrique urbain comme ceux découverts à Amiens (Somme) (Bayard, 2007) ou à Paris (Île-de-France) (Busson, Robin, 2009, p. 20-38). Enfin,

28. Pour rappel, surveillance de réseaux rue Vangeon (voir *supra*).

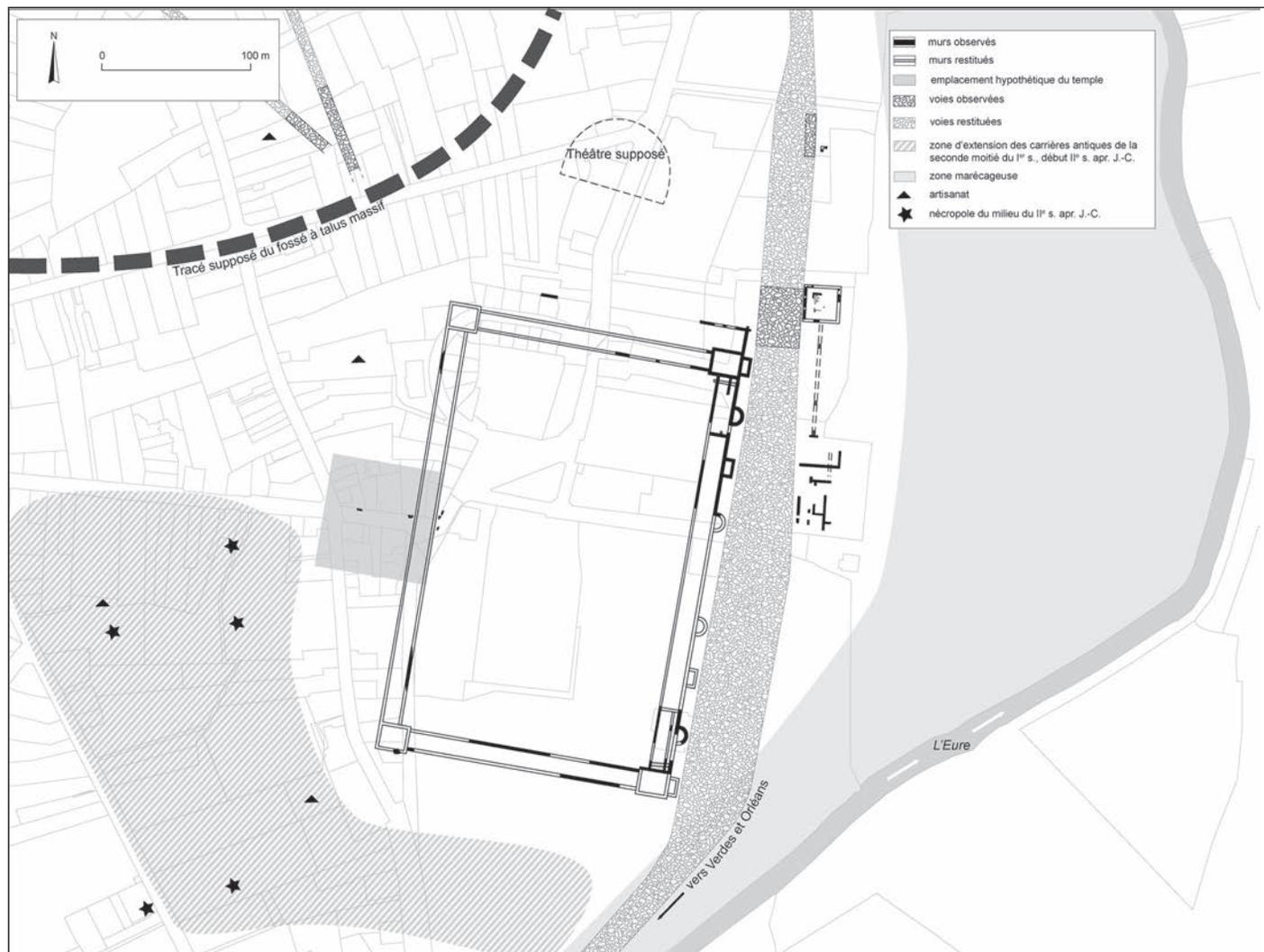


Fig. 16 – Le sanctuaire suburbain de Saint-Martin-au-Val et son environnement à l'époque antique (DAO : B. Bazin et A. Louis, SAVC).

il faut signaler que ce type d'édifice, à Chartres, semble être localisé aux abords de la cathédrale. Des fouilles anciennes permettent, en effet, d'envisager la présence de ce dernier à l'angle des rues Muret et Cardinal-Pie, dans le quartier Sainte-Thérèse (Ollagnier, Joly, 1994, p. 123-124).

Ainsi qualifié, le sanctuaire de Saint-Martin-au-Val trouve des comparaisons dans plusieurs domaines²⁹.

D'ordre général, la superficie imposante (plus de 6 ha) peut être rapprochée de celle du sanctuaire de Bel à Palmyre (Syrie) (début du 1^{er} s. apr. J.-C.) dont l'aire sacrée et les portiques totalisent 205 m par 210 m (Seyrig *et al.*, 1968). En Gaule, des similitudes sont à rechercher au travers du sanctuaire du Vieil-Évreux dans l'Eure (construit au début du 11^e s. apr. J.-C.) qui possède un mur d'enceinte de 270 m par 240 m (Guyard, 2006)³⁰ ou avec le sanctuaire de La Motte du Ciar à Sens

(Yonne) (milieu du 1^{er} s. apr. J.-C.) doté d'une aire sacrée de plus de 9 ha : 398 m par 198 m. Hémicycle qui encadre le temple de 221 m de large pour une profondeur de 170 m (Debatty, 2006, p. 161, fig. 2).

Son implantation topographique le rapproche des sanctuaires monumentaux édifiés aux portes de chefs-lieux comme celui du Cigognier à Avenches, de Jublains (Mayenne ; voir Naveau, 1997) ou de la Motte du Ciar à Sens et dans une moindre mesure de ceux de La Baue à Meaux, du Haut Bécherel à Corseul ou encore de *Lenus Mars* à Trêves (construction vers la fin du 1^{er} s. et monumentalisation au cours de la seconde moitié du 11^e s. apr. J.-C. Allemagne, sanctuaire d'Irminenwingert) (Van Andringa, 2002, p. 67-70 et Kuhnen, 2004, p. 68).

D'un point de vue architectural, la galerie orientale présente une grande largeur. Comparativement, les portiques des sanctuaires de Périgueux (Dordogne) (Lauffray, 1990) et du Cigognier à Avenches (Bridel, 1982) sont larges de 8 m, ceux d'Allonnes (Sarthe) de 6,50 m (sur le site de la « Forêtterie », début du 11^e s. apr. J.-C.) (Brouquier-Reddé *et al.* 2006) ; celui d'Alba (Ardèche ; voir Dupraz, 2000) a une largeur de 6 m ou

29. Une première présentation du complexe de Saint-Martin-au-Val a été publiée dans un article en 2006 (Sellès, 2006). L'auteur établit des comparaisons avec des portiques monumentaux et quelques grands sanctuaires du monde romain.

30. Ce sanctuaire pourrait même être plus grand puisque la découverte d'une troisième cour en façade, entourée d'un portique et orientée de la même manière, donnerait une longueur totale de 340 m.

encore celui de la Bauve à Meaux (Seine-et-Marne) (Magnan, 2000), bâti à la fin du I^{er} s. ou au début du II^e s. apr. J.-C., de 7 m. Pour trouver des galeries équivalentes ou plus imposantes, il faut se référer aux portiques des *fora* de Rome comme celui de Trajan (14 m), d'Auguste (11,50 m), du temple de la paix (*forum* de Vespasien, 10 m) (Ramage, 1999) ou encore à celui de Nîmes (Gard) (Amy, Gros, 1979), construit sous Auguste, qui mesure 11 m).

Au vu de la grande portée de cet espace de circulation, il faut envisager un toit à double pente. L'utilisation de la ferme élémentaire comme charpente permet ainsi aux arbalétriers de recevoir la charge de couverture et d'alléger la pièce maîtresse que constitue l'entrait. Ces principes correspondent à ceux qui sont définis sur les charpentes à grande portée par Vitruve (*De l'Architecture*, IV, 2, 1 et Adam, 1984, p. 224-230) et semblent devoir s'appliquer au portique oriental.

Des portiques rythmés par des exèdres rectangulaires ou semi-circulaires sont relativement courants parmi les monuments culturels. Ces aménagements se rapportent au plan du temple de la Paix à Rome construit sous Vespasien (Gros, 1996, p. 165, fig. 188). Caractéristiques d'une mouvance plastique du début du II^e s. apr. J.-C. (Gros, 1996, p. 184), elles cadencent les portiques du sanctuaire du Cigognier à Avenches par exemple. En Gaule, les comparaisons les plus significatives s'orientent, entre autres, vers les portiques latéraux des sanctuaires d'Allonnes (deux ou trois exèdres de plan quadrangulaire ou rectangulaire sont ouvertes sur les galeries par trois baies (Brouquier-Reddé, Gruel dir., 2006, p. 109, fig. 2) ou des Bagnols à Alba-la-Romaine (Ardèche) (quatre exèdres sur les portiques nord et sud et deux absides sur le portique ouest) (Dupraz, 2000, p. 56, fig. 4b). Le sanctuaire du Haut-Bécherel à Corseul (Côtes-d'Armor) est aussi ceinturé d'absides et d'exèdres (Provost *et al.*, 2010, p. 34, fig. 14).

Des analogies avec des bâtiments à pavillons d'angle sont aussi possibles. Cette organisation architecturale de pièces reliant les différentes galeries s'observe sur les sanctuaires du Haut-Bécherel à Corseul (13 m par 11 m), de la Forêterie à Allonnes, de Tintignac à Naves (Corrèze) I^{er} s. apr. J.-C. (Maniquet, 2004 et Bouet, 1998, p. 73, fig. k) ou encore sur le portique du Palais du Miroir à Saint-Romain-en-Gal (Rhône) II^e s. apr. J.-C. (Bouet, 1998, p. 70, fig. 16). C'est dans ce dernier plan que la structure est la plus comparable, avec une pièce d'angle flanquée d'une exèdre.

Dans son plan d'ensemble, le sanctuaire de Saint-Martin-au-Val ne trouve pas de comparaisons similaires pour un espace aussi grand. Des similitudes sont toutefois perceptibles avec l'esplanade inférieure du complexe du culte impérial de Tarraco commencé sous Vespasien³¹ (Catalogne) (Ruiz de Arbulo, 2000 et Gros, 1996, p. 110, fig. 113 et p. 229-230). Celle-ci occupe un espace de 175 m par 318 m et est bordée de portiques de 14 m de large. Dans les angles sud et ouest, comme sur le sanctuaire de Saint-Martin-au-Val, on retrouve deux pavillons qui permettent d'accéder du cirque (situé en contrebas de la galerie sud) aux portiques et à la cour.

31. Ce dernier occupe une superficie totale de 7,5 ha et est divisé en deux grandes cours réparties sur deux niveaux. L'esplanade supérieure de 136 m par 153 m, bordée de portiques, correspond à l'enceinte culturelle où se trouvait le temple. Elle se développe perpendiculairement à l'esplanade inférieure.

Si l'on retient l'hypothèse d'un grand sanctuaire pour l'édifice de Saint-Martin-au-Val, l'identification la plus vraisemblable pour ce type d'architecture, quelques réflexions peuvent être avancées sur la place de ce complexe culturel en périphérie de la ville. L'heure n'est pas venue de proposer une synthèse complète des travaux en cours. Notre propos n'est ici, à partir de quelques constatations, que de tenter de tracer des voies possibles d'approfondissement dans l'interprétation de ce monument.

La connaissance des édifices culturels antiques à Chartres est très lacunaire. Un seul autre sanctuaire est actuellement identifié. Localisé non loin du supposé *forum*, dans un cœur d'îlot, ce monument présente plusieurs modifications. C'est vers le milieu du II^e s. apr. J.-C., après un incendie du quartier, qu'il apparaît comme un sanctuaire à galerie périphérique de type *fanum*. Construit en ossature bois, il est détruit au cours de la seconde moitié du III^e s. apr. J.-C. Il est interprété comme un sanctuaire de corporation ou une chapelle de quartier (Joly dir., 2010, p. 129-132).

Localisé au sud de la ville antique, le sanctuaire de Saint-Martin-au-Val apparaît donc comme un lieu de culte à la fonction bien différente.

Sa grandeur et son architecture en font, sans aucun doute, un monument public et un édifice majeur d'*Autricum*. Lors de son installation, ce secteur ne semble pas urbanisé : à l'ouest et au sud, les occupations connues qui entourent l'emplacement du complexe culturel s'identifient à de l'artisanat et à des carrières d'extraction (fig. 16). Elles se mettent en place à la même période que les travaux de terrassement réalisés pour l'édification du sanctuaire. À l'est, sur la rive gauche de l'Eure existent des marécages. La création du monument intervient donc sur un terrain en marge de l'habitat et certainement perçu par les habitants comme un espace situé en dehors de la zone urbanisée de la ville et à faible distance. Sa position topographique permet de le qualifier de sanctuaire suburbain³².

Cette perception devait être encore accentuée si l'on considère que la délimitation de la cité antique par un fossé à talus massif, créé au cours de la période césarienne ou au début de la période augustéenne³³ et observé dans plusieurs endroits de la ville, se trouvait à proximité de ce lieu (fig. 16). Même si aucune opération archéologique n'a révélé sa présence dans le quartier Saint-Brice, sa projection fait passer son tracé à moins de 150 m du pavillon d'angle nord-ouest (Joly, Gibut, 2009, p. 327, fig. 4). L'ensemble de ces aspects topographiques trouve une comparaison particulièrement proche au travers du sanctuaire de Jublains (Mayenne). Ce dernier, construit en périphérie immédiate de la ville, est séparé de celle-ci par un fossé de 2 m de largeur et par une nécropole qui se poursuit le long du péribole, à l'ouest et au sud (Naveau, 1997, p. 76).

L'édification du sanctuaire s'effectue donc sur un terrain propice, notamment par la richesse du sous-sol et l'espace disponible. L'ambitieux programme architectural laisse entrevoir une orientation bien différente de la trame urbaine, qui s'exprime

32. Selon la classification de W. Van Andringa qui parle de « sanctuaire suburbain », en marge de la ville et de « sanctuaire périurbain », à plus de 1 km de la capitale (2002, p. 77).

33. Son abandon, dans les zones fouillées, intervient dans le courant du III^e s. apr. J.-C.

par un décalage de 45°. Le rapport est plus évident avec les voies de sortie et plus particulièrement celle restituée qui mène à *Cenabum* (Orléans). On peut envisager que cette dernière longeait le péribole oriental et sa probable entrée principale, avant de rejoindre la ville (fig. 16).

En résumé, une rupture avec la ville, même si le sanctuaire est à proximité immédiate de celle-ci, semble signifiée par l'ensemble de ces aspects.

D'un point de vue architectural, sa très grande monumentalité en fait un édifice ostentatoire. L'ampleur de la cour sacrée (4,6 ha), la position dominante du temple en saillie dans le secteur du portique ouest (si l'on accepte cette hypothèse) prédispose cet édifice culturel à de grands rassemblements lors des cérémonies religieuses. Les entrées sont alors essentielles pour faciliter la circulation d'une foule nombreuse. Deux accès sont actuellement reconnus : l'un ouvert vers le sud dans le pavillon d'angle sud-ouest restitué et l'autre, au niveau du pavillon d'angle nord-est par l'intermédiaire d'une exèdre rectangulaire. Il est possible de rétablir, de par la longueur de la façade monumentale et par symétrie, une deuxième entrée secondaire au niveau du pavillon d'angle sud-ouest. De la même manière, et pour les mêmes raisons, un passage, au nord du pavillon d'angle nord-ouest, est très plausible. On peut estimer que l'entrée principale devait se trouver au centre du portique est, entre les deux absides.

Ainsi, cette conception architecturale grandiose avec des murs extérieurs imposants ceinturant un vaste espace, une grande hauteur du bâtiment et une richesse décorative, que l'on peut facilement imaginer, annonce le caractère prestigieux d'*Autricum* et au-delà manifeste l'importance ainsi que la richesse des élites qui habitaient cette capitale.

Une analyse globale de l'ensemble de ces critères, qu'ils soient architecturaux ou topographiques, dévoile avec vraisemblance que ce sanctuaire suburbain est tourné vers le territoire et non réservé au simple accueil des communautés urbaines d'*Autricum*. Géré très certainement par la cité, cet édifice est alors un marqueur essentiel dans l'articulation des relations entre le territoire et la ville. L'absence de toute source iconographique et épigraphique n'autorise pas un raisonnement plus approfondi sur ce sujet. Ce postulat est uniquement concevable par l'examen des faits archéologiques et l'interprétation des restitutions.

Cette définition fonctionnelle, associée au caractère grandiose du site, suggère la possibilité que ce sanctuaire ne soit pas isolé en périphérie de la ville mais peut-être en lien avec d'autres bâtiments publics comme sur le complexe du sanctuaire du Cigognier à Avenches en Suisse où un théâtre et les deux petits temples au Lavoëx participent des cérémonies religieuses (Morel, Blanc, 2008, p. 45-50). Les bâtiments en façade du portique est, encore mal caractérisés, contribuent à l'enrichissement de cet espace religieux. D'autres bâtiments supposés pourraient être également associés. En effet, une analyse parcellaire, au carrefour de la rue des Bas Bourgs et de la récente rue Vintant montre, au travers d'un ensemble de terrains linéaires, une anomalie de forme semi-circulaire. Présente sur plusieurs des plans des XVIII^e et XIX^e s. et encore visible, en partie, sur le cadastre actuel (fig. 16), elle pourrait, à titre purement hypothétique, matérialiser la trace résiduelle du mur de la *cavea* d'un édifice de spectacle orienté nord-sud et situé à une centaine de mètres du péribole nord.

Quant à la divinité maîtresse des lieux, elle garde encore tous ses mystères. Aucun fragment de statuaire ou d'inscription dédicatoire ne renseigne sur le dieu ou la déesse principale honorée.

LA QUESTION DE LA FRÉQUENTATION ET L'ABANDON DU MONUMENT AU III^e S. APR. J.-C.

La question soulevée par la fréquentation du sanctuaire demeure une interrogation complexe malgré les différentes campagnes de fouilles.

Aux périodes de construction des années 70-130 succèdent systématiquement des niveaux datés du III^e s. apr. J.-C. En d'autres termes, la période 130-200, qui devrait correspondre à la pleine occupation du monument, est totalement inexistante (fig. 17). Comment expliquer l'absence de niveaux de fréquentation et le *hiatus* chronologique sur le site entre le deuxième tiers II^e s. apr. J.-C. et le début du III^e s. apr. J.-C. ? Ce *hiatus* caractérise l'ensemble des secteurs fouillés jusqu'à présent, aussi bien à l'intérieur qu'aux abords immédiats du monument. Un tel constat admet trois hypothèses : soit le complexe monumental n'a jamais été achevé, et par conséquent n'a pas pu être fréquenté, soit ces niveaux ont été intégralement arasés, soit la récupération des matériaux a été extrêmement fine.

C'est à travers l'examen des niveaux de démolition que les réponses doivent être recherchées.

DÉMANTÈLEMENT ET RÉCUPÉRATIONS

UNE CARRIÈRE À CIEL OUVERT

Quand l'activité reprend vers la fin du II^e s. apr. J.-C. ou plus vraisemblablement au début du III^e s. apr. J.-C., la priorité est donnée à la démolition et à la récupération des matériaux. L'angle nord-est du monument devient une grande carrière à ciel ouvert. Les murs, les éléments d'architecture, les remblais, les métaux sont soit réutilisés, soit recyclés, parfois même sur place. Ce regain d'activité se traduit sur le terrain de diverses manières.

Les témoignages les plus éloquents sont les fosses ou les tranchées de récupération. Dans tout l'angle nord-est, 38 sont dénombrées. À cela s'ajoutent six fosses mises au jour dans les sondages effectués sur le parvis de l'église Saint-Martin-au-Val. Le sanctuaire est ainsi dépouillé, en plusieurs phases semble-t-il, de ses matériaux de construction, certainement pour alimenter des constructions privées ou d'autres bâtiments publics.

Les traces de récupération des éléments en calcaire au travers des blocs d'architecture et des moellons des murs en élévation sont visibles sur tout le secteur de l'angle nord-est du quadriportique. Sur le parement extérieur du mur nord du pavillon d'angle, une tranchée laisse entrevoir les négatifs d'arrachement des moellons en calcaire. Les emplacements vides aux angles du mur de façade de l'exèdre A et dans sa partie centrale témoignent d'une récupération de blocs en grand appareil (voir *supra*).

En façade du sanctuaire, à proximité de l'abside B, quelques blocs équarris associés à de nombreux éclats de débitage de

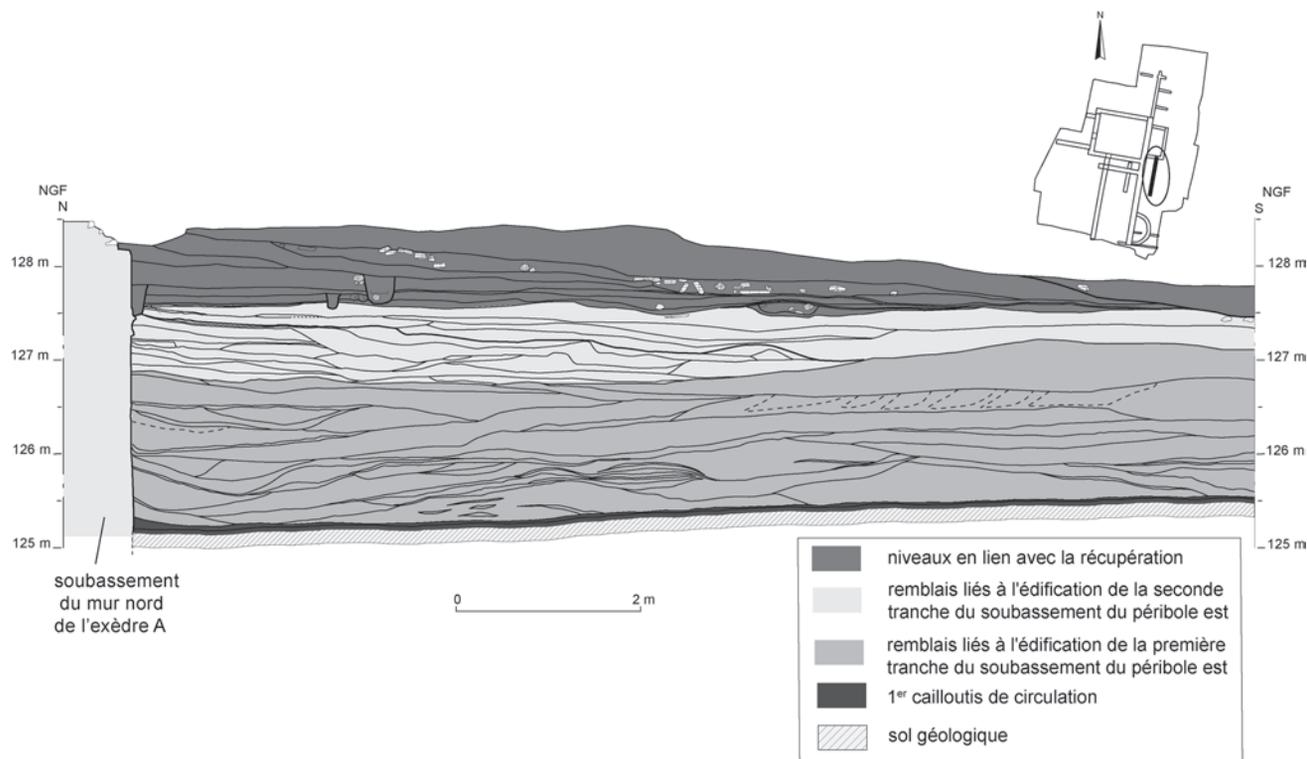


Fig. 17 – Niveaux de récupération directement posés sur les remblais de construction à l'extérieur du péribole est et le long du mur nord de l'exèdre A. Cette coupe illustre bien l'absence de phase de fréquentation (relevés : F. Duflos, O. Hausard, A. Louis ; DAO : F. Gauthier et B. Bazin, SAVC).

fragments en calcaire caractéristiques témoignent d'une activité de retaille de colonnes et de chapiteaux des portiques.

La mise au jour de deux fours de chauliers à quelques dizaines de mètres au nord du monument laisse supposer qu'une partie du calcaire était transformée sur place (voir *infra*).

Certains blocs en calcaire sont aussi réutilisés dans d'autres structures, notamment dans un four, à la fonction indéterminée, installé en façade de l'exèdre A entre la fin du IV^e s. apr. J.-C. et le VI^e s. apr. J.-C.

La terre cuite architecturale s'avère être un autre matériau prisé, et plus particulièrement les briques qui composaient les maçonneries. Les piliers nord-ouest et sud-ouest du pavillon d'angle ont été en grande partie démontés. Il en est de même pour la voûte et les piédroits de l'extrémité occidentale de l'égout. En revanche, la récupération des *imbrices* et des *tegulae* a laissé peu de traces. La trentaine d'exemplaires, trouvés principalement dans des fosses, témoigne mal des 850 m² de toiture³⁴ qui devaient recouvrir l'angle nord-est du complexe. Une seule couche, située à proximité de l'abside B, présente quelques *imbrices* avec traces de joints en mortier.

Le silex, en terme de volume, est certainement le matériau le plus employé dans l'architecture du sanctuaire. Les indices de récupération sont manifestes au travers de plusieurs exemples de tranchées, notamment le long du mur occidental du pavillon d'angle ou encore sur le soubassement nord du stylobate du portique est.

Au final, si la plupart des matériaux sont représentés, des carences notables ainsi que des absences sont à signaler. Les dallages et les décors d'applique, censés revêtir en grand nombre les sols et les murs, sont largement déficitaires (seulement une quarantaine d'individus). Le constat est le même pour les blocs architecturaux et les éléments constitutifs de la toiture. On s'étonnera aussi de l'amplitude, somme toute limitée, du volume des déchets. Sur toute la surface extérieure étudiée, quinze aires ont été dégagées. Même si certaines zones présentent une superficie supérieure à 30 m², au vue de la dimension du monument, elles restent très peu nombreuses et la plupart n'excèdent pas 10 m² au sol. Il est difficile d'imaginer que ces carences et ces absences soient le seul fait d'une récupération extrêmement minutieuse et/ou d'une évacuation de masse.

Hormis les murs, les remblais de construction qui ont permis de rehausser les niveaux de sol, ont fait l'objet de nombreuses récupérations. Ils ont le double avantage d'être facilement accessibles et épurés de tout silex, contrairement au terrain naturel. Ils présentent aussi une grande diversité avec de la grave, de l'argile et de la craie. Cette activité se matérialise sur le terrain par des excavations de tailles diverses qui affectent aussi bien les parties internes du monument que ses espaces externes.

Un premier ensemble regroupe quinze structures modestes. Leurs dimensions varient entre 1 m et 3 m de diamètre pour des profondeurs conservées excédant rarement 30 cm. La plupart ne contiennent pas ou peu de matériel. Le deuxième groupe réunit cinq fosses de grandes dimensions. Elles ont toutes livré des fragments architecturaux, essentiellement des éléments de chapiteaux et de fûts de colonnes. Dans ce secteur, les dimensions des creusements oscillent entre 7 m et 20 m de diamètre

34. Calculés à partir des structures dégagées actuellement : pavillon d'angle, exèdre rectangulaire et semi-circulaire et une partie des portiques oriental et septentrional.

pour des profondeurs qui avoisinent les 2 m. Une fosse située en façade de l'exèdre A fait figure d'exception et affiche des dimensions moins modestes avec 49 m de longueur, 8 m de largeur pour 2 m de profondeur en moyenne (fig. 18. voir *infra*).

DES STRUCTURES ASSOCIÉES

En façade de l'exèdre A, en lien avec un niveau de circulation, une rampe extrêmement sommaire, constituée d'un amas de cailloux et de remblais, remplace l'escalier d'accès. Elle témoignerait ainsi de la pérennité de ce lieu de passage lors des phases d'abandon du monument.

Autour de l'exèdre A, les traces de deux éventuels bâtiments sur poteaux ont été appréhendées. Le premier se caractérise par deux séries de trous de poteau – cinq au nord et trois au sud. Ces deux groupements, alignés sur un même axe nord-sud, se déploient, sur une distance de 5 m, de part et d'autre des murs latéraux de l'exèdre A (fig. 18). Les limites exactes de cette structure ne sont pas connues, notamment au sud où une fosse moderne perturbe ce secteur. Aucun niveau d'occupation n'a été identifié. À titre purement hypothétique, cette structure légère sur poteaux pouvait constituer la façade d'un bâtiment dont la couverture devait s'appuyer sur le mur du péribole.

Dans un laps de temps relativement court, un second ensemble de poteaux d'axe nord-sud longe la façade de l'exèdre et se prolonge sur 6 m vers le sud (fig. 18). Les douze trous de poteau, en lien direct avec le mur de façade de l'exèdre possèdent des dimensions importantes avec une moyenne de 25 cm de diamètre pour une profondeur de 50 cm. De part et d'autre de l'ancien escalier d'accès à l'exèdre A, deux poteaux encadrent l'entrée. De la même manière, en contrebas de chacun des blocs d'angle du mur de façade, deux paires de poteaux sont établies. Ces particularités témoigneraient d'une volonté de suppléer aux maçonneries absentes ou récupérées de l'exèdre A et de soutenir ainsi une couverture légère. L'interprétation est plus délicate pour les onze trous de poteau localisés plus au sud-ouest dont les modules n'excèdent pas 15 cm de diamètre et de profondeur. L'ensemble matérialise une structure légère, peut-être un bâtiment dont la couverture pourrait, comme pour les trous de poteau antérieurs, s'appuyer sur les restes des murs en élévation du péribole.

Très certainement en lien avec la phase de démantèlement, ces constructions légères facilitent probablement l'exploitation du site pendant la phase de récupération des matériaux. Il pourrait s'agir d'ateliers, de baraquements provisoires ou encore de zones de stockage.

LES INDICES FUGACES D'ARASEMENTS

À la même période ou peut-être légèrement plus précocement, des travaux de nivellement interviennent en extérieur du monument. Les indices qui en témoignent sont relativement succincts. Deux exemples, autour de l'exèdre A, peuvent évoquer ce phénomène.

Le premier a été observé au sud du mur méridional de l'exèdre A. Pour bien comprendre cet événement, il faut se référer au mode de construction de ce mur (pour plus de détails, voir *supra*) et aux divers niveaux de remblais qui lui

sont associés. L'étude du parement extérieur montre que la maçonnerie est montée en fondation sur une hauteur minimum de 2,40 m et que les remblais de construction du péribole sont entaillés. À cette altitude, un débordement de mortier est perceptible sur le mur. Ce bourrelet marque, en toute logique, la fin des travaux en tranchée et le début des parties montées en aire ouverte ponctuées de marques de beurrage sur les assises supérieures du parement. Il matérialise aussi l'altitude du sol sur lequel circulaient les ouvriers à ce moment précis de la construction. Or, si ce niveau de travail/circulation est bien présent le long du mur sur sa moitié occidentale, il a totalement disparu sur sa partie orientale. Dans ce secteur, les seules couches liées à la construction ont été trouvées à une vingtaine de centimètres plus bas que le bourrelet de fondation. Il y a donc eu, manifestement, un abaissement des niveaux par enlèvement de remblais.

Au nord du mur septentrional de l'exèdre A, un nivellement similaire a pu être effectué. En effet, les niveaux de construction des années 70-130 sont directement recouverts par les zones de travail en lien avec les ateliers de bronzier datés du milieu du III^e s. apr. J.-C. (voir *infra*). Ce hiatus chronologique pourrait s'expliquer par un abandon prématuré du bâtiment. Il n'en demeure pas moins que, dans un tel cas, des dépôts naturels sont censés se former : dépôts de ruissellement, accumulation de matières organiques, effritement en contrebas des murs provoqué par l'érosion... De tels phénomènes n'apparaissent en rien dans ce secteur où une fouille minutieuse, de par la présence des structures artisanales de bronzier, a été menée.

L'étendue de ces travaux de nivellement ne peut être aujourd'hui définie, d'une part parce que la zone est fortement perturbée par plusieurs fosses, d'autre part parce que les indices sont peu nombreux. Il convient de se demander si cet arasement n'a pas affecté tout l'espace extérieur du monument afin de créer une plateforme de circulation pour faciliter l'évacuation des matériaux et installer les structures et ateliers nécessaires à la récupération.

CHRONOLOGIE DU DÉMANTÈLEMENT ET DES RÉCUPÉRATIONS

Les apports chronologiques, qui restent imprécis faute de matériel significatif, sont fournis par les données céramiques et monétaires.

Les niveaux d'abandon du monument totalisent un corpus céramique de 1701 fragments pour 231 individus (comptabilisés à partir du nombre de bords, après recollage et sans pondération, tabl. V).

Avec un peu plus de 10 % des individus, les sigillées offrent un répertoire relativement varié avec quelques vases de La Graufesenque (en position résiduelle) et 19 exemplaires provenant de Lezoux. Dans ce registre, 6 coupes Curle 21/Lezoux 97, 4 mortiers Drag. 45/Lezoux 100 et 3 coupes Drag. 37 ont été dénombrés. Tous ces modèles ont été produits lors des phases 6 ou 7 de Lezoux, offrant un *Terminus Post Quem* (TPQ) vers l'extrême fin du II^e s. apr. J.-C., voire plus probablement au début du III^e s. apr. J.-C. (notamment pour les mortiers Drag. 45-Lezoux 100. Voir Séguier, Delage, 2009, p. 540).

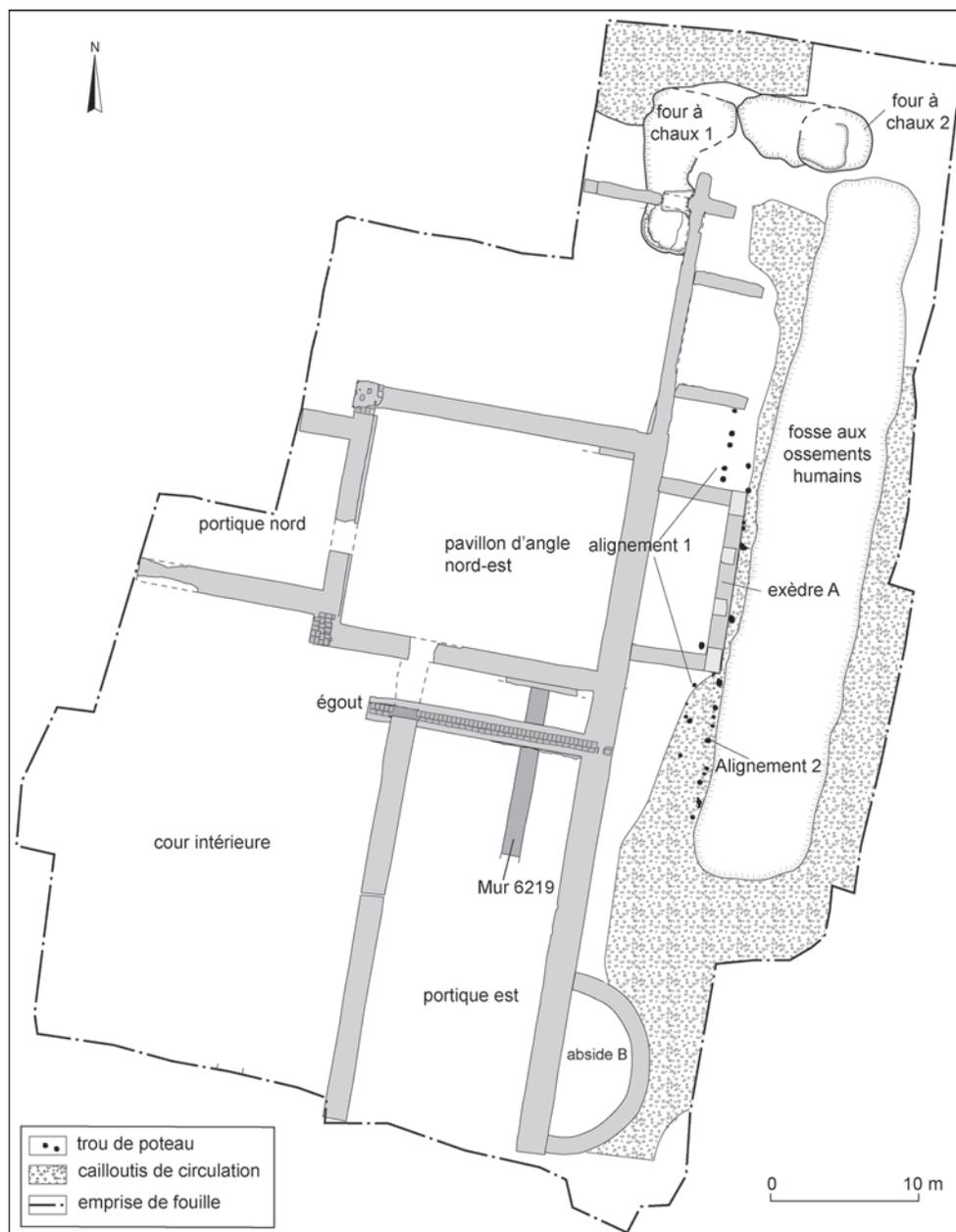


Fig. 18 – Angle nord-est du complexe monumental et structures liées au démantèlement et à la récupération des matériaux (relevés : V. Lallet ; DAO : F. Gauthier et A. Louis, SAVC).

Le reste de la vaisselle de présentation se compose majoritairement de céramiques sombres lustrées (plus de 30 % des individus) avec, entre autres, 23 coupes Ch. 821, 20 plats Ch. 126/127 et 13 gobelets Ch. 1325/1326. Les coupes et les plats sont des modèles bien attestés à Chartres dès le milieu du I^{er} s. apr. J.-C., alors que les gobelets, imitant le modèle Niederbieber 33, semblent apparaître au début du III^e s. apr. J.-C. (Sellès, 2005, p. 301, fig. 18). Quelques fragments de céramiques métallescentes du centre de la Gaule, de Trèves et une panse de gobelet Déchelette 72/JVV 7.04 de Jaulges et Villiers-Vineux dont la production débute au début du III^e s. apr. J.-C., sont également présents (Séguier, 2011, p. 224).

La vaisselle culinaire est, elle aussi, composée en majorité de céramiques sombres (plus de 36 % des individus) dont 36 pots Ch. 1310 et 12 pots Ch. 1322. Dans la catégorie des

mortiers, on observe 3 mortiers Ch. 5301 et 8 mortiers Ch. 5305. Les formes en céramiques sombres sont attestées à Chartres dès le milieu du I^{er} s. apr. J.-C. (Sellès, 2005, p. 301, fig. 18), tout comme les mortiers Ch. 5301.

Les amphores sont relativement rares. Il faut signaler une amphore de Bétique Dressel 20 (variante J. Baudoux, 1996, p. 89) et une amphore chartraine à lèvres en poulie Ch. 1539.

La datation de ces ensembles repose sur des marqueurs plaçant un *terminus post quem* (TPQ) au début du III^e s. apr. J.-C. Le *terminus ante quem* (TAQ) est plus délicat à déterminer. L'absence de sigillée du Bas-Empire d'Argonne ou de coupe Chenet 323 de Jaulges et Villiers-Vineux pourrait signifier que l'abandon du sanctuaire s'est produit, à titre purement hypothétique, durant la première moitié du III^e s. apr. J.-C.

Le corpus monétaire apporte quelques précisions chronologiques.

Tabl. V – Répartition des catégories de céramiques au sein des niveaux d'abandon (données : J. Simon, SAVC).

| Fonction | Catégorie | Groupe | Sous-groupe | NR | NR% | NMI | NMI% | Forme | NMI Forme | NTI | | |
|----------------------|----------------|----------------------|--------------|-------|----------------------|-------|-----------------------------|---------------------|-----------|-----|---|---|
| Présentation fine | Sigillée | Gaule du Sud | Graufesenque | 21 | 1,23% | 5 | 2,16% | Assiette Drag 18 | 1 | 1 | | |
| | | | | | | | | Assiette Drag 36 | 1 | 1 | | |
| | | | | | | | | Coupelle Drag 33 | 1 | 1 | | |
| | | | | | | | | Coupe Drag 37 | 2 | 2 | | |
| | | Gaule du Centre | Lezoux | 60 | 3,53% | 19 | 8,23% | Assiette Le 15 | 1 | 1 | | |
| | | | | | | | | Assiette Le 58 | 1 | 1 | | |
| | | | | | | | | Coupelle Le 14 | 1 | 1 | | |
| | | | | | | | | Coupelle Le 31 | 1 | 1 | | |
| | | | | | | | | Coupelle Le 44 | 1 | 1 | | |
| | | | | | | | | Coupe Drag 37 | 3 | 3 | | |
| | Gaule de l'Est | Argonne | 1 | 0,06% | 0 | 0,00% | | | | | | |
| | | | | | | | | | | | | |
| | | | | | | | | | | | | |
| | | Origine indéterminée | | | 1 | 0,06% | 0 | 0,00% | | | 0 | 0 |
| | Paroi fine | Engobée | Centre Gaule | 5 | 0,29% | 0 | 0,00% | | | 0 | 0 | |
| | | | | 1 | 0,06% | 0 | 0,00% | | | 0 | 0 | |
| | | Métallescente | Centre Gaule | 3 | 0,18% | 0 | 0,00% | | | 0 | 0 | |
| 2 | | | | 0,12% | 0 | 0,00% | Gobelet Dech. 72 / JVV 7.04 | 0 | 1 | | | |
| 1 | | | | 0,06% | 0 | 0,00% | | | 0 | 0 | | |
| | Terra nigra | Centre Gaule | 1 | 0,06% | 1 | 0,43% | Coupe Ch. 609 | 1 | 1 | | | |
| Présentation commune | Rouge lustrée | Pâte rouge | | 2 | 0,12% | 1 | 0,43% | Plat Ch. 126 | 1 | 1 | | |
| | Cruche | Pâte beige / rosée | | 16 | 0,94% | 13 | 5,63% | Cruche Ch. 408/3409 | 12 | 12 | | |
| | | | | | | | Cruche Ch. 3418 | 1 | 1 | | | |
| | | Pâte rouge | | 1 | 0,06% | 1 | 0,43% | Cruche indéterminée | 1 | 1 | | |
| | Sombre lustrée | Pâte rouge (NPR) | | 4 | 0,24% | 0 | 0,00% | Bouteille Ch. 3101 | 0 | 1 | | |
| | | | | | | | | | | | | |
| | | Pâte grise | | 196 | 11,52% | 73 | 31,60% | Plat Ch. 126/127 | 20 | 20 | | |
| | | | | | | | | Autres assiettes | 2 | 2 | | |
| | | | | | | | Coupe Ch. 821 | 23 | 23 | | | |
| | | | | | Autres coupes | 7 | 7 | | | | | |
| | | | | | Gobelet Ch. 325/1326 | 13 | 13 | | | | | |
| | | | | | Autres gobelets | 8 | 8 | | | | | |

Les niveaux de comblement des fosses ont livré 5 monnaies. Il s'agit pour l'essentiel de bronzes du II^e s. apr. J.-C. qui ont pu circuler jusqu'à la seconde moitié du III^e s. apr. J.-C., voire plus tardivement³⁵. Une monnaie à l'effigie de Septime Sévère, en parfait état de conservation, n'a pas circulé plus de quelques années. En revanche, dans le comblement d'une fosse de la cour se trouvaient deux imitations radiées frappées dans le dernier quart du III^e s. apr. J.-C. (6415.1 et 2). Il faut préciser que ce type de monnaies est susceptible de ressurgir dans les circuits monétaires tout au long du IV^e s. apr. J.-C.

Les trois monnaies découvertes dans les tranchées de récupération des murs du pavillon sont à l'effigie des empereurs

antonins et sévères³⁶. Elles ont pu circuler jusque dans la seconde moitié du III^e s. apr. J.-C.

Pour les niveaux de circulation, le mobilier numismatique se compose d'un *as* augustéen dont la présence est anachronique dans ces niveaux tardifs, d'un *as* indéterminé qui semble avoir été délibérément tordu et d'un denier de Maximin le Thrace frappé en 235-236 (7447.5, 6 et 7). La durée de circulation potentielle de ce denier est réduite et ne dépasse pas le milieu du III^e s. apr. J.-C.

Les deux monnaies à l'extérieur de l'exèdre A sont nettement plus tardives. Il s'agit d'une imitation de *nummus* au type *Vrbs Roma* qui a vraisemblablement été produite dans les années 330

35. 6111.1 : *dupondius* d'Hadrien frappé en 117-122, 6111.2 : sesterce de Marc Aurèle frappé en 177-179 et 7967.3 : sesterce de Septime Sévère frappé en 195.

36. 6029.1 : sesterce de Marc Aurèle frappé en 162-163, 7057.7 : sesterce d'Hadrien frappé en 117-122 et 7057.6 : sesterce de Sévère Alexandre frappé en 230-231.

Tabl. V (suite) – Répartition des catégories de céramiques au sein des niveaux d'abandon (données : J. Simon, SAVC).

| Fonction | Catégorie | Groupe | Sous-groupe | NR | NR% | NMI | NMI% | Forme | NMI Forme | NTI |
|-------------------------|----------------------|--------------------|-------------|-------|---------------------|-------|--------------|--------------------|--------------|-----|
| Culinaire | Claire | Pâte sableuse | | 410 | 24,10% | 1 | 0,43% | Forme indéterminée | 1 | 1 |
| | | | | 11 | 0,65% | 5 | 2,16% | Plat Ch. 129 | 4 | 4 |
| | | | | | | | | Couvercle | 1 | 1 |
| | | Engobe micacé | | 1 | 0,06% | 1 | 0,43% | Coupe indéterminée | 1 | 1 |
| | Mortier | Pâte sableuse | | 13 | 0,76% | 12 | 5,19% | Mortier Ch. 301 | 3 | 3 |
| | | | | | | | | Mortier Ch. 304 | 1 | 1 |
| | | | | | | | | Mortier Ch. 5305 | 8 | 8 |
| | | Pâte calcaire | | 1 | 0,06% | 1 | 0,43% | Mortier Ch. 5304 | 1 | 1 |
| | Sombre | Pâte rouge (NPR) | | 7 | 0,41% | 4 | 1,73% | Pot Ch. 1308 | 1 | 1 |
| | | | | | | | | Pot Ch. 1323 | 2 | 2 |
| | | | | | | | | Forme indéterminée | 1 | 1 |
| | | Pâte grise | | 881 | 51,79% | 85 | 36,80% | Jatte Ch. 631 | 1 | 1 |
| | | | | | | | | Jatte Ch. 644 | 5 | 5 |
| | | | | | | | | Jatte Ch. 646 | 1 | 1 |
| | | | | | | | | Jatte indéterminée | 1 | 1 |
| | | | | | | | | Marmite Ch. 806 | 2 | 2 |
| | | | | | | | | Marmite Ch. 808 | 1 | 1 |
| | | | | | | | | Marmite Ch. 812 | 1 | 1 |
| | | | | | | | | Marmite Ch. 815 | 1 | 1 |
| | | | | | | | Pot Ch. 1310 | 36 | 36 | |
| | | | | | | | Pot Ch. 1322 | 12 | 12 | |
| | | | | | Autres pots | 20 | 20 | | | |
| | | | | | Couvercle Ch. 4007 | 1 | 1 | | | |
| | | | | | Bouilloire Ch. 2951 | 1 | 1 | | | |
| | | | | | Forme indéterminée | 2 | 2 | | | |
| Grossière | Pâte brune | | 1 | 0,06% | 0 | 0,00% | | 0 | 0 | |
| Transport / stockage | Amphore importée | Lyon | | 1 | 0,06% | 1 | 0,43% | Dressel 2/4 | 1 | 1 |
| | | Sud Gaule | | 19 | 1,12% | 2 | 0,87% | Gauloise 4 | 2 | 2 |
| | | Bétique | | 7 | 0,41% | 1 | 0,43% | Dressel 20e | 1 | 1 |
| | | Indéterminée | | 10 | 0,59% | 0 | 0,00% | Indéterminée | 0 | 0 |
| | Amphore régionale | Pâte beige / rosée | | 16 | 0,94% | 3 | 1,30% | Ch. 2803 | 1 | 1 |
| | | | | | | | | Ch. 2805 | 1 | 1 |
| | | | | | | | | Ch. 1539 | 1 | 1 |
| Céramiques modernes | Glaçurée verte | Pâte blanche mince | | 5 | 0,29% | 1 | 0,43% | Coquemar | 1 | 1 |
| | Grès | Beauvaisis | | 1 | 0,06% | 0 | 0,00% | | 0 | 0 |
| | | Clair indéterminé | | 2 | 0,12% | 1 | 0,43% | Sinot | 1 | 1 |
| Total | | | | 1701 | 100,00% | 231 | 100,00% | | 231 | 235 |

voire 340 et d'un *nummus* de Constance II frappé à Siscia entre 337 et 340 (7508.1 et 2). Ce matériel homogène est donc caractéristique des années 330-340, même s'il n'est pas exclu qu'il ait pu circuler au-delà de cette date.

En conclusion, l'analyse des données monétaires, céramiques et stratigraphiques laisse entrevoir deux moments essentiels du démantèlement du sanctuaire. Le premier intervient vraisemblablement au cours de la première moitié du III^e s. apr. J.-C. sans plus de précision et concerne pour l'essentiel des fosses d'exploitation des remblais et des récupérations de maçonneries. Il perdure au moins jusqu'aux années 260, date d'installation et de fonctionnement des ateliers de bronzier en extérieur immédiat du monument (voir *infra*). La seconde

période apparaît vers la fin du III^e s. apr. J.-C. et plus vraisemblablement au début du IV^e s. apr. J.-C. lors de la mise en place des fours à chaux au nord du sanctuaire (voir *infra*). Cette phase concerne notamment une fosse de récupération de remblais et une tranchée d'arrachement des moellons en calcaire du mur nord du pavillon d'angle.

QUELLE CONCLUSION POUR L'ABSENCE DE FRÉQUENTATION DU LIEU ?

À l'issue de cet exposé sur les niveaux de démantèlement et de récupération, la question liée à l'absence de niveaux de fréquentation et au hiatus chronologique entre le deuxième

tiers du II^e s. apr. J.-C. et le début du III^es. apr. J.-C. admet deux hypothèses plausibles et complémentaires.

Cette lacune chronostratigraphique peut s'entendre, à l'intérieur du complexe, par un fort arasement, à une époque indéterminée, peut-être au moment de la mise en place des abattoirs au XIX^e s. Cette idée est illustrée notamment par la disparition totale des couches liées à la destruction du sanctuaire. À l'extérieur, cette possibilité n'est pas envisageable. En effet, les niveaux correspondant au démantèlement et à la récupération de matériaux sont présents dans plusieurs secteurs de la fouille. Si ces derniers sont conservés, les couches de fréquentation devraient l'être aussi ; ce qui n'est pas le cas.

Pourquoi alors ne trouve-t-on pas de vestiges des niveaux de fréquentation en extérieur ?

Au vu des éléments collectés dans l'analyse de la récupération du monument, une des grandes caractéristiques qui se dégage de la période d'abandon concerne les absences et/ou les manques de certains matériaux. Nulle trace d'enduits peints par exemple dont on peut imaginer qu'ils devaient être présents sur ce type d'édifice. Une carence significative des éléments de dallage et de sols en mortier, des éléments d'architecture d'applique ou encore des blocs des colonnes et de l'entablement, sans évoquer l'absence quasi exclusive d'*imbrices* ou de *tegulae*, ne peut être envisagée sous l'angle d'une simple récupération minutieuse. L'activité de démantèlement en elle-même laisse suffisamment de rejets et d'éléments impropres à une réutilisation.

Cette particularité trouve un premier éclaircissement dans la présence d'un (ou plusieurs) arasement(s) à l'interface des niveaux de construction et de démolition. Ce (ou ces) terrassement(s) expliquerai(ent) la disparition de la phase de fréquentation. Toutefois, si cette interprétation apporte des réponses plausibles à différentes interrogations, plusieurs questions, et notamment l'absence d'un système d'évacuation extérieur en sortie d'égout, observé lors de la fouille, ne trouvent pas de réponses satisfaisantes. D'autre part, ces observations sont limitées à deux petites zones autour de l'exèdre.

Une seconde hypothèse s'oriente vers un achèvement partiel du monument. Cette théorie repose sur plusieurs arguments tels qu'un nombre restreint de niveaux en relation avec l'édification des élévations, des strates de démolition peu nombreuses, un *hiatus* chronologique et les carences en matériaux ainsi que l'inachèvement de l'égout construit au travers du portique oriental énoncés précédemment.

Si cette interprétation se confirme au fil des découvertes, les causes sont encore inconnues. L'hétérogénéité du mur nord du pavillon d'angle (voir *supra*) laisse envisager un problème d'approvisionnement en matériaux. L'édifice est monumental et la tâche de grande ampleur. Des arrêts dans la construction du sanctuaire ne sont donc pas à exclure. Les témoignages des difficultés des bâtisseurs ne sont pas rares sur les édifices importants. Sur le sanctuaire du Haut-Bécherel à Corseul (Côtes-d'Armor), des interruptions de travaux ont été mises en évidence (Maligorne, 2006, p. 150). Sur le sanctuaire de la Tonnelle à Jublains (Mayenne), la construction présente un décalage important entre l'édification des portiques et celle du temple. Y. Maligorne évoque « des difficultés rencontrées par la cité modeste pour mener à son terme dans des délais raisonnables un programme de grande ampleur » et émet l'idée que

« seule une partie du projet initial a été réalisée » (Maligorne, 2006, p. 149-150 ; Naveau 1997, p. 195-200).

Dans le secteur fouillé actuellement de l'angle nord-est du quadriportique du sanctuaire de Saint-Martin-au-Val, aucun indice ne permet d'évoquer la reprise de travaux à des périodes plus tardives. L'arrêt définitif de la construction de cet édifice coïnciderait-elle avec un possible incendie qui ravage une partie de la cité entre les années 110-140 apr. J.-C. et dont les traces ont été observées sur plusieurs sites au sein de la cité antique³⁷ ? À cette période, la reconstruction de la ville a probablement nécessité un besoin rapide en matériaux et en financements. Ce fait historique hypothétique pourrait constituer une explication plausible à l'absence de phase de fréquentation. Elle n'est pas la seule et d'autres pistes peuvent être envisagées comme un désaccord, un problème financier du commanditaire ou encore des difficultés d'ordre technique. Des malfaçons comme les reprises de l'axe de certains soubassements du portique est, des réparations dans des maçonneries en cours de construction ou l'erreur de conception de l'exèdre A suggèrent une certaine incompétence des bâtisseurs. La coordination des différentes équipes d'ouvriers semble, en effet, avoir posé de nombreux problèmes. Dans tous les cas, l'abandon précoce qui se dessine sur le site de Saint-Martin-au-Val, comparé aux périodes de déclin sur d'autres grands sanctuaires en Gaule, reste particulièrement singulier.

DEUX EXEMPLES D'ARTISANAT EN LIEN AVEC LE RECYCLAGE DES MATÉRIAUX DU MONUMENT : BRONZIERS ET CHAUFOURNIERS

DES ATELIERS DE BRONZIERS AU NORD DU PAVILLON ET AUTOUR DE L'EXÈDRE A

De fragiles indices

Des traces d'un nouveau type d'occupation interviennent sous la forme d'artisanats dès la seconde moitié du III^es. apr. J.-C. Les indices, à défaut d'être foisonnants, sont assez caractéristiques. Des ateliers de métallurgie, essentiellement tournés vers la production d'alliages cuivreux s'implantent dans deux zones proches, l'une au nord du pavillon d'angle, l'autre autour de l'exèdre A.

Au nord de l'exèdre A, 14 structures foyères, souvent très lacunaires, ont été mises au jour sur une surface qui n'excède pas 20 m² (atelier 1, fig. 19). Situées entre le mur nord de l'exèdre A et le mur d'enceinte, elles apparaissent sous forme de taches cendreuse subcirculaires avec traces indurées (fig. 20). Leurs diamètres varient entre 30 cm et 50 cm. Le foyer le mieux préservé comprend, dans sa partie centrale, deux fragments de tuiles ou de briques posés à plat. Ils font office de sole (fig. 21). Cette structure offre des dimensions de 20 cm de longueur pour 12 cm de largeur et ne conserve aucune élévation. En façade de l'exèdre A, deux autres structures de même nature ont été dégagées. L'ensemble de ces caractéristiques rappelle celles

37. Sur le site dit du « cinéma » (rapport en cours), de la place des Halles (Ollagnier, Joly, 1994, p. 145) et de la place des épars (Joly dir., 2010, p. 130) entre autres.

des foyers de type RB (Recuit Bas) de la typologie établie par F. Ducreux³⁸.

Dans les couches contemporaines des fours de recuits de l'atelier 1, plusieurs chutes de découpe ont été collectées. Elles se présentent sous la forme de plaques et/ou de tiges brisées, parfois même tordues. Dans un cas, une bande de bronze, peu large mais suffisamment longue, a été méticuleusement enroulée afin de constituer une réserve de métal facile à stocker ou à refondre (fig. 22, 7346.27). Il faut ajouter à ces rebuts une monnaie (7346.1) qui conserve des traces de découpe depuis le bord jusqu'à son centre ainsi que des marques de torsion. Le travail des alliages cuivreux, sous la forme du pesage et du calibrage de petits objets, se signale également par la présence d'une balance en fer brisée en plusieurs fragments (fig. 22, 7399.1 et 7499.4).

Ces objets obsolètes ou cassés, dans le cadre d'une activité de recuit, sont refondus (Chardon-Picault, 2007, p. 62-67). Cette étape est illustrée par la présence de six fragments de creusets, à paroi interne vitrifiée, de petite taille et de petite ouverture³⁹. Ces modules sont souvent utilisés lors de la fabrication de petits artefacts (Mangin, 1981 ; Nin, Picon, 2003, Pernot, 2004, p. 184) ou dans le cadre du recyclage d'objets désuets. Les analyses effectuées sur les échantillons prélevés à l'intérieur de chacun des creusets⁴⁰ confirment la présence des éléments constitutifs du bronze (cuivre, étain, plomb, parfois zinc) dans des proportions extrêmement variables. Dans un contexte de recyclage des alliages cuivreux, où la matière première est disparatée, ces fluctuations s'expliquent aisément.

Les prélèvements réalisés aux abords de différents foyers ont livré, pour deux secteurs, des battitures qui attestent d'une activité parallèle de forge. Seul un large épandage cendreux, situé à l'angle nord-est de l'exèdre A, a pu être rattaché à ce type de structure. L'association de foyers de bronziers avec une zone de forge est assez courante. Elle est attestée dans l'artisanat du bronzage de clochette à Autun (Chardon-Picault, Pernot, 1999, p. 185-188), sur le site de la *villa* de Gouvieux dans l'Oise (Quérel, Le Brazidec, 1999, p. 151-153) ou encore sur l'atelier de travail des métaux (fer et bronze) dans les niveaux de construction du sanctuaire de Mars Mullo à Allonnes (Brouquier-Reddé, Gruel dir., 2004a, p. 322-330).

Le contexte dans lequel l'activité des bronziers de Saint-Martin-au-Val se met en place n'est pas clairement défini. La présence d'un bâtiment est fortement supposé à cet endroit. Un reste de solin est, en effet, visible le long du parement nord du mur de l'exèdre A (fig. 20). Vers l'est, une empreinte de sablière basse se dessine dans le cailloutis de circulation daté du III^e s. apr. J.-C.

38. « [...] foyers construits à même le sol à l'aide de tuiles de forme rectangulaire [...]. Ils affichent des dimensions moyennes [...]. Ce type de structure ne comportait pas d'élévation. Il ne s'agit certainement pas de fours de fusion mais de fours associés aux travaux à plus basses températures [...]. Nous faisons l'hypothèse que ce sont des fours de recuit bas » (Chardon-Picault, Pernot dir., 1999, p. 191). Cette technique ou étape dans la confection d'un objet en alliage cuivreux consiste à chauffer le métal à une température assez haute sans pour autant atteindre le point de fusion. Cette action a pour conséquence d'adoucir et de restaurer la capacité de déformation d'un métal afin de faciliter le modelage, et évite qu'il ne se brise lors des étapes de martelage, de torsion ou de pliage (Pernot, Lehoerff, 2003)

39. Leur diamètre d'ouverture est compris entre 2,2 cm et 3,4 cm.

40. Effectuées par C. Pele du laboratoire Arc'antique à Nantes.

L'installation de cet artisanat ne peut être antérieure au milieu du III^e s. apr. J.-C. Cette datation se base entre autres sur la présence d'une coupe de type 509 de Jaulges-Villiers-Vineux de la seconde moitié du III^e s. apr. J.-C. Le reste de la vaisselle céramique, relativement peu nombreux, évoque le même horizon. D'autre part, le creusement de la fosse aux ossements humains en façade de l'exèdre (voir *infra*), daté de l'extrême fin des années 260 ou du début de la décennie suivante, et qui entaille l'atelier, situe le *terminus ante quem* autour de cette période. La datation est complétée par cinq fragments de panse d'un contenant en verre à décors serpentiformes dit de Cologne daté du III^e s. apr. J.-C.

La détermination d'une chronologie relative entre toutes ces structures est plus difficile à appréhender. La plupart de ces aires de chauffe apparaissent à des altitudes voisines, hormis deux foyers qui sont clairement postérieurs aux autres. Ces deux unités sont les dernières à avoir fonctionné dans cette zone.

Un second atelier, localisé le long du mur nord du pavillon d'angle, se caractérise par trois structures foyères particulièrement résiduelles et relativement proches les unes des autres (atelier 2, fig. 19). L'une d'entre elles conserve, en son centre, l'empreinte d'une brique dont les résidus fragmentés et brûlés sont éparpillés aux alentours. Les dimensions de fours de bronziers sont très proches de celles relevées sur les structures de l'atelier 1. Des traces de rubéfaction sont également apparentes sur le parement nord du mur du pavillon. Aucun bâtiment n'est associé à cette activité artisanale.

Les rebuts artisanaux se signalent par une plaque partiellement fondue, des fragments de tiges, des lamelles et des tôles fragmentées aux contours irréguliers, parfois dentelées ou repliées. Certaines sont brisées, d'autres ne sont pas tout à fait plates, quand elles n'ont pas subi de nets phénomènes de torsion ou d'écrasement. Ces chutes de découpe illustrent une occupation destinée au recyclage des alliages cuivreux. Cette hypothèse est renforcée par la présence d'objets brisés ou de petite taille comprenant un anneau (fig. 22, 7020.10), un bouton rivet à tête bombée (fig. 22, 7109.5), un fragment de tige (fig. 22, 7109.6) et la portion moulurée d'un manche de *specillum* (fig. 22, 7109.7). Dans cet atelier, aucun fragment de creuset n'est présent. On notera toutefois la découverte d'un outil caractéristique d'une activité de travail du métal. En effet, le microbillage des objets en fer a mis en évidence sur les deux faces d'une barre de fer à extrémité arrondie des stries parallèles et resserrées. Cette particularité permet d'identifier cet objet à une lime à taille horizontale (fig. 22, 7019.21) (Duvauchelle, 2005, p. 28, fig. 12).

La chronologie d'implantation et de fonctionnement de ce second atelier est très certainement à situer, comme pour l'atelier 1, autour du milieu du III^e s. apr. J.-C. En effet, il apparaît que deux monnaies découvertes sur les couches rubéfiées ont été abandonnées à la fin des années 250 ou au début de la décennie suivante. C'est ce que laisse penser la présence d'un antoninien de Valérien I^{er} frappé en 254-256 à *Viminacium* en Mésie (7020.2). Ce type de numéraire, de relative bonne facture, comparé aux émissions d'inflation des années 260, a une durée de circulation limitée. Son association avec un sesterce de Lucille frappé en 161-180 (7019.2) n'a rien d'incohérent puisque les bronzes antonins étaient toujours

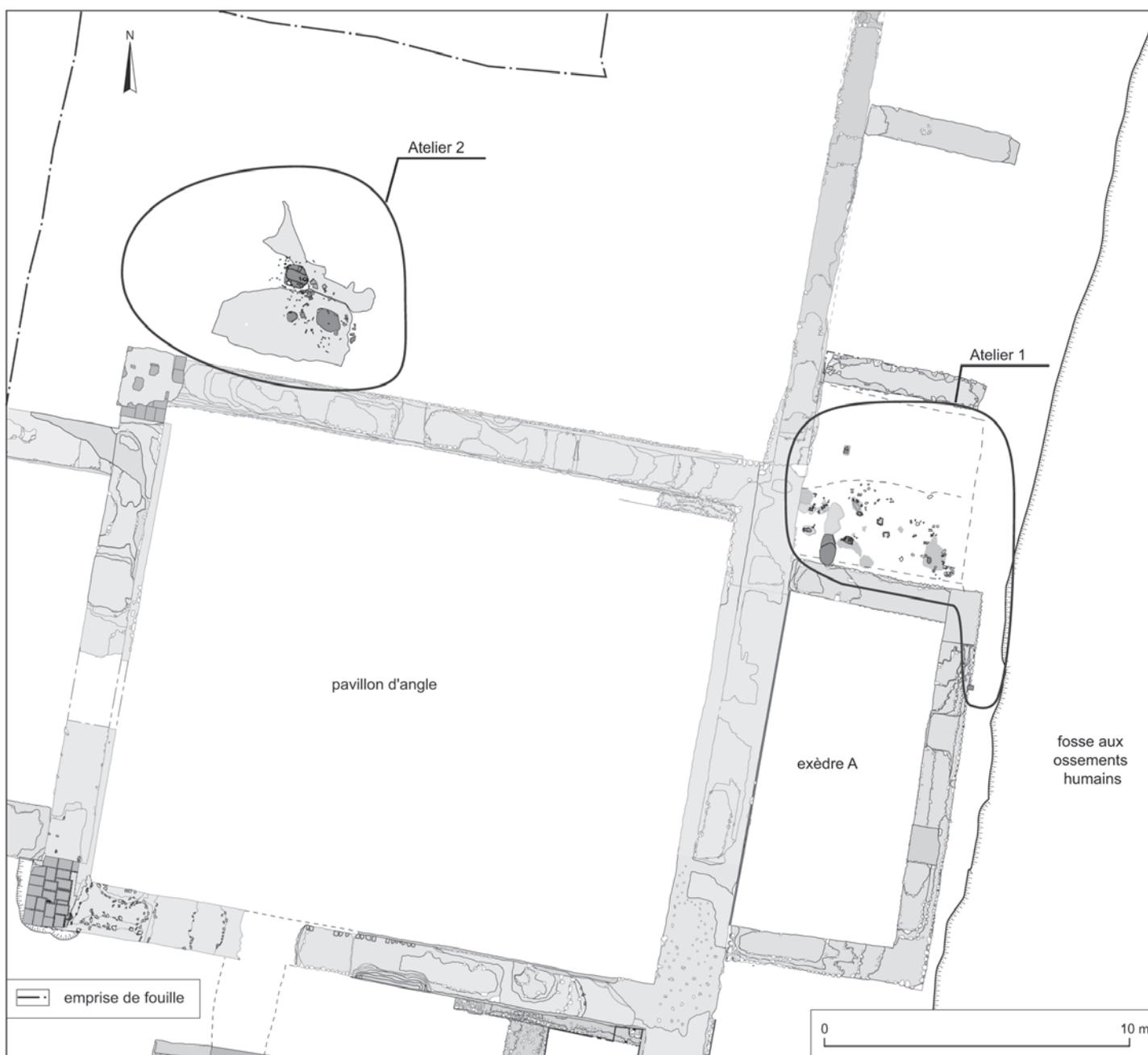


Fig. 19 – Répartition des espaces liés au travail des alliages cuivreux autour de l'angle nord-est du quadriportique : ateliers 1 et 2 (relevés : A. Tassin et E. Bouilly ; DAO : F. Gauthier et A. Louis, SAVC).

largement présents dans les circuits monétaires au milieu du III^e s. apr. J.-C.

Une activité artisanale analogue mais un statut différent ?

Quelles conclusions tirer sur ces deux espaces artisanaux ?

Il ne fait aucun doute que l'atelier qui se développe autour de l'exèdre A est plus élaboré que celui mis en évidence au nord du pavillon.

En résumé, dans le cas de l'atelier 1, la présence d'une construction légère et couvrante, même si elle n'est pas totalement avérée, est un paramètre primordial pour la maîtrise du feu. Elle permet de mettre à l'abri des courants d'air et de la pluie l'ensemble des structures foyères. Le contrôle des

températures est assuré par la concentration des fours dans un espace sombre entre le mur nord de l'exèdre A et le mur est du péribole. La majorité du mobilier marqué par des traces de découpe, de cisaille ou de torsion s'apparente à des chutes de travail. Les fragments de creusets, dont un prélevé dans un foyer, sont les témoins privilégiés d'une activité de fonte. À ce propos, il convient de signaler la découverte, en haut du bord ouest de la grande fosse postérieure aux ossements humains (fig. 19 ; voir *infra*), d'un cône de coulée vaguement circulaire (3,9 cm x 3,4 cm) muni d'un conduit principal (7,6 cm x 8 cm) se divisant en deux conduits secondaires. Ce résidu est révélateur de la production d'objets à la cire perdue. Rien n'indique avec certitude que ces déchets proviennent de l'atelier 1, mais leur localisation, à proximité immédiate de ce secteur d'activité



←
Fig. 20 – Atelier 1 : traces rubéfiées et charbonneuses des foyers de bronziers et solin le long du mur nord de l'exèdre A, vues de l'ouest (cliché : B. Bazin, SAVC).



Fig. 21 – Sole d'un foyer de recuit au sein de l'atelier 1, vue du sud (cliché : B. Bazin, SAVC).

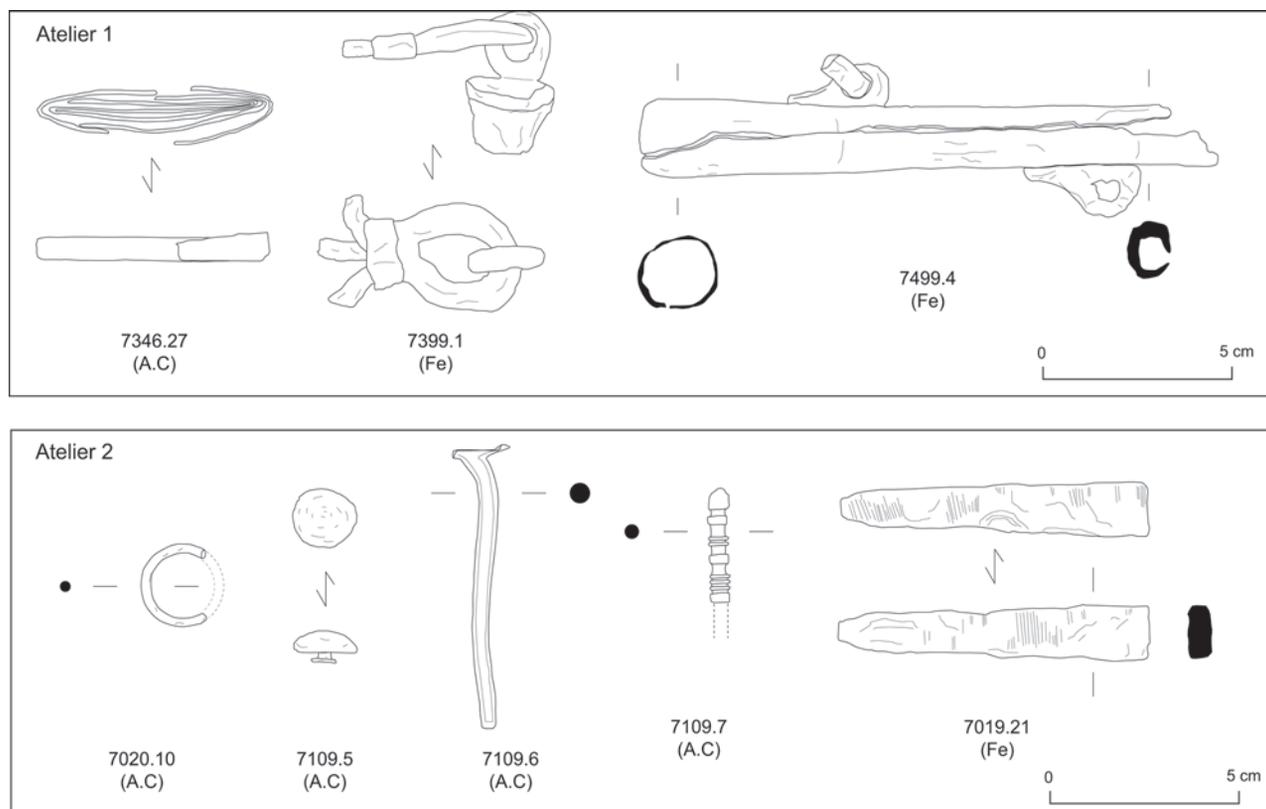


Fig. 22 – Mobilier métallique des ateliers 1 et 2 (dessins et DAO : Chr. Loiseau, Éveha, AOROC, CNRS-ENS).

(moins de 1 m) laisse présumer qu'ils seraient issus d'une ultime vidange de cette fabrique artisanale. Aucun indice ne permet de préciser le ou les types d'objets fabriqués.

Les fours de fusion qui seraient en lien avec ces objets n'ont pas été reconnus. Toutefois, l'extension de l'aire de travail, au-delà de ce qui a été perçu est envisageable, notamment en raison de la localisation des deux foyers en façade de l'exèdre A largement entaillés par la grande fosse aux ossements humains. Seuls les fours à recuit bas, pour des travaux à plus basse température, sont attestés.

L'ensemble de ces caractéristiques rappelle celles des ateliers du type Fonderie/Post-Fonderie (FPF) retrouvés notamment à Autun (Chardron-Picault, 1999, p. 197-201). Son implantation, le long du pavillon d'angle du complexe monumental permet d'envisager qu'une partie des alliages cuivreux recyclés provenait de la zone cultuelle ou des bâtiments en façade du péribole est.

Si la production d'objets manufacturés est probable dans l'atelier 1 au nord de l'exèdre A, elle paraît plus hypothétique dans le second. Malgré les nombreux points communs qu'il partage avec l'atelier 1 – même type de foyer de recuit bas, même type d'approvisionnement en objets désuets ayant subi des torsions, même absence de four de fusion, mêmes datations – le fait qu'aucune structure couvrante ne soit associée aux résidus de four réduit la possibilité qu'il s'agisse d'un atelier permanent d'artisans bronziers. Pour des raisons évidentes de stockage de matériel et de protection contre les intempéries, il est difficile, voire impossible, d'imaginer un atelier en plein air qui se pérennise. Il faut peut-être voir dans cet espace une occupation ponctuelle de récupération de métaux. Ce type d'activité, le plus souvent dite opportuniste, est un fait qui s'observe sur de nombreux sites comme le suggèrent les lots fragmentaires d'objets en alliage cuivreux de la *villa* de Montmaurin (Haute Garonne) (Fouet, 1969), du complexe culturel de Villards-d'Héria (Jura) (Lerat, 1998) ou du sanctuaire des Bolards (Côte-d'Or) (Pommeret, 2001).

Malgré leur différence de fonction, d'équipements ou d'état de conservation, la question de la complémentarité de ces deux structures artisanales mérite d'être soulevée. En effet, ces ateliers appartiennent tout d'abord à un même horizon chronologique (autour du milieu du III^e s. apr. J.-C.). De plus, l'activité de recyclage est une composante régulièrement attestée dans les ateliers, en particulier ceux observés dans les quartiers urbains (Chardron-Picault, Pernot dir., 1999, p. 62 et 67 ; Raux, 2008, p. 149), sur les sites ruraux (Quérel, Le Brazidec, 1999) et parfois même aussi dans les installations artisanales temporaires associées à la construction ou à la réfection de monuments publics. On peut citer, à titre d'exemple, pour ce dernier cas, les nombreux débris en alliage cuivreux découpés, tordus ou morcelés provenant des ateliers des thermes du lycée Descartes à Tours (Fouillet, 2007), de l'atelier de travail des métaux du sanctuaire de Mars Mullo (la Forêtterie, Allonnes) (voir Loiseau, à paraître) ou encore les chutes prélevées dans l'atelier de la cour du Collège de France (Paris) (Guyard, 2003, p. 68).

À Saint-Martin-au-Val, la complémentarité entre la zone de récupération d'objets hétéroclites et l'atelier de production peut également être envisagée à partir des analyses effectuées sur les échantillons prélevés à l'intérieur des creusets découverts dans l'atelier 1. Les résultats de ces recherches archéométriques ont montré de fortes variations dans la composition des alliages

cuivreux (Bazin *et al.*, 2011, p. 180 et p. 401-407). À titre purement hypothétique, ce phénomène peut s'expliquer par la présence, dans les creusets, d'un alliage obtenu par le recyclage d'objets en alliage cuivreux de natures diverses, peut-être préparé dans l'atelier voisin.

En conclusion, il semble évident (notamment par la datation de ces ateliers) que ces travaux sur les métaux se développent à la faveur de l'abandon du complexe. La présence de ces structures artisanales témoigne, en effet, de l'état de démantèlement du site et de son statut vers le milieu du III^e s. apr. J.-C. Le choix du lieu d'implantation des ateliers est certainement motivé, au-delà de la protection apportée par les murs du sanctuaire, par une abondance et une accessibilité à la matière métallique.

UNE ACTIVITÉ DE CHAUFourniers AUX ABORDS DU SANCTUAIRE

Localisation et description

La dernière occupation antique du site est marquée par une activité de chafourniers au nord du pavillon d'angle.

Le four à chaux 1 est implanté à une quinzaine de mètres au nord du pavillon d'angle nord-est (fig. 18). De direction nord-sud avec l'ouverture au nord, son installation s'effectue autour de deux structures préexistantes. En effet, l'aire de chauffe se développe dans une fosse antérieure dont le comblement devait être partiel. Elle mesure 6,70 m de longueur, 3 m de largeur pour une profondeur de 20 cm. D'autre part, les chafourniers se sont appuyés sur le mur septentrional qui délimite un espace au-delà du pavillon d'angle (voir *supra*) pour construire l'alancier. Un creusement en sape de 1,80 m de large est, en effet, réalisé dans cette maçonnerie. Le laboratoire de cuisson (3,20 m de diamètre maximal pour une hauteur de 1,60 m) est adossé au mur de retour oriental (fig. 23). Accolée à sa paroi interne, une banquette étroite est aménagée sur le pourtour du creusement, délimitant la chambre de cuisson et la chambre de chauffe. Elle est constituée d'une assise de neuf blocs en calcaire liés par un limon. Deux niveaux de fonctionnement successifs se caractérisent par une alternance de fines couches de chaux et de niveaux rubéfiés et cendreux.

Le second four à chaux (four à chaux 2), moins bien conservé, suit une direction est-ouest, avec l'ouverture à l'ouest. Il est perpendiculaire au précédent (fig. 18). Son aménagement profite également d'une grande fosse antérieure dont le comblement est incomplet (voir *infra*). L'aire de chauffe à l'ouest se déploie sur 4,60 m de longueur, 4,10 m de largeur pour une profondeur conservée de 1,30 m. Le fond marque un fort pendage d'ouest en est. Le laboratoire de cuisson mesure 3,40 m de long, 2,20 m de large pour une profondeur totale de 1,10 m. Les traces de fonctionnement apparaissent sous la forme de résidus rubéfiés et cendreux mélangés avec des particules de chaux et des fragments de calcaire.

L'abandon de ces deux structures artisanales est contemporain. Les derniers niveaux, constitués d'inclusions de calcaire brûlées, de terre cuite architecturale, de parois de four rubéfiées, et de rognons de silex, scellent les deux aires de chauffe.

La chronologie de ces fours à chaux est définie par la céramique et les monnaies ainsi que par l'archéomagnétisme. Les prélèvements opérés dans la paroi du laboratoire du premier



Fig. 23 – Four à chaux 1 au nord du pavillon d'angle nord-est, vu du nord (cliché : O. Hausard, SAVC).

four admettent un fonctionnement probable aux alentours des années 325 apr. J.-C.⁴¹

La désertion du secteur intervient certainement vers la fin du IV^e s. apr. J.-C. Cette datation est justifiée par le lot céramique de la seconde moitié du III^e s. apr. J.-C. et essentiellement par trois *aes* 4 théodosiens de l'extrême fin du IV^e s. apr. J.-C., découverts dans les niveaux de démolition des aires et des chambres de chauffe⁴².

Des fours à chaux de circonstance

Au Bas-Empire, le sanctuaire d'*Autricum* offre donc aux chauxfourniers l'occasion d'alimenter facilement les fours en matière première.

Les deux structures artisanales présentent les caractéristiques techniques des fours à chaux mentionnés par Caton dès le II^e s. av. J.-C. dans son traité *De Agricultura* (Caton, 16, 38). D'ordre général, les fours à chaux sont implantés dans une déclivité du terrain afin d'en faciliter la construction. Ceux de Saint-Martin-au-Val n'échappent pas à la règle puisqu'ils sont édifiés sur les flancs de deux grandes fosses antérieures. De par leur morphologie, ils n'appartiennent pas au type directement lié à un contexte d'extraction de matière première, comme c'est le cas par exemple sur le site de Nespouls en Corrèze où cinq fours à chaux gallo-romains d'assez grandes dimensions sont implantés au niveau d'une doline, sur un plateau calcaire (Hanry *et al.*, 2006). En revanche, ils s'identifient aux fours à chaux retrouvés en contexte urbain ou périurbain et liés au démantèlement de grands édifices civils ou religieux, comme celui découvert en 2004 dans la cour du collège Sainte-Barbe à Paris et daté du dernier tiers du III^e s. apr. J.-C. (Robin, 2006).

41. Étude effectuée par A. Alligri au laboratoire de paléomagnétisme du Parc Saint-Maur (Institut de Physique du Globe de Paris).

42. 7318.1 : *aes* 4 frappé entre 378 et 408, 7961.1 : *aes* 4 frappé entre 378 et 408 et 7966.1 : *aes* 4 de Théodose. Ces monnaies ont pu circuler au-delà de cette date pour pallier la pénurie consécutive à l'arrêt définitif de la frappe du numéraire de bronze en Occident au début du V^e s. apr. J.-C.

En effet, l'analyse métrique des chambres de cuisson des deux fours permet de restituer un volume de charge calcaire comprise entre 10 m³ et 14 m³. Cette capacité (16,90 m³) est assez proche de celle du four F 201 de Sivry-Courtry (Seine-et-Marne) (Suméra, Veyrat, 1997) ou de celui d'Allaines en Eure-et-Loir (environ 16 m³) (Sellès *et al.*, 1999). À titre indicatif, les fours à chaux retrouvés de Nespouls, liés à un contexte d'extraction de matière première, présentent des volumes de chambres de cuisson beaucoup plus conséquents, de l'ordre de 30 à 58 m³ (Hanry *et al.*, 2006).

Le mode de construction de ces deux fours est assez rudimentaire. Aucun parement interne n'est visible dans les chambres de cuisson et de chauffe contrairement à certaines autres structures de même type qui sont dotées d'un revêtement en petit ou moyen appareil en calcaire (four 5 de Touffréville. Coulthard, 1999), de blocs de meulière (four F 220) (Suméra, Veyrat, 1997), ou de briques (four du musée Saint-Raymond à Toulouse) (Cazes, Arramond, 1997). Pour le premier four de Saint-Martin-au-Val, un simple lutage des parois devait exister. Dans le second cas, l'absence de rubéfaction sur les bords est assez surprenante pour un laboratoire qui semble avoir supporté plusieurs cuissons. Un aménagement pouvait aussi recouvrir les parois. Les différents rognons de silex rougis⁴³ et fragments de briques découverts dans les couches de démolition en seraient les témoins.

La banquette du premier four marque la limite entre la chambre de chauffe et la chambre de cuisson (fig. 23). Elle a pour fonction d'asseoir une voûte réalisée avec des éléments prévus pour la calcination au-dessus de laquelle la charge est ensuite posée. Ce type de construction périphérique se retrouve assez fréquemment sur d'autres fours, soit sous la forme d'une banquette construite à l'aide de blocs ou moellons liés à l'argile comme par exemple le four du collège Sainte-Barbe à Paris (Robin, 2006), soit sous l'aspect d'un simple ressaut creusé dans les niveaux en place comme sur le four 413 à Allaines (Sellès *et al.*, 1999).

Les fours à chaux de Saint-Martin-au-Val appartiennent au type dit à cuisson intermittente et à longue flamme (Coutelas, 2009, p. 43) : le combustible et la charge à calciner se situent dans deux espaces distincts. Le volume supposé de la cuisson du premier four est de 9,4 m³. D'après Vitruve dans son traité sur l'architecture, cela permettrait d'obtenir entre 18,82 m³ et 28,23 m³ de mortier⁴⁴. La charge devait être composée essentiellement d'éléments recueillis sur le site. L'activité de recyclage est d'ailleurs matérialisée par des résidus de moellons en calcaire dans les niveaux d'abandon des aires de chauffe et des laboratoires de cuisson. Quelques fragments de colonnes et de chapiteaux témoignent aussi de la récupération des blocs architecturaux du sanctuaire et des bâtiments attenants.

43. L'emploi du silex est inattendu car ces pierres supportent assez mal les montées en température. Cependant, dans le premier four, ce matériau est bien attesté pour la construction de l'alandier et du laboratoire de cuisson. D'autre part, J.-P. Adam, à l'issue de son enquête ethnologique dans différents pays méditerranéens, stipule que des pierres quelconques, recouvertes d'un torchis et associées à des débris de céramiques peuvent être utilisées pour l'élaboration des fours à chaux (Adam, 1984, p. 70). L'utilisation de rognons de silex, dans la structure même des fours à chaux est donc plausible pour un matériau abondant et facilement accessible sur le site. On imagine aisément que les chauxfourniers ont préféré conserver le maximum de blocs calcaires pour les transformer en chaux.

44. Vitruve préconise de mélanger un volume de mortier de chaux pour deux ou trois portions de sable (*De l'Architecture*, II, 5).

INHUMATIONS ET REJETS DE CADAVRES HUMAINS AU COURS DU III^e S. APR. J.-C. AUTOUR DE L'ANGLE NORD-EST DU SANCTUAIRE

DES SÉPULTURES LE LONG DU PAREMENT EST DU PÉRIBOLE ORIENTAL

Au cours du III^e s. apr. J.-C. et plus certainement de la seconde moitié du III^e s. apr. J.-C., la zone en extérieur immédiat du pavillon d'angle nord-est devient un espace funéraire.

Des inhumations sont pratiquées le long du mur d'enceinte, entre l'exèdre A et l'abside B (fig. 24).

Deux ont été entraperçues lors du creusement d'une tranchée de diagnostic en 1995 (Aubourg *et al.*, 1995, p. 41). L'emplacement de l'une entre elles a pu être restitué le long du péribole (sépulture 7894, fig. 24). Une troisième a été intégralement fouillée en 2009 (sépulture 7671, fig. 24). Cette dernière longe le parement du mur oriental du péribole à une quinzaine de centimètres de distance. L'individu repose dans une fosse sépulcrale de plan subrectangulaire (1,90 m par 0,60 m) et d'axe nord-sud. Sa profondeur n'excède pas 27 cm (fig. 25). Le squelette correspond à un adulte déposé sur le ventre. L'avant-bras droit est présent sous le bassin. Les membres inférieurs sont en extension. Le pied gauche est absent. Il s'agit d'un adulte âgé de plus de 25 ans et certainement de sexe féminin.

La sépulture renfermait une monnaie déposée le long de l'humérus gauche (fig. 25). À l'évidence, le choix s'est porté, comme souvent, sur une monnaie qui ne trouvait plus sa place dans les échanges. Il s'agit d'un *as* de Néron frappé en 66-67 (7671.1) qui a été perforé, signe de sa démonétisation⁴⁵. Le dépôt monétaire dans le cadre de pratiques funéraires, qu'il s'agisse d'inhumations ou d'incinérations, relève d'un geste individuel qui n'a aucun caractère obligatoire ou systématique. Les nécropoles fouillées à Chartres l'illustrent bien puisque seules 15 sépultures sur les 424 découvertes à Saint-Chéron ont livré une ou plusieurs monnaies contre 22 sur 122 à Saint-Barthélemy (Ollagnier, Joly, 1994, p. 157-158 et 165-168).

La chronologie de mise en place de cette inhumation est fournie par la céramique. Les quelques fragments, et notamment un gobelet Lezoux 102 à décors de guillochis, découverts sur le niveau de circulation entaillé par le creusement, indiquent une datation minimale de la première moitié du III^e s. apr. J.-C. Les difficultés à définir les limites et le niveau exact d'apparition de la fosse sépulcrale n'excluent pas que celle-ci ait été installée dès le niveau postérieur de démolition⁴⁶. La mention « d'épais remblais », dans lequel semblent installées les sépultures observées lors du diagnostic de 1995, abonde dans ce sens (Aubourg *et al.*, 1995, p. 40).

La découverte de sépultures à proximité ou au sein même de sanctuaires est exceptionnelle (Fauduet, 2010, p. 67). Quelques cas peuvent être évoqués comme par exemple le sanctuaire « Bas de Vieux » à Vieux dans le Calvados où une sépulture

a été retrouvée à proximité de l'aire sacrée (Kérébel, 2000). À Dhronnecken en Allemagne, quatre incinérations, datées du milieu du I^{er} s. apr. J.-C. avoisinent le péribole (Grenier, 1960, p. 879). Ces dépôts sont difficiles à expliquer lorsque l'on sait, par différents écrits antiques, que les zones sacrées d'un sanctuaire souffrent d'interdits comme celui de « déposer ou laisser quelqu'objet mort » (Scheid, 2000, p. 23).

Ces inhumations le long du monument restent pour le moment des cas isolés, mais suscitent des interrogations. La période d'installation des sépultures au cours de la première moitié du III^e s. apr. J.-C., voire plus tardivement, permet légitimement de se demander si un lien direct pourrait exister avec la grande fosse aux ossements humains, localisée à seulement 5 m au nord-est.

LA GRANDE FOSSE AUX OSSEMENTS HUMAINS DEVANT LA FAÇADE ORIENTALE

En façade de l'exèdre A, les quelques fours de bronziers décrits précédemment sont entaillés par une grande fosse de 49 m de longueur (fosse 7263, fig. 26). D'axe général nord-sud, elle longe le péribole est, l'exèdre A et le petit mur oriental de délimitation de l'espace nord. La fouille de cette structure imposante a mis en évidence plusieurs étapes de comblement en lien avec des dépôts simultanés d'individus humains dans un laps de temps limité (fig. 27, étapes 1 à 6). Si l'étude stratigraphique ainsi que les analyses du mobilier et des ossements animaux de cette excavation sont relativement abouties, l'approche anthropologique, de par un nombre élevé d'ossements et le caractère anarchique des dépôts, nécessite encore un examen et une recherche complémentaire. La reprise générale des données anthropologiques est en cours et concerne notamment l'établissement de profils démographiques et l'analyse de la répartition spatiale des ossements. La grande fosse aux ossements humains livre, à ce jour, une partie de ses mystères, mais sa présence à proximité d'un contexte culturel et l'interprétation de cette mort massive et collective sont encore sujettes à réflexion. Elle témoigne d'un fait historique inédit qui ne trouve que peu de références pour la période romaine en Gaule.

Loin de fournir une recherche complète sur cette fosse et ses comblements, cette partie se veut une présentation de l'organisation structurelle de cet aménagement et un début d'analyse des causes de cet événement historique qui survient au cours de la seconde moitié du III^e s. apr. J.-C.

LE CREUSEMENT ET LES PREMIERS COMBLEMENTS (ÉTAPE 1)

D'une largeur moyenne de 8 m pour une profondeur maximale de 2 m, la grande fosse aux ossements humains est parsemée, sur le fond, de cinq cuvettes inégales. Celles-ci, dont la profondeur est comprise entre 10 cm et 70 cm, sont effectuées lors du creusement de la grande fosse 7263 (voir *infra*).

Du sud vers le nord, ces surcreusements s'organisent de la manière suivante :

- La cuvette 1 (fig. 28), localisée à environ cinq mètres du bord sud de la fosse, présente une partie oblongue (7 m par 1 m) et se termine en un rectangle plus ou moins régulier de 5 m par 3,5 m. Ce surcreusement n'excède pas une dizaine de centimètres de profondeur.

45. Voir *infra*. Cette pratique est abordée plus en détail dans la grande fosse aux ossements humains.

46. Cette couche est datée au minimum, par la présence d'un mortier Lezoux 100 de la phase 7, de la première moitié du III^e s. apr. J.-C.

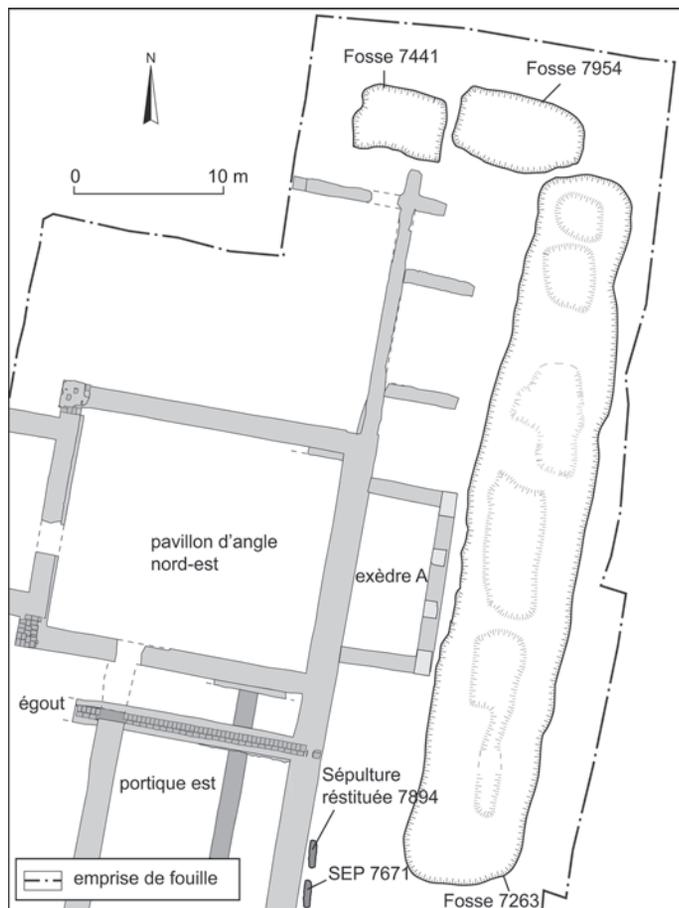


Fig. 24 – Localisation des sépultures 7894 et 7671 le long du parement est du péribole oriental (relevés : V. Lallet ; DAO : F. Gauthier et B. Bazin, SAVC).

- La cuvette 2 (fig. 28) est distante d'environ 1 m de la précédente. Elle se déploie en façade et légèrement au-delà de l'exèdre A, vers le nord. Elle forme un rectangle irrégulier de 9 m par 4 m. Alors que les deux tiers nord ne présentent qu'une moyenne de 15 cm de profondeur, le tiers sud, en contrebas de l'accès en façade de l'exèdre A, atteint une quarantaine de centimètres.

- La cuvette 3 (fig. 28), incomplète sur le bord nord car entaillée par une tranchée de diagnostic, est la plus profonde (70 cm). D'abord oblongue dans sa partie sud-ouest (3 m par 2,50 m), elle prend par la suite une forme plus ou moins rectangulaire de 4,50 m par 4 m.

- De forme rectangulaire, la cuvette 4, située à environ 3,5 m au nord de la cuvette 2, mesure 3,2 m par 4 m pour une profondeur moyenne de 50 cm (fig. 28).

- À environ 1 m du bord nord de la fosse, se développe la cuvette 5 (fig. 28). D'une forme proche de la cuvette 4, elle mesure 3 m par 3 m pour une profondeur de 50 cm.

Les premiers comblements déposés irrégulièrement à différents endroits en contrebas des parois de la fosse (étape 1) se matérialisent par des limons plus ou moins argileux (environ 20 cm d'épaisseur). Ces couches proches des remblais entaillés par la mise en place de l'excavation correspondent, selon toute vraisemblance, à l'érosion des parois. Un deuxième type de sédiment se trouve principalement en contrebas des bords est des cuvettes 3 et 4. Marqués par une quantité élevée de petits

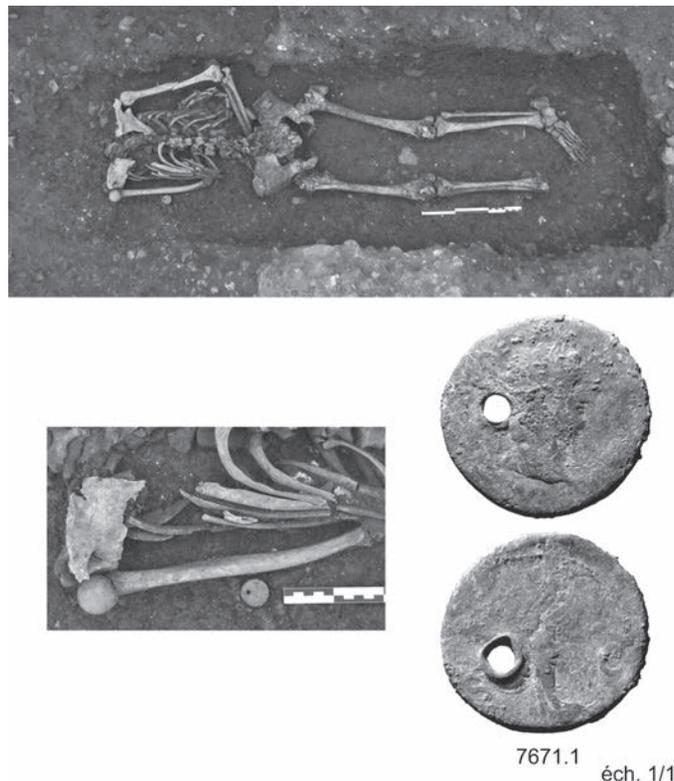


Fig. 25 – Sépulture 7671 le long du parement est du péribole oriental (vue de l'est). Détail de la monnaie perforée associée le long de l'humérus gauche (clichés : B. Bazin, SAVC et V. Drost, ANHIMA-CNRS).

nodules de silex, ces dépôts proviennent de la dégradation des zones de circulation situées sur les parties supérieures des bords de la grande fosse.

L'ensemble de ces premiers comblements indique que cette tranchée reste ouverte pendant un certain temps avant les dépôts de corps (voir *infra*). Un même phénomène est interprété de manière identique sur le site d'East Smithfield près de Londres. Une tranchée prévue pour l'accueil des corps lors de l'épidémie de peste de 1348-1350 contient une épaisseur de sédiments sur le fond, identifiée comme des effondrements de parois (Hawkins, 1990, p. 641).

Le mobilier est particulièrement pauvre mais offre une fourchette chronologique homogène.

Le corpus céramique restreint de 31 fragments pour 7 individus est composé, pour les éléments les plus remarquables, d'un mortier Drag. 45 en sigillée de Lezoux (fig. 29, 7264.101), de deux gobelets Ch. 1325 en céramique noire lissée et d'un fragment d'amphore italienne Dressel 1B (fig. 29, 7511.101). Le mortier en sigillée et les deux gobelets Ch. 1325 (Sellès, 2005, p. 301, fig. 18) offrent un *terminus post quem* (TPQ) cohérent du début du III^e s. apr. J.-C.

Le lot monétaire comprend un antoninien de Valérien I^{er} de 260 (7511.1), un antoninien de Claude II émis en 268 (7471.1) et deux doubles sesterces de Postume, l'un issu d'un atelier officiel et daté de 261 (7912.2), l'autre produit dans un atelier de faussaires vers 268-270 (9162.1). Si l'on excepte un *dupondius* augustéen résiduel (9019.1), ce matériel homogène laisse penser que ces premiers comblements ont eu lieu à l'extrême fin des années 260 ou au début de la décennie suivante.



Fig. 26 – Grande fosse aux ossements humains (7263) devant la façade du sanctuaire, vue du nord (cliché : B. Bazin, SAVC).

DES SÉPULTURES LE LONG DES BORDS (ÉTAPE 2)

Description et approche biologique

Des inhumations sont installées peu de temps après les premiers comblements et certaines recoupent ces derniers. Au total, onze sépultures prennent place en contrebas des bords de la grande fosse, six sur la paroi est et cinq sur la paroi ouest (étape 2, fig. 30). D'ordre général, le creusement des fosses est peu lisible. Il se matérialise le plus souvent par une entaille du bord de la fosse sur un côté, l'autre côté restant peu marqué du fait du pendage de la paroi. Les fosses sépulcrales sont assez homogènes avec une longueur moyenne de 1,80 m, une largeur s'échelonnant de 30 cm à 60 cm et une profondeur comprise entre 26 cm et 40 cm. Les corps sont recouverts par le remblai provenant du creusement des inhumations.

Dans le détail, les cinq sépultures sur la paroi ouest s'étendent de l'angle sud-est de l'exèdre A à la limite nord de la cuvette 3 (fig. 30 et tabl. VI).

La sépulture 7918 est située en bas de l'angle sud-est de l'exèdre A, au niveau de la partie nord-ouest de la cuvette 1 (fig. 31). Le squelette est disposé sur le dos, dirigé selon un axe sud-nord. La tête est au sud, la face tournée vers l'est. Les

membres supérieurs et inférieurs sont en extension. La position des ossements indique une décomposition en espace colmaté avec une persistance des connexions des mains, notamment la gauche en position d'équilibre sur et le long du fémur droit. Les côtes droites ont basculé. Or, la mise à plat du thorax dans une sépulture n'indique en rien l'existence d'espace vide autour du cadavre : « la disparition des parties molles libère en effet des espaces vides au sein desquels les pièces squelettiques peuvent se déplacer dès que les contentions ligamentaires ont cédé [...] quelques exemples parmi les plus courants : la mise à plat de la cage thoracique [...], la chute du sternum ... » (Duday, 1990). Pour cette région, seul l'étalement des côtes, c'est-à-dire l'ouverture du volume thoracique, peut indiquer un espace vide.

Ce squelette correspond à un adulte de sexe féminin âgé de plus de 30 ans. Le pied gauche possède encore les clous de la semelle de la chaussure (7918.4).

Il faut aussi noter la présence de deux bagues, une en alliage cuivreux (7918.2, fig. 32), l'autre probablement en corne (7918.1) autour de la phalange proximale de l'annulaire gauche. Une bague en verre incolore transparent (ou en cristal de roche ?) est posée le long du fémur droit (7918.3, fig. 32). L'anneau est de forme grossièrement circulaire avec un diamètre extérieur de 4 cm pour un diamètre intérieur de 1,2 cm. Sa face interne lisse est décorée à l'extérieur de lignes gravées qui se croisent. Le chaton est orné d'un losange formé par quatre obliques gravées. De par son faible diamètre intérieur et son caractère imposant, il semble difficile d'imaginer qu'une telle bague ait été portée. Sa localisation laisse penser qu'elle se situait dans une bourse non conservée.

Une trentaine de bagues en cristal de roche sont répertoriées (Guiraud, 2010, p. 148). Elles semblent se répartir en deux groupes : les bagues à « chaton en haut-relief » comme celles de *Glanum* à Saint-Rémy de Provence, d'Orange (Vaucluse) (Joffroy, Thénot, 1980-81, p. 77 et p. 80), de Mandeuire (Doubs) (Guiraud, 1988, p. 203), de Widdebiere (Luxembourg), de Cortil-Noirmont (Belgique), ou encore de Tongres (Belgique) (Desti, 1997, p. 300-301) et les bagues à « chaton plat » comme celles de Frixheim-Anstel (Rhénanie-du-Nord-Westphalie, Allemagne), de Dahlein-Pétzel (Luxembourg) (Platz-Hortser, 1984, p. 73-74 et Sas, Thoen, dir., 2002, p. 203) et de Saint-Memmie (Marne) (Guiraud, 2010). À l'exception des exemplaires de *Glanum* et de Mandeuire découverts dans des habitats, les autres spécimens ont été retrouvés en contexte cultuel ou funéraire.

C'est au second groupe qu'appartient la bague de la sépulture 7918. Ces artefacts semblent dater des I^{er} et II^e s. apr. J.-C. et présentent plusieurs fonctions. Il s'agirait d'objets à caractère votif déposés dans des sanctuaires ou portés lors de cérémonies religieuses. Une représentation sur une stèle d'Arlon en Belgique semble témoigner de cette dernière hypothèse (Guiraud, 2010, p. 153). Il pourrait également s'agir d'objets conçus pour les dépôts funéraires (Collectif, 1990, p. 105-106 ; Desti, 1997, p. 304). Pline l'Ancien rapporte que « le cristal de roche était considéré comme de la glace pétrifiée aux vertus réfrigérantes, ce qui devait aider le défunt dans sa traversée de la rivière de feu » (Pline l'ancien, *Histoire Naturelle*, XXXVII, 9 et 10 ; Sas, Thoen, dir., 2002, p. 32).

La sépulture 7851 est creusée en contrebas de la grande fosse, au niveau de l'angle nord-est de l'exèdre A (fig. 30, 31

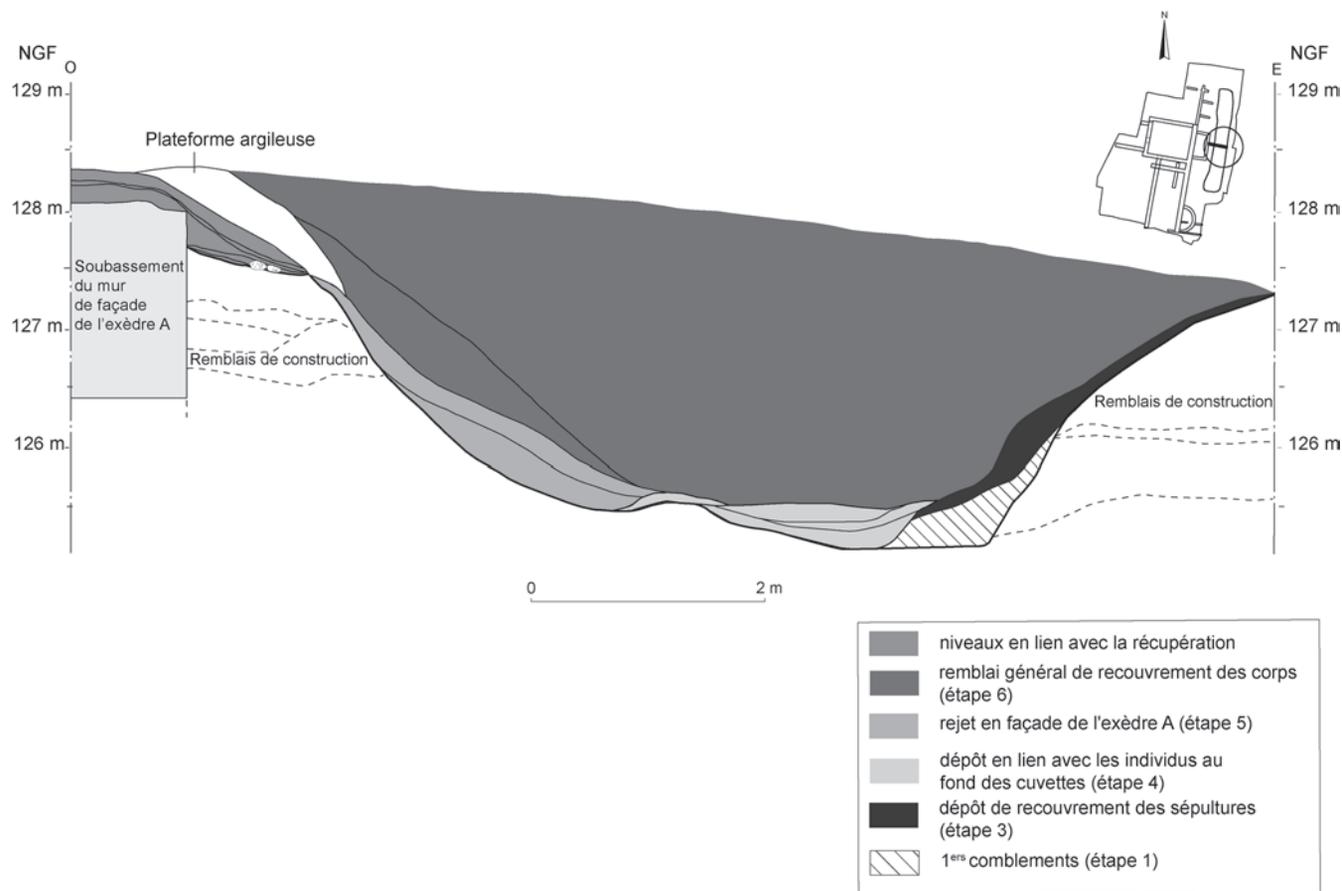


Fig. 27 – Les différents niveaux de comblement de la grande fosse aux ossements humains (relevés : F. Fouriaux, E. Bouilly, B. Bazin ; DAO : F. Gauthier et B. Bazin, SAVC).

et tabl. VI). Sur le bord est, marqué par un bourrelet peu proéminent, une *imbrex* entière est déposée, partie concave vers le haut. L'une des extrémités est en contact avec l'abdomen du corps (fig. 31). Sa présence dans ce contexte ne semble pas être le fruit du hasard. Cet objet de récupération pourrait correspondre à un dispositif à libation semblable à celui observé sur le site tardo-antique de Malbosc à Montpellier (Blairot dir., 2009, p. 61-62, fig. 52). et confirmerait qu'une attention particulière a été apportée à ce corps. Il peut également s'agir d'un dispositif de marquage qui signale l'emplacement de l'inhumation. Cette hypothèse est particulièrement envisageable du fait que les nombreux ossements humains déposés dans ce secteur, lors des étapes suivantes (voir *infra*), évitent cette sépulture pourtant située bien en contrebas, vers le fond de la grande fosse.

Le squelette repose sur le côté droit. Il suit une direction sud-nord, la tête au sud, face tournée vers l'est et le fond de la grande fosse. Les membres supérieurs sont fléchis et les membres inférieurs en extension. Cet individu s'est décomposé en espace colmaté et les quelques mouvements observés des os s'expliquent par l'existence de vides naturels (décomposition des parties molles du corps). Ainsi, le coude gauche est en position d'équilibre et cela malgré l'affaissement de la partie proximale de l'humérus dans l'espace abdominal (lié à la disparition des parties molles de la région thoracique). D'autre part, du fait de la position de l'individu sur le côté droit, plusieurs ossements se retrouvent en équilibre et auraient dû chuter si un espace vide existait. Or, aucun effondrement de l'hémithorax gauche n'est

perceptible, les patellas sont restées en position, les vertèbres cervicales sont en équilibre. Enfin, le fémur gauche est lui aussi dans une position instable. Tous ces indices sont concordants pour une décomposition en espace colmaté ; aucun ossement n'est retrouvé en dehors du volume initial du corps.

Il s'agit d'un adulte masculin de plus de 30 ans. La présence d'enthésopathies au niveau des patellas, des tibias, du coxal gauche et l'apparition d'un bec de perroquet au niveau des lombaires suggèrent que cet individu était d'un âge relativement avancé. Il présente également des fractures consolidées de l'ulna droite et sur quatre côtes droites.

Plus au nord, les individus 9014/9015 possèdent la particularité d'être inhumés dans une même fosse (fig. 30, 31 et tabl. VI). Les deux corps furent peut-être déposés simultanément ou très rapidement l'un après l'autre, comme le montre l'agencement stratigraphique. D'un point de vue anthropologique, il n'est pas possible de déterminer une quelconque chronologie dans les dépôts car aucun recouvrement n'est attesté entre les deux squelettes. Néanmoins, la proximité des pieds des deux individus (une dizaine de centimètres) semble être un indice supplémentaire pour attester d'un dépôt rapide. Ainsi, aucun remaniement au niveau des ossements des pieds n'est perceptible : le dépôt de l'un n'est pas venu perturber l'autre. La fosse sépulcrale est localisée à environ 6 m au nord de la sépulture 7851.

L'individu 9014 est déposé sur le dos et suit une direction sud-nord, la tête au sud, face tournée vers l'ouest. Le membre

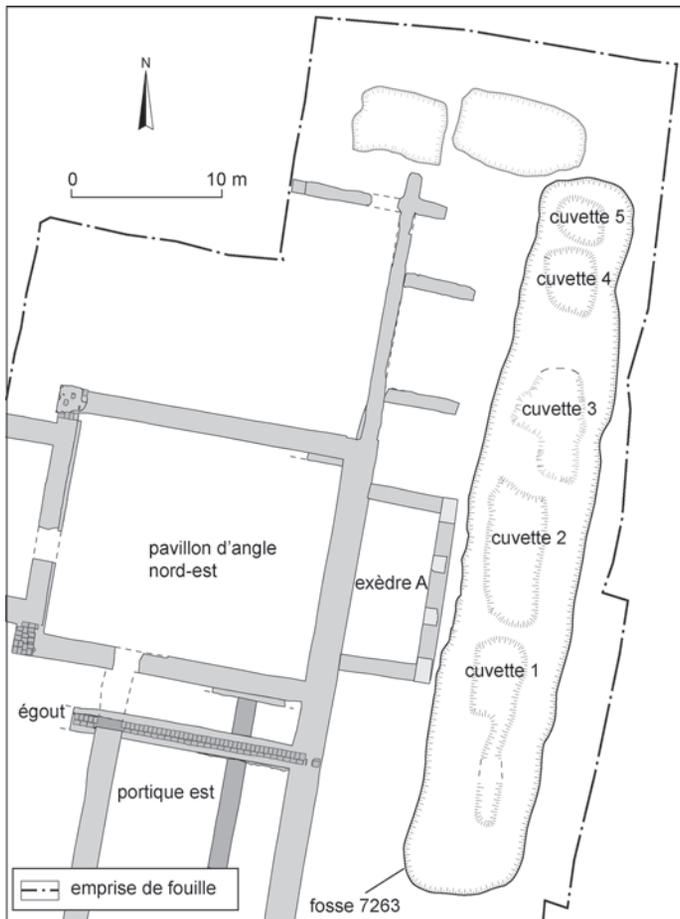


Fig. 28 – Grande fosse aux ossements humains avec la localisation des cuvettes au fond (relevés : V. Lallet ; DAO : F. Gauthier et A. Louis, SAVC).

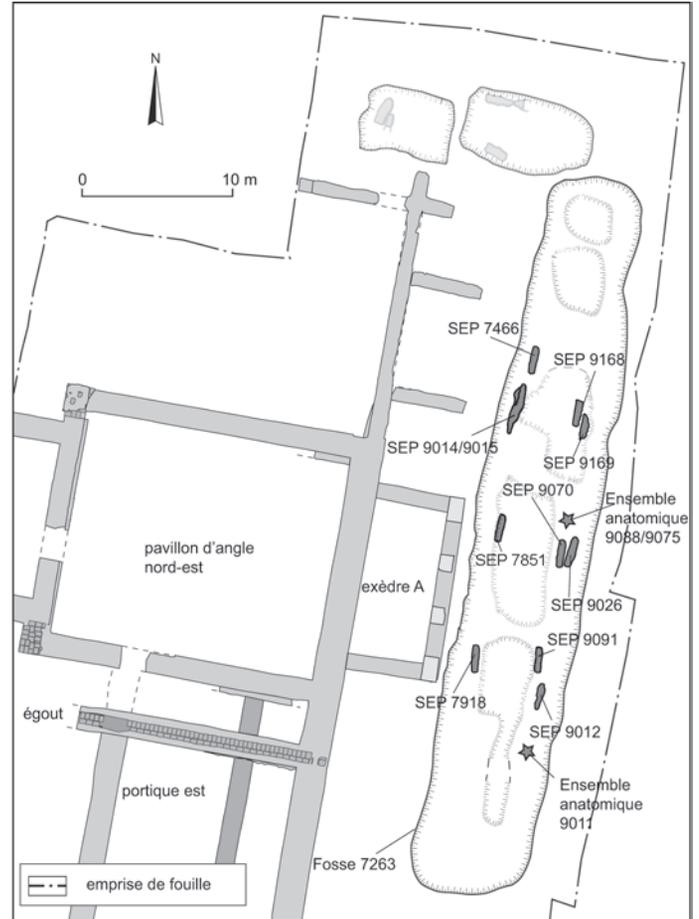


Fig. 30 – Répartition des sépultures et ensembles anatomiques le long des bords de la grande fosse aux ossements humains (relevés : S. Binder, S. Fissette, I. Huchin-Godin, V. Lallet ; DAO : F. Gauthier et A. Louis, SAVC).

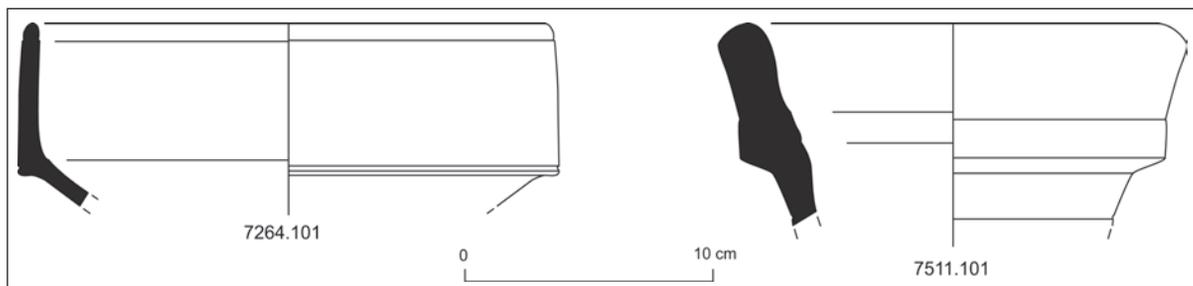


Fig. 29 – Céramiques des premiers comblements de la grande fosse aux ossements humains (dessins et DAO : J. Simon, SAVC).

supérieur droit est fléchi au niveau du coude, le gauche est en extension et passe sous le dos. Les deux mains sont situées sous la partie inférieure de la colonne vertébrale et du bassin. Des effets de compression sont visibles au niveau du thorax et de l'épaule gauche. Un effet de paroi est également net au niveau de l'épaule droite (scapula droite sur chant, en position d'équilibre). Les membres inférieurs sont en extension. Pour cet individu, l'espace de décomposition est plus difficile à cerner. En effet, de nombreux phénomènes de compression sont visibles au niveau de la partie supérieure du squelette. Pour le côté gauche, ceux-ci s'expliquent par la présence du bord de la fosse 7263. Les inhumants ne semblent pas avoir retaillé celui-ci. Au

niveau de l'hémithorax droit, la compression ne peut pas être liée à la position du membre supérieur ni au bord de fosse. La présence d'un linceul n'est pas à exclure. Il faut également noter la position surélevée de l'humérus droit. Celle-ci, associée à la position de la scapula, semble montrer l'existence d'une banquette sur le côté droit de la fosse. Quelques déplacements d'ossements sont visibles pour la partie inférieure du squelette. Les deux patellas ont chuté (rotation externe du fémur gauche). Le pied droit s'est partiellement effondré (chute d'une partie des os du tarse, des métatarsiens et des phalanges). Celui-ci devait être initialement en position d'équilibre. Il faut noter la présence d'un petit bloc calcaire et de silex à cet endroit, provoquant

Tabl. VI – États de conservation et de représentation des sépultures et ensembles anatomiques. Altitudes d'apparition des ossements (données : S. Hérouin, SAVC).

| Sépulture | État de conservation | État de représentation | Altitudes (m NGF) |
|----------------------------|----------------------|------------------------|-------------------|
| 7918 | moyen | bon | 125,80 - 126,00 |
| 9012 | moyen | moyen à mauvais | 125,90 - 126,11 |
| 9091 | bon | bon | 125,63 - 125,84 |
| 7851 | bon | bon | 125,62 - 125,84 |
| 9026 | bon | bon | 125,94 - 126,15 |
| 9070 | moyen | bon | 125,67 - 125,88 |
| 9014 | bon | bon | 125,83 - 126,09 |
| 9015 | moyen | moyen | 125,80 - 125,97 |
| 7466 | bon | moyen | 125,62 - 125,74 |
| 9169 | bon | bon | 125,19 - 125,03 |
| 9168 | bon | bon | 124,95 - 125,13 |
| Ensemble anatomique | | | |
| 9011 | bon | moyen | 125,67 - 125,83 |
| 9088-9075 | bon à moyen | mauvais | 125,75 - 125,81 |

probablement cette position instable. À ces déplacements, il faut ajouter la migration de la phalange proximale de l'hallux gauche le long du bord médial du pied.

Il s'agit d'un adulte de sexe féminin âgé de plus de 30 ans.

Le squelette de l'individu 9015 est incomplet : le bloc cranio-facial, une partie des vertèbres ainsi que le membre supérieur gauche ont été emportés lors de la réalisation d'une tranchée du diagnostic de 1995. Il est déposé sur le dos et suit une direction nord-sud, la partie supérieure au nord. Le membre supérieur droit est en flexion, les membres inférieurs en extension. Les nombreux manques d'ossements ne permettent pas de déterminer avec certitude l'espace de décomposition. Ainsi, la mise à plat de l'hémithorax droit semble faible, certaines côtes se retrouvant surélevées par rapport aux autres (conservation du volume thoracique). Néanmoins, quelques déplacements de pièces osseuses sont observés, notamment au niveau du pied gauche. D'après la position du tarse postérieur, celui-ci devait être initialement vertical. Le tarse antérieur a légèrement chuté vers le fond de la fosse, quelques métatarsiens en position d'équilibre ont chuté sur la partie inférieure de la jambe (présence d'un espace vide au niveau des pieds ?).

Cet individu est un adulte de plus de 25 ans de sexe masculin.

Pour synthétiser les données sur cette probable sépulture double, il faut noter quelques déplacements d'ossements, notamment au niveau des pieds. Ceux-ci ne sont pas de grande amplitude, jamais en dehors du volume initial du corps et semblent évoquer un colmatage différé plutôt que la présence de véritables espaces vides. Qui plus est, d'autres régions anatomiques évoquent un colmatage relativement rapide ou, tout du moins, comme évoqué précédemment pour 9014, un maintien des ossements en place : profil de fosse étroite particulier, présence probable d'un linceul. L'existence d'une planche de couverture n'est toutefois pas à exclure et permettrait d'explicitier les mouvements observés. La fouille de la partie supérieure de la fosse sépulcrale n'apporte pas d'information supplémentaire.

La sépulture 7466 est localisée à un mètre vers le nord de 9014/9015 (fig. 30, 31 et tabl. VI). L'individu est déposé sur le

ventre. Il suit une direction nord-sud, la partie supérieure au nord. Le bloc cranio-facial (au nord), une partie des vertèbres et des côtes ainsi que le membre supérieur droit sont largement coupés par la tranchée de diagnostic. Les membres supérieur gauche et inférieur droit sont légèrement fléchis, le membre inférieur gauche est en extension.

Là encore, peu d'éléments sont présents pour illustrer l'espace de décomposition. La proximité du bord de la fosse 7263 explique la position en équilibre de l'humérus gauche et l'absence d'étalement de l'hémithorax gauche (alors que l'individu est déposé sur le ventre). Néanmoins, la partie de colonne vertébrale conservée s'est affaissée dans le volume thoracique, sans aucune dislocation des articulations inter-vertébrales (mouvements liés au poids du sédiment). Cela évoquerait préférentiellement une décomposition en espace colmaté. Une racine au niveau des pieds, provoquant quelques déplacements d'ossements, ne permet pas de conforter cette impression.

Il s'agit d'un adulte de plus de 30 ans de sexe féminin. La présence de chaussures est attestée par la mise au jour de 94 clous au niveau des pieds (7465.1 à 51).

Sur la paroi est de la grande fosse, six sépultures sont localisées approximativement en face de celles décrites précédemment. Quatre d'entre elles sont réunies sous la forme de deux inhumations étagées (fig. 30).

L'individu 9012 est installé dans la partie sud de la cuvette 1 (fig. 30 et tabl. VI). Le squelette, très incomplet, était probablement déposé sur le dos. Seuls des éléments du bloc cranio-facial, des vertèbres cervicales, de la ceinture scapulaire et du bras droits, de la jambe gauche et des pieds sont encore présents. Il suit une direction nord-sud, la tête au nord. La face est tournée vers le sud. D'après sa position, l'avant-bras était probablement en extension. Il en est de même pour les membres inférieurs. Des clous de chaussure retrouvés sous le pied gauche indiquent qu'au moins une chaussure était portée. Cet individu correspond à un adulte âgé de plus de 30 ans. Le sexe est indéterminable en l'absence de coxal.

La sépulture 9091 est creusée à environ 80 cm au nord de 9012 (fig. 30 et tabl. VI). Son emplacement était marqué, au niveau supérieur, par la présence d'une coupe 826.1 quasi entière (9082.102, fig. 33 ; typologie de Chartres) (Sellès, 2001b.). Cette céramique, exemplaire unique et presque complet associé à une sépulture, reposait non pas directement sur le squelette 9091 mais sur les niveaux de comblement du creusement. Elle était située dans la zone du torse, à environ 10 cm au-dessus des côtes. Son positionnement et son unicité ne laissent aucun doute quant à son association avec l'individu au moment de son inhumation. Il s'agirait alors d'un dépôt rituel intentionnel. La fouille fine de cet objet en laboratoire a montré qu'il ne contenait aucun ossement et aucun végétal. Cette association de corps avec une céramique est relativement courante dans des contextes funéraires. Pour exemple, la sépulture 2101 du site de Malbosq à Montpellier peut de nouveau être évoquée. Un vase ovoïde était déposé au-dessus des pieds du squelette (Blaizot dir., 2009, p. 57, fig. 45).

L'individu est sur le dos et suit une direction nord-sud, la tête au nord, face tournée vers le bord de la fosse (fig. 33). Les membres supérieurs sont fléchis au niveau du coude, les membres inférieurs en extension. Le crâne est en connexion

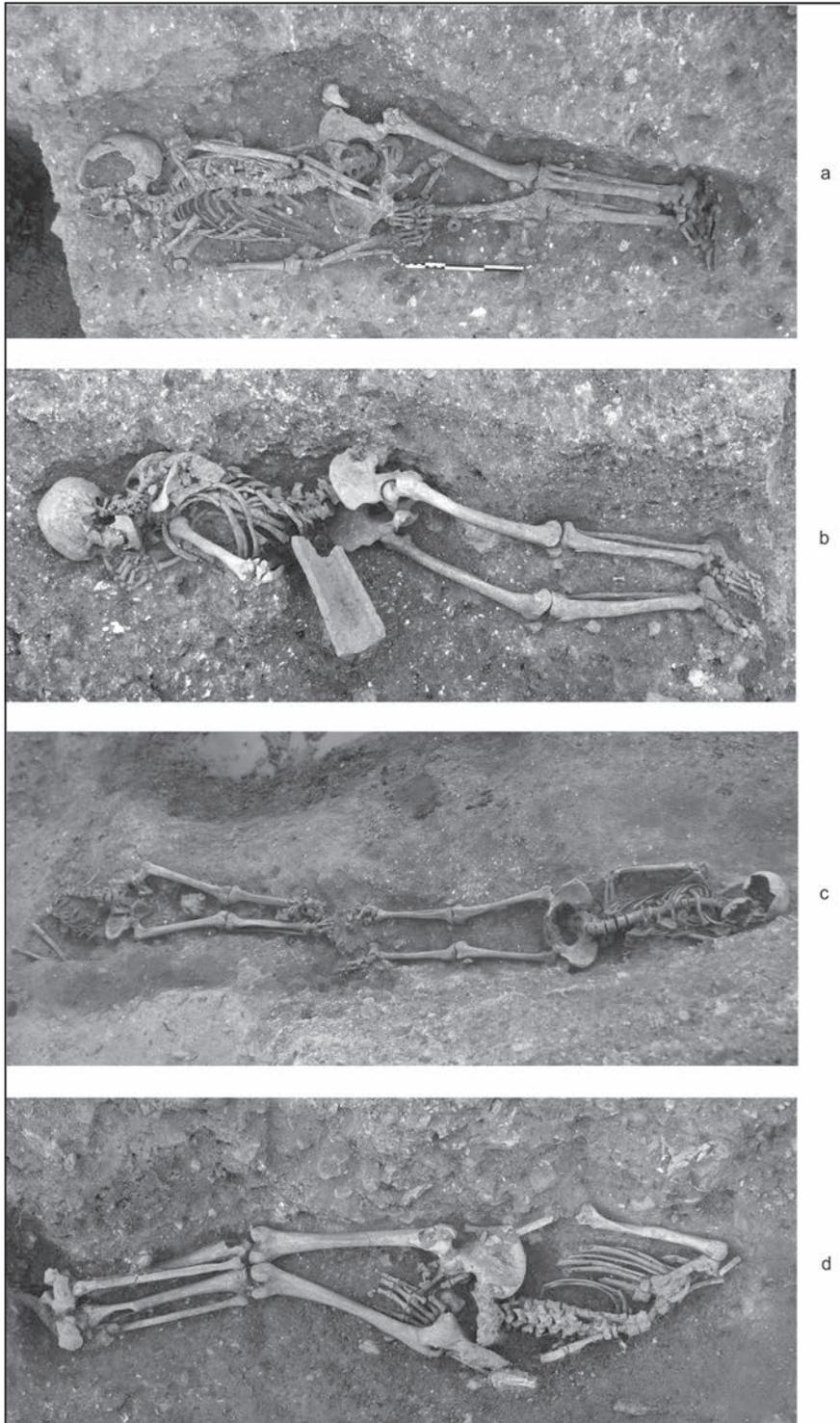


Fig. 31 – Sépultures déposées le long du bord ouest de la grande fosse aux ossements humains, vues de l'ouest : **a**, sépulture 7918 ; **b**, sépulture 7851 ; **c**, sépultures 9014 et 9015 ; **d**, sépulture 7466 (clichés : B. Bazin et M. Guinguéno, SAVC).

stricte avec la mandibule et les deux premières vertèbres cervicales (face d'apparition : latérale gauche). Il est en position secondaire. En effet, les autres vertèbres cervicales, en connexion stricte, apparaissent par leur face crâniale (colonne cervicale subverticale). Le crâne a chuté en arrière, entraînant la mandibule, l'atlas et l'axis. Il était donc surélevé au moment du dépôt, probablement au moyen d'un coussin funéraire en matière périssable. Pour le reste du squelette, aucun

déplacement d'ossements n'est observé. Ainsi, les vertèbres cervicales en position verticale n'ont pas chuté ; le thorax, notamment du côté droit, ne présente pas d'étalement et la main droite, partiellement en équilibre sur et le long des vertèbres lombaires, est en connexion. Ces différents indices évoquent une décomposition en espace colmaté.

Ce squelette correspond à un individu adulte de plus de 30 ans de sexe féminin.

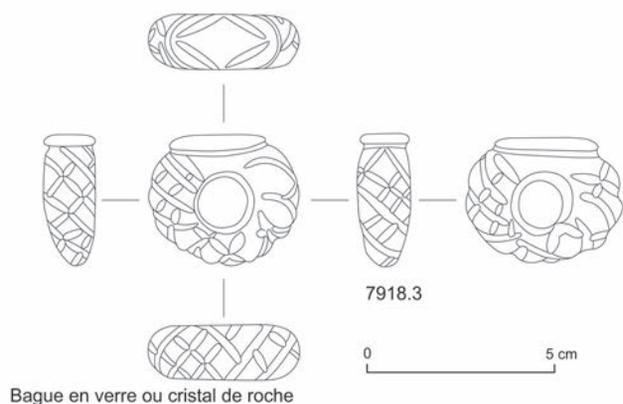


Fig. 32 – Détail des éléments de parure associés au corps 7918, vue de l'est (cliché : B. Bazin ; dessin et DAO : I. Huchin-Godin, SAVC).

Les pieds, légèrement posés sur le bord sud du creusement, possèdent encore les clous de la semelle de chaussure. Une très bonne conservation de ceux-ci montre un motif décoratif composé d'une ligne de contour simple avec 52 clous et d'une ligne médiane avec 5, peut-être 6 clous se terminant en spirale double de 24 clous vers la pointe (9091.1, fig. 33). Au total, 86 clous maintenaient la semelle de cuir de cette *soccus*. Ce type d'agencement apparaît à partir du deuxième quart du III^e s. apr. J.-C. La bonne conservation des clous permet de calculer une longueur de chaussure de 24 cm. Cette valeur correspondant à des exemplaires de femme selon la classification de M. Leguilloux (celle des hommes étant plus proche de 27 cm) (Leguilloux, 2004, p. 126-127).

En face de l'exèdre A, la sépulture 9070 est légèrement antérieure à la sépulture 9026 (fig. 30, 34 et tabl. VI). Elle est creusée le long du bord est de la grande fosse, dans le secteur de la cuvette 2. L'individu est déposé sur le dos, légèrement sur le côté gauche. Il suit une direction sud-nord, la tête au sud, face tournée vers le bord de la fosse. Le membre supérieur droit est fléchi au niveau du coude, le gauche en extension. Le membre inférieur droit est fléchi, le gauche semi-fléchi. Une tuile et un moellon en calcaire reposent sur les membres inférieurs. Ces éléments architecturaux appartiennent probablement à l'aménagement sépulcral, à moins qu'il ne s'agisse, comme pour l'inhumation 7851, d'un marqueur de la tombe. L'effet de paroi est particulièrement net sur le côté gauche du squelette avec l'alignement

du membre supérieur gauche, de la main droite, du genou droit et dans une moindre mesure du pied droit. La présence d'un coffrage latéral n'est donc pas à exclure. Lors du dépôt du cadavre, une planche a pu être placée probablement sur le bord ouest, afin d'éviter que celui-ci ne bascule dans la cuvette 2. La présence d'une autre planche, perpendiculaire à la précédente, au niveau des pieds, est nettement plus incertaine. En revanche, la position des différents ossements indiquent une décomposition en espace colmaté. Ainsi, le seul déplacement perceptible est la dislocation du coude droit, provoquée par la disparition des parties molles de la région abdominale. La partie proximale de l'humérus droit est en position d'équilibre. Les deux mains fléchies (doigts repliés) sont en connexion stricte, les ossements du carpe droit en équilibre. Le fémur droit est en position instable, les patellas sont en place. Les os des pieds sont en connexion stricte, notamment le gauche en position d'équilibre (il suit le pendage marqué de la fosse à cet endroit). Le squelette correspond à un individu adulte de sexe masculin âgé de plus de 30 ans. Il faut noter la présence bilatérale d'un os acromial, c'est-à-dire un défaut de fusion de l'acromion au reste de l'épine de la scapula.

Parmi le mobilier, une fibule en forme d'oméga, constituée d'un anneau ouvert dans lequel pivote un ardillon, était située sous les vertèbres C7/T1 (9070.1, fig. 34). Elle présente des extrémités enroulées sur elle-même selon un axe perpendiculaire au développement de l'anneau et correspond au type 30g2 du catalogue de M. Feugère (Feugère, 1985, p. 421).

Une trace d'oxydation verte, visible sur un doigt de la main gauche, est très certainement le négatif d'un anneau en alliage cuivreux.

La sépulture 9026 est creusée au-dessus de l'inhumation 9070 (voir *supra*) et légèrement postérieure à celle-ci (fig. 30, 34 et tabl. VI). L'individu est déposé sur le dos. Il suit une direction sud-nord, la tête au sud, face tournée vers le nord-ouest (vers la fosse). Les membres supérieurs sont légèrement fléchis et les membres inférieurs en extension. On note quelques déplacements de faible ampleur au niveau de la main droite. Celle-ci repose sur son côté médial. Quelques os ont glissé dans l'espace initial de cette main. En revanche, les indices de décomposition en espace colmaté sont nombreux : une partie de la colonne cervicale est en position instable. La main gauche est en position d'équilibre, notamment au niveau du carpe. L'humérus droit est surélevé par rapport au thorax.

Il s'agit d'un adulte de plus de 30 ans de sexe masculin.

Parmi le mobilier, seul un clou en fer repose sur la vertèbre lombaire L5 et le sacrum (9026.1).

Les deux inhumations découvertes au niveau de la cuvette 3 sont étagées d'une manière identique (fig. 30 et 34).

La sépulture 9168 est installée en bas de la paroi est de la grande fosse. L'individu est déposé sur le dos (tabl. VI). Il suit une direction sud-nord, la tête au sud, face tournée vers l'ouest (vers la fosse). Les membres supérieurs sont fléchis, l'avant-bras gauche s'écarte nettement de l'axe du corps et la main est retrouvée en dehors du volume constitué habituellement par la fosse sépulcrale. Ces positions et l'absence de bord ouest indiquent que la fosse sépulcrale n'était pas fermée du côté ouest et qu'une partie communiquait directement avec la cuvette 3. Peu d'éléments renseignent sur l'espace de décomposition, la main gauche étant en partie posée sur le fond de la fosse (la droite est partiellement disloquée dans l'hémithorax gauche).

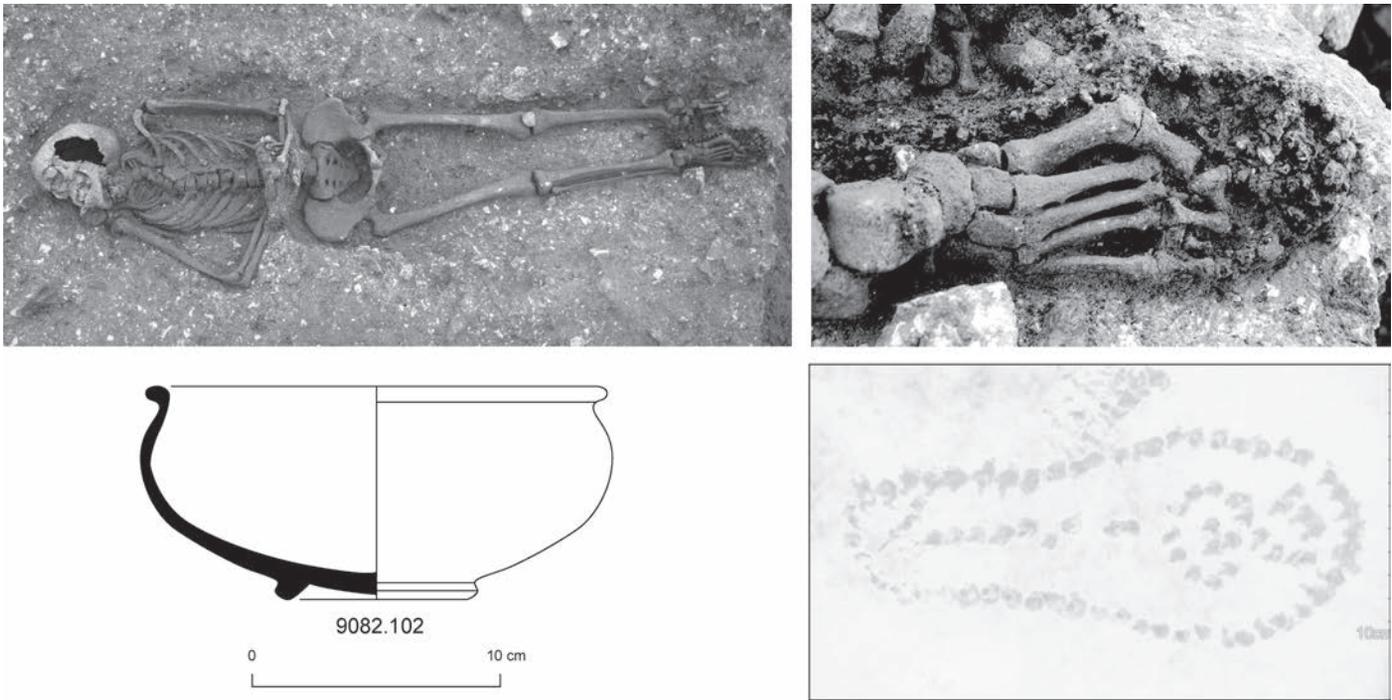


Fig. 33 – Sépulture 9091 (vue de l'ouest) et mobilier associé
(cliché : B. Bazin, SAVC ; dessin et DAO : J. Simon ; scanner des clous de chaussure : hôpital de Chartres).

D'autre part, les dépôts postérieurs dans la cuvette 3 semblent perturber cette sépulture. Ainsi, le pied gauche n'est représenté que par un talus. Il est donc difficile de conclure pour cette sépulture, même si l'impression générale laisse penser à une décomposition en espace colmaté.

Il s'agit d'un adulte âgé de 20 à 30 ans et de sexe féminin.

La sépulture 9169, d'axe nord-sud, est située à un niveau supérieur à la précédente (fig. 30, 34 et tabl. VI). Elle est installée sur une banquette entaillée dans le contrebas du bord de la grande fosse. L'individu est déposé sur le dos et suit une direction sud-nord, la tête au sud, face tournée vers l'est. Le membre supérieur droit est fléchi, le gauche très légèrement fléchi. Les membres inférieurs sont en extension. Peu de déplacements d'ossements sont observés. Ainsi, il n'y a pas d'ouverture du volume thoracique (mais il existe un effet de compression du côté gauche lié à la paroi de la fosse). La main gauche est partiellement en position d'équilibre sur la symphyse pubienne. Les deux pieds sont en connexion et suivent le pendage relativement marqué du bord de fosse. Ces indices orientent vers une décomposition du cadavre en espace colmaté.

Il s'agit d'un adulte de plus de 30 ans de sexe masculin. Il faut noter la présence de quelques clous de chaussure au niveau du pied gauche.

Même s'ils ne présentent pas de creusement, deux squelettes incomplets participent du même fait de par leur position stratigraphique.

L'ensemble anatomique ⁴⁷ 9011 est déposé aux abords de la cuvette 1, au bas et le long de la paroi est de la grande fosse

(fig. 30). Il est constitué par la partie inférieure du squelette. Au vu de la position des différents ossements, il semble que cet individu était déposé sur le côté droit. Il suit une direction sud-nord, partie supérieure au sud. Le membre inférieur droit est en extension, le gauche légèrement fléchi. Il s'agit d'un adulte de plus de 25 ans, probablement de sexe masculin d'après l'os coxal partiellement conservé.

L'ensemble anatomique 9088/9075 est déposé en bas de la paroi est de la grande fosse, dans le secteur de la cuvette 2 (fig. 30 et tabl. VI). Il est mal représenté : seuls des os des pieds, des éléments du bloc cranio-facial et cinq vertèbres cervicales subsistent. Il suit une direction sud-nord, la tête au sud, face tournée vers le haut. Au vu de l'état de représentation du squelette, il n'est pas possible de préciser la position des membres. Il s'agit d'un adulte de plus de 18 ans. En l'absence de coxal, le sexe est indéterminable.

Synthèse des observations sur les inhumations

Les inhumations se répartissent dans la partie centrale de la grande fosse, principalement en contrebas de l'exèdre A dans les secteurs des cuvettes 1 et 2 et plus au nord, dans la zone de la cuvette 3. Elles sont totalement absentes des extrémités nord et sud du vaste creusement. Cette répartition spatiale n'est peut-être pas due au hasard. S'agit-il d'un secteur privilégié par sa facilité d'accès ? Cette particularité ne trouve, dans tous les cas, aucune interprétation cohérente dans les différentes lectures stratigraphiques. On ne peut que constater qu'elle se perpétue lors de l'étape suivante de dépose des cadavres dans les différentes cuvettes.

La faible quantité de clous en fer découverts sur les bords ou au fond des fosses sépulcrales ne permet pas de conclure à

47. Les groupes d'ossements humains plus ou moins complets et en connexion anatomique (en dehors des sépultures) sont définis sous les termes d'« ensembles anatomiques ».

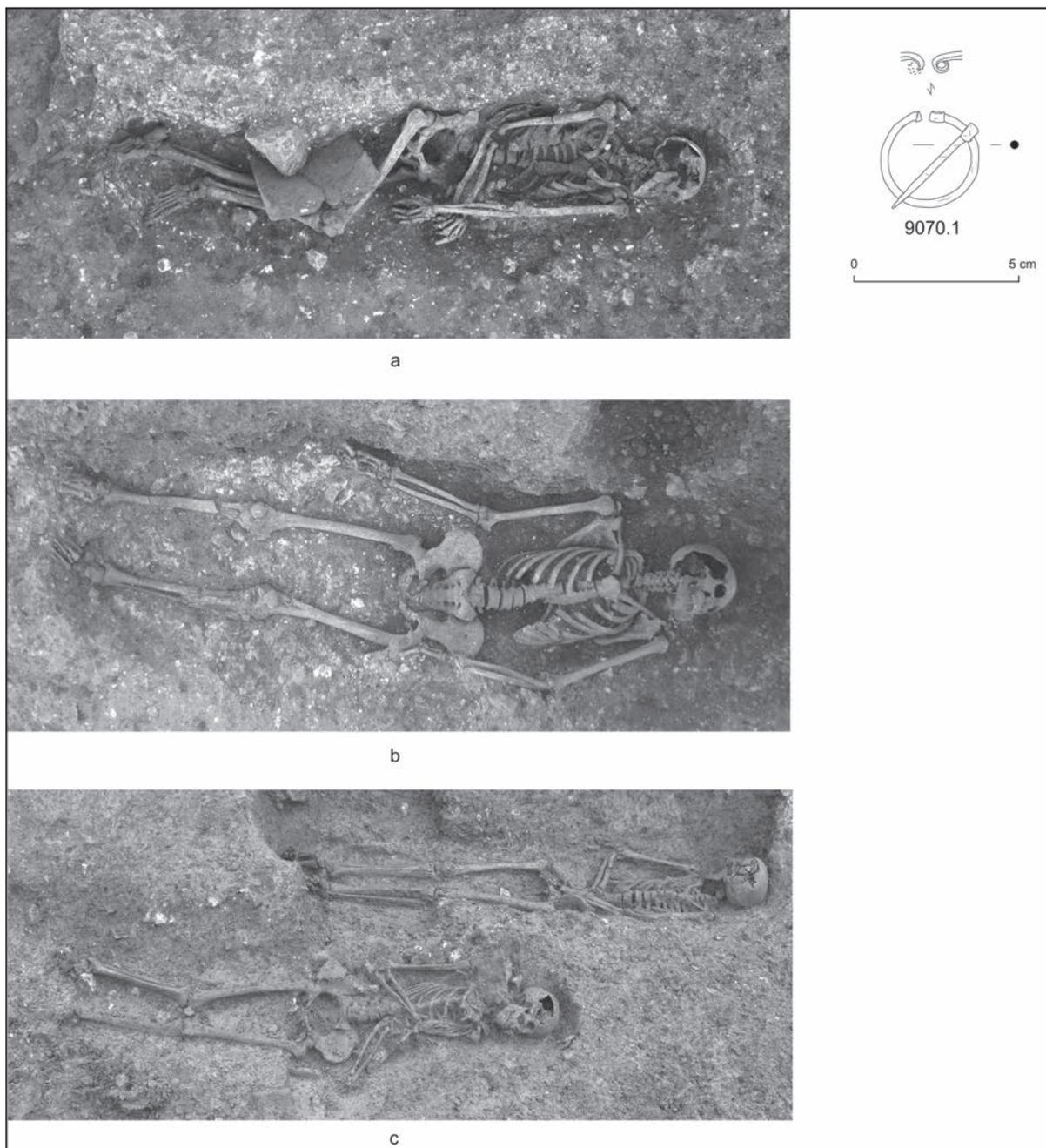


Fig. 34 – Sépultures déposées le long du bord est de la grande fosse aux ossements humains et mobilier associé, vues de l'est : **a**, sépulture 9070 et fibule oméga ; **b**, sépulture 9026 ; **c**, sépultures 9169 et 9168 (cliché : B. Bazin, SAVC).

l'utilisation d'éléments en matériaux périssables. La présence de coffrages n'est toutefois pas à exclure. Certains contenants sont en effet partiellement, voire non cloués, notamment à des périodes plus tardives de l'Antiquité. Néanmoins, l'utilisation de planches de coffrage semble ici limitée. Seule la sépulture 9070 présenterait ce type d'agencement.

Dans plusieurs sépultures, des indices de colmatage différé peuvent être mis en évidence, notamment au niveau des os des pieds (sépultures 7851, 9014 et 9015). Dans ces cas, la présence d'une planche de couverture pour fermer les fosses n'est pas à exclure.

L'identification des limites des inhumations a été rendue particulièrement difficile du fait que le comblement est similaire à l'encaissant. Dans certains cas, les bords ont été observés à

partir des effets de paroi sur les ossements ; certains d'entre eux se retrouvant en position d'équilibre. Ainsi, certaines fosses sépulcrales pourraient présenter des banquettes ou, tout du moins, un évasement de certains bords permettant la surélévation d'ossements (9070, 9014).

Divers matériaux et objets laissent à penser que les sépultures pouvaient être signalées sommairement (*imbrices, tegulae, moellons...*) mais l'association de certains de ces éléments à des pratiques funéraires n'est pas, non plus, pleinement écartée.

L'agencement des corps ne montre pas de véritable uniformité des gestes. Les individus sont déposés sur le côté, sur le dos ou sur le ventre. De même, les têtes sont disposées indifféremment au nord ou au sud (tabl. VII et VIII). L'axe du squelette est, bien entendu, toujours le même puisque les morts sont installés

le long des bords de la grande fosse. La position des membres est, elle aussi, variée : les deux avant-bras en extension, un des deux en flexion, les deux en flexion. La plupart des individus présentent des membres inférieurs en extension. Néanmoins, les membres de deux d'entre eux sont en flexion plus ou moins importante (9011 et 9070).

Certains individus ont une représentation lacunaire du squelette (9012, 9011 et 9088/9075). Ces carences pourraient trouver une possible réponse dans les remaniements postérieurs, notamment lors du dépôt de cadavres dans les cuvettes. Les quelques mouvements d'ossements observés le sont, en général, dans le volume initial du corps. Ainsi, la disparition des parties molles lors de la décomposition du cadavre permet la migration de certains os. Régulièrement, les connexions labiles⁴⁸ sont préservées (mains et pieds notamment). Néanmoins, comme indiqué précédemment, dans certains cas, des indices de colmatage différé sont perceptibles. Les pratiques d'inhumation ne semblent donc pas uniformes et une variabilité dans le traitement des morts apparaît.

Les sépultures et ensembles anatomiques mis au jour correspondent tous à des individus adultes. Onze d'entre eux présentent des os coxaux suffisamment bien conservés pour une estimation du sexe : six hommes (dont un probable) et cinq femmes. Il n'est pas possible ici, au vu de la faiblesse de l'échantillon, de discuter du sex-ratio. Il faut cependant noter que les inhumations ne concernent que des individus adultes et que les deux sexes sont représentés. Aucune sélection dans la répartition des tombes sur ces critères ne se dessine.

À l'exception du possible dépôt rituel en céramique associé au squelette 9091, seuls quelques tessons se retrouvent dans les comblements. Les sépultures contenaient 175 fragments pour 5 individus. Il s'agit de trois gobelets Ch. 1325, d'un pot à lèvres arrondies Ch. 1322 et d'une coupe Ch. 613 ou Menez 60 en *terra nigra* (Sellès, 2005, p. 301, fig. 18). Étant donné que les remplissages des fosses sont issus des sédiments extraits lors du creusement, il est difficile de conclure ici à des dépôts intentionnels. Six individus (7466, 7918, 9012, 9070, 9091, 9169) sont accompagnés d'objets (chaussures portées, fibules, bagues...) mais ceux-ci restent limités. La sépulture 9091 présentait tous les indices d'un coussin funéraire en matière périssable placé sous la tête.

DES DÉPÔTS DE CADAVRES DANS LES CUVETTES (ÉTAPES 3 ET 4)

Un limon brun marque la séparation entre les sépultures et les dépôts simultanés et anarchiques dans les cuvettes (étape 3). Ce niveau est déposé le long de la pente est et s'étend parfois, en partie, dans certaines cuvettes. Il revêt une importance stratigraphique toute particulière puisqu'il vient sceller les sépultures et les ensembles anatomiques du bord oriental et confirme ainsi l'antériorité de l'ensemble des inhumations. La matrice du sédiment, bien différente de celles des remblais entaillés par l'installation de la fosse, n'autorise pas à le considérer comme dépôt d'érosion. Il se définirait donc plus comme un apport volontaire de remblai depuis le haut de l'excavation.

Après cette étape, des cadavres sont déposés dans les cuvettes au fond de la grande fosse (étape 4). Les nombreux ossements humains ont été découverts sous la forme d'ensembles plus ou moins en connexion (« ensemble anatomique ») ou sous la forme d'amas osseux entremêlés ne semblant pas présenter d'ordre cohérent au premier abord. Ils sont répartis essentiellement dans les cuvettes 1, 2 et 3 avec une forte concentration dans toute la cuvette 2⁴⁹ (fig. 35). Quelques ossements humains sont également présents dans les cuvettes 4 et 5 en moindre proportion et sur le haut du bord sud de la grande fosse.

Amas osseux et ensembles anatomiques

Les premiers individus déposés au fond des cuvettes sont conservés, en grande partie, en connexion anatomique. Pour certains d'entre eux, la question de véritables sépultures se pose. Ainsi, les ensembles anatomiques 9094/9109, 9110 (fig. 36, 37 et 38) et, dans une moindre mesure, 9175 pour la cuvette 2 et 9170 pour la cuvette 3 (fig. 39), semblent déposés dans des surcreusements. Pour les deux premiers, un simple dépôt dans des dépressions du terrain naturel est envisageable. Il est intéressant de noter que ces ensembles anatomiques sont marqués d'une orientation similaire aux sépultures antérieures. Ces ressemblances pourraient être un indice supplémentaire quant aux délais relativement courts de constitution de ces deux faits.

Dans la cuvette 1, l'amas osseux ne semble pas présenter de cohérence anatomique, tout du moins dans la partie supérieure des comblements. Trois ensembles partiels ont toutefois été individualisés (fig. 36). 7799 est représenté par des éléments des membres supérieurs, des ceintures scapulaires, du thorax et de la colonne vertébrale. Il s'agit d'un enfant âgé de 5 à 7 ans environ, déposé sur le ventre (fig. 40). 7919 est la partie inférieure du squelette d'un adulte âgé de plus de 20-25 ans et déposé sur le dos. Enfin, 7849 est un périnatal très incomplet (fig. 40 et 41), âgé de 9,5-11,1 mois lunaires *in utero*. Il semble déposé sur le dos, légèrement sur le côté droit. Plusieurs lots d'ossements en proximité anatomique pourraient correspondre à des ensembles supplémentaires.

La cuvette 2 présente un lot nettement plus important d'ossements humains. Là encore, ils se répartissent à la fois sous la forme d'amas osseux et d'ensembles en connexion (fig. 42). Vingt et un ensembles anatomiques, plus ou moins complets, ont été individualisés⁵⁰ (fig. 36). L'analyse présente ici différents modes de dépôts.

Les ensembles 7689-7690-7691 sont situés dans la partie nord-ouest de la cuvette, près du bord de la fosse (fig. 43). 7689 est un périnatal âgé de 9,2-10,7 mois lunaires *in utero*, déposé sur le côté droit, à proximité du membre supérieur droit de l'ensemble 7691. Il suit globalement un axe sud-ouest/nord-est, la tête au sud-ouest. Celle-ci semble légèrement surélevée par rapport au reste du squelette et devait reposer sur l'avant-bras droit de 7691. L'effondrement d'une partie du crâne sur le thorax lors de la décomposition a provoqué quelques

49. Pour plus d'informations sur l'agencement des cuvettes, voir *supra*.

50. Les ensembles les plus incomplets n'apparaissent pas dans les tableaux de dénombrement (voir *infra*). La plupart d'entre eux n'ajoutent pas d'individus supplémentaires.

48. Celles qui rompent le plus précocement.

Tabl. VII – Caractéristiques principales des sépultures et ensembles anatomiques (données : S. Hérouin, SAVC).

| Sépulture | Cuvette | Direction | Position | Membres supérieurs | Membres inférieurs | Espace de décomposition / Organisation des sépultures | Âge | Sexe |
|----------------------------|---------|-----------|----------------------------------|---------------------------------------|---------------------------------------|---|------------------|------|
| 7918 | 1 | S-N | sur le dos | D : extension / G : légère flexion | extension | colmaté | adulte > 30 ans | F |
| 9012 | 1 | N-S | sur le dos ? | D : en extension ? | extension | ? | adulte > 30 ans | ? |
| 9091 | 1 | N-S | sur le dos | flexion | extension | colmaté / coussin funéraire | adulte > 30 ans | F |
| 7851 | 2 | S-N | sur côté D | flexion | extension | colmaté / conduit à libation ? | adulte > 30 ans | M |
| 9026 | 2 | S-N | sur le dos | légère flexion | extension | colmaté | adulte > 30 ans | M |
| 9070 | 2 | S-N | sur le dos, légèrement côté G | D : flexion / G : extension | D : flexion / G : semi-flexion | colmaté / coffrage latéral ? | adulte > 30 ans | M |
| 9014 | 3 | S-N | sur le dos | D : flexion / G : extension | extension | colmatage différé / planche ? | adulte > 30 ans | F |
| 9015 | 3 | N-S | sur le dos | D : flexion | extension | colmatage différé / planche ? | adulte > 25 ans | M |
| 7466 | 3 | N-S | sur le ventre | G : légère flexion | D : légère flexion / G : extension | colmaté | adulte > 30 ans | F |
| 9169 | 3 | S-N | sur le dos | D : flexion / G : légère flexion | extension | colmaté | adulte > 30 ans | M |
| 9168 | 3 | S-N | sur le dos | flexion | extension | colmaté ? | adulte 20-30 ans | F |
| Ensemble anatomique | | | | | | | | |
| 9011 | 1 | S-N | sur côté D ? | absents | légère flexion | ? | adulte > 25 ans | M ? |
| 9088-9075 | 2 | S-N | sur le dos ? | absents | absents | ? | adulte > 18 ans | ? |

Tabl. VIII – Synthèse des caractéristiques principales des sépultures en fonction de leur position topographique dans la fosse (données : S. Hérouin, SAVC).

| | Individus | Tête | Position | Sexe |
|------------|-----------|-------------------|---|-----------------|
| Bord ouest | 5 | 3 au S, 2 au N | 3 sur le dos, 1 sur côté D, 1 sur ventre | 3 F, 2 M |
| Bord est | 8 | 6 au S, 2 au N | 5 (+ 2?) sur le dos, 1 sur côté D ? | 2 F, 3 (+1 ?) M |
| Cuvette 1 | 4 | 2 au S, 2 au N | 2 (+ 1?) sur le dos, 1 sur côté D? | 2 F, 1 (?) M |
| Cuvette 2 | 4 | 4 au S | 2 (+ 1?) sur le dos, 1 sur côté D | 3 M |
| Cuvette 3 | 5 | 3 au S, 2 au N | 4 sur le dos, 1 sur le ventre | 3 F, 2 M |

mouvements d'ossements au niveau de la partie supérieure du squelette. D'autres déplacements, de plus grande ampleur, sont également observés. La chute des fémurs, la dislocation nette des articulations des genoux semblent indiquer l'existence d'un espace vide. Néanmoins, les ossements n'ont pas migré au-delà d'une certaine limite et sont retrouvés à proximité du corps du périnatal. Celui-ci était probablement contenu dans une enveloppe souple en matière périssable (linceul ou sac ?).

L'ensemble 7691 correspond à la moitié supérieure du squelette d'un adulte âgé de plus de 30 ans, déposé sur le dos. Perpendiculaire au périnatal, il est orienté ouest-est, la tête à l'ouest. Il suit le pendage relativement marqué du niveau de comblement. Les quelques mouvements d'ossements observés sont principalement liés à la décomposition du cadavre.

Enfin, 7690 est un enfant de 6-9 mois environ, déposé sur le dos, légèrement sur le côté droit. Il repose en grande partie sur le thorax de 7691 ; la colonne vertébrale de l'enfant étant sur celle de l'adulte. Si quelques dislocations sont visibles au niveau des lombaires, les corps vertébraux sont restés plus ou moins en place. Dans l'ensemble, les côtes se sont effondrées dans le volume thoracique initial. Les mouvements d'ossements

observés sont liés à la décomposition de l'enfant mais également à celle de l'adulte. Ceux-ci sont, à chaque fois, de faible ampleur.

Le dépôt de l'enfant 7690 sur le thorax de l'adulte 7691 n'a provoqué aucune perturbation. Le corps de ce dernier n'était donc pas encore décomposé. Le laps de temps entre les deux dépôts doit être relativement bref (dépôt simultané). Cette hypothèse est renforcée par l'absence de sédiment entre les deux individus. Dans une moindre mesure, le périnatal semble participer à cette phase de dépôt de cadavres, même si un seul point de chevauchement existe entre celui-ci et l'avant-bras de l'adulte. Cette position particulière, proche du membre supérieur de 7691, semble, en effet, intentionnelle.

Ces trois sujets doivent être morts dans une période très brève, inférieure au délai nécessaire pour que la décomposition du premier déposé ait débuté. La simultanéité des dépôts démontre la simultanéité des décès, ou du moins une grande proximité dans le temps (Duday, 2007).

Un second indice de dépôt simultané est fourni par les ensembles 7802, 7803 et 7804 situés à proximité des précédents, au nord (fig. 42). La difficulté du démontage de ce secteur réside dans l'enchevêtrement des ossements des différents individus.

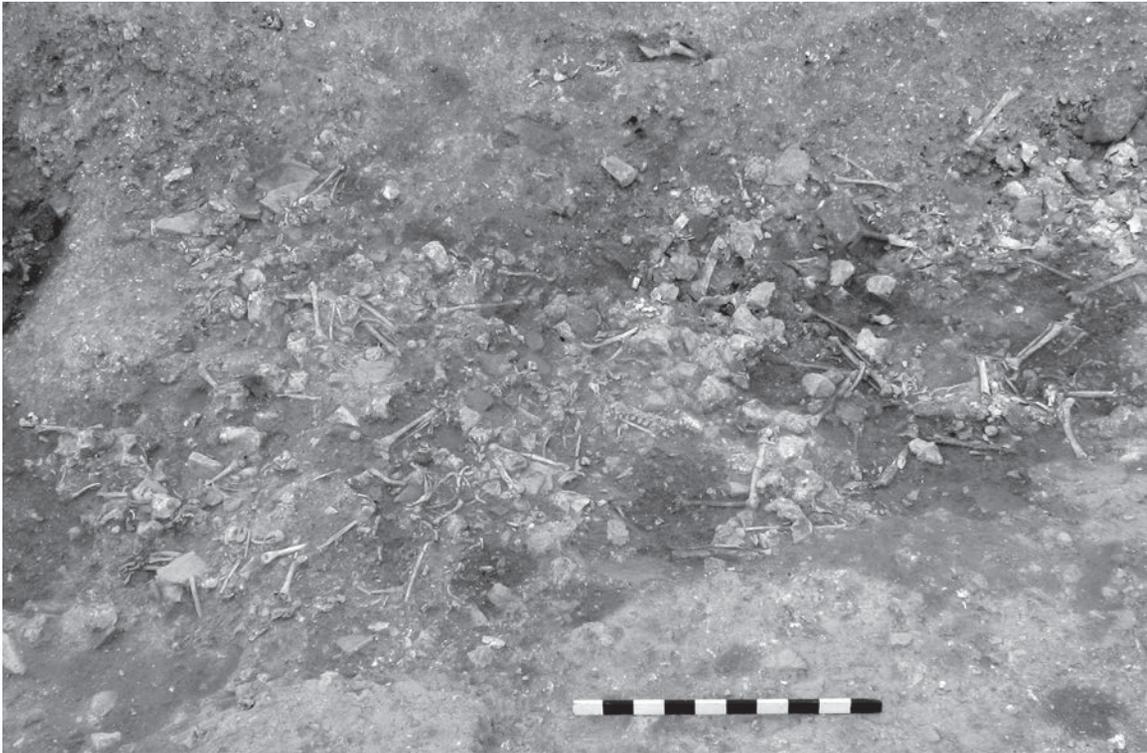


Fig. 35 – Amas d'ossements humains au sein de la cuvette 2, vus de l'est (cliché : B. Bazin, SAVC).

Ainsi, la main gauche de 7802 repose au niveau de l'épaule droite de l'individu 7803. Les deux métacarpiens présents recouvrent d'ailleurs l'extrémité proximale de l'humérus. Les ossements de l'avant-bras droit de 7802 suivent le pendage relativement marqué du comblement. Les extrémités distales du radius et de l'ulna reposent sur le coude droit de 7803 (ils viennent se poser sur la partie distale de l'humérus et les parties proximales du radius et de l'ulna de l'individu 7803). De plus, l'avant-bras droit de 7804 passe sous l'avant-bras droit de 7802. Des ossements de l'individu 7802 recouvrent à la fois 7803 et 7804. Il semblerait que cet individu ait été déposé après les deux autres. Or, l'apport de ce cadavre n'a aucunement bouleversé les éléments déjà présents. Ainsi, le membre supérieur droit de 7803 est en parfaite connexion et l'avant-bras droit de 7804 n'a pas bougé. Le temps entre les dépôts de ces trois individus est donc suffisamment bref pour qu'il n'y ait pas de bouleversement perceptible au niveau des ossements.

Dans la cuvette 3, l'échantillon osseux est moins important (voir *infra*). Six ensembles anatomiques ont été individualisés (fig. 36). Ils sont en général situés à la base des comblements. Plusieurs lots d'ossements en proximité anatomique pourraient constituer des ensembles supplémentaires.

L'ensemble anatomique 7937 est un adulte âgé de plus de 30 ans, déposé sur le ventre, tourné légèrement sur le côté droit (fig. 44). Il suit un axe nord-sud, la tête au nord. Sa position est assez singulière avec les membres supérieurs qui s'écartent nettement de part et d'autre de l'axe du corps. Il est situé le long du bord du creusement de la cuvette. La présence de trois blocs en calcaire le long du squelette pourrait constituer un système de calage.

En ce qui concerne les pathologies, il est intéressant de noter la présence de nombreuses enthésopathies sur les vertèbres.

Un bloc de trois vertèbres thoraciques soudées présente une coulée osseuse. Ces indices permettent de suggérer que cet individu devait être relativement âgé. Deux autres pathologies particulières ont été observées (fig. 45). La cavité glénoïde de la scapula et la tête de l'humérus gauche présentent un épatement important lié à une luxation de l'épaule. Le sujet a vécu avec ce handicap, l'utilisation forcée de l'articulation provoquant son élargissement et de nouvelles formations osseuses. Un frottement important entre les deux os de l'articulation est indiqué par l'aspect légèrement lustré de la tête de l'humérus (début de polissage articulaire). D'autre part, une exostose osseuse volumineuse est visible sur la face postérieure du fémur droit, juste au-dessus de l'extrémité distale. En position médiale, elle correspond à l'emplacement de l'insertion du muscle jumeau interne de la jambe et d'une bourse séreuse qui y est associée⁵¹. Après radiographie, il se vérifie que l'origine de cette pathologie est tumorale. Ainsi, peut être évoqué l'ostéoclastome (« *giant cell tumor (osteoclastoma)* » ; voir Ortner, 2003, p. 512-513), tumeur osseuse agressive à croissance osseuse envahissante. Bénigne au départ, elle a pu évoluer en tumeur maligne. Dans les deux cas, l'importance des pathologies observées semble indiquer que l'individu a vécu suffisamment longtemps pour développer de telles réactions osseuses.

La présence de nombreux immatures est attestée dans l'ensemble des cuvettes. Certains d'entre eux correspondent à de très jeunes sujets. Hormis 7849 et 7689 déjà cités, il faut noter les deux *perinatales*, présents dans le comblement limoneux 7915, âgés respectivement de 9,2-10,8 et de 9,5-10 mois lunaires *in utero* (cuvette 2).

51. Ce muscle important participe à la flexion de la jambe au niveau du genou. Il s'insère au niveau du fémur et de la tubérosité postérieure du calcaneus.

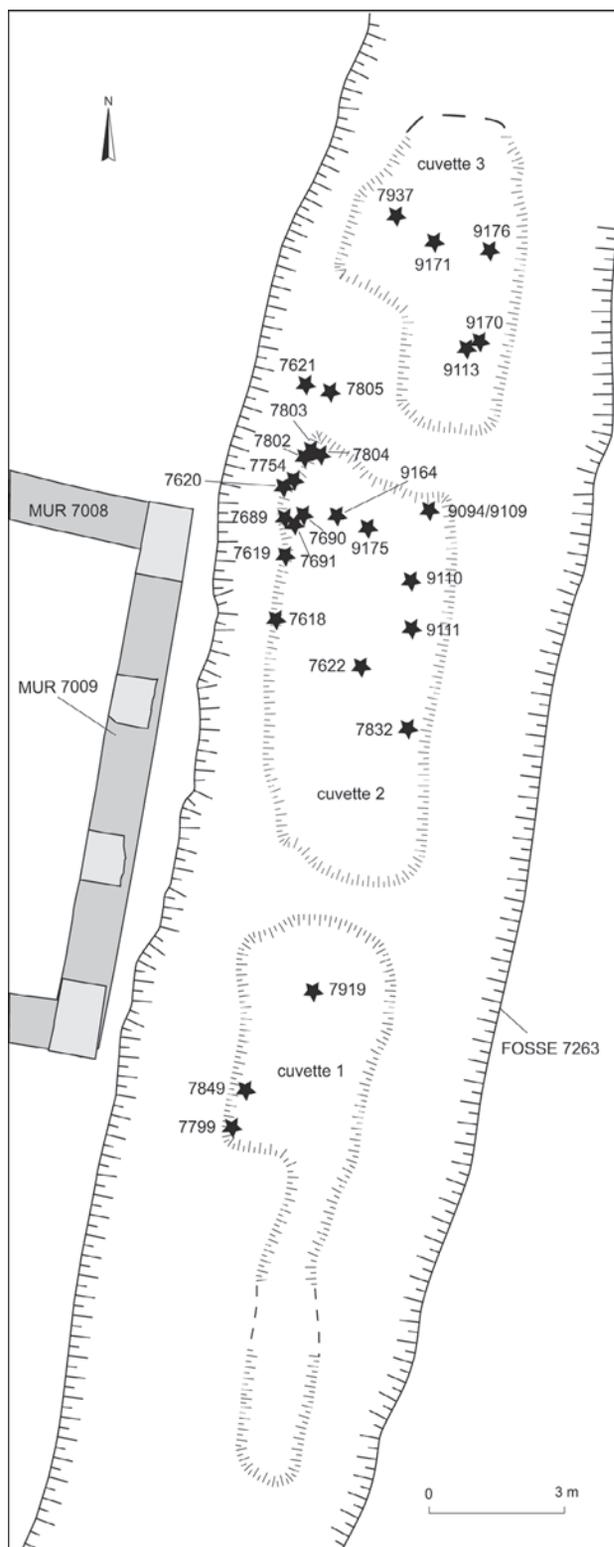


Fig. 36 – Plan de répartition des ensembles anatomiques par cuvette (DAO : V. Lallet et S. Hérouin, SAVC).

Des sujets aussi jeunes, non totalement disloqués, dans de telles concentrations osseuses, posent la question de la présence d'enveloppe souple en matière périssable. Cela pourrait confirmer les observations effectuées pour l'ensemble 7689. Ces quatre sujets correspondent à des fœtus à terme, morts autour de la naissance (mortalité périnatale). Il est difficile de déterminer s'ils sont mort-nés (mortinatalité) ou s'ils ont vécu

quelques jours (mortalité néonatale précoce). En tenant compte des écarts types, 7849 peut correspondre à un nouveau-né ayant vécu un mois (mortalité néonatale)⁵².

Toujours dans la cuvette 2, la présence d'au moins deux très jeunes individus supplémentaires est attestée dans le comblement 7517. L'un est âgé de 9,5-10 mois lunaires *in utero* (mortalité périnatale), l'autre de 5,5-6,5 mois lunaires *in utero*. La présomption de viabilité est, pour les populations actuelles, de 22 semaines aménorrhée (soit 5 mois lunaires). Les démographes considèrent qu'en deçà de cette limite, le fœtus n'est pas viable (avortement spontané). Au-delà de cette date et jusqu'au terme de la grossesse, toute mort correspond à la mortinatalité (Monnier, 1985 ; Portat, 2009 ; Portat *et al.*, 2011, p. 234). Pour les périodes anciennes, en l'absence d'équipements médicaux, la présomption de viabilité ne peut être aussi précoce. Il est généralement admis, pour une population archéologique, qu'un fœtus âgé de moins de 7 mois lunaires n'est pas viable. La présence de fœtus aussi petits est discutée pour l'étape suivante (rejet en façade de l'exèdre, voir *infra*).

Parmi les immatures, on peut citer également les ensembles 7622 et 7805. Le premier est un enfant âgé de 1 an environ, déposé sur le ventre, légèrement sur le côté gauche, au centre de la cuvette 2. Il est dirigé selon un axe ouest-est, la tête à l'ouest. Une monnaie perforée et une perle à godron sont enserrées dans la main droite (voir *infra*). Au vu de la position des ossements, il est indéniable que le dépôt de ce mobilier est volontaire et accompagne le défunt. Le second est un enfant âgé de 18 à 24 mois environ, déposé sur le côté droit, dans la partie sud-ouest de la cuvette 3. Il suit un axe sud-nord, la tête au sud. Lors du démontage de cet individu, une dizaine de petites perles (dont le matériau reste à définir), faisant probablement partie d'un collier, ont été retrouvées au niveau du thorax.

Étude anthropologique : dénombrement et analyse pondérale

La difficulté de l'étude réside dans la coexistence d'ensembles en connexion anatomique et d'ossements sans ordre apparent. Face à la quantité importante d'ossements et du fait que la fouille pluriannuelle de cette structure a été achevée en décembre 2011, une étude synthétique n'a pu être réalisée pour l'heure (reprise générale de l'étude en cours). Néanmoins, les échantillons osseux étudiés sont suffisamment importants pour comprendre les différents modes de dépôt.

Le dénombrement des ossements⁵³ indique la présence d'au moins 61 individus dont 26 immatures⁵⁴ (soit 42,6 %) dans les différentes cuvettes (tabl. IX). La cuvette 2 représente à elle seule 60,7 % de l'effectif (50 % pour les immatures). La proportion individus immatures/adultes varie sensiblement entre

52. Les différents termes utilisés ici répondent aux définitions des Nations Unies pour l'Organisation mondiale de la santé.

53. Tous les ossements ont été comptabilisés. Afin d'alléger les tableaux de résultats, seuls les os principaux sont indiqués ici.

54. Il faut rappeler que l'estimation du NMI de fréquence donne des quantités minimales (individus strictement individualisables). Les ensembles anatomiques sont parfois incomplets, certains n'étant représentés que par une région anatomique (9111 est un pied en connexion par exemple). Ils n'ajoutent donc pas systématiquement d'individus au dénombrement des autres os topographiés.



Fig. 37 – Ensembles anatomiques 9110 et 9094/9109 disposés au sein de la cuvette 2, vus de l'est (cliché : B. Bazin, SAVC).



Fig. 38 – Ensemble anatomique 9110 dans la cuvette 2, vu de l'est (cliché : B. Bazin, SAVC).

les cuvettes : 66,7 % dans la cuvette 1 ; 35,1 % dans la cuvette 2 et 33,3 % dans la cuvette 3.

La totalité des ossements étudiés représente un peu plus de 52 kg (tabl. X)⁵⁵. L'étude des os issus de la dernière campagne de fouille est en cours. Néanmoins, au vu de la quantité d'ossements déjà traités, les échantillons étudiés sont significatifs. La cuvette 2, notamment avec l'unité stratigra-

phique 7517, représente la plus grande partie de l'échantillon osseux étudié (20515 fragments pour 37 785,1 g, soit 72,5 % du poids total). La quantité d'ossements n'est pas négligeable dans la cuvette 1 (2920 fragments pour 11 274,9 g, soit 21,6 %), principalement concentrée dans l'unité stratigraphique 7692. En revanche, l'échantillon osseux est plus faible dans la cuvette 3 (1178 fragments pour 2 898,3 g, soit 5,6 %) et anecdotique dans les cuvettes 4 et 5 (25 fragments pour 127,6 g, soit 0,2 % seulement).

Pour la cuvette 1, les poids moyens des os observés sont relativement forts, de 2,98 g à 6,61 g. Ces valeurs donnent une première idée de la fragmentation générale des os. Dans le même temps, les taux de déterminés sont importants (de 98,8 % à 100 %). Cela indique une fragmentation peu élevée. Pour la cuvette 2, la fragmentation semble plus importante (notamment pour les unités stratigraphiques 7801, 7831 et 7915). Les poids moyens observés sont plus faibles (de 0,4 g à 2,88 g). Néanmoins, les taux de détermination restent élevés (de 95,4 % à 98,1 %). Pour la cuvette 3, les poids moyens observés reflètent une fragmentation standard (2,32 g à 2,69 g) et les taux de détermination sont forts (94,3 % à 96,5 %).

La représentation pondérale relative des ossements contenus dans la cuvette 1 est conforme à une répartition théorique (tabl. XI et fig. 46). La légère surreprésentation des éléments crâniens (au détriment du tronc) entre dans les variations observées dans les échantillons de référence. Pour les ossements de la cuvette 2, une légère sous-représentation de la tête, du tronc et du membre supérieur est observée (au bénéfice des éléments du membre inférieur) mais les différences avec les échantillons théoriques ne sont pas importantes. L'analyse pondérale des ossements issus de

55. Les ossements des ensembles anatomiques ne sont pas intégrés dans ces pesées. Cette masse d'ossements correspond donc aux 42 individus dénombrés à partir des ossements topographiés.

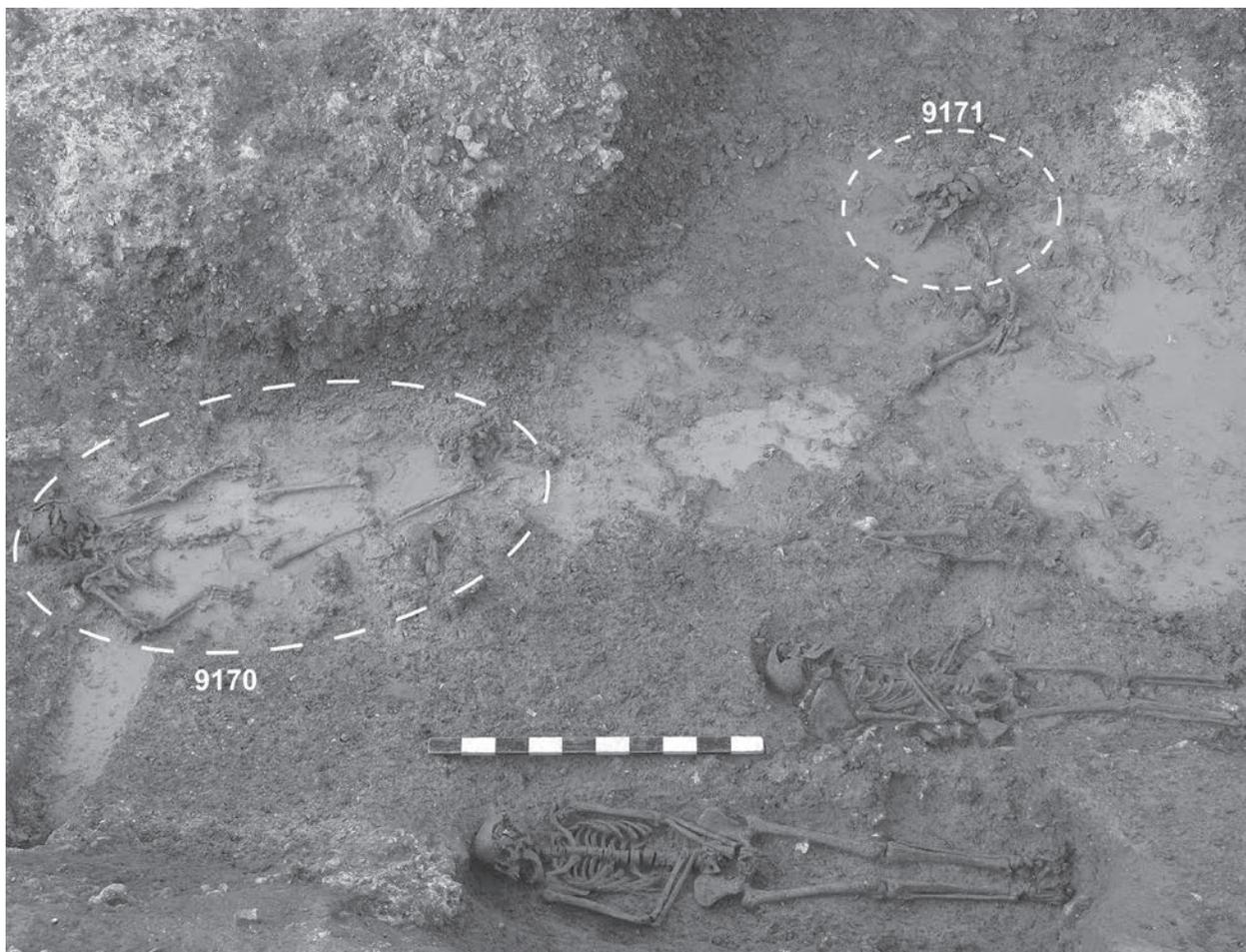


Fig. 39 – Ensembles anatomiques 9170 et 9171, vus de l'est, disposés au sein de la cuvette 3. La fouille a été particulièrement complexe du fait de la présence de la nappe phréatique : au premier plan, ensembles anatomiques 9169 et 9168 (cliché : B. Bazin, SAVC).

la cuvette 3 montre une légère surreprésentation des éléments du membre inférieur et du tronc, au détriment de la tête (éléments du bloc cranio-facial en déficit net). L'échantillon osseux est nettement moins important que les précédents. En outre, ce secteur est perturbé par le creusement de fosses postérieures au comblement de la grande fosse aux ossements humains. Il n'est donc probablement pas représentatif du dépôt initial. Les quelques fragments osseux présents dans les cuvettes 4 et 5 correspondent, en majorité, à des éléments de la tête (très nette surreprésentation). Aucun élément du membre inférieur n'a été retrouvé dans ce secteur. L'extrême faiblesse de l'échantillon osseux n'autorise aucune interprétation (étude en cours).

Il est intéressant de noter que dans l'ensemble, les représentations pondérales relatives des cuvettes 1, 2 et 3 sont comparables aux poids relatifs théoriques. Néanmoins, il faut relativiser ces résultats en observant les proportions pondérales des ossements de petite taille (tabl. XII). Ainsi, les ossements des mains semblent sous-représentés dans toutes les cuvettes. Ce déficit est plus marqué dans les cuvettes 2 et 3. Dans le détail, pour la cuvette 2, seul le niveau 7517 (celui livrant le plus d'ossements) présente un manque important. Toutefois, les deux niveaux sous-jacents (7915 et 7801) livrent, en proportion, nettement plus d'ossements de la main⁵⁶. Cela

semble indiquer une percolation de ces petits os dans les niveaux inférieurs. Cette observation semble être confortée par les poids relatifs des os des pieds. Ceux-ci sont cohérents avec les proportions pondérales théoriques (partie basse de l'intervalle à 95 %). Là encore, les ossements sont en net déficit, pour la cuvette 2, dans 7517. Ces manques sont en grande partie compensés par les surreprésentations d'ossements des pieds dans les deux niveaux sous-jacents.

Analyse des dépôts : une gestion particulière des corps

Au vu de la bonne représentation osseuse de la plupart des ensembles anatomiques et de la préservation de connexions labiles, il est indéniable que ceux-ci correspondent à des dépôts primaires. Néanmoins, il ne semble pas possible de parler de sépultures pour ces ensembles. En effet, il faut rappeler que la sépulture est, tout d'abord, un lieu destiné à accueillir un ou plusieurs défunts. D'autre part, elle doit résulter d'une « *volonté d'accomplir un geste funéraire* ». Il faut que le dépôt soit réfléchi et intentionnel (Leclerc, 1990).

en cours de traitement. La base de 7915 a livré peu d'os longs des membres et, proportionnellement, nettement plus d'ossements des mains et des pieds. Le poids relatif de ces éléments va donc augmenter.

56. Qui plus est, les données concernant la dernière campagne de fouille sont



Fig. 40 – Ensemble anatomique 7799 et 7849 dans la cuvette 1, vu de l'est (cliché : B. Bazin, SAVC).



Fig. 41 – Ensemble anatomique 7849, vu de l'est (cliché : B. Bazin, SAVC).

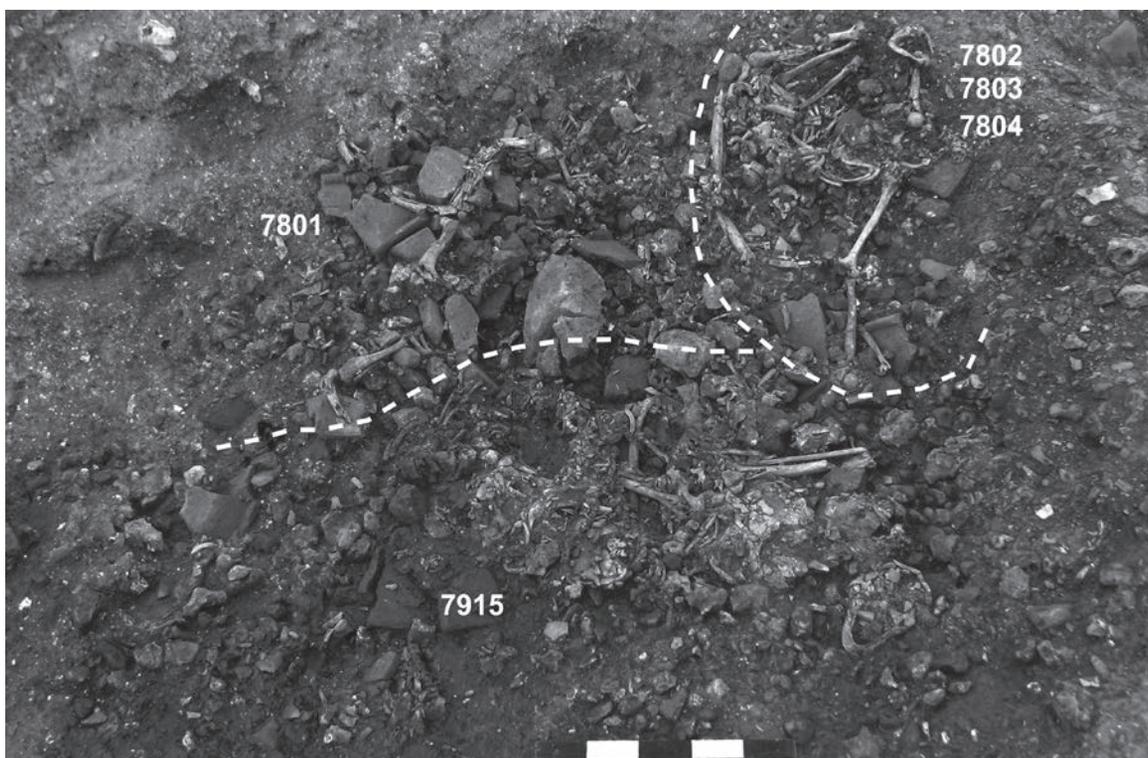


Fig. 42 – Vue générale de 7801, 7915 et des ensembles anatomiques 7802, 7803 et 7804 (cliché : B. Bazin, SAVC).



Fig. 43 – Ensembles anatomiques 7689, 7690 et 7691 dans la cuvette 2, vus de l'est (cliché : B. Bazin, SAVC).



Fig. 44 – Ensemble anatomique 7937 dans la cuvette 3, vu de l'est (cliché : B. Bazin, SAVC).

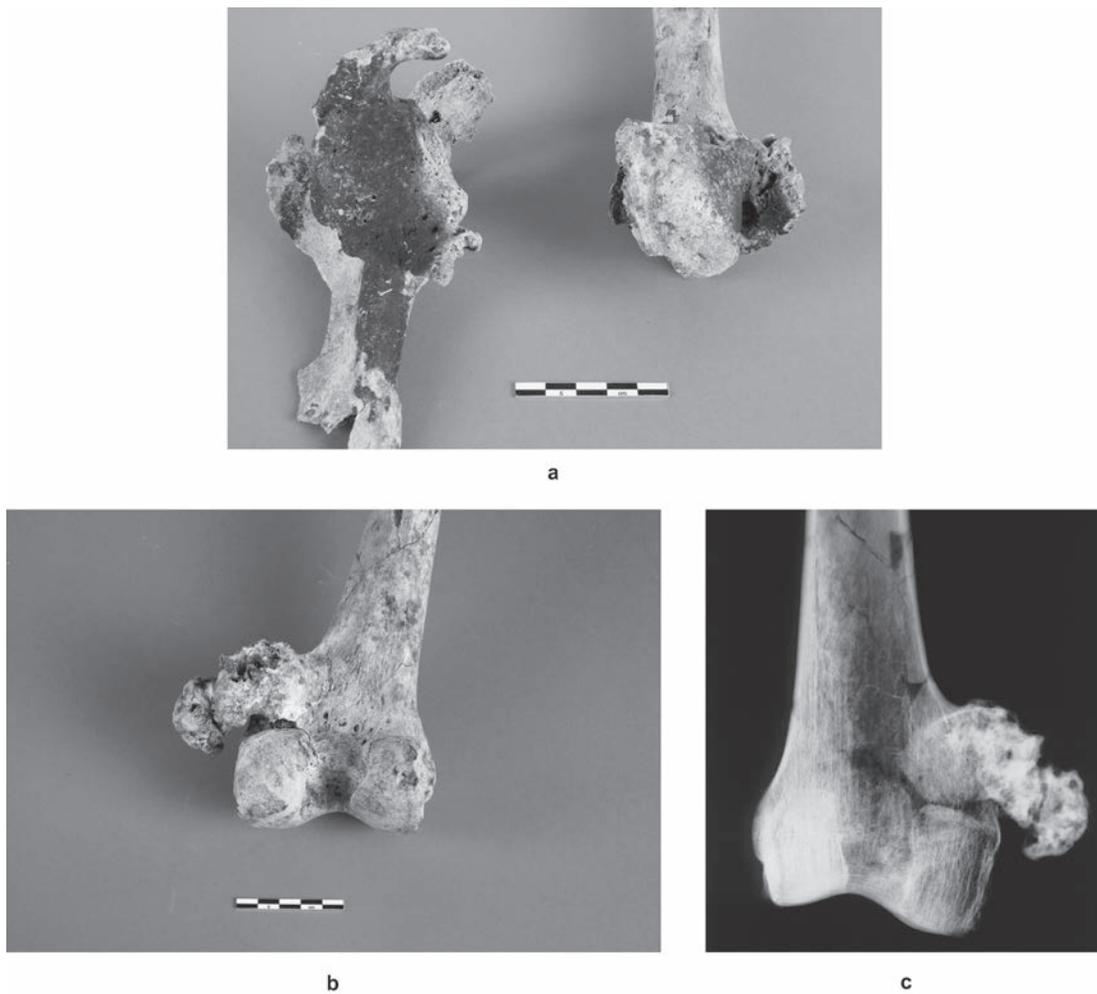


Fig. 45 – Pathologies observées sur les ossements de l'individu 7937 : a, scapula gauche, face antérieure et humérus gauche, face postérieure (extrémité proximale) ; b, fémur droit, face postérieure (extrémité distale) ; c, radiographie fémur droit, face antérieure (clichés : S. Hérouin, SAVC ; radiographie : M. Bessou, UMR 5199 PACEA – A3P, Université Bordeaux-I).

Tabl. IX – Dénombrement des os topographiés et des ensembles anatomiques par cuvette, NMI de fréquence (données : S. Hérouin, SAVC).

| | Cuvette 1 | | Cuvette 2 | | Cuvette 3 | | Total | |
|----------------------------|-----------|-----------|-----------|-----------|-----------|-----------|-----------|-----------|
| | NMI | Immatures | NMI | Immatures | NMI | Immatures | NMI | Immatures |
| Crâne | 9 | | 22 | | 2 | | 33 | |
| Mandibule | 8 | | 28 | | 4 | | 40 | |
| Clavicule | 9 | 6 | 15 | 5 | 5 | 2 | 29 | 13 |
| Scapula | 10 | 5 | 18 | 4 | 3 | 1 | 31 | 10 |
| Humérus | 8 | 5 | 21 | 6 | 4 | 1 | 33 | 12 |
| Radius | 8 | 6 | 17 | 6 | 1 | | 26 | 12 |
| Ulna | 12 | 9 | 18 | 3 | 2 | | 32 | 12 |
| Coxal | 10 | 6 | 24 | 9 | 3 | 1 | 37 | 16 |
| Fémur | 11 | 7 | 26 | 9 | 3 | 1 | 40 | 17 |
| Tibia | 9 | 7 | 25 | 5 | 4 | 1 | 38 | 13 |
| NMI os topographiés | 13 | 9 | 28 | 9 | 5 | 2 | 42 | 17 |
| Ensemble anatomique | 3 | 2 | 12 | 8 | 6 | 2 | | |
| NMI cuvette | 15 | 10 | 37 | 13 | 9 | 3 | 61 | 26 |

L'absence de creusement est, pour la grande majorité des dépôts dans les cuvettes, avérée. Ainsi, la fouille minutieuse des différents niveaux de comblement associés aux ossements humains n'a pas mis en évidence des indices de recreusements. La position des ensembles anatomiques et l'absence d'interaction entre chaque dépôt semblent conforter cette impression. Aucun recoupement dans les dépôts osseux n'est perceptible. Le manque de sédiment entre certaines phases de dépôt renforce l'image d'utilisation « opportuniste » de cette structure pour gérer un grand nombre de décès.

Aucune sélection sur des critères d'âge ou de situation topographique n'est perceptible. La diversité d'orientation et de position des corps ne semble donc pas résulter d'un choix délibéré. Cette variabilité est retrouvée au niveau des membres et des mains.

Hormis la position singulière de l'ensemble 7937, aucun individu ne présente d'indice réel de rejet depuis le haut du bord ouest de la fosse. L'impression dominante est que ces ensembles ont été déposés dans le fond des cuvettes à partir de la fosse elle-même.

Dans la cuvette 2, deux ensembles de trois individus démontrent l'existence de dépôts simultanés (absence de sédiment entre les corps et d'interaction entre les différents dépôts). En l'absence de chevauchement entre tous les dépôts, il n'est pas possible de déterminer si ce mode de dépôt est dominant. Néanmoins, le laps de temps entre les différentes phases semble relativement court.

Les mouvements d'ossements postdépôt observés sur les ensembles anatomiques semblent liés, en général, au processus de décomposition du cadavre. Les connexions labiles, notamment au niveau des mains, sont régulièrement préservées. Il ne faut probablement pas négliger non plus les perturbations liées à l'apport successif de cadavres.

Plusieurs ensembles anatomiques semblent avoir été recouverts de sédiments après leur dépôt. Il apparaît aussi que les ensembles les plus profonds sont les plus complets. Ainsi, à l'image d'un charnier, les individus déposés en premier présenteraient les connexions les mieux préservées (Duday,

1998). Dans ce type de structure, le mécanisme de colmatage principal, sinon unique, réside dans un processus naturel lié à l'activité des lombrics. Or, ce phénomène assez lent aurait dû permettre la percolation des ossements de petite taille dans la fosse. Qui plus est, ce type de colmatage laisse les ossements à l'air libre pendant un certain laps de temps. Ceux-ci devraient présenter des marques de grignotage de petits rongeurs. Aucune trace n'a été repérée lors de l'étude.

Un fonctionnement de type « fosse commune » semble donc plus approprié. Les résultats généraux de l'analyse pondérale, conformes aux poids relatifs théoriques, indiquent que les ossements contenus dans les cuvettes correspondraient au dépôt de cadavres entiers. Dans le cadre de dépôts successifs, l'apport d'individus supplémentaires peut perturber les cadavres déjà en place et expliquer la dislocation de nombreux éléments. Cela sous-entend que les morts restent un laps de temps suffisant à l'air libre pour que la décomposition des parties molles soit avancée, ce qui ne semble pas le cas pour les individus de la grande fosse, comme indiqué précédemment. Il faut donc plutôt imaginer des dépôts réguliers et assez rapprochés dans le temps. Ainsi, les corps présents dans la partie inférieure sont protégés par les cadavres sus-jacents. La dislocation des articulations des individus supérieurs est, en grande partie, due à la décomposition des cadavres inférieurs (existence de vides naturels dans le corps humain). L'absence de trace de grignotage des rongeurs laisse envisager l'apport ponctuel de sédiments⁵⁷. L'analyse stratigraphique oriente également l'interprétation dans ce sens. Elle laisse entrevoir que les déposes de cadavres humains se sont déroulées au moins en deux temps avec la mise en place d'un remblai de séparation. En effet, les premiers corps localisés au fond des cuvettes 1, 2 et 3 sont entremêlés à un sédiment proche en texture et coloration contenant des éléments architecturaux. Cet aspect de la matrice dénonce une provenance des zones de démolition aux abords de l'angle nord-est. Une seconde phase de dépose de cadavres est alors pratiquée, essentiellement dans

57. Cet apport semble indispensable, ne serait-ce que pour des raisons sanitaires.

Tabl. X – Résultats généraux de l'analyse pondérale des ossements humains issus des cuvettes (données : S. Hérouin, SAVC).

| US | Cuvette | Poids (en g.) | Nombre | Poids moyen (en g.) | % déterminés |
|------------------------------|---------|---------------|--------|---------------------|--------------|
| 7509 | 1 | 1012 | 153 | 6,61 | 99,5 |
| 7692 | 1 | 8718,2 | 2373 | 3,67 | 99,7 |
| 7850 | 1 | 1508,9 | 382 | 3,95 | 98,8 |
| 9061 | 1 | 35,8 | 12 | 2,98 | 100 |
| Total cuvette 1 | | 11274,9 | 2920 | | |
| 7831 | 2 | 597,3 | 593 | 1,01 | 95,4 |
| 7516 | 2 | 754,3 | 262 | 2,88 | 96,1 |
| 7517 | 2 | 33288,9 | 14703 | 2,26 | 97,7 |
| 7801 | 2 | 1943,3 | 1951 | 1 | 98,1 |
| 7915 | 2 | 1201,3 | 3006 | 0,4 | 96 |
| Total cuvette 2 | | 37785,1 | 20515 | | |
| 7813 | 3 | 1714,3 | 738 | 2,32 | 96,5 |
| 7814/7689 | 3 | 1184 | 440 | 2,69 | 94,3 |
| Total cuvette 3 | | 2898,3 | 1178 | | |
| Total cuvettes 4 et 5 | | 127,6 | 25 | 5,1 | 100 |
| TOTAL | | 52085,9 | 24638 | | |

Tabl. XI – Analyse pondérale par région anatomique des ossements humains issus des cuvettes (données : S. Hérouin, SAVC).

| | Cuvette 1 | | Cuvette 2 | | Cuvette 3 | | Cuvettes 4 et 5 | | Total | |
|-------------------------|---------------|-------|---------------|-------|---------------|-------|-----------------|-------|---------------|-------|
| | Poids (en g.) | % | Poids (en g.) | % | Poids (en g.) | % | Poids (en g.) | % | Poids (en g.) | % |
| Tête | 2710,9 | 24,04 | 6547,5 | 16,84 | 101,6 | 3,51 | 100,3 | 78,61 | 9460,3 | 17,79 |
| Tronc | 1690,8 | 15 | 5757,2 | 14,81 | 615,7 | 21,24 | 18,4 | 14,42 | 8082,1 | 15,2 |
| Membres supérieurs | 1762,2 | 15,63 | 5257,6 | 13,52 | 578,8 | 19,97 | 8,9 | 6,97 | 7607,5 | 14,3 |
| Membres inférieurs | 5060 | 44,88 | 20387,8 | 52,43 | 1475,1 | 50,9 | 0 | 0 | 26922,9 | 50,62 |
| Total déterminés | 11223,9 | 99,55 | 37950,1 | 97,6 | 2771,2 | 95,61 | 127,6 | 100 | 52072,8 | 97,91 |
| Indéterminés | 51 | 0,45 | 933,8 | 2,4 | 127,1 | 4,39 | 0 | 0 | 1111,9 | 2,09 |
| Total | 11274,9 | | 38883,9 | | 2898,3 | | 127,6 | | 53184,7 | |

les cuvettes 2 et 3 et recouverte de nouveau par un sédiment limoneux⁵⁸. Cet apport de remblai n'est effectué que partiellement, du bas du bord ouest au milieu des cuvettes respectives. Il n'est pas à exclure qu'au fur et à mesure de la mise en place des corps dans les cuvettes des remblayages sommaires soient opérés à divers endroits. Toutefois, le mélange des différents sédiments, lié à la décomposition progressive des corps, interdit aujourd'hui toute interprétation dans ce sens.

Enfin, il faut rappeler les similitudes qui existent entre les sépultures et les premiers ensembles déposés au fond des cuvettes 2 et 3 (voir *supra*). Les différents indices semblent indiquer un délai assez bref entre les deux types de dépôts,

donnant l'image d'une gestion des morts ordonnée au début et plus anarchique par la suite.

Le mobilier et les ossements animaux

Parmi les 24 monnaies provenant des différentes cuvettes (tabl. XIII), deux se trouvaient, avec certitude, en connexion avec un ensemble anatomique : un *dupondius* d'Antonin le Pieux (9072.2) dans la cuvette 3 déposé sur la scapula droite d'un adulte et un *as* au nom d'Agrippa (7517.2, fig. 47) dans la cuvette 2 placé dans la main droite d'un nourrisson, accompagné d'une perle en faïence bleutée (voir *infra*). Un cas de figure identique a été relevé dans la nécropole des Dunes à Poitiers où à un nouveau-né était associées une monnaie percée de Faustine et une perle (Bertrand, 2003, p. 127). Par ailleurs, deux sesterces d'Antonin issus de la cuvette 3 (9076.1 et 9076.2) sont probablement à associer à un corps adulte.

58. Dans l'ouvrage d'Henderson sur la peste qui ravage Florence au xv^e s., l'auteur mentionne que chaque couche de cadavres dans les fosses était scellée par de la terre (Henderson, 1992). Dans les catacombes de Saint-Pierre-et-Marcellin à Rome, des niveaux de sédiments séparent les corps et les différentes phases de dépose (Castex, Blanchard, 2011).

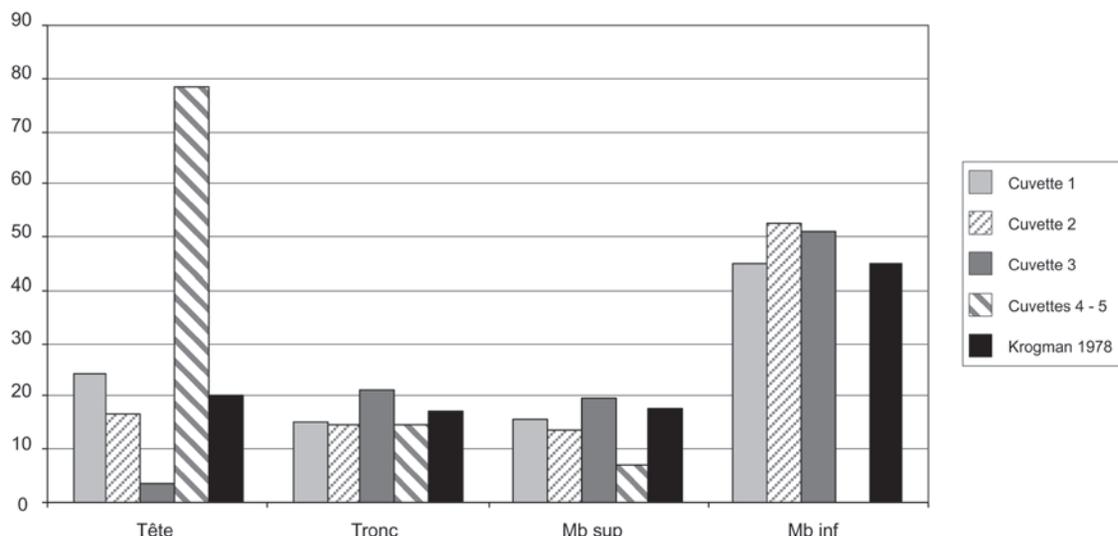


Fig. 46 – Représentation pondérale relative des ossements humains par cuvette (données et graphique : S. Hérouin, SAVC).

Tabl. XII – Données pondérales et poids relatifs des ossements de petite taille par niveau et par cuvette (données : S. Hérouin, SAVC).

| US | Cuvette | Poids | Main | Poids relatifs | Pied | Poids relatifs |
|------------------------------|---------|---------|-------|----------------|--------|----------------|
| 7509 | 1 | 1012 | 13,4 | 1,32 | 36,4 | 3,6 |
| 7692 | 1 | 8718,2 | 135,1 | 1,55 | 366,8 | 4,21 |
| 7850 | 1 | 1508,9 | 5,8 | 0,38 | 101,3 | 6,71 |
| 9061 | 1 | 35,8 | 0 | 0 | 0 | 0 |
| Total cuvette 1 | | 11274,9 | 154,3 | 1,37 | 504,5 | 4,47 |
| 7831 | 2 | 597,3 | 11,9 | 1,99 | 43,4 | 7,27 |
| 7516 | 2 | 754,3 | 14,2 | 1,88 | 36,6 | 4,85 |
| 7517 | 2 | 33288,9 | 119,2 | 0,36 | 1054,4 | 3,17 |
| 7801 | 2 | 1943,3 | 119,6 | 6,15 | 242,6 | 12,48 |
| 7915 | 2 | 1201,3 | 21,9 | 1,82 | 98,8 | 8,22 |
| Total cuvette 2 | | 37785,1 | 286,8 | 0,76 | 1475,8 | 3,91 |
| 7813 | 3 | 1714,3 | 0 | 0 | 36,5 | 2,13 |
| 7814/7689 | 3 | 1184 | 7,5 | 0,63 | 119,4 | 10,08 |
| Total cuvette 3 | | 2898,3 | 7,5 | 0,26 | 155,9 | 5,38 |
| Total cuvettes 4 et 5 | | 127,6 | 5,1 | 4 | 0 | 0 |
| TOTAL | | 52085,9 | 453,7 | 0,87 | 2136,2 | 4,1 |
| Référence | | | | 2,53 +/- 0,36 | | 5,79 +/- 0,74 |

Si la pratique consistant à accompagner un défunt d'une ou de plusieurs monnaies est fréquente dans l'Antiquité, tant dans le cadre d'une inhumation que d'une incinération, elle est loin d'être systématique et revêt des modalités variées (Dubuis, Frey-Kupper, Perret dir., 1999). On remarque que les monnaies choisies pour être déposées dans une tombe sont souvent des espèces qui ne trouvaient plus leur place dans les échanges, le geste important davantage que la valeur d'échange de la monnaie. Ainsi, l'as d'Agrippa, frappé entre 37 et 41, placé dans la main du nourrisson, est anachronique dans une fosse comblée au cours de la seconde moitié du III^e s. apr. J.-C.

Comme la monnaie associée à la sépulture située le long du péribole est (voir *supra*), il a fait l'objet d'une perforation. C'est également le cas de deux autres monnaies issues des cuvettes, à l'effigie de Domitien (7813.1) et d'Antonin le Pieux (7831.6) qui pourraient donc éventuellement avoir eu une destination

funéraire (fig. 47)⁵⁹. Outre les quelques monnaies antérieures au II^e s. apr. J.-C., se trouvent mêlés, dans ces niveaux, des grands bronzes du II^e s. apr. J.-C. (13 exemplaires) ainsi que des antoniniens officiels ou imités frappés dans les années 260-270 (7 exemplaires). Les deux imitations d'antoniniens de Tétricus père, provenant des cuvettes 1 (7692.12) et 4 (7976.1), donnent un *terminus post quem* de 273/274, date des prototypes copiés (HILARITAS AVGG et VIRTUS AVGG).

Le lot céramique présent dans les cuvettes 3, 4 et 5⁶⁰ a livré un total de 147 fragments pour 6 individus. L'ensemble

59. Pour plus de détails sur les monnaies perforées, voir *infra*.

60. Les perturbations dans les cuvettes 1 et 2, relatives au comblement suivant en façade de l'exèdre A (étape 5) rendent difficile l'individualisation des lots céramiques par étape. Ainsi, étant donné qu'il était complexe de séparer précisément le matériel en lien avec l'étape 5, l'étude sur les déposes de corps concernera uniquement les cuvettes 3, 4 et 5.

Tabl. XIII – Répartition des monnaies dans les cuvettes (données : V. Drost, ANHIMA-CNRS).

| | Nombre de monnaies |
|--|--------------------|
| Gaule préromaine | 1 |
| Tibère-Caligula (14-41) | 1 |
| Flaviens (69-96) | 1 |
| Antonin le Pieux (138-161) | 7 |
| Marc Aurèle (161-180) | 3 |
| Commode (180-192) | 3 |
| Indéterminés I ^{er} s.-milieu III ^e s. | 1 |
| Gallien, règne seul (260-268) | 2 |
| Claude II (268-270) | 1 |
| Divo Claudio (à partir de 270) | 1 |
| Postume (260-269) | 1 |
| Tétricus (271-274) | 2 |
| Total | 24 |

était dispersé au sein des différents niveaux des cuvettes sans agencement particulier. Deux pots Ch. 1322, une cruche Ch. 3409 à lèvre arrondie pendante, une cruche à bord concave mouluré (fig. 48, 7956.102), une cruche à bord indéterminable (trop usé) et une amphore chartraine à lèvre en poulie Ch. 1539 (fig. 48, 7956.101) sont répertoriés. Ce dernier individu se rencontre fréquemment dans les contextes chartrains du III^e s. apr. J.-C., voire de la seconde moitié du III^e s. apr. J.-C. (Sellès, 2005, p. 301, fig. 18). Le reste du mobilier est relativement cohérent avec cette datation et la cruche à bord concave mouluré est un modèle qui se retrouve dans l'étape suivante de comblement de la grande fosse (voir *infra*).

Le mobilier métallique est très inégalement réparti dans les cuvettes. Plus de 70 % des objets en métal proviennent de la cuvette 2 (tabl. XIV). De la cuvette 1 ont été extraits un peu moins de 23 % du lot. Le reste des fragments identifiés en métal se répartit entre les cuvettes 3, 4 et 5. Il est bien difficile de préciser avec certitude la nature des objets volontairement déposés avec les défunts car l'enchevêtrement des corps complique l'analyse du mobilier métallique. Toutefois, le classement par catégorie permet de proposer quelques pistes de réflexion.

Comme noté pour les inhumations en bord de fosse (voir *supra*), les clous de chaussure ont été mis au jour en grand nombre⁶¹. Ces derniers sont dispersés sous forme d'agglomérats de tailles variables, voire dans certains cas en ligne et en connexion avec les ossements humains.

Plusieurs cuvettes se signalent par la présence d'objets personnels. Neuf bagues et deux bracelets auxquels s'ajoutent trois anneaux sont à rattacher aux pièces de parure. Les bagues sont des anneaux en alliage cuivreux à section circulaire, lisse de type Guiraud 8a ou dans un cas, aux rebords facettés de type Guiraud 9a (9094.1, 7692.11, 7919.1, 7692.10, fig. 49) (Guiraud, 1989, p. 198). Ils ont, pour certains, été retrouvés en position originelle sur une phalange. Dans deux cas, les sections conservent les traces d'une usure consécutive à leur utilisation.

61. D'après le comptage effectué sur les clous de chaussure, on dénombre 111 Nombres de Restes dans la cuvette 1, 339 NR dans la cuvette 2 et 22 NR dans la cuvette 3.

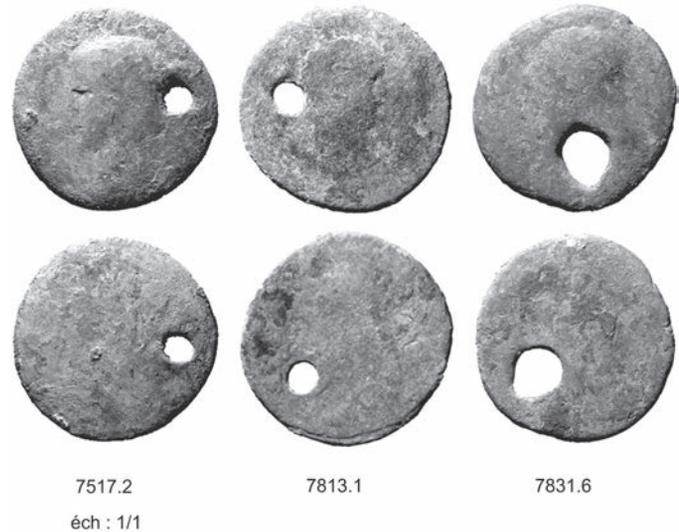


Fig. 47 – Monnaies perforées des cuvettes 2 et 3 (clichés : V. Drost, ANHIMA-CNRS).

Découverts ensemble sous l'*ilium* gauche d'un ensemble anatomique de la cuvette 3 (9113), deux anneaux en alliage cuivreux à la surface très altérée constituent des pièces pour lesquelles une fonction précise reste délicate à proposer (parure ou accessoire de vêtement plutôt que de corps ; 9113.1 et 2, fig. 50). Les objets de parure sont complétés par un bracelet entier de section rectangulaire (2,8 cm x 1,8 cm), vaguement circulaire (diamètre intérieur 7,6 cm) et sans décor (7516.16) (fig. 49). Cet exemplaire est identique au type 1d1 de la classification proposée par I. Bertrand pour l'est picton (Bertrand, 2003, p. 54)⁶². Un second bracelet est attesté dans le comblement de la cuvette 3. De petite taille, il s'agit d'un modèle à fermeture coulissante et à enroulement. Ce bracelet présente un jonc creux et renflé. Son diamètre intérieur est estimé à 5,2 cm (Bertrand, 2003, type 2e1)⁶³. En complément des objets de parure, deux instruments fragmentaires réservés à la toilette sont à signaler sous la forme possible d'un cure-oreille ou cure-ongle et d'une sorte de spatule (fig. 49, 7516.15 et 7915.1).

Le reste du lot (une longue barre massive en fer sans trou de fixation découverte à proximité d'un corps et un fragment d'outil, peut-être le tranchant d'une herminette en fer ; voir 7692.4, fig. 49) est plus difficilement attribuable aux défunts. Il faut ajouter un talon en fer (outil ou élément d'armement), une plaque massive en plomb (727,8 g) fortement déformée et présentant des zones de replis avec un ou deux trous de fixation.

D'autres objets hétéroclites en métal sont également présents dans ces cuvettes. On note une clavette en fer de char à tête hémicirculaire munie d'une boucle constituée par l'enroulement d'une extrémité (Manning, 1985, type 2b) et une clochette en alliage cuivreux de forme tronconique dont le sommet est percé pour y fixer un battant en fer (7975.2, fig. 49). Cet objet, de découverte relativement fréquente, est le plus souvent attribuable aux contextes culturels et funéraires, en particulier dans

62. À Saint-Martin-au-Val, un second bracelet de ce type est présent dans le rejet en façade de l'exèdre A (étape 5, voir *infra*).

63. Cet exemplaire est identique à un bracelet découvert dans le rejet en façade de l'exèdre A.

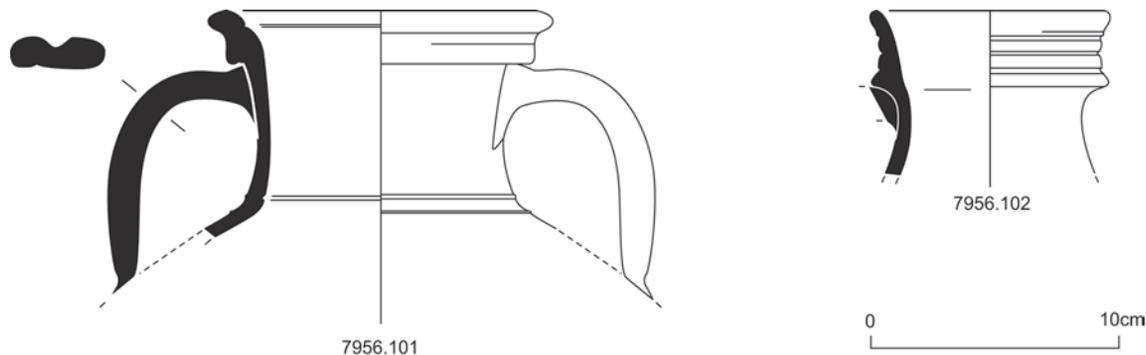


Fig. 48 – Échantillon des céramiques des cuvettes (dessins et DAO : J. Simon, SAVC).

Tabl. XIV – Répartition des vestiges métalliques dans les cuvettes (données : Chr. Loiseau, Éveha, AOROC, CNRS-ENS).

| CATÉGORIE | SOUS-CATÉGORIE | MOBILIER | MÉTAL | NR par CUVETTE | | | | |
|---|-----------------------------|------------------------------|-------|----------------|------------|-----------|----------|----------|
| | | | | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 |
| ARMEMENT | Armement offensif | Talon de lance | Fe | 1 | | | | |
| ARTISANAT | Métallurgie / Mobilier | Coulée ? Poids ? | Mb | | 1 | | | |
| | Outillage | Hache ? | Fe | 1 | | | | |
| | | Tas ? | Fe | | 1 | | | |
| | Paléomanufacture | Déchet | Fe | | 1 | | | |
| CULTUEL ? DOMESTIQUE ? | Cultuel ? Domestique ? | Clochette | AC | | | | | 1 |
| DOMESTIQUE | Ameublement | Plaque décorative | AC | | | | 1 | |
| | | Renfort d'angle | Fe | | 1 | | | |
| ÉLÉMENTS D'ASSEMBLAGE (immobilier/mobilier) | Clouterie | Clou de construction | Fe | | 3 | | | |
| | | Clou de menuiserie | Fe | 9 | 30 | 4 | 1 | |
| | Huisserie | Encadrement | Fe | | 1 | | | |
| FUNÉRAIRE | Urne ? | Plaque | Mb | | 1 | | | |
| IMMOBILIER | Clouterie | Clou de construction | Fe | | 3 | | | |
| | | Crampon | Fe | | 1 | | | |
| | Construction | Patte à marbre | Fe | 1 | | | | |
| | Maçonnerie | Scellement | Mb | | 1 | | | |
| INDÉTERMINÉ | Indéterminé | indéterminé tôle, plaque... | AC | | 12 | 1 | | 1 |
| | | indéterminé, tôle, plaque... | Fe | 4 | 7 | 1 | | 4 |
| PERSONNEL | Habillement / Vestimentaire | Clou de chaussure | Fe | 111 | 339 | 22 | | |
| | Parure | Anneau ? | Fe | 1 | | | | |
| | | Bague / Anneau | AC | 4 | 4 | 2 | | |
| | | Bracelet | AC | | 1 | 1 | | |
| Toilette | Instrument divers | AC | | 2 | | | | |
| TRANSPORT | Charronnerie | Clavette | Fe | | | | | 1 |
| USUEL ? PARURE ? | Usuel / Parure | Anneau | AC | | 1 | 2 | | |
| Total | | | | 130 | 405 | 32 | 1 | 6 |

les tombes d'enfants (Brives, 2009, p. 68-74) ou d'immatrices (Bodart, 2009, p. 49). Ces *tintinnabulae* ont un rôle de protection (Fauduet, 1992, p. 145-146).

Par ailleurs, toute une série d'objets de construction (clous de menuiserie, fiches ou pattes de fixation) et de fragments indéterminés sans rapport assuré avec les sépultures est attestée dans ces cuvettes. Ils pourraient provenir des sédiments apportés dans ces cuvettes. Ils pourraient provenir des sédiments apportés au fur et à mesure de la dépose des corps.

Dans l'ensemble, le mobilier s'apparente en grande majorité à des biens personnels ou à des équipements portés. Ce constat correspond à des observations effectuées à partir de nécropoles. Si les proportions d'objets déposés déclinent à partir du III^e s. apr. J.-C., les clous de chaussure, les bagues et dans une moindre mesure les objets de toilette constituent encore des catégories fonctionnelles attestées pour l'Antiquité tardive (Feugère, 1993, p. 152-155).

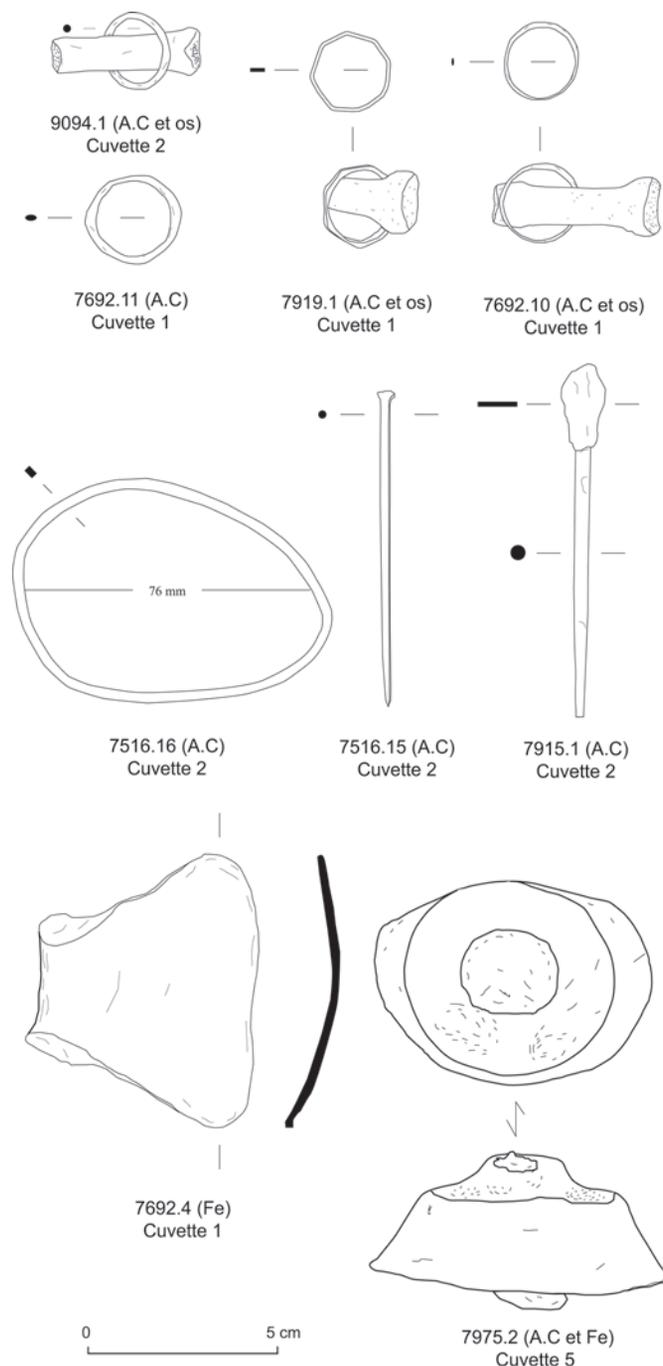


Fig. 49 – Mobilier métallique des cuvettes
(dessins et DAO : Chr. Loiseau, Éveha, AOROC, CNRS-ENS).

Pour le verre, seuls 37 fragments et 2 objets de parure sont issus des cuvettes (tabl. XV).

La cuvette 1 a livré deux éléments appartenant au domaine de la vaisselle à verser. Il s'agit d'une embouchure de bouteille à une anse incomplète en verre translucide de couleur vert-bleu et d'un fragment de panse.

La cuvette 2, avec 33 fragments dont 22 de panse, est celle qui a livré le plus de matériel. Ceux-ci ont permis de distinguer trois objets en rapport avec le domaine de la vaisselle à verser. En premier, il s'agit d'une anse en verre transparent de couleur légèrement verte en forme de chaînette ou à double ondulation de type Morin-jean (7517.24). Le deuxième est un fragment de lèvres à bord débordant aplati et replié vers l'intérieur issu



Fig. 50 – Anneaux sous l'ilium gauche de l'ensemble anatomique 9113 dans la cuvette 3, vus du nord (cliché : S. Hérouin, SAVC).

Tabl. XV – Répartition de la verrerie dans la grande fosse aux ossements humains (données : I. Huchin-Godin, SAVC).

| Étape | Dénomination | NR | % |
|----------------------|---------------------------------------|------------|----------------|
| 1 | Premiers complements | 0 | 0,00% |
| 2 | Sépultures | 0 | 0,00% |
| 3 | Remblai du bord sud-est | 1 | 0,19% |
| 4 | Cuvette 1 | 2 | 0,39% |
| | Cuvette 2 | 33 | 6,35% |
| | Cuvette 3 | 1 | 0,19% |
| | Cuvette 4 | 1 | 0,19% |
| | Cuvette 5 | 0 | 0,00% |
| Total Cuvette | | 37 | 7,12% |
| 5 | Rejets en façade de l'exèdre A | 481 | 92,50% |
| 6 | Remblais de recouvrement des cadavres | 1 | 0,19% |
| Total | | 520 | 100,00% |

d'une bouteille à une anse en verre transparent de couleur bleue (7517.25). Le dernier est une cruche à une anse apparentée au type Morin-Jean 50/Isings 120, forme utilisée durant les III^e et IV^e s. apr. J.-C. (7517.30, fig. 51). Les fragments de la cuvette 2 ont aussi permis la reconnaissance de deux éléments appartenant à la vaisselle de transport et de stockage. Le premier est un fragment de fond en verre transparent de couleur verte comportant la marque d'un cercle concentrique (7516.18). Il correspond à une bouteille à panse prismatique de type Isings 50 ou à un pot à panse quadrangulaire de type Isings 62. Le second est un fragment de bouteille à paroi hexagonale en verre transparent de couleur vert clair de type AR 158 / Gøethert-Polaschek 115 / Morin-Jean 17 (7831.1, fig. 51).

Le seul objet associé à un ensemble anatomique est une perle en faïence de couleur bleu turquoise (7517.23, fig. 51), dite perle à godron ou côtelée de type Riha 11.1 (ensemble anatomique 7622). Découvert dans la main droite d'un squelette de nourrisson, ce modèle est d'usage courant pendant toute la période gallo-romaine et au-delà. La cuvette 3 a également livré une perle en faïence de couleur bleu turquoise de type Riha 11.1 (7805.1, fig. 51). Cet élément de parure est apparu au niveau du thorax d'un enfant âgé de 18 à 24 mois (ensemble anatomique 7805). Cette forme de perle se porte seule et se retrouve fréquemment

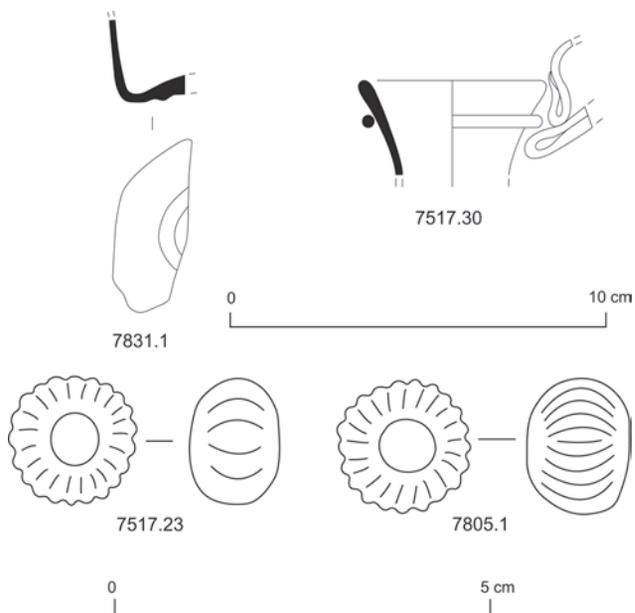


Fig. 51 – Vaisselle et parure en verre des cuvettes (dessins et DAO : I. Huchin-Godin, SAVC).

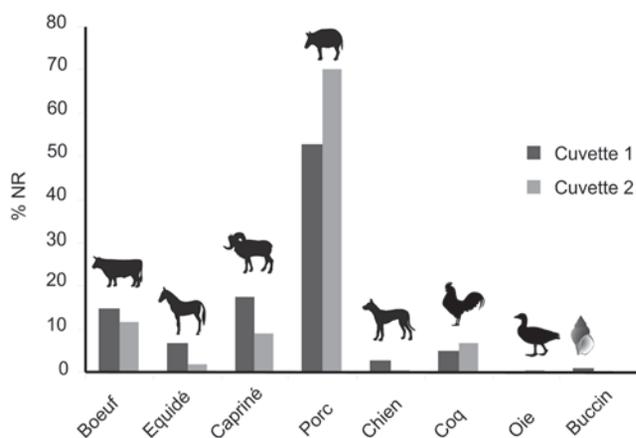


Fig. 52 – Pourcentages des restes animaux déterminés issus des cuvettes 1 et 2 : % NR (données et graphique : J. Rivière, SAVC).

dans les tombes des nécropoles gallo-romaines. De part sa couleur turquoise, des pouvoirs magiques lui étaient attribués, si bien qu'il est envisagé que ces perles étaient portées pour éloigner le mauvais œil (Riha, 1990, p. 79-83 ; Weisse, 2000).

Les cuvettes ont livré un petit assemblage de 791 restes animaux, essentiellement issus des cuvettes 1 (170 restes) et 2 (576 restes) ⁶⁴. La grande majorité correspond à des rejets alimentaires (80 % NR det.) au sein desquels le porc prédomine (61,5 % NR det. ⁶⁵) (fig. 52). Pour les espèces de la triade, les éléments anatomiques à forte valeur alimentaire sont abondants (côtes, membres, ceintures). Pour les oiseaux de basse-cour, la quasi-totalité des os de coq est attestée (5,7 % NR det.), y compris les crânes. Les vertèbres sont très largement déficitaires, mais l'hypothèse de rejet de bêtes entières peut être envisagée.

64. Les cuvettes 3 et 5 ont livré un nombre restreint de restes animaux ; NR : 45. Ils ne sont pas intégrés à cette présentation.

65. NR det : Nombre de Restes déterminés.

Des quartiers de viande de porcs en connexion anatomique et visiblement non consommés pourraient attester de l'existence de possibles dépôts à vocation funéraire au sein de la cuvette 2. Ces pièces de viande sont parfois incomplètes (absence de patella ou de quelques éléments du carpe) mais il est possible de leur adjoindre des os prélevés de manière isolée lors de la fouille ⁶⁶. Aucune sélection gauche-droite n'est observée. Ces morceaux se composent d'une demi-tête de porc débitée de manière sagittale, de trois pattes arrière (dont deux droites et une gauche) et de deux pattes avant (gauche et droite, fig. 53). Dans deux cas sur trois, les jambons débités au niveau de la partie proximale du fémur, à l'exception d'un quartier représenté dans son intégralité et résultant d'une fente médiane de l'arrière-train (comprenant le coxal et l'aile du sacrum). L'un des membres avant a été détaché au couteau, comme l'indiquent les traces de désarticulation visibles sur le col de la scapula. L'autre ne présente aucun stigmate malgré le fait qu'il soit amputé de son pied. Ces pièces appartiennent, au minimum, à deux individus immatures âgés de moins de 2 ans (6-12 mois et 12-24 mois). La sélection de cette espèce, le choix des individus et des morceaux sont autant de critères qui entrent en adéquation avec les rituels impliquant l'animal en contexte funéraire gallo-romain, notamment pour la fin du Haut-Empire (Lepetz, Van Andringa, 2004, p. 165).

Au sein des cuvettes, certaines espèces ou pièces anatomiques ont une signification plus ambiguë. La présence de tronçons de vertèbres arasées et d'éléments de bas de pattes de porc et de bœuf peut correspondre à des rejets de boucherie primaire (5 % NR det.). Il n'est pas rare toutefois d'observer de tels morceaux à faible valeur alimentaire au sein des inhumations. Ils rappellent alors l'animal sacrifié (Lepetz, Van Andringa, 2004, p. 167). Ce caractère équivoque vaut également pour un tronçon de vertèbres caudales de capriné car la queue grasse peut-être considérée, selon les traditions, comme un mets de choix à forte charge symbolique (D'Iatchenko, David, 2010, p. 18).

La présence d'une coquille de bulot (*Buccinum undatum*, cuvette 1, US 7692), espèce rare voire absente des contextes domestiques, peut être rapprochée du dépôt de coquillages marins d'une des tombes de Naintré à Laumont dans la Vienne (Dupont, sous presse). Ce témoignage reste toutefois bien isolé pour conclure ici à un dépôt ayant valeur de mobilier d'accompagnement funéraire (7 % NR det.).

Les ossements d'équidés, bien que très minoritaires (4 %) (fig. 52), donnent aussi lieu à plusieurs interprétations. Les restes osseux présentent des stigmates anthropiques (traces de débitage, de désarticulation et de désossage) qui supposeraient la consommation de la viande. Dans le cas présent, la présence de cinq restes isolés de chien avec ces éléments d'équidés accrédi-terait plus l'hypothèse de rebuts d'équarrissage (Lepetz *et al.*, sous presse). L'association de ces espèces caractérise, en effet, les rejets identifiés sur le proche secteur des carrières de Reverdy à Chartres, à proximité du sanctuaire (voir *supra* ; Acheré *et al.*, 2011). Les ossements de ce secteur présentent des stigmates clairement liés à des actions de récupération (tendons, cuir ou peau, crin, viscères, viande et os).

66. Ces liaisons de second ordre devront être validées notamment par leur cohérence topographique avec les quartiers de viande identifiés. Cela indique que les « ensembles anatomique animaux » ont subi de légers bouleversements postdépositionnels probablement liés à une répétition des rejets et à la création de vides occasionnés par la décomposition des corps humains.



Fig. 53 – Patte avant gauche de porc au contact d'ossements humains au sein de la cuvette 2, vue de l'est (cliché : S. Hérouin, SAVC).

LE REJET SUR LA PAROI OUEST EN FAÇADE DE L'EXÈDRE A (ÉTAPE 5)

L'épisode de dépose de corps en « fosse commune » achevé, l'étape suivante de comblement (étape 5) voit le déversement, du haut de l'exèdre A, d'un ensemble de sédiments, entremêlés d'une quantité abondante de mobilier (fig. 30). Ce matériel se retrouve essentiellement dans un sédiment cendreux. Cette couche, qui s'épand du haut du bord ouest de la grande fosse, dans le secteur de l'ancien accès à l'exèdre A, s'est écoulée dans la partie profonde de la cuvette 2, vers le sud, créant ainsi un mélange entre les objets à l'origine associés à la dépose de corps dans les cuvettes et ceux de ce déversement. Dans ce dépôt secondaire, les artefacts ne semblent avoir aucune relation d'origine avec la couche cendreuse. En effet, sur l'ensemble du matériel, aucun ne possède de trace de calcination.

La composition de ce comblement pourrait largement faire penser à un dépôt opportuniste s'il ne contenait pas aussi de nombreux restes humains. Ces derniers, très bouleversés, sont apparus éparpillés et retirés de tout contexte sépulcral. De nouveau, malgré leur appartenance quasi exclusive à la couche cendreuse, les ossements ne présentent aucune trace de passage au feu.

Les ossements humains

À l'inverse de l'étape précédente, peu de connexions anatomiques sont conservées.

Au total, le dénombrement des ossements indique la présence d'au moins 32 individus dont 21 immatures (tabl. XVI). Il faut noter la forte proportion d'immatures (65,6 %). Néanmoins, cette valeur peut correspondre aux quotients de mortalité régulièrement admis pour une population archaïque (20q0 de 400 à 600 ‰⁶⁷).

Ainsi, un enfant sur deux n'atteint pas l'âge adulte (Goubert, 1965, p. 468 ; Ascàdi, Nemeskéri, 1970 ; Dupâquier, 1988 ; Sellier, 1996, p. 194). Cette proportion s'inscrirait dans les valeurs les plus élevées.

67. En démographie, 20q0 est le quotient de mortalité avant 20 ans. Les quotients sont exprimés en ‰.

Tabl. XVI – Dénombrement général des ossements humains issus des niveaux du rejet en façade de l'exèdre A (données : S. Hérouin, SAVC).

| | US 7331 | | US 7206 | | Total | |
|-------------------|-----------|-----------|----------|-----------|-----------|-----------|
| | NMI | Immatures | NMI | Immatures | NMI | Immatures |
| Crâne | 18 | | | | 18 | |
| Mandibule | 20 | | | | 20 | |
| Clavicule | 12 | 5 | | | 12 | 5 |
| Scapula | 16 | 8 | | | 16 | 8 |
| Humérus | 22 | 13 | | | 22 | 13 |
| Radius | 15 | 9 | | | 15 | 9 |
| Ulna | 19 | 9 | 2 | 1 | 21 | 10 |
| Coxal | 18 | 11 | 1 | 1 | 19 | 12 |
| Fémur | 26 | 19 | 2 | 2 | 28 | 21 |
| Tibia | 18 | 13 | | | 18 | 13 |
| NMI affiné | 29 | 19 | 3 | 2 | 32 | 21 |

Tabl. XVII – Résultats généraux de l'analyse pondérale des ossements humains issus des niveaux du rejet en façade de l'exèdre A (données : S. Hérouin, SAVC).

| US | Poids (en g) | Nombre | Poids moyen (en g) | % déterminés |
|--------------|----------------|--------------|--------------------|--------------|
| 7331 | 19578,3 | 9147 | 2,14 | 98 |
| 7206 / 7347 | 362,8 | 1308 | 0,28 | 100 |
| 7837 | 6,7 | 3 | 2,23 | 77,6 |
| Total | 19947,8 | 10458 | | |

La totalité des ossements prélevés représente près de 20 kg (19947,8 g pour 10458 fragments, tabl. XVII). Ils proviennent essentiellement (98,1 %) de la couche cendreuse 7331 (fig. 54 et 55). Les quelques autres ossements comptabilisés et indiqués dans le tableau proviennent de l'interface supérieure avec 7331 (7206/7347) et du niveau inférieur à 7331, relativement peu épais (7837) et constitué d'une matrice limoneuse avec fragments de calcaire. L'analyse pondérale (tabl. XVIII et fig. 56) montre une légère surreprésentation des éléments de la tête et dans une moindre mesure du tronc au détriment du membre inférieur (déficit assez net). Pour ce dernier, hormis le coxal bien représenté, tous les ossements sont en déficit par rapport aux poids relatifs théoriques (coxal : 7,87 %, fémur : 14,4 %, patella : 0,27 %, tibia : 7,75 %, fibula : 1,53 %). Néanmoins, en tenant compte des écarts types, ces données ne varient pas nettement des valeurs théoriques. Les ossements de petite taille sont en net déficit (main : 205,4 g, soit 1,05 % ; pied : 668,3 g, soit 3,4 %). Cela semble donner l'image d'une certaine sélection dans l'échantillon. Ce dernier pourrait ne pas correspondre à l'apport d'individus complets ; il s'agirait alors d'un dépôt secondaire. Il faut cependant nuancer cette affirmation. En effet, la présence de quelques connexions anatomiques dans ces niveaux, dont une main et un pied (connexions labiles), semble montrer l'apport de cadavres frais (ou parties de cadavres), ou du moins de cadavres dont la décomposition n'est pas trop avancée. Qui plus est, la présence de très jeunes sujets en cohérence anatomique (dislocation sur place) indique quelques dépôts primaires.

Cinq fœtus ou nouveau-nés sont comptabilisés (tabl. XIX). Trois ont des estimations d'âge situées sous la limite de viabilité (voir *supra*). Ils sont régulièrement considérés comme le résultat d'accidents de gestation. Ils totalisent ici 9,4 % des individus

Tabl. XVIII – Analyse pondérale par région anatomique des ossements humains issus des niveaux du rejet en façade de l'exèdre A (données : S. Hérouin, SAVC).

| | US 7331 | | US 7206 / 7347 | | US 7837 | | Total | |
|-------------------------|----------------|--------------|----------------|------------|---------------|--------------|----------------|--------------|
| | Poids (en g.) | % | Poids (en g.) | % | Poids (en g.) | % | Poids (en g.) | % |
| Tête | 4823,4 | 24,64 | 0 | 0 | 0 | 0 | 4823,4 | 24,19 |
| Tronc | 3909,9 | 19,97 | 54,1 | 15 | 1,5 | 22,39 | 3965,5 | 19,88 |
| Membre supérieur | 3576,1 | 18,27 | 36,8 | 10,21 | 0 | 0 | 3612,9 | 18,12 |
| Membre inférieur | 6879,2 | 35,14 | 269,7 | 74,79 | 3,7 | 55,22 | 7152,6 | 35,86 |
| Total Déterminés | 19188,6 | 98,02 | 360,6 | 100 | 5,2 | 77,61 | 19554,4 | 98,05 |
| Indéterminés | 387,6 | 1,98 | 0 | 0 | 1,5 | 22,39 | 389,1 | 1,95 |
| Total | 19576,2 | | 360,6 | | 6,7 | | 19943,5 | |

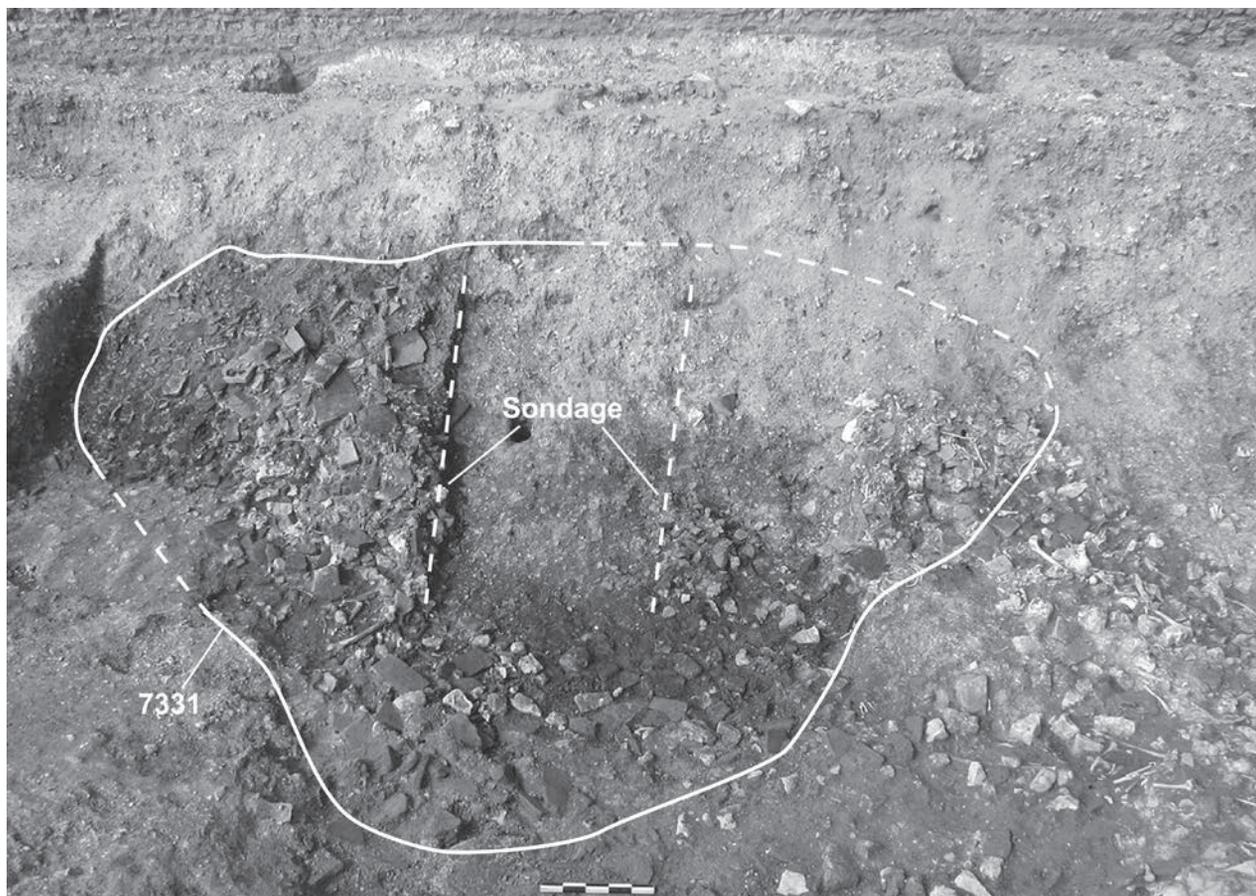


Fig. 54 – Vue générale de la couche de rejet 7331, en façade de l'exèdre A et en cours de fouille (vue de l'est) (cliché : B. Bazin, SAVC).

dénombrés dans le rejet (et 14,3 % des immatures), soit une proportion très importante. Ainsi, dans une synthèse récente concernant le traitement funéraire des enfants dans la moitié sud de la France durant la Protohistoire (Dedet, 2011), seuls cinq à six fœtus non viables ont été recensés sur un ensemble d'environ 2850 individus (soit une proportion de 0,2 %). À l'inverse, dans certains secteurs funéraires spécialisés, leur proportion est plus importante. À Blandy-les-Tours (Seine-et-Marne), sur les 72 sépultures de sujets immatures mises au jour⁶⁸, neuf (soit 12,5 %) correspondent à de tels sujets. Dans le cimetière paroissial de Saint-Ayoul de Provins

(Seine-et-Marne), 10 fœtus non viables (soit 9 % de l'échantillon) ont été reconnus sur les 111 sépultures dont une estimation de l'âge au décès de l'individu est possible. Dans ce secteur spécialisé, seuls 21 adultes ont été dénombrés (Portat *et al.*, 2011).

En tenant compte de l'ensemble provenant des cuvettes et du rejet (étapes 4 et 5), au moins quatre fœtus non viables sont présents dans la fosse, sur un ensemble de 93 individus, dont 47 immatures (soit 4,3 % de l'échantillon et 8,5 % des immatures). Cette proportion relativement élevée semble constituer une particularité de ces dépôts. La poursuite de l'étude permettra d'affiner cette analyse.

Le référentiel utilisé pour l'analyse pondérale concerne des individus adultes. Les données doivent être légèrement différentes pour les immatures. En effet, chez les jeunes enfants, par

68. Tous les sujets sont âgés de moins de 30 mois, les sépultures sont datées des XI^e-XIII^e s. (Portat *et al.*, 2011).



Fig. 55 – Niveau inférieur de la couche de rejet 7331, en façade de l'exèdre A et en cours de fouille (vue de l'est) (cliché : B. Bazin, SAVC).

exemple, les proportions entre les régions anatomiques ne sont pas semblables. Il reste néanmoins difficile d'établir des référentiels sur les données pondérales du squelette des immatures, celles-ci évoluant au cours du développement des individus.

Cette étape de comblement de la grande fosse semble donc complexe à cerner. Elle mélangerait à la fois des ossements épars dont la provenance reste pour l'heure inconnue (dépôts secondaires) et des rejets de corps (ou de portions de corps) non totalement décomposés (dépôts primaires). Cette hypothèse doit toutefois être nuancée car les perturbations occasionnées par ce rejet du haut de l'exèdre A sur les individus de l'étape précédente en cuvette 2 sont, pour le moment, difficiles à appréhender. Il est donc légitime de se poser la question des conséquences de ce nouveau mode de rejet sur les éléments en place. La poursuite de l'étude devrait apporter des informations complémentaires sur ce fait particulier qui pourrait résulter de la combinaison de plusieurs gestes.

Le mobilier

Les monnaies

L'essentiel des monnaies de la grande fosse provient de cette étape de comblement avec 116 exemplaires (tabl. XX). Elles se répartissent de manière équilibrée sur toute l'étendue de la coulée de rejets. Le parallèle avec le faciès numismatique des cuvettes est particulièrement frappant.

Les monnaies de bronze du Haut-Empire (sesterces, *dupondii* et *asses*) sont au nombre de 45. Les plus anciennes sont deux *asses* à l'effigie des empereurs flaviens, Vespasien (7837.7) et Domitien (7331.539). Les empereurs de la dynastie antonine sont bien représentés avec 30 exemplaires. Il est à noter que le nombre de monnaies par année augmente progressivement entre le milieu et la fin du II^e s. apr. J.-C. pour culminer sous Commode⁶⁹, fait remarquable qui va à l'encontre du « déclin commodien » habituellement observé sur les sites (Pereira *et al.*, 1974, p. 221)⁷⁰. La tendance se confirme pour la première moitié du III^e s. apr. J.-C. avec la présence de quatre sesterces des Sévères et d'un *as* de Philippe II alors que le numéraire de bronze frappé à cette époque est extrêmement rare sur les sites en raison d'une pénurie de monnaies qui touche alors la Gaule (Callu, 1969, p. 125). L'ensemble des grands bronzes du Haut-Empire présente un degré d'usure élevé qui témoigne d'une circulation prolongée. Ces espèces ont manifestement été abandonnées bien après leur émission, dans la seconde moitié du III^e s. apr. J.-C. si l'on en juge par la présence à leurs côtés de 15 doubles sesterces de Postume, pour la plupart des imitations attribuables à l'« atelier II » dont

69. Nombre de monnaies par année dans les niveaux du rejet : Antonin : 0,21 ; Marc Aurèle : 0,40 ; Commode : 0,54.

70. De même, sur les sites chartrains fouillés entre les années 1960 et le début des années 2000, l'apport diminue progressivement à partir du règne d'Antonin le Pieux.

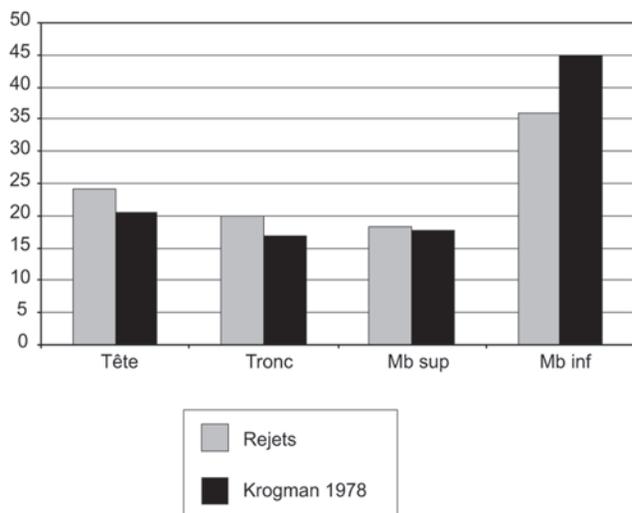


Fig. 56 – Représentation pondérale relative des ossements humains issus des niveaux du rejet en façade de l'exèdre A (données et graphique : S. Hérouin, SAVC).

l'aire de diffusion est retrainte à la Gaule du Nord, avec la Loire pour limite méridionale (Hollard, 1992b, p. 90).

À ces grandes monnaies de bronze se mêle, dans des proportions équivalentes, un ensemble de 56 antoniniens, petites monnaies de billon. Il faut remarquer la présence de 6 exemplaires frappés sous le règne conjoint de Valérien-Gallien, espèces de relativement bon aloi qui disparaissent rapidement des circuits pour être thésaurisées. Par ailleurs, on relèvera une nouvelle fois la présence massive du monnayage de Postume, les 14 antoniniens du fondateur de l'Empire gaulois s'ajoutant aux 15 doubles sesterces évoqués précédemment. Le *terminus post quem* des niveaux du rejet est situé par 3 antoniniens officiels de Tétricus fils frappés en 273-274 (7331.2309, 7331.2383, 7331.530). Trois imitations radiées sont susceptibles de repousser ce *terminus* : elles s'inspirent de prototypes de Claude II divinisé (7331.44) et de Tétricus père (7206.13) en usage au début des années 270.

Cette étape de rejet a livré cinq monnaies perforées qui viennent s'ajouter aux trois cas relevés dans les cuvettes (fig. 57). Une fois encore, une monnaie démonétisée, un *as* de Domitien, est concernée par cette pratique (7331.539), ainsi que trois autres bronzes du Haut-Empire dont l'identification demeure peu précise en raison de leur important degré d'usure (7206.14, 7331.790 et 7347.18). Cette pratique a également concerné des espèces fraîchement émises puisqu'elle est à relever sur un antoninien de Postume (7331.505). À ces cinq exemplaires, il faut ajouter un *as* de Marc Aurèle qui a fait l'objet d'une tentative de perforation infructueuse aboutissant à la fragmentation de la monnaie (7331.506). Pour bonne part, ces exemplaires troués ont été retrouvés dans la partie basse du rejet (7331.505, 7331.506, 7331.539) où elles étaient mêlées aux concentrations d'ossements.

Cette pratique constitue l'une des particularités du lot monétaire de par sa proportion élevée (9 exemplaires, soit 6 % de l'ensemble). À titre de comparaison, une documentation inédite indique que les fouilles menées à Chartres entre les années 1960 et le début des années 2000 n'en ont livré que 3 sur les 1074 monnaies romaines étudiées (0,3 %). En préalable, il faut rappeler que le caractère ornemental de ce type d'objets

Tabl. XIX – Estimation de l'âge au décès des fœtus et nouveau-nés issus des niveaux du rejet en façade de l'exèdre A à partir de mesures de longueur, exemple du fémur gauche (d'après Sellier, 1993 ; données : S. Hérouin, SAVC).

| Fémur G | Longueur (en mm) | Âge (mois lunaires <i>in utero</i>) |
|-----------|------------------|--------------------------------------|
| 7331.9921 | 36,1 | 5,2-6,1 |
| 7331.8133 | 38,4 | 5,4-6,4 |
| 7331.8265 | 42,7 | 5,8-6,8 |
| 7331.8327 | 61,8 | 7,9-9,3 |
| 7331.8195 | 76,2 | 9,7-11,3 |

était manifestement très secondaire. En effet, si l'on a toujours pris soin d'épargner le portrait du prince, les trous ne sont, à une monnaie près (7331.539), pas dans l'axe de l'image. Ils se situent le plus souvent devant ou derrière la tête de l'empereur. À l'exception d'un exemplaire dont la perforation est de section carrée (7206.14), les trous sont de forme circulaire et de diamètres variés. Il ne semble donc pas s'agir d'une pratique encadrée. Par ailleurs, ces monnaies percées présentent, dans l'ensemble, un degré d'usure particulièrement prononcé. Cette usure ne résulte pas nécessairement d'un port prolongé en pendentif puisque, dans ce cas, la face interne aurait logiquement dû être plus usée que celle exposée⁷¹. L'une de ces monnaies a néanmoins manifestement été portée en pendentif, comme en témoigne l'élargissement caractéristique du trou (7831.6. Voir *supra*, fig. 47). Elle constituerait alors le seul exemplaire d'amulette prophylactique probablement portée par un individu avant sa mort⁷².

Si la plupart des monnaies remontent ici aux I^{er} et II^e s. apr. J.-C., il n'est pas évident de déterminer à quelle période la perforation a eu lieu. Dans le cas de l'antoninien de Postume (7331.505), elle n'est intervenue qu'à partir de 260.

L'interprétation la plus souvent retenue concernant ces monnaies perforées est celle d'objets à vocation apotropaïque. Par ailleurs, la pratique consistant à clouer au mur une monnaie en guise d'offrande est attestée dans les sanctuaires mais les rares cas répertoriés présentent généralement une perforation centrale ou bien deux perforations latérales, ce qui n'est pas le cas ici puisque les monnaies sont systématiquement dotées d'une seule perforation pratiquée en périphérie du flan. Si des monnaies trouées peuvent être retrouvées de manière ponctuelle dans tous types de contextes (sanctuaires donc mais aussi habitats, voire trésors⁷³), les occurrences sont particulièrement fréquentes dans les sépultures⁷⁴. À Saint-Martin-au-Val, deux⁷⁵ des quatre monnaies qui se trouvaient avec certitude en connexion avec des corps sont trouées. Dès lors, il est très vraisemblable que les autres monnaies percées de la fosse aient également eu à l'origine une

71. Voir l'exemple particulièrement évocateur présenté par Doyen, 2010, p. 597.

72. À ce propos, voir la sépulture 10, bûcher 246 du site de Valladas (Blaizot dir., 2009, p. 82).

73. Pour des exemples, voir Duchemin, 2011, p. 152, n. 331 et 332.

74. Voir notamment les exemples donnés par Fauduet, 1982, p. 96, Delmaire, 1991, p. 120-121 ou Bertrand, 2003, p. 64. À Chartres, l'une des sépultures de la nécropole de Saint-Barthélemy a livré une monnaie percée.

75. Il s'agit de la monnaie 7517.2 en connexion avec un enfant et de la monnaie 7671.2 découverte dans la sépulture le long du péribole est (voir *supra*, fig. 25 et 42).

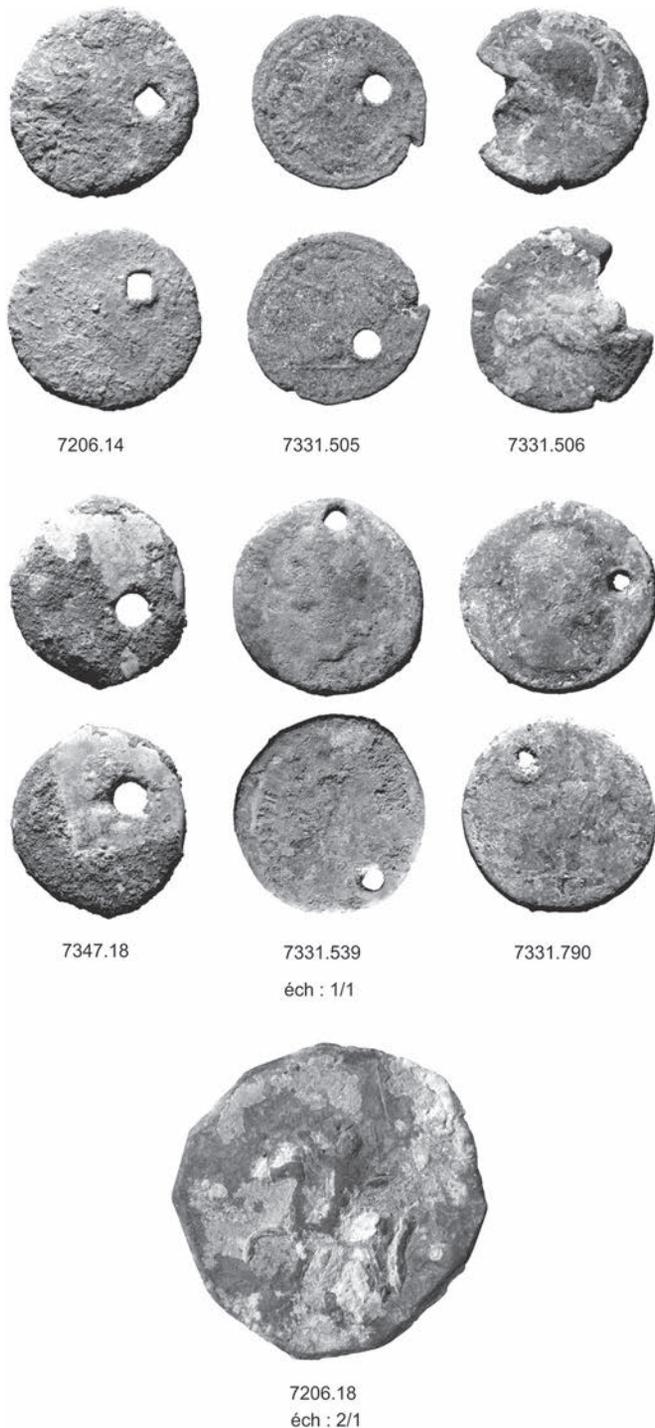


Fig. 57 – Monnaies perforées et tessère du rejet en façade de l'exèdre A (clichés : V. Drost, ANHIMA-CNRS, et M. Maqueda-Rolland, SAVC).

destination funéraire. Il est possible d'avancer cette hypothèse pour justifier la présence de tout ou partie des monnaies, même non perforées, dans les niveaux de rejets où elles sont mêlées à des ossements humains.

La découverte d'une tessère (7206.18) dans les niveaux du rejet en façade de l'exèdre A est particulièrement singulière (fig. 57). La vocation de ce type d'objet monétiforme est difficile à déterminer. Des tessères étaient parfois produites dans les lieux de culte où elles entraient dans le cadre d'offrandes. L'ensemble de jetons votifs découvert sur le sanctuaire de Digeon (Morvilliers-Saint-Saturnin, Somme) atteste d'une telle destination, dans

Tabl. XX – Répartition des monnaies au sein des niveaux du rejet en façade de l'exèdre A (données : V. Drost, ANHIMA-CNRS).

| | Nombre de monnaies |
|---|--------------------|
| Flaviens (69-96) | 2 |
| Nerva-Trajan (96-117) | 4 |
| Hadrien (117-138) | 6 |
| Antonin le Pieux (138-161) | 5 |
| Marc Aurèle (161-180) | 8 |
| Commode (180-192) | 7 |
| Sévères (193-235) | 4 |
| Période 235-260 | 6 |
| Indéterminés I ^{er} s.-milieu. III ^e s. | 8 |
| Gallien, règne seul (260-268) | 8 |
| Claude II (268-270) | 7 |
| Divo Claudio (à partir de 270) | 1 |
| Postume (260-269) | 29 |
| Victorin (269-271) | 6 |
| Tétricus (271-274) | 4 |
| Indéterminés 3 ^e quart du III ^e s. | 8 |
| Indéterminés | 2 |
| Jeton | 1 |
| Total | 116 |

un contexte il est vrai plus précoce remontant au I^{er} s. apr. J.-C. (Delplace, 1986). Le mauvais état de conservation de cette tessère en plomb rend son identification et son interprétation délicates. On y voit un personnage sur un cheval à gauche, levant le bras droit et tenant un attribut indéterminé sur le bras gauche. On peut penser à une scène d'*adventus*. Toutefois, le personnage semble plutôt être représenté de face, montant peut-être en amazone. La possibilité qu'il s'agisse là d'Épona semble devoir être considérée⁷⁶. Si un culte à Épona est par exemple attesté sur le sanctuaire de Châteaubleau (Bontrond, 1998), il est délicat, de par cette unique représentation, de penser qu'il en fut de même sur le site de Saint-Martin-au-Val. La présence dans la fosse d'une tessère représentant Épona, dans le cas où l'identification serait juste, pourrait alors avoir une connotation funéraire avec la fonction psychopompe qui est parfois reconnue à cette divinité (Benoît, 1950)⁷⁷. Les représentations d'Épona sont en effet attestées dans le cadre de nécropoles⁷⁸.

76. Il faut toutefois préciser que les représentations d'Épona à cheval sont rarement orientées à gauche (Boucher, 1990, p. 998). Nous remercions D. Hollard pour nous avoir suggéré cette identification.

77. S. Boucher relativise la fonction funéraire d'Épona (1990, p. 999).

78. Par exemple, parmi un ensemble de 132 monuments lapidaires découverts à Metz, pour la plupart des stèles funéraires avec épitaphe, 6 des 10 stèles figurant une divinité représentent Épona (Flotté, 2005, p. 296-297).

La céramique

La céramique regroupe un corpus de 8652 fragments pour 626 individus ⁷⁹ (tabl. XXI). Quelques fragments issus des niveaux antérieurs de dépose des corps dans les cuvettes 1 et 2 recollent avec certains vases de cette étape de comblement. Cet aspect peut s'expliquer par des phénomènes de mouvements occasionnés lors du déversement des couches de ce rejet du haut de l'exèdre A et peut-être aussi par des percolations de tessons au moment de la décomposition des corps. Une première présentation de ce lot a fait l'objet d'un article dans les actes du congrès de la SFECAG (Bazin *et al.*, 2008). La datation de cet ensemble du dernier quart du III^e s. apr. J.-C., proposée à cette occasion, n'est pas remise en cause.

La vaisselle de présentation

Les sigillées sont très marginales dans ce contexte (à peine un peu plus de 2 % des individus). Les éléments les plus nombreux sont les vases produits dans les ateliers de Lezoux. 3 coupes Drag. 37 (7206.106), 2 mortiers Drag. 45/Lezoux 100 (7331.189) et deux gobelets Déchelette 72/Lezoux 102 (7331.210) sont dénombrés (fig. 58). On note aussi la présence d'un gobelet en sigillée d'Argonne (7331.101, peut-être un modèle Chenet 334) et d'une coupe Curle 21 (7347.119) à engobe non grésé et à pâte rosée sableuse dont l'origine n'a pas été identifiée.

Les autres vases de présentation en céramique fine sont composés d'un lot de gobelets Niederbieber 33/JVV 7.02 (7206.122, 7331.144 et 154) et d'une coupe Chenet 323b/JVV 5.02 (7331.191) à vernis métallescent de l'atelier de Jaulges-Villiers-Vineux ⁸⁰ (fig. 58). Ces vases métallescents sont accompagnés de 3 gobelets Niederbieber 33 (7206.121, 7331.145 et 149) originaires de la région de Trêves (les inscriptions à la barbotine blanche sont très lacunaires et n'ont pu être déchiffrées) et d'un dernier gobelet Niederbieber 33 à engobe orangé d'origine indéterminée (7331.157) (fig. 58).

Les vases de présentation en céramique commune constituent deux ensembles remarquables. Il s'agit tout d'abord de six coupes ou coupelles (fig. 59, 7206.108, 7331.117 et 176) avec une peinture rouge à effet marbré et imitant clairement les céramiques peintes à l'éponge Raimbault IV ou V du pays Poitevin (Brulet, 2010, p. 263). Les exemplaires possèdent une pâte sableuse, issue des gisements stampiens, de couleur rouge à rosé clair. Sans pouvoir l'affirmer de façon certaine, il pourrait s'agir ici de productions provenant de la région de Dourdan (Barat, 2011, p. 257, fig. 5) ou de Limetz-Villez (Barat, 2011, p. 259, fig. 8). Une production plus locale n'est toutefois pas à exclure.

L'autre catégorie remarquable concerne un lot de treize vases en céramique à sables stampiens rouges et à surface lustrée. Certains modèles imitent clairement des formes courantes

en sigillée comme le gobelet Déchelette 72 (7912.102), les coupelles Drag. 33 (7331.131, 177 et 192) et le mortier Drag. 45 (7331.190, fig. 59). Des éléments d'imitation de mortiers Drag. 45 sont connus à Richebourg et à Houdan, dans les Yvelines (Barat, 2011, p. 256), mais la forme observée est légèrement différente. Une série de 5 coupes imitant les modèles Drag. 38 ou Drag. 44 (7206.104, 7331.109, 186 et 188, 7910.116, fig. 59) et qui pourraient être, tout comme les mortiers Drag. 45, des productions de la Boissière-École (Yvelines) (types 2-503 et 2-601, Barat, 2011, p. 256, fig. 1) complètent le lot. Ces deux productions (engobe marbré et imitation sigillée) sont rares à Chartres et, le cas échéant, se retrouvent toujours dans des ensembles du III^e s. apr. J.-C.

Les cruches sont relativement marginales (un peu plus de 3 % des individus) et offrent un répertoire dont les types ne sont pas rares ou inconnus à Chartres. On observe plusieurs modèles à lèvre striée (7206.110), à lèvre en poulie (7331.229, proche du modèle Ch. 3418.1, Sellès, 2001b, p. 205) et un modèle à lèvre arrondie, à bord concave et à collerette ondulée (7517.119) (fig. 60).

La vaisselle de présentation la plus nombreuse est la céramique sombre lustrée à pâte grise (36 % des individus). Au sein de cette catégorie, l'élément marquant est la très forte proportion de gobelets : 160 individus, soit le quart des vases présents dans le rejet en façade de l'exèdre A. Ces gobelets (7331.169, 156 et 224, fig. 60) sont presque exclusivement du type Ch. 2103.3 ⁸¹, modèle très fréquent à Chartres dans les contextes du IV^e s. apr. J.-C. (Sellès, 2001b, p. 170) mais que l'on rencontre dès le dernier quart du III^e s. apr. J.-C. Le reste du répertoire de cette catégorie se compose de coupes Ch. 820 (7331.122), Ch. 821.1-2 (7331.199), Ch. 821.4 (7331.198), de coupes proches du type Ch. 826 (7206.129, 7331.187 et 7517.104) et de plats ⁸² Ch. 126/127 (7331.103 et 104, fig. 60).

La vaisselle culinaire

La vaisselle culinaire est très largement composée de céramique sombre, notamment des pots à lèvre en bourrelet Ch. 1322 (plus du tiers du total des individus. 7206.101, 7331.213 et 216, 7831.103, fig. 61). Au sein de la catégorie des céramiques culinaires sombres, on identifie quelques pichets (7910.113) et un pot à lèvre en poulie (7331.212) fabriqué dans l'officine de La Bosse dans la Sarthe (Guillier, 1997, p. 242, fig. 2, n° 607, fig. 61). Le reste de la vaisselle culinaire comprend quelques mortiers, dont une majorité de type Ch. 5303 (7831.101, fig. 61).

La vaisselle de transport/stockage

Les amphores sont essentiellement d'origine locale avec un type prépondérant : l'amphore à lèvre en poulie Ch. 1539/2820 (7517.114 et 7880.102, fig. 61) qui totalise 54 individus. La

79. Les céramiques provenant des différentes étapes de comblement de la grande fosse aux ossements humains regroupent un corpus de 9085 fragments pour un Nombre Minimum d'Individus de 656 (comptabilisés à partir du nombre de bords, après recollage et sans pondération). Ces ensembles sont très fragmentés. Généralement, sur des sites d'occupation, le NMI des céramiques représente au minimum environ 10 % du nombre de fragments (moyenne observée par ailleurs dans les ensembles liés à la construction des soubassements). étant donné que le NMI est mesuré à partir des bords après un recollage minutieux et rigoureux, plus un ensemble est fragmenté et plus le nombre de bords est faible par rapport au reste des fragments qui ne sont pas recollés. Dans le cas étudié ici, le NMI représente un peu plus de 7 % des fragments.

80. Mise à jour récente des données dans Séguier, 2011.

81. La différence entre les modèles Ch. 2103.3 et Ch. 1325.2 n'est pas toujours aisée, notamment avec des petits fragments. Néanmoins, il nous a semblé, après un examen minutieux, que la très grande majorité des individus observés pouvaient être attribuée au type Ch. 2103.3.

82. Même si la forme de ces plats se rapproche de modèles bien connus de plats à cuire, on constate que la grande majorité des individus ne portent pas de traces de flammes liées à la cuisson d'aliments. En outre, l'argile employée pour la fabrication de ces plats est similaire à celle utilisée pour les gobelets ou les coupes en céramiques sombres lustrées. Enfin, le classement des catégories présentées ici est lié à l'utilisation finale des vases, or il est très probable qu'un grand nombre de ces plats ont été employés pour présenter des aliments (indépendamment du fait qu'ils aient pu aussi servir à cuire des aliments).

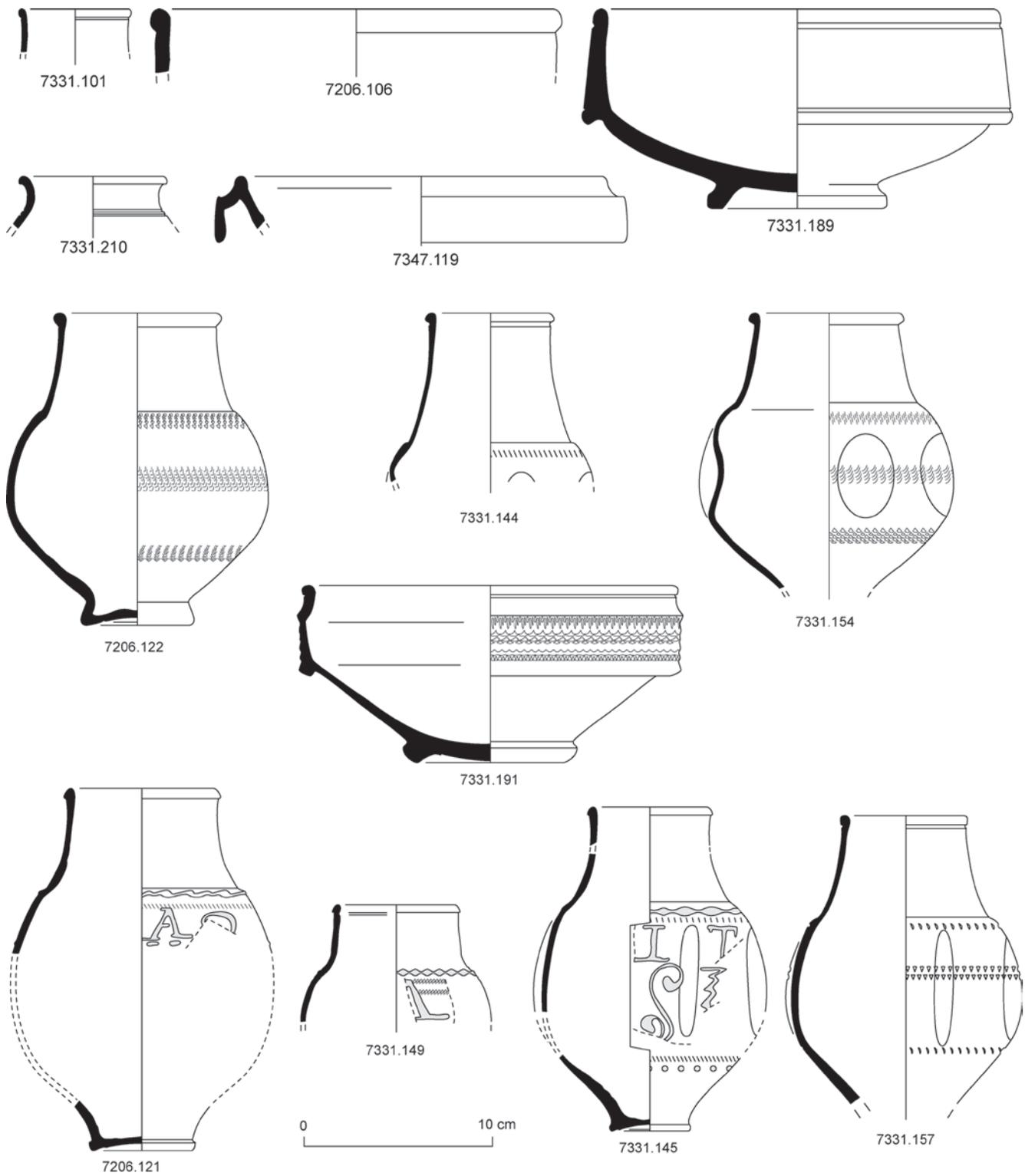


Fig. 58 – Céramiques du rejet en façade de l'exèdre A : la vaisselle de présentation (dessins et DAO : J. Simon, SAVC).

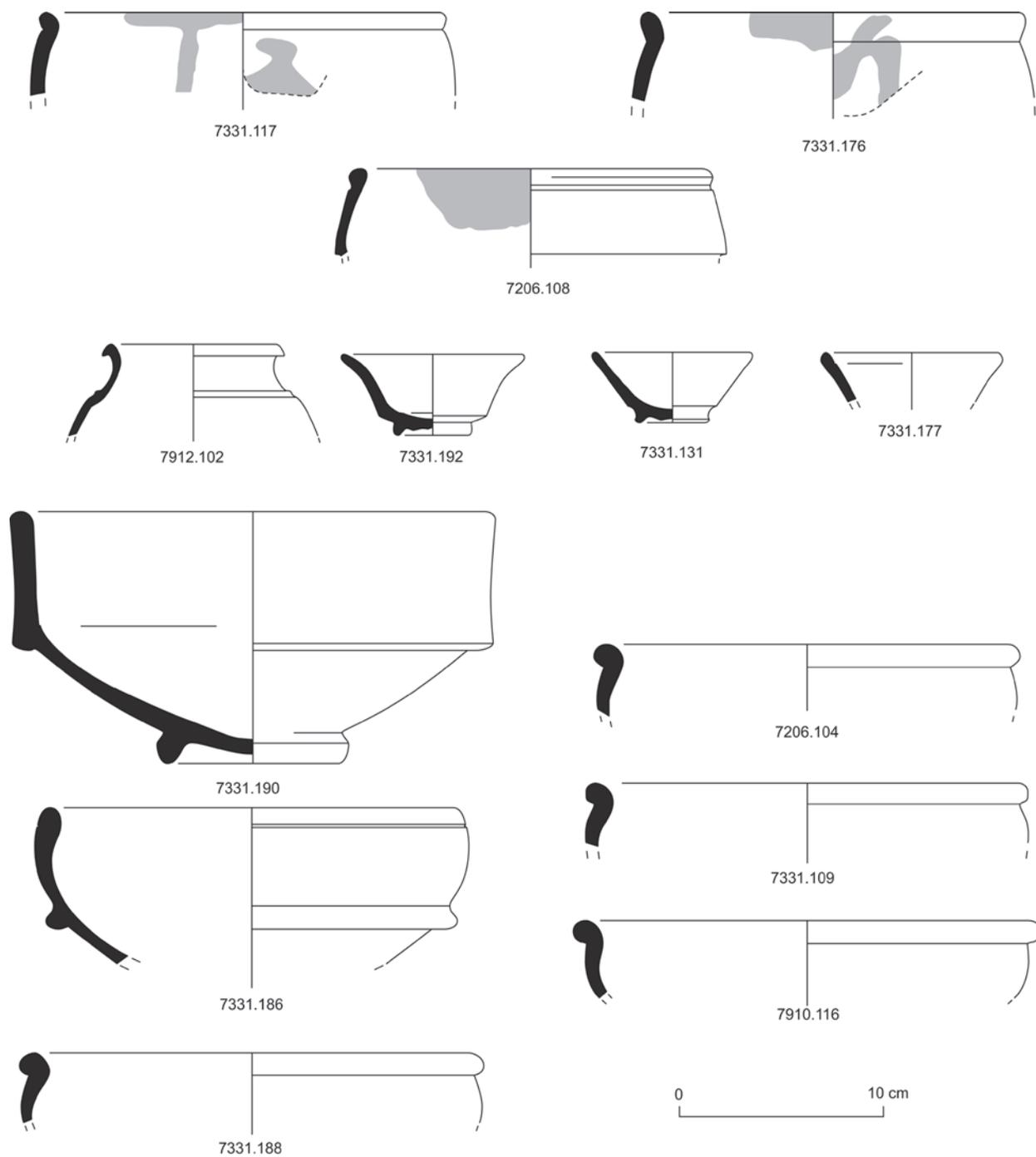


Fig. 59 – Céramiques du rejet en façade de l'exèdre A : la vaisselle de présentation (dessins et DAO : J. Simon, SAVC).

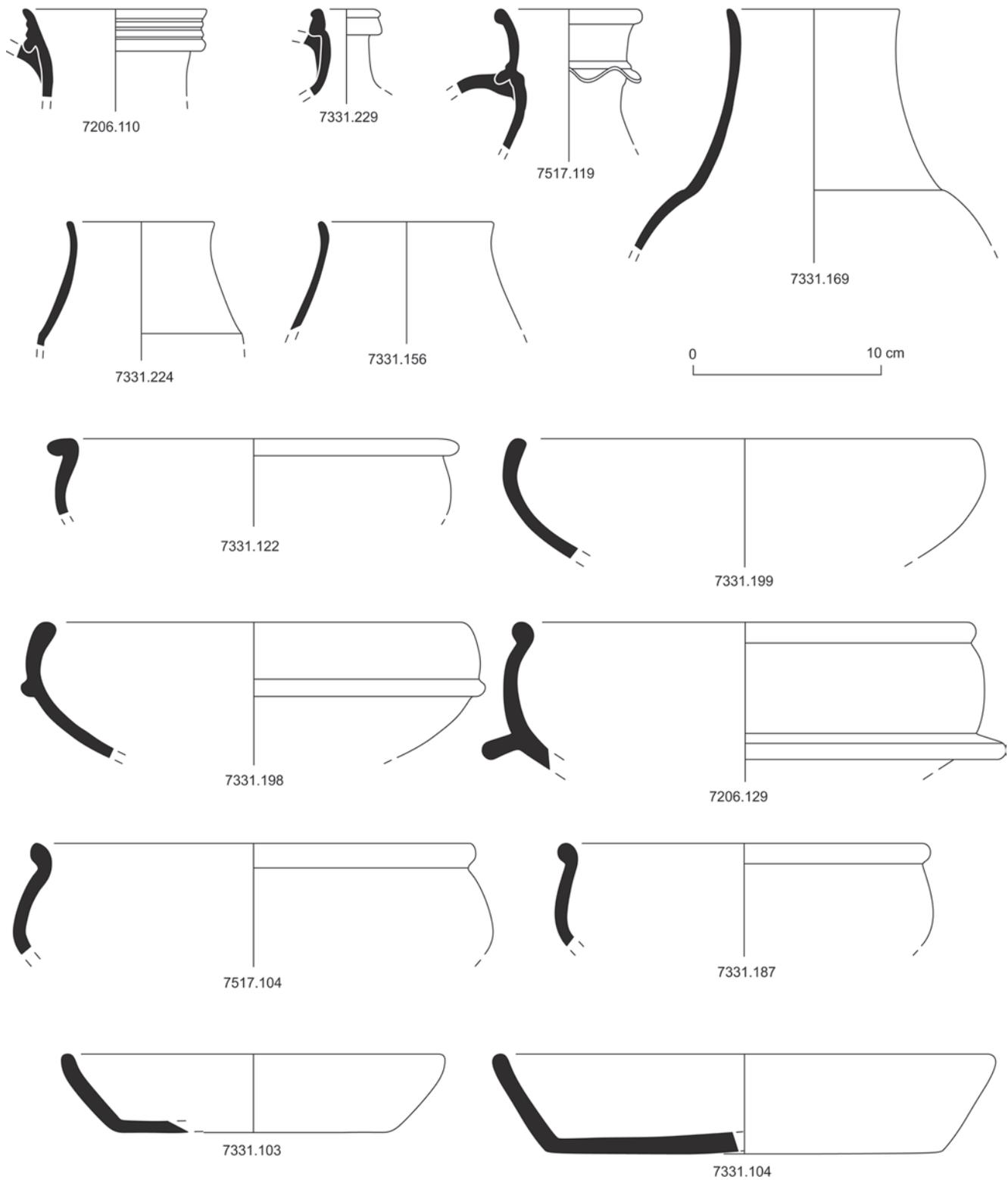


Fig. 60 – Céramiques du rejet en façade de l'exèdre A : la vaisselle de présentation (dessins et DAO : J. Simon, SAVC).

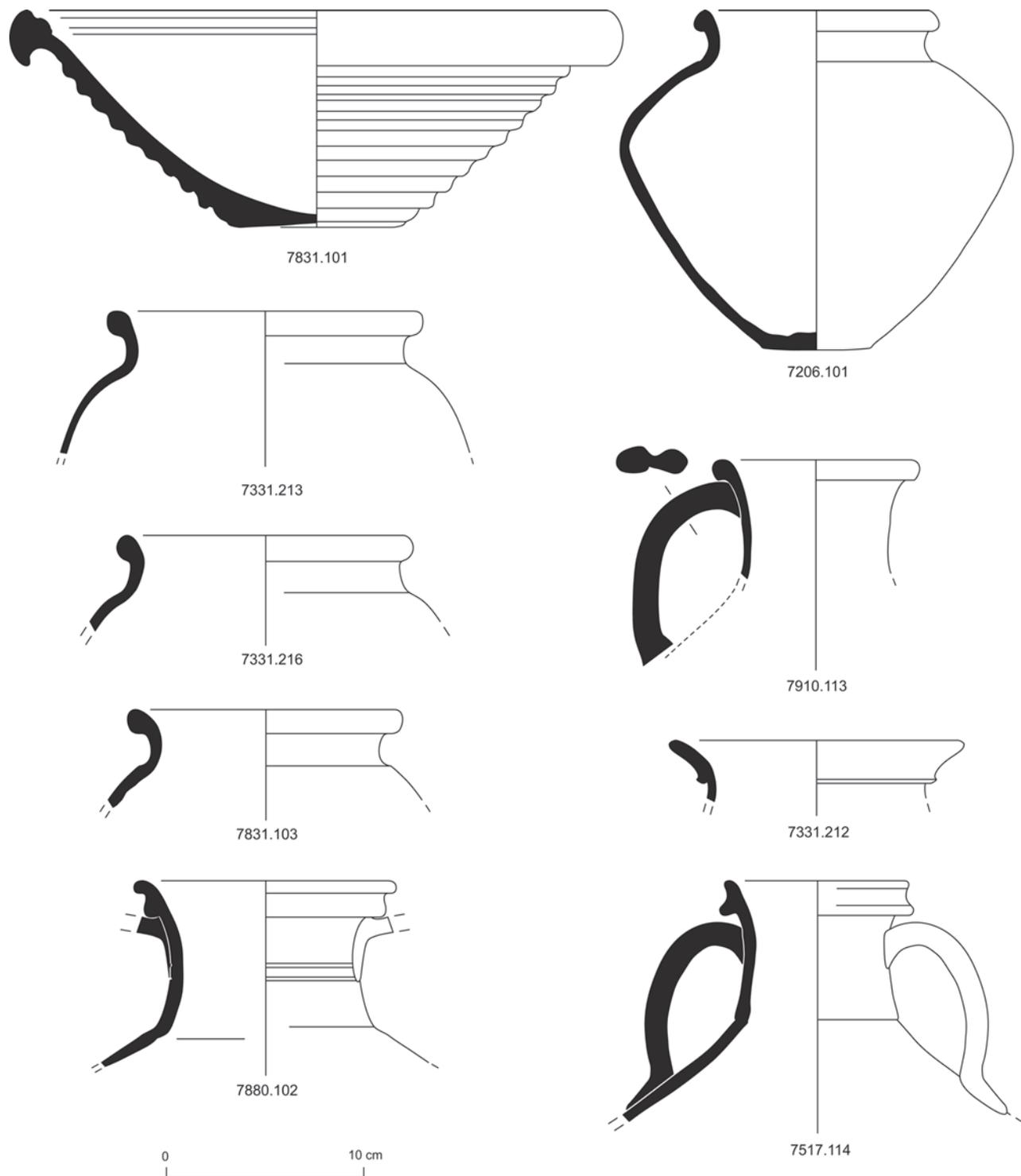


Fig. 61 – Céramiques du rejet en façade de l'exèdre A : la vaisselle culinaire et de transport/stockage (dessins et DAO : J. Simon, SAVC).

Tabl. XXI – Répartition de la céramique au sein des niveaux du rejet en façade de l'exèdre A (données : J. Simon, SAVC).

| Fonction | Catégorie | Groupe | Sous groupe | NR | NR% | NMI | NMI% | Forme | NMI | Forme NTI | Illustration | |
|----------------------|----------------------|-----------------|----------------|-----------------|--------------------|-------------------|-----------------------------|-------------------------|--------------------------|--|------------------------|------------------------|
| Présentation fine | Sigillée | Gaulle de l'Est | Argonne | 3 | 0,03% | 1 | 0,16% | Gobelet (Chenet 334 ?) | 1 | 1 | 7331.101 | |
| | | | Lezoux | 59 | 0,68% | 9 | 1,44% | Drag. 37 | 3 | 4 | 7206.106 | |
| | | | | | | | | Drag. 45/Lezoux 100 | 2 | 2 | 7331.189 | |
| | | | | | | | | Dech. 72/Lezoux 102 | 2 | 4 | 7331.210 | |
| | | | | | | | | Lezoux 36 | 1 | 1 | | |
| | | | | | | | | Lezoux 97 | 1 | 2 | | |
| | | Gaulle du Sud | Graufesenque | 2 | 0,02% | 0 | 0,00% | | 0 | 0 | | |
| | | Indéterminé | | 11 | 0,13% | 3 | 0,48% | Walters 80 | 1 | 1 | | |
| | | | | | | | | Curle 21 | 1 | 1 | 7347.119 | |
| | | | | | | | | Coupelle indéterminée | 1 | 1 | | |
| | | | | | | | | | | | | |
| | Présentation commune | Paroi fine | Métallescente | Jaulges & V.-V. | 70 | 0,81% | 7 | 1,12% | Niederbieber 33/JVV 7.02 | 5 | 5 | 7206.122, 7331.144-154 |
| | | | | | | | | | Dech. 72/JVV 7.04 | 1 | 1 | |
| | | | | | | | | | Chenet 323b/JVV 5.02 | 1 | 1 | 7331.191 |
| | | | | Trèves | 37 | 0,43% | 3 | 0,48% | Niederbieber 33 | 3 | 3 | 7206.121, 7331.145-149 |
| | | Engobée | Indéterminée | 46 | 0,53% | 2 | 0,32% | Niederbieber 33 | 2 | 2 | 7331.157 | |
| | | Type Beuvray | | 1 | 0,01% | 0 | 0,00% | Gobelet indéterminé | 0 | 1 | | |
| Terra Nigra | | Centre | | 3 | 0,03% | 2 | 0,32% | Menez 7-14/Ch. 122.1 | 1 | 1 | | |
| | | | | | | | Ch. 101 | 1 | 1 | | | |
| Présentation commune | | Peinte | Marbrée/éponge | | 30 | 0,35% | 6 | 0,96% | Coupelle indéterminée | 1 | 1 | |
| | | | | | | | | Coupe Raimbault IV ou V | 3 | 3 | 7206.108, 7331.117-176 | |
| | | | | | | | Coupe indéterminée | 2 | 2 | | | |
| | Rouge lustrée | pâte rouge | | 31 | 0,36% | 13 | 2,08% | Gobelet imitation | | | | |
| | | | | | | | Dech. 72 | 1 | 1 | 7912.102 | | |
| | | | | | | | Coupelle imitation | 5 | 5 | 7331.131, 177-192 | | |
| | | | | | | | Drag. 33 | | | | | |
| | | | | | | | Coupe imitation | 5 | 5 | 7206.104, 7331.109, 186, 188, 7910.116 | | |
| | | | | | | | Drag. 38/44 | | | | | |
| | | | | | | | Coupe indéterminée | 1 | 1 | 7331.138 | | |
| | | | | | | Mortier imitation | | | | | | |
| | | | | | | Drag. 45 | 1 | 1 | 7331.190 | | | |
| Claire fine | Pâte rosée | | 3 | 0,03% | 1 | 0,16% | Indéterminée à engobe rouge | 1 | 1 | | | |
| Cruche | Pâte claire | | 693 | 8,01% | 20 | 3,19% | Différents types | 20 | 20 | 7206.110, 7331.229, 7517.119 | | |
| | Pâte sombre | | 1 | 0,01% | 1 | 0,16% | Cruche Ch. 2408.2 | 1 | 1 | | | |
| Sombre lustrée | Pâte grise | | 1194 | 13,80% | 230 | 36,74% | Gobelet Ch. 1105 | 1 | 1 | | | |
| | | | | | | | Gobelet Ch. 2103.3 (1325 ?) | 159 | 159 | 7331.156, 169, 224 | | |
| | | | | | | | Gobelet indéterminé | 0 | 1 | 7331.174 | | |
| | | | | | | | Coupelle indéterminée | 2 | 2 | | | |
| | | | | | | | Coupe Ch. 813 ? | 1 | 1 | | | |
| | | | | | | | Coupe Ch. 820 | 9 | 9 | 7331.122 | | |
| | | | | | | | Coupe Ch. 821.1/2 | 14 | 14 | 7331.199 | | |
| | | | | | | | Coupe Ch. 821.4 | 4 | 4 | 7331.198 | | |
| | | | | | | | Proche coupe Ch. 820 | 2 | 2 | | | |
| | | | | | | | Proche coupe Ch. 826 | 20 | 20 | 7206.129, 7331.187, 7517.104 | | |
| | | | | | | | Plat Ch. 126/127 | 15 | 15 | 7331.103, 104 | | |
| | | | | | | | Plat Ch. 128 | 1 | 1 | | | |
| | | | | | | | Plat indéterminé | 1 | 1 | | | |
| | | | | | Forme indéterminée | 1 | 1 | | | | | |

Tabl. XXI (suite) – Répartition de la céramique au sein des niveaux du rejet en façade de l'exèdre A (données : J. Simon, SAVC).

| Fonction | Catégorie | Groupe | Sous groupe | NR | NR% | NMI | NMI% | Forme | NMI | Forme NTI | Illustration |
|------------------------|-------------------|----------------------|---------------|---------|--------|-------------|------------------|---------------------------|-----|----------------------------------|--------------------|
| Culinaire | Commune claire | Pâte sableuse | | 2 | 0,02% | 2 | 0,32% | Pot et jatte indéterminés | 2 | 2 | |
| | | | Engobe micacé | 1 | 0,01% | 0 | 0,00% | | 0 | 0 | |
| | Mortier | | | 81 | 0,94% | 15 | 2,40% | Ch. 5303 | 9 | 9 | 7831.101 |
| | | | | | | | | Autres types | 5 | 5 | |
| | | | | | | | | Indéterminée | 1 | 1 | |
| | Commune sombre | Pâte rouge (NPR) | | 1 | 0,01% | 0 | 0,00% | | 0 | 0 | |
| | | | Pâte grise | 4322 | 49,95% | 236 | 37,70% | Jatte Ch. 644 | 1 | 1 | |
| | | | | | | | | Marmite Ch. 806 | 2 | 2 | |
| | | | | | | | | Bouilloire Ch. 2951 | 8 | 8 | |
| | | | | | | | | Pichet Ch. 1322.4 | 4 | 4 | 7910.113 |
| | | | | | | | Pot Ch. 1322 | 212 | 212 | 7206.101, 7331.213-216, 7831.103 | |
| | | | | | | | Autres types Pot | 7 | 7 | 7331.212 | |
| | | | | | | Indéterminé | 2 | 2 | | | |
| Transport/ Stockage | Amphore importée | Italienne | | 2 | 0,02% | 0 | 0,00% | Dressel 1 | 0 | 1 | |
| | | | Bétique | 1 | 0,01% | 0 | 0,00% | Dressel 20 | 0 | 1 | |
| | | | Sud-Gauloise | 8 | 0,09% | 0 | 0,00% | G. 3/5 | 0 | 3 | |
| | | | Indéterminée | 5 | 0,06% | 1 | 0,16% | Indéterminée | 1 | 1 | |
| | Amphore régionale | Pâte sableuse claire | | 2043 | 23,61% | 73 | 11,66% | Ch. 1529 | 1 | 1 | |
| | | | | | | | | Ch. 1537 | 7 | 7 | |
| | | | | | | | | Ch. 1539/2820 | 54 | 54 | 7517.114, 7880.102 |
| | | | | | | | | Ch. 1539 ? | 1 | 1 | |
| | | | | | | | Indéterminée | 10 | 10 | | |
| | Bouchon d'amphore | | | 2 | 0,02% | 1 | 0,16% | Bouchon | 1 | 1 | |
| Total | | | 8652 | 100,00% | 626 | 100,00% | | 626 | 637 | | |

représentation globale des amphores, plus de 11 % des individus, est tout à fait significative. Dans les contextes antérieurs (tabl. I et V), la proportion des amphores ne dépasse pas 5,5 %, ce qui est une moyenne pour l'ensemble des contextes de consommation chartrais.

Le mobilier métallique, la tabletterie et autres petits mobiliers

Le volumineux corpus d'objets métalliques découvert au sein du rejet en façade de l'exèdre A tranche avec les lots recensés dans les autres séquences du site (tabl. II et XIV). On dénombre ici 3261 nombres de restes pour un poids de 45 070,6 g, soit pour ce seul contexte 58 % du lot total (tabl. XXII)⁸³. La densité du mobilier en position secondaire pose la question de sa provenance et de son statut d'origine : cultuelle, funéraire ou domestique.

Comme dans les sépultures et cuvettes précédentes, les clous de chaussure constituent un point important du lot.

Parmi les objets de parure, toute une série d'anneaux en alliage cuivreux est à signaler même si leur identification

reste incertaine. Ces objets semblent correspondre à des bagues. Cette hypothèse repose sur les diamètres. Huit sur dix possèdent, en effet, un diamètre compris entre 1,8 cm et 2,5 cm et sont de section ronde ou en « D ».

Six objets ont été identifiés comme des bracelets ou des parties de bracelets. Un seul est complet. De section ronde, il s'agit d'un modèle à fermeture coulissante obtenue par l'enroulement des deux extrémités (7331.2082, fig. 62). Au centre, son jonc creux et renflé permet de le rapprocher du type 2e1 de la typologie de I. Bertrand (2003, p. 49, fig. 52) et du type 3 d'E. Riha (Riha, 1990, Tafel 22, n° 598 et Tafel 82, n° 552). À Augst, cette catégorie de bracelet provient d'un contexte funéraire ainsi que dans le Poitou. Le diamètre interne de l'objet (8,2 cm) le rapprocherait d'un bracelet d'avant-bras.

On dénombre également deux fibules, une en alliage cuivreux et une en fer. La première est une fibule en forme d'oméga (Feugère 30g2) identique à l'exemplaire trouvé dans l'inhumation 9070 (voir *supra*. 7347.6, fig. 62). La fibule en fer complète est un modèle à ressort nu muni d'un arc de section rectangulaire et d'un ardillon de section circulaire. Son état fragmentaire ne permet cependant pas de l'attribuer à un type précis.

Deux objets, l'un en alliage cuivreux, l'autre en fer, semblent appartenir à des parties de vêtements, peut-être des

83. Pour rappel, le corpus global se compose de 5 682 NR pour un poids de 84 268,1 g.

Tabl. XXII – Répartition du mobilier métallique au sein des niveaux du rejet en façade de l'exèdre A →
(données : Chr. Loiseau, Éveha, AOROC, CNRS-ENS).

éléments de ceinture (7837.4 et 7331.66, fig. 62). Cinq autres pièces en alliage cuivreux se présentent sous la forme de boutons à tête ronde et plate à rivet simple (7331.707 et 702, fig. 62) ou à rivet double (7331.776, fig. 62). Les mesures permettent de restituer des pièces (en cuir ?) dont l'épaisseur est comprise entre 3,2 mm et 5,3 mm, pour une moyenne se situant à 4 mm. Ces boutons rivetés sont communément attribués au domaine du harnachement, voire plus généralement des *militaria* (Feugère, 1993, p. 54-64 ; Mortreau, 2010, p. 312, n° 348 ; Oldenstein, 1976, Tassaux, 1984, pl. 6 ; Unz, Deschler-Erb, 1997). De telles pièces ont également été retrouvées dans des nécropoles et dans des sanctuaires (Fauduet, 1992, p. 188 ; Mitard, 1993, p. 373-375). Si ces boutons paraissent destinés au décor des harnais, au moins jusqu'au III^e s. apr. J.-C., ils semblent toutefois, à partir du IV^e s. apr. J.-C., davantage destinés à l'ornement des ceintures, sans nécessairement y revêtir une quelconque portée militaire (Feugère, 1993, p. 146).

Parallèlement aux pièces de parure, 10 instruments pour les soins corporels ont été isolés. Ce lot se compose de quatre cuillères-sondes dotées de cuillerons courts terminés par une extrémité renflée et oblongue, de deux spatules-sondes à extrémité en palette plate et lancéolée et à tige circulaire pointue, de trois cure-oreilles à tige lisse et palette circulaire et enfin d'une pince à épiler à tiges plates et aux extrémités recourbées vers l'intérieur (7206.1, fig. 62). Ces accessoires servent à réaliser le maquillage, la toilette et autres soins esthétiques (Bertrand, 2003, p. 97). Ils accompagnent souvent le défunt comme le confirment les découvertes dans la nécropole du Champ de l'Image à *Argentomatus* (Fauduet, 1992, p. 188), celle du Valladas à Saint-Paul-Trois-Châteaux (Drôme ; voir Bel, Feugère, 2002, p. 146-149)⁸⁴, d'Angers (Roussel, 2010, p. 135-136), de Cutry (Lieger, 1997, p. 69) ou encore les vestiges en métal liés aux ensembles funéraires de Lyon (Goudineau, 2009, p. 161). Dans les tombes, la présence des instruments de toilette soulève généralement deux types d'interprétation. La première porte sur les rituels funéraires, en particulier sur la toilette du défunt, la seconde sur l'évocation symbolique du raffinement du défunt ou de la défunte (Bel *et al.*, 2008, p. 309). On notera toutefois à Saint-Martin-au-Val l'absence de miroir et de strigile. Ces objets constituent en effet des découvertes régulières dans les contextes funéraires (Bodart, 2003, p. 50-51 ; Lintz, 2001, p. 65 ; Bel, Feugère, 2002, p. 148-149 ; Fauduet, 1992, p. 188, fig. 77 ; Feugère, 1993, p. 134-136), même si leur présence n'a bien évidemment rien de systématique (Castella *et al.*, 1999, p. 69). Les artefacts de toilette ne sont toutefois pas réservés aux seuls contextes funéraires car ils se rencontrent aussi très fréquemment dans les édifices cultuels (Pommeret, 2001, p. 371-372 ; Bourgeois *et al.*, 1999, p. 101-102 ; Mitard, 1993, p. 376-379 ; Bertrand, 2000, p. 79 ; Loiseau, 2010), dans les complexes thermaux (Petit dir., 2000, p. 309) et dans divers autres types

d'occupation dont les habitats (Raux, 2008, p. 151 ; Pinette, 1987, p. 169-170 ; Roussel, 1988, p. 109 ; Bertrand, 2003, p. 97-106 ; Binet, 2011, p. 131, fig. 17).

Les découvertes de clous de chaussure, d'objets de parure, d'éléments vestimentaires et d'instruments de toilette coïncident avec les observations faites au sujet des sépultures en bord de fosse et des ensembles osseux prélevés dans les cuvettes. Toutefois, dans le rejet sur la paroi nord-ouest de la fosse, le mobilier en fer a livré d'autres séries jusqu'alors absentes de ces contextes. Il s'agit principalement d'outils, de pièces d'armement et d'éléments domestiques (tabl. XXII). Ces objets ont pu être déposés auprès des défunts mais leur origine culturelle ou domestique ne doit toutefois pas être écartée.

Si le mobilier lié au domaine domestique est attesté par deux lames de couteaux fragmentaires, on retiendra surtout la présence d'une lampe à huile (ou à suif) en fer. Elles sont connues dans toute la Gaule en contexte d'habitat mais surtout en contexte funéraire, à partir de la seconde moitié du III^e s. apr. J.-C. et sont particulièrement fréquentes dans les tombes du siècle suivant (Manniez, 2005). Il s'agit de coupelles peu profondes, d'un diamètre compris entre 7 cm et 9 cm, munies d'une tige verticale à extrémité recourbée en crochet pour leur suspension.

Documentant l'existence de pièces de vaisselle en métal, trois fines tôles en alliage cuivreux présentent des caractéristiques identiques (7206.56, fig. 62). De forme circulaire, elles sont équipées d'une patte enroulée pour constituer un anneau incomplètement fermé. Au revers de ces tôles, un disque épais en métal blanc à grisâtre craquelé servait probablement à fixer ces objets sur un support en métal. Il s'agirait d'attaches d'anses qui équipaient certains bassins métalliques souvent datés des II^e et III^e s. apr. J.-C. (Tassinari, 1995, p. 96).

Trois éléments au moins sont attribuables à des pièces d'armement (7347.67, fig. 63). Le premier est un fer de lance à douille muni d'une médiane peu marquée (diamètre intérieur : 1,6 cm). L'un des tranchants possède de profondes lacunes, peut-être consécutives à son état de conservation ou à un acte volontaire au moment de son dépôt. À noter aussi une déformation sur la pointe dont l'origine reste inconnue. Deux autres plaques pourraient appartenir à une partie d'épée. Enfin, un troisième objet se présente sous la forme d'une longue tige circulaire (longueur : 17,5 cm) se terminant par une douille ouverte (diamètre intérieur : 3,1 cm) ; sa fonction reste inconnue (7331.681, fig. 63).

Au moins deux objets sont attribués avec certitude à des outils, les autres étant plus hypothétiques (tabl. XXII). Il s'agit tout d'abord de la partie brisée d'un marteau ou d'un talon de hache (7347.25, fig. 63) et d'une gouge pour le travail du bois (7347.86, fig. 63). Un artefact en forme de « L » à tête large et plate pourrait être rattaché au travail du métal et plus précisément du fer. Des objets assez comparables ont été exhumés de certains ateliers de forgeron de Pompéi (Armager, 2009, p. 143, fig. 10). Comme dans les comblements supérieurs des cuvettes, toute une série de pièces peut provenir de la mise en œuvre des matériaux de construction ou d'équipements en lien avec un édifice. Parmi ces objets, une emboîture en fer de canalisation

84. Dans la nécropole de Valladas à Saint-Paul-Trois-Châteaux, les objets de toilette constituent la catégorie de mobilier la mieux représentée parmi l'ensemble des objets attribués aux défunts.

| CATÉGORIE | SOUS-CATÉGORIE | MOBILIER | MÉTAL | NR |
|---|------------------------------|-------------------------------------|-------|-------------|
| ARMEMENT | Armement offensif | Epée | Fe | 2 |
| | | Fer de lance | Fe | 1 |
| | | Pointe à douille | Fe | 1 |
| ARTISANAT | Outillage | Douille | Fe | 1 |
| | | Force | Fe | 1 |
| | | Gouge / Tarrière | Fe | 1 |
| | | Lame | Fe | 1 |
| | | Marteau | Fe | 3 |
| | | Spatule | Fe | 3 |
| | | Tas ? | Fe | 1 |
| | Paléomanufacture | Déchet | AC | 12 |
| | | Déchet | Mb | 2 |
| DOMESTIQUE | Alimentation | Couteau | Fe | 1 |
| | Ameublement | Anneau | Fe | 1 |
| | | Applique | Fe | 3 |
| | | Charnière | Fe | 1 |
| | | Renfort d'angle | Fe | 1 |
| | Eclairage | Lampe à huile | Fe | 1 |
| | | Luminaire (éclairage ?) | Fe | 1 |
| ÉLÉMENTS D'ASSEMBLAGE (immobilier/mobilier) | Clouterie | Clou de construction | Fe | 28 |
| | | Clou de menuiserie | Fe | 2100 |
| | | Clou de petite menuiserie | Fe | 48 |
| | Huisserie | Clé, serrure, étrier | Fe | 4 |
| | | Ferrure | Fe | 17 |
| | | Garniture / Renfort | Fe | 3 |
| | | Gond / Piton | Fe | 4 |
| IMMOBILIER | Clouterie | Clou de construction | Fe | 28 |
| | Construction | Crampon | Fe | 1 |
| | | Emboîture (canalisation) | Fe | 1 |
| | | Fiche (isolation ?) | Fe | 1 |
| | | Indéterminé | Fe | 4 |
| | | Patte à marbre | Fe | 2 |
| | | Piton (rev. Plafond ?) | Fe | 3 |
| INDÉTERMINÉ | Indéterminé | indéterminé, tôle, plaque... | AC | 147 |
| | | indéterminé, tôle, plaque... | Fe | 92 |
| | | indéterminé, tôle, plaque... | Mb | 2 |
| NON CLASSIFIÉ | | Anneau | Fe | 2 |
| | | Rondelle | Mb | 1 |
| PERSONNEL | Habille ment / Vestimentaire | Agrafe | AC | 1 |
| | | Boucle de ceinture | AC | 1 |
| | | Bouton décoratif | AC | 3 |
| | | Bouton riveté (<i>militaria</i> ?) | AC | 5 |
| | | Clou de chaussure | Fe | 714 |
| | | Bague / Anneau | AC | 8 |
| | | Bracelet | AC | 6 |
| | | Fibule | AC | 1 |
| | | Fibule | Fe | 1 |
| | Toilette | Instrument divers | AC | 10 |
| USUEL ? PARURE ? | Usuel / Parure | Anneau | AC | 2 |
| VAISSELLE | Bassin / récipient | Situle | AC | 3 |
| Total | | | | 3261 |

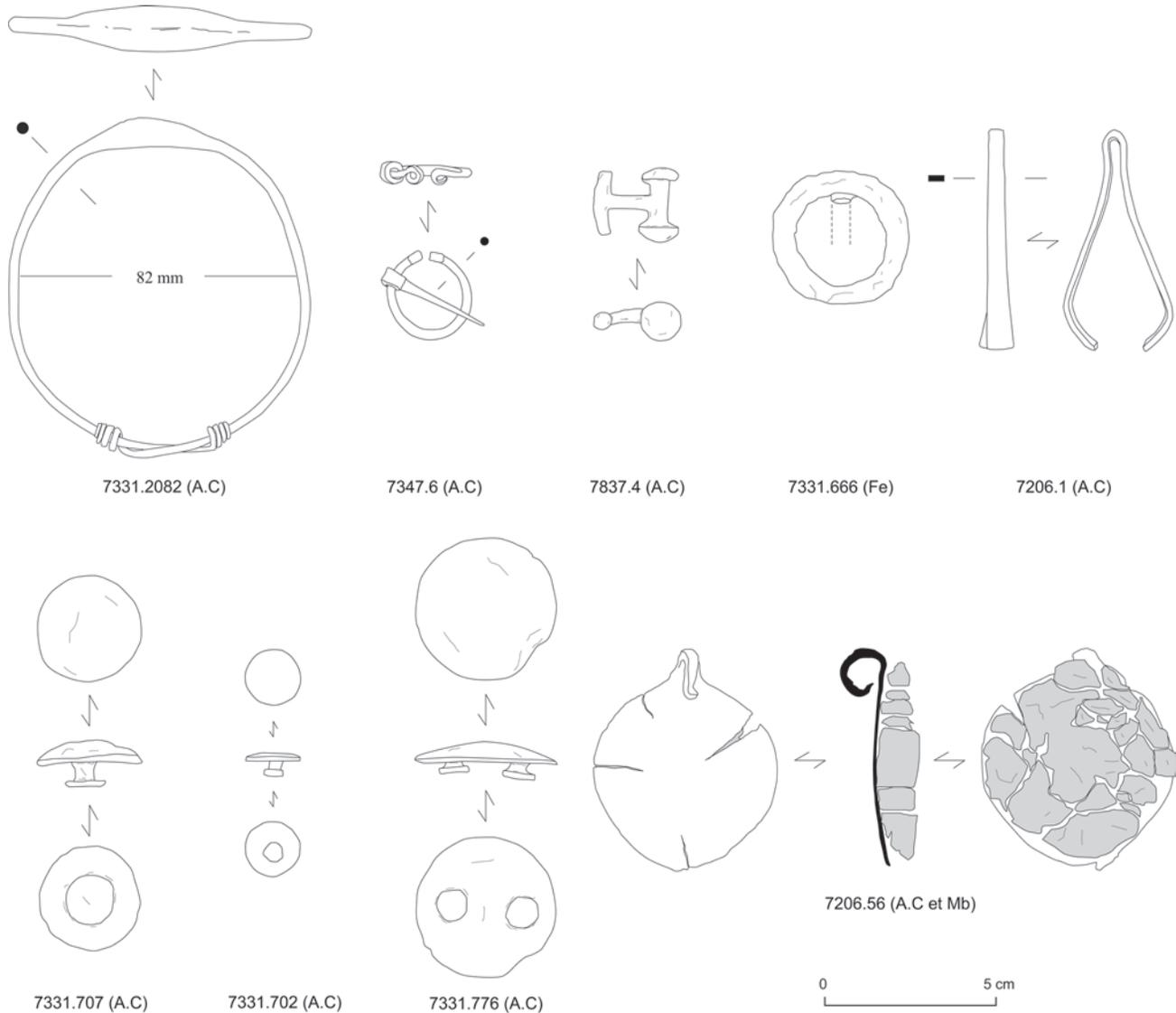


Fig. 62 – Mobilier métallique du rejet en façade de l'exèdre A (dessins et DAO : Chr. Loiseau, Éveha, AOROC, CNRS-ENS).

en bois a été retrouvée⁸⁵. Un crochet massif mais sans trou de fixation ainsi qu'une partie de chandelier tubulaire, des crampons pour la pose d'éléments en bois et une tige massive complète ce lot. Par ailleurs, un nombre important de clous de construction, de menuiserie et de petite menuiserie est à signaler (tabl. XXII).

Tout un ensemble de pièces en fer se rapporte à deux catégories toujours très difficiles à distinguer l'une de l'autre : les huisseries et l'ameublement. Ce mobilier était absent des précédents contextes. Il se retrouve ici en abondance (tabl. XXII). Plusieurs pièces en fer ont pu ainsi servir au fonctionnement des portes, des fenêtres ou des volets comme le suggèrent les gonds mâles, les gonds femelles, les différents types de fiches,

sans exclure les nombreux fragments de ferrure et autres pièces de serrurerie.

La découverte de pitons obtenus par enroulement de la partie femelle d'une charnière à rotation, de renforts d'angle et de plusieurs petites ferrures d'un traitement stylistique plutôt homogène conduit à entrevoir l'existence, dans ce rejet, d'un ou de plusieurs coffres. Cette hypothèse n'est pas incompatible avec le mobilier en relation avec les défunts car de nombreux coffres ont été retrouvés dans les nécropoles, parfois même dans le cadre d'inhumations d'enfants ou de nouveau-nés (Castella *et al.*, 1999, p. 69). Des coffres contenant soit les restes de défunts, soit des objets accompagnant le mort dans l'au-delà peuvent aussi avoir été déposés (Bel, Feugère, 2002, p. 155-156 ; Bodart, 2009, p. 49 ; Lintz, 2001, p. 53 et 68 ; Feugère, 1993, p. 126 et 137-140 ; Lieger, 1997, p. 69).

67 % de la tabletterie et des autres petits mobiliers proviennent de ce secteur. La tabletterie représente 80 % de cette catégorie d'objets. Parmi les artefacts en os, le lot d'épingles est le plus abondant (42 individus). Un peu plus de la moitié relèvent de types relativement peu fréquents à ce jour à Chartres : Riha 12.11 (7331.2184, fig. 64) et Béal AXX, 9

85. Le terme « emboîture » en fer a été préféré à celui de « frette » traditionnellement employé pour décrire ce type d'objet. Cette dénomination ancienne ne rend tout d'abord pas compte de la véritable mise en œuvre de ces « raccords ». De plus, il fait courir un risque de confusion car le terme « frette » renvoie à de multiples possibilités d'interprétation, en particulier dans l'armement (pièce rectangulaire plate, entourant l'ouverture du fourreau ou le pontet pour les maintenir) ou le transport (cercle de fer plat serrant l'extrémité du moyeu de la roue). Sur ce sujet, voir Loiseau, à paraître.

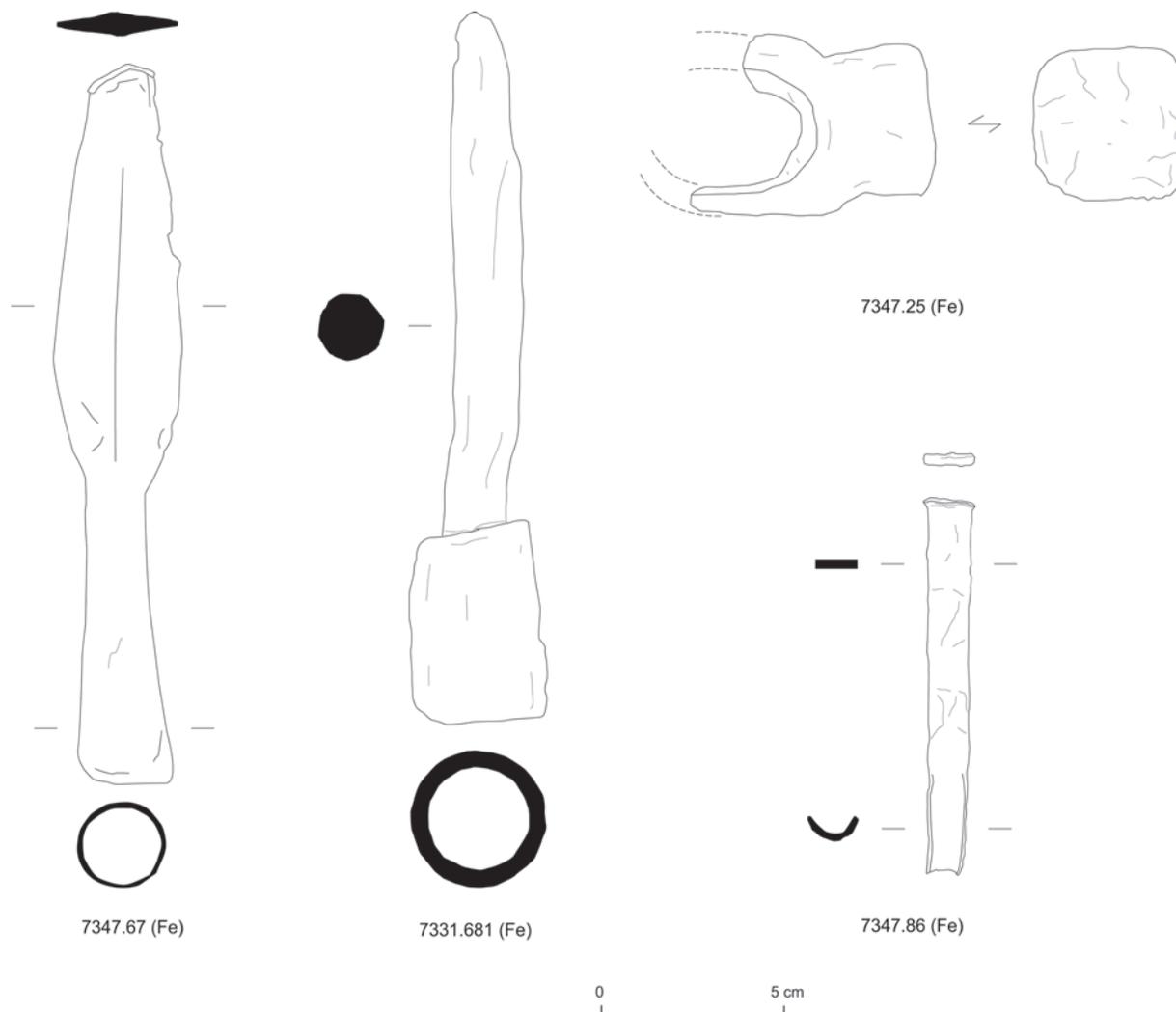


Fig. 63 – Mobilier métallique du rejet en façade de l'exèdre A (dessins et DAO : Chr. Loiseau, Éveha, AOROC, CNRS-ENS).

(7331.734, fig. 64). L'épingle en jais Riha 12.21 se démarque en raison de la richesse de son matériau et de sa facture (7331.2183, fig. 64). Cette série d'épingles est typique des III^e et IV^e s. apr. J.-C. (Riha, 1990, p. 109 ; Böhme, 1974, p. 36). Les épingles à tête polyédrique, caractéristiques des tombes de femmes, sont bien représentées dans les nécropoles de cette période, notamment en Allemagne (Böhme, 1974). De même, une épingle en jais à tête polyédrique, associée à des épingles en jais à tête en forme de canthare, a été découverte dans un sarcophage en plomb à Douarnenez (Finistère) (voir Galliou, 1989, p. 56). Avec 18 exemplaires, les épingles de type 12.17 (7206.1002, fig. 64), qui appartiennent aux séries d'épingles en os les moins représentées à la période gallo-romaine à Chartres, sont paradoxalement nombreuses dans la grande fosse aux ossements humains. Ce type est pourtant fréquent dans les provinces occidentales de l'Empire : Angleterre, Suisse, France, *limes* rhénan... Il est daté de la seconde moitié du II^e s. apr. J.-C. et perdure jusqu'au IV^e s. apr. J.-C. En Angleterre et en France, il apparaît, semble-t-il, plus tardivement, à partir du III^e s. apr. J.-C. (Schenk, 2008, p. 27-28).

Le domaine personnel est illustré par un bracelet avec des perles tubulaires en jais striées transversalement et une perle sphérique recouverte d'or (7206.57, fig. 64). Ce type d'objet de

parure en jais est assez rare. Il a été découvert au contact d'une fibula et d'un pied gauche d'adulte. Les seuls bracelets entiers en perles de jais, découverts dans l'Empire, ne sont, semble-t-il, jamais trouvés en contexte domestique mais plus souvent en contexte funéraire. Ils sont considérés comme des objets luxueux destinés aux femmes et aux enfants (Bertrand, 2003, p. 51-52).

Une intaille en opale (7331.750, fig. 64) est gravée d'un Jupiter trônant (Guiraud, 1988, p. 62-64). Le dieu est assis sur une chaise, torse nu, bas du corps drapé, la tête vers la droite, un aigle à ses pieds. Il s'appuie, à gauche, sur le sceptre et tient à droite, une patère.

Une palette à fard, dont le matériau est inconnu (7331.27, fig. 64), complète la série des douze autres découvertes à Chartres⁸⁶. Ces instruments médicaux ou de toilette sont fréquemment découverts dans des contextes d'habitat et/ou d'artisanat. La présence de tels objets dans des ensembles funéraires est aussi attestée (Riha, 1986, p. 46). Ce constat est également

86. Sur les sites « Église Saint-Pierre et abbaye Saint-Père » (site C. 8), « place des Halles » (C. 14), « Parvis de la cathédrale » (C. 75), « Saint-Barthélémy » (C. 77), « 35 rue Pierre-Nicole » (C. 149), « 33 rue du Clos-l'Évêque » (C. 167), « Pasteur, Vieux-Capucins, Châteaudun » (C. 219), « 67 rue Saint-Brice » (C.239), « Clos Vert - Hubert Latham - Clos l'Évêque » (C. 268).

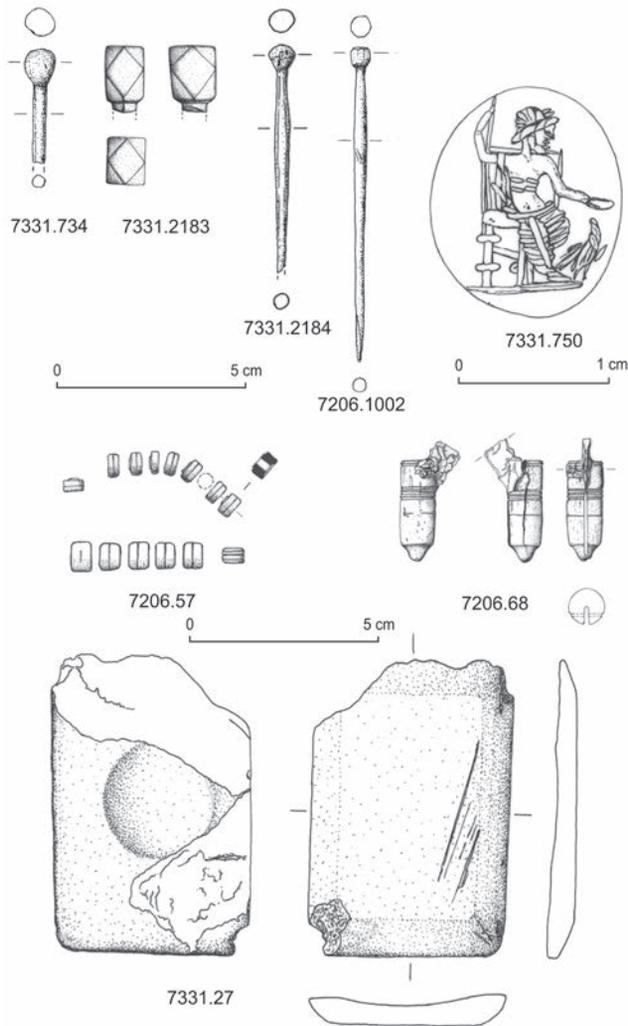


Fig. 64 – Tablettierie et autres petits mobiliers du rejet en façade de l'exèdre A (dessins : B. Hachin ; DAO : St. Willerval et A. Louis, SAVC).

valable pour le fragment de cuillère-sonde en os. On les trouve également dans les sanctuaires (Bertrand 2003, p. 98). Enfin, un couteau pliant (7206.68), de dimensions réduites (fig. 64), indique qu'il a pu appartenir à un enfant (Bayard, Mahéo, 2004, p. 120, n°171). Les couteaux pliants sont fréquents dans les niveaux antiques (Béal, 1983, p. 378). Il est délicat de leur assigner une fonction précise. À l'instar des canifs contemporains, ils ont pu servir de petits instruments à tout faire, portés sur soi, dont la fonction se situait probablement à mi-chemin entre l'objet utilitaire et le bibelot décoratif.

Le verre

481 fragments de verre sur les 520 que compte l'ensemble de la grande fosse proviennent du rejet de la paroi nord-ouest en façade de l'exèdre A (tabl. XV).

La vaisselle à boire et à présenter

17 exemplaires appartiennent à ce domaine.

Parmi les 7 coupes identifiées, une seule est rattachée, sous réserve, à la forme Isings 42a (7331.2469, fig. 65). Elle est en verre transparent de couleur vert-bleu et a été réalisée

selon la technique du verre soufflé à la volée. Elle se compose d'une lèvre éversée à bord arrondi et d'une panse convexe. Son diamètre à l'ouverture est de 9 cm. Ce modèle de coupe se rencontre fréquemment dans des contextes urbains et funéraires de la seconde moitié du I^{er} s. apr. J.-C. au début du III^e s. apr. J.-C. (Arveiller-Dulong, Arveiller, 1985, p. 66-67).

Les 6 autres coupes n'ont pu être rapprochées d'une typologie existante (7331.2078, 7331.2470, 7331.2480, 7331.2479, 7331.2478, 7206.78, fig. 65). Quatre des neufs bols semblent appartenir à la forme Isings 96a (7331.768, 7347.518, 7347.529, 7206.1011, fig. 65). Ils sont en verre monochrome transparent et incolore à lèvre éversée et bord droit coupé au ciseau et laissé brut. Courant en Gaule, ce modèle apparaît dès le III^e s. apr. J.-C. pour perdurer jusqu'au début du V^e s. apr. J.-C. (Isings, 1957, p. 113-116). Il se rencontre fréquemment en contexte urbain dans les nécropoles du Bas-Empire. À titre d'exemple, la nécropole du site de la Caillotière au Boullay-Mivoye (Eure-et-Loir) en a livré 8 au profil entier (Guerit, 2010). Le bol 7331.761 (fig. 65), dont le profil est le plus complet, est aussi en verre transparent incolore. Il possède une lèvre à bord rond et une paroi subhémisphérique. Il s'apparente au type Morin-Jean 73. La fabrication de cette forme semble débiter au III^e s. apr. J.-C. et se poursuit jusqu'au V^e s. apr. J.-C. (Morin-Jean, 1913, p. 125-126).

Les 4 autres bols (7347.60, 7347.58, 7347.530, 7331.2471, fig. 65) en verre transparent et monochrome de couleurs naturelles (vert, bleu et vert-bleu) n'ont pu être rapprochés d'une typologie existante.

Un seul fragment de gobelet, en verre transparent et incolore, a été identifié (7206.77, fig. 65). Sa lèvre est à bord rond et sa paroi au profil tronconique est ornée d'un filet rapporté à 1,7 cm de l'ouverture.

La vaisselle à verser

Quatre embouchures incomplètes de bouteille et une de cruche se classent dans le domaine de la vaisselle à verser. Elles sont en verre transparent monochrome de couleur naturelle (vert, bleu, vert-bleu). Quatre bouteilles de typologie indéterminée possèdent une lèvre au bord débordant aplati et replié vers l'intérieur. Pour deux d'entre elles, une anse est attestée. Un bord semble appartenir à la forme Isings 120.

La vaisselle de transport et de stockage

Plusieurs éléments de bouteilles témoignent de la présence de vaisselle de transport et de stockage. Le plus important est une bouteille à panse prismatique hexagonale AR 158/Goethert-Polaschek 115/Morin-Jean 17, de couleur bleu transparent (7331.1037, fig. 65). Elle est fabriquée selon la technique du verre soufflé dans un moule. Elle est conservée en partie sur 8,4 cm de hauteur avec deux pans entiers d'environ 3 cm de côté. Cette forme est très répandue en Gaule. La fabrication des bouteilles hexagonales débute au cours de la seconde moitié du I^{er} s. apr. J.-C. et se poursuit jusqu'au III^e s. apr. J.-C. En général de petites tailles, entre 8,5 cm et 13 cm de hauteur (Moirin, 2006, p. 119), elles s'utilisent au quotidien et se retrouvent également en contexte funéraire. De nombreux exemples complets issus de sépultures sont au musée de Picardie (Dilly, Mahéo, 1997, nos 25 à 36, p. 70-71). Le site d'Avenches en a livré

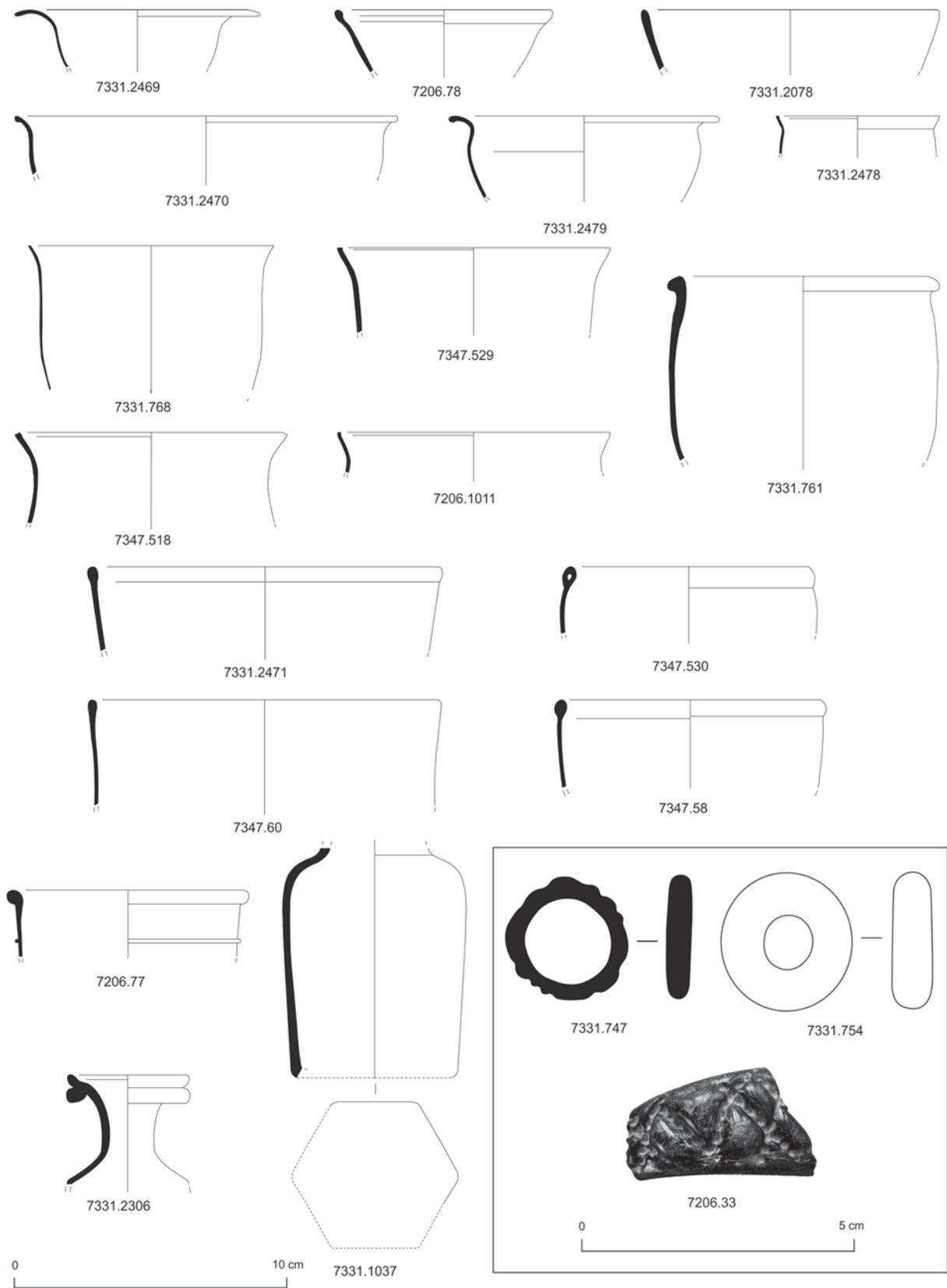


Fig. 65 – Le verre du rejet en façade de l'exèdre A : vaisselle, parure et toilette (dessins et DAO : I. Huchin-Godin, SAVC).

vingt exemplaires à l'état fragmentaire parmi lesquels un seul est issu d'un contexte funéraire (Bonnet-Borel, 1997, p. 52-53 et nos 141.2 et 141.1, p. 87).

Deux fragments de panse cannelée en verre transparent de couleurs bleu clair et bleu-vert appartiennent à des barillets. Ils se caractérisent par leur forme tonnelet et par des parois fines. Réalisés selon la technique du verre soufflé dans un moule, ils apparaissent au cours de la seconde moitié du I^{er} s. apr. J.-C. et se développent du II^e au IV^e s. apr. J.-C. L'état fragmentaire des éléments disposés ici ne permet pas un rattachement à un type précis. Retrouvés majoritairement en contexte funéraire, les barillets sont aussi utilisés dans la vie de tous les jours (Dilly, Mahéo, 1997, p. 47). Trois anses massives à nervures plus ou moins fines, de couleur vert-bleu transparent, témoignent aussi de la présence de bouteilles à paroi épaisse. Elles appartiennent au type Romain I, Morin-Jean (Morin-Jean, 1913, p. 36) et proviennent hypothétiquement d'une bouteille à panse prismatique de type Isings 50. La présence de deux marques de fond, de couleur vert-bleu, comportant des cercles concentriques attestent également de l'existence d'une bouteille de type Isings 50 ou d'un pot de type Isings 62.

Parure et toilette

Le domaine de la parure comporte 8 objets : 1 bague, 6 perles et un 1 fragment de bracelet. La bague (7331.747, fig. 65) est en verre opaque de couleur bleu foncé. Son anneau circulaire ondule et sa section est ronde. Son diamètre externe est de 2,2 cm pour un diamètre interne de 1,6 cm.

Parmi les 6 perles, 5 sont de petites dimensions. Leur diamètre externe est inférieur à 6 mm. Trois perles sont en verre de couleur bleue et deux en verre incolore recouvert d'une sorte de pellicule dorée. Quatre sont de forme sphérique et une de forme biconique de type Riha 11.12. La sixième perle est de plus grande dimension avec un diamètre externe de 2,4 cm (7331.754, fig. 65). Il s'agit d'une perle circulaire, en forme d'anneau, de type Riha 11.8. Elle est en verre translucide incolore.

Le bracelet en verre noir opaque est incomplet (7206.33, fig. 65). Cassé aux deux extrémités, il est conservé sur une longueur de 3,5 cm pour une largeur maximale de 2 cm. Il est de section semi-circulaire. Sa largeur est inégale sur toute la longueur. Il semble s'agir d'un bracelet de forme ouverte (Cosyns, 2004, p. 16). Son jonc est décoré d'une alternance de triangles à l'endroit et à l'envers (tête-bêche) séparés les uns des autres par « des pointillés quadrangulaires ». Le verre noir est une imitation du jais (Da Cruz, 2006, p. 96). La fabrication des bracelets en verre noir semble dater des III^e et IV^e s. apr. J.-C. (Cosyns, 2004, p. 15-17). Un fragment de bracelet similaire en verre noir a été trouvé en 2008 sur le site d'un habitat rural antique à Épias-Lès-Louvres (Val-d'Oise) au lieu-dit la Fosse⁸⁷. Il semble en tout point identique à celui de Chartres et comporte le même décor sur le jonc. La similitude des deux bracelets ainsi que la proximité géographique des sites de découverte laisse à penser qu'ils sont issus du même atelier.

Trois individus appartiennent au domaine de la toilette avec un flacon, en verre transparent de couleur légèrement verdâtre, de type Isings 102b/Goethert-Polaschek 110 b, variante de la forme Morin-Jean 9 (7331.2306, fig. 65). Il en subsiste

uniquement le col cylindrique qui s'évase fortement et la lèvre à bord arrondi soulignée d'un cordon circulaire pincé dans la matière. La forme Isings 102b est un modèle très répandu en Gaule et jusqu'en Angleterre aux III^e et IV^e s. apr. J.-C. Réalisé selon la technique du verre soufflé dans un moule, sa hauteur varie en moyenne entre 8 cm et 12 cm. Son utilisation semble quotidienne dans la toilette des femmes (Morin-Jean, 1913, p. 55). Sa forme complète est connue par les dépôts funéraires des nécropoles du Bas-Empire, notamment celle de Strasbourg (Arveiller-Dulong, Arveiller, 1985, p. 126-127), de Picardie (Dilly, Mahéo, 1997, p. 92 et p. 94-95), de Vermand, du Vieil-Âtre à Boulogne-sur-Mer ou de Reims (Morin-Jean, 1913, p. 55). L'étude du contenu d'un de ces flacons trouvés dans un sarcophage à Rouen a permis d'identifier un cosmétique (Sennequier, 1985, p. 118 ; Dilly, Mahéo, 1997, p. 94).

Un fragment de balsamaire de forme tubulaire à fond plat en verre transparent de couleur bleutée et une embouchure étroite en verre transparent de couleur vert olive à lèvre au bord débordant aplati et replié vers l'intérieur complètent le lot. Le faible diamètre de celui-ci (3 cm à l'ouverture) suggère son appartenance à un petit contenant, peut-être un balsamaire.

La construction, la décoration et le jeu

Cinq éléments en verre se rapportent au domaine de la construction et de la décoration. Il s'agit de deux tesselles en pâte de verre monochrome de couleur vert olive et bleu clair et de trois tessons de verre à vitre. Parmi le verre à vitre, un fragment conserve la marque de l'outil qui a servi à étirer sa paraison.

Deux pions en verre opaque et noir sont les seuls représentants du domaine du jeu. Composés d'une face plane et d'une face convexe, ils ont un diamètre de 2,2 cm.

Les ossements animaux

Le lot d'ossements animaux provenant du rejet en façade de l'exèdre A comptabilisent 7 648 restes (4943 NR det.). Quelques ossements erratiques portant des traces de dents ou de mâchonnements sont attestés en très faible proportion (0,4 %). Les espèces domestiques (bœuf : 13 %, capriné : 10 %, porc : 65 % et volaille : 10,7 %) ou qui entrent traditionnellement dans l'alimentation gallo-romaine (huître : 0,1 % et lièvre : 0,2 %) sont très largement majoritaires (99,5 %, fig. 66).

Le porc prédomine avec plus de 65 % du nombre de restes (fig. 66). Il est représenté par 35 individus majoritairement abattus avant 2,5 ans avec une nette prédilection en faveur des 12-18 mois, soit l'âge préférentiel des abattages en milieu urbain. La présence d'immatures, notamment des 2-6 mois est une particularité de cet assemblage. Aucun ossement ne peut être rattaché à un fœtus. D'après la conformation des canines, les mâles seraient plus nombreux que les femelles chez les individus matures (quatre mâles pour une femelle) au sein de ce contexte. L'analyse de la distribution anatomique dévoile d'importants déficits du squelette, notamment du crâne, des vertèbres et des côtes, ainsi que des scapulas, qui ne peuvent être dus à des conservations différentielles. Le déficit et le fractionnement poussé des crânes s'opposent aux têtes entières ou demi-têtes parfois découvertes en position d'offrande à proximité des défunts (Lepetz, Van Andringa, 2004, p. 165). Le coxal et les membres sont à l'inverse fortement surreprésentés.

87. Information : S. Hurard, INRAP ; responsable : G. Bruley-Chabot, Inrap.

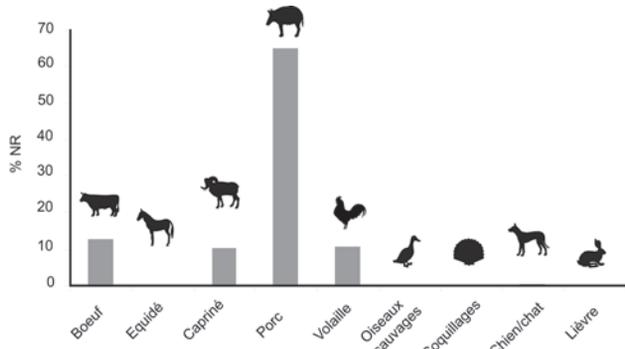


Fig. 66 – Pourcentages des restes animaux déterminés issus du rejet en façade de l'exèdre A (% NR ; données et graphique : J. Rivière, SAVC).

Quelques rares ossements présentent des traces de feu liées à la préparation (grillage des soies) ou à la consommation (14 occurrences, soit 0,4 %). Le schéma de découpe des porcs entre en adéquation avec les pratiques régulières. Les segments de colonnes et de bas de pattes en connexion anatomique associés à des éléments comme l'os du groin, les sternèbres et les cartilages costaux indiqueraient une découpe et une préparation locale des carcasses.

Les ossements de bœuf livrent une majorité d'éléments de bas de patte, comme cela est fréquemment observé en contexte de dépotoir domestique (fig. 66). Cette catégorie présente toutefois une légère surreprésentation de côtes et surtout deux tronçons de colonne vertébrale en connexion anatomique (fig. 67). La présence conjointe de ces parties de bœuf rappelle la configuration de rejets de boucherie (Lepetz, 2008) mais aussi de dépôts attestés en contexte de sanctuaires comme à Meaux (Lepetz, Magnan, 2008), Limoges (Vallet *et al.*, 2008) ou encore Jouars-Ponchartrain (Blin, Lepetz, 2008). Au sein du déversement en façade de l'exèdre A, les individus, au nombre minimum de dix, sont âgés de 2 et 4 ans alors que les règles de l'alimentation urbaine s'appuient sur un abattage plus tardif visant des bêtes de réforme, tel que cela a été observé en Bourgogne (Cambou, 2010). Le schéma de découpe est standardisé. Il est le même qu'en contexte profane.

Les caprinés de ce contexte (11 NMI) sont âgés de moins de 1 an, alors que les âges d'abattage sont plus échelonnés en dépotoir domestique (fig. 66). La distribution anatomique des restes permet de mettre en évidence une proportion élevée de morceaux à bonne ou à forte valeur alimentaire (coxaux, membres et côtes).

Au sein des oiseaux de la basse-cour, le coq et la poule sont très largement majoritaires (87 %). Ils sont représentés par 23 individus et par la quasi-totalité du squelette, malgré quelques déficits (têtes, cervicales, côtes et extrémités des ailes). Ces derniers, joints à la présence de quelques têtes et anneaux d'œsophage calcifiés, indiquent l'association de bêtes préparées et probablement entières. Les femelles sont plus abondantes, notamment les vieilles poules. Un seul mâle et seulement deux individus immatures sont clairement attestés. Quelques rares ossements de coq présentent des pathologies matérialisées par le développement d'excroissances osseuses (fig. 68).

La faible proportion de l'oie (9 % des oiseaux déterminés) peut paraître étonnante en contexte urbain (Lepetz, 1996),

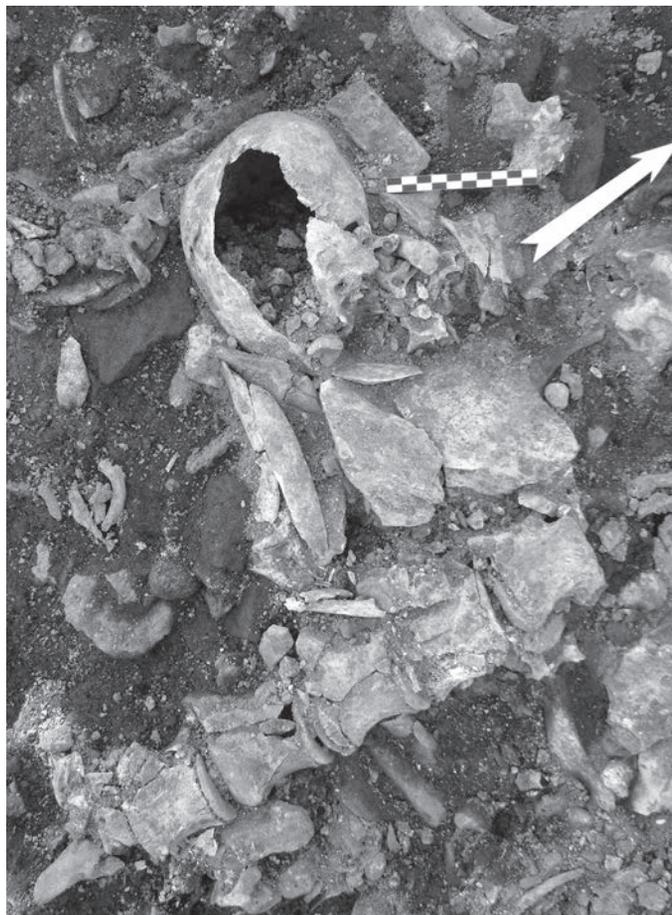


Fig. 67 – Tronçon de colonne vertébrale de bœuf découvert en connexion anatomique dans 7331 avec ablation des apophyses transverses, vu de l'est (de la treizième thoracique à la quatrième lombaire ; cliché : S. Hérouin, SAVC).

mais elle est sans doute à relativiser car la majorité des restes correspondent à des rejets de préparation. Le canard colvert (1,2 %, des restes d'oiseaux), le pigeon biset (2,3 %) ainsi que la chouette chevêche ou chevêchette (1 reste) complètent la liste des oiseaux attestés au sein de ce rejet.

Le chien (15 restes, soit 0,3 %) est représenté par deux individus. Deux ensembles anatomiques et quelques os avec traces de désarticulation ont été prélevés. Les restes de chien sont fréquemment découverts en contexte de sanctuaire mais en faible proportion. Cette espèce est aussi attestée par des ossements épars en contexte culturel comme à Meaux (Lepetz, Magnan, 2008), Allonnes (Brouquier-Reddé *et al.*, 2004b), Châteaubateau (Bontrond *et al.*, 2008) ou dans la forêt d'Halatte (Lepetz, 2000), sans que les raisons de leur présence puissent être clairement expliquées. Dans le cadre des pratiques quotidiennes, la gestion des chiens morts à l'intérieur des villes conduit à une évacuation de leurs cadavres dans des secteurs en friche, où il n'est pas rare d'observer des traces de dépeçage (Lepetz *et al.*, sous presse).

Le chat est représenté par deux restes dont une hémimandibule de chaton.

Une petite dizaine de valves de coquillages ont été décomptées (fig. 66). Si l'huître (*Ostrea edulis*) et la coque (*Cardium edule*) font partie des éléments habituellement consommés, la coquille Saint-Jacques (*Pecten maximus*) est rarement attestée en contexte de dépotoir domestique (Bardot,



Fig. 68 – Ossements de coqs qui présentent des pathologies matérialisées par des excroissances osseuses (cliché : J. Rivière, SAVC).

2010). La découverte de ce reste au sein du dépôt en façade de l'exèdre A ou de « trésors personnels » mis au jour, par exemple, dans les tombes Laumont dans la Vienne (Dupont, Gruet, 1999) ou de Chartres (Joly, Gardais, 1995), suppose que ce coquillage a pu avoir une signification particulière.

RECOUVREMENT DES CADAVRES HUMAINS (ÉTAPE 6)

L'étape 6 de comblement, qui correspond à la mise en place d'un sédiment limoneux, localisé sur l'ensemble du bord ouest de la grande fosse, est particulièrement délicate à interpréter. Ce niveau, d'une épaisseur moyenne de 30 cm, scelle l'ensemble du déversement en façade de l'exèdre A. Se limitant au contrebas de la paroi ouest, il vient légèrement recouvrir certains ossements des cuvettes 1 et 2. Ce remblai, dont la répartition est homogène sur toute la longueur de la paroi ouest de la grande fosse, participe très certainement d'un premier niveau de recouvrement de l'ensemble des morts. En effet, il intervient après la réalisation de la plateforme argileuse sur et autour de l'exèdre A, mise en place afin de faciliter l'apport et le déversement du remblai général de scellement pour l'ensemble des corps. Ce dernier, qui intervient dans un second temps, provient des zones de démontage du sanctuaire puisqu'il se compose d'éléments de colonnes, d'une portion de mur en *opus mixtum*, de moellons en calcaire, de briques et de mortiers de chaux et de tuileau. Ce niveau, très épais en façade de l'exèdre A (jusqu'à 2,40 m), diminue progressivement en direction des bords nord et sud de la grande fosse. Son organisation montre que le déversement s'est effectué principalement depuis la plateforme argileuse décrite précédemment. Les pendages ouest-est et nord-sud des éléments de démolition le confirment.

Dans le lot d'objets très restreint, aucun élément ne précise la chronologie. Un outil tient une place particulière. Il s'agit d'une serpette à talon (*falx vinitoria*), exemplaire à soie sur laquelle quelques traces du manche en bois sont conservées. Cette serpette servait lors des phases hivernales à tailler les sarments des ceps de vigne. Pour l'Antiquité, les exemplaires connus sont peu nombreux (Vernou, 2001, p. 151).

L'interprétation de ce comblement comme un dépôt de scellement des cadavres présents au fond de la fosse trouve une justification au travers de deux points essentiels. En premier lieu, il n'est localisé qu'à l'emplacement même des cuvettes contenant la très grande majorité des ossements humains. On observe ainsi, au niveau des cuvettes 4 et 5 au nord et à l'extrémité sud de la cuvette 1 (présence de quelques ossements humains épars), une diminution nette de son épaisseur. D'autre part, il est légitime de se demander pourquoi ces moellons en calcaire, ces tuiles et autres fragments d'architecture, qui peuvent servir à nouveau dans de nouvelles constructions, n'ont pas fait l'objet d'une récupération comme constatée sur certains secteurs. Un remblai terreux aurait été plus rapide à mettre en place sur les morts. Il est alors aisé d'imaginer, au vu des récupérations successives antérieures, que de nombreux éléments de démolition devaient encore être présents sur le terrain, à cette période, et que ces éléments, facilement accessibles, ont permis de recouvrir et de protéger les corps.

CHRONOLOGIE DE CONSTITUTION DES DIFFÉRENTS DÉPÔTS

L'abondant mobilier numismatique rejeté dans la fosse (146 monnaies) fournit des informations décisives sur la chronologie des comblements. À première vue, ce matériel pourrait sembler hétérogène. Toutefois, les monnaies les plus anciennes, qui remontent au 1^{er} s. apr. J.-C., constituent pour bonne part des dépôts funéraires privilégiant des espèces qui ne trouvaient plus leur place dans les échanges. Quant aux nombreux bronzes du 2^e s. et de la première moitié du siècle suivant, ils présentent pour la plupart un degré d'usure élevé qui témoigne de leur circulation prolongée. Ces espèces, dont le maintien dans les circuits jusque dans la seconde moitié du 3^e s. apr. J.-C. est un phénomène bien attesté, ont manifestement été abandonnées bien après leur date d'émission. Leur association dans la fosse à une cinquantaine d'antoniniens frappés jusque dans les années 270 est *a priori* surprenante puisqu'il est généralement considéré, sur la base des trésors, que les grands bronzes du Haut-Empire, de même que les doubles sesterces de Postume, ne circulèrent pas au-delà de l'année 270 (Callu, 1969, p. 129 ; Bastien, Victor, 1979, p. 53). La fosse de Saint-Martin-au-Val n'est toutefois pas un cas isolé. Sur le site de la Pièce de la Carrière à Luzarches (Val-d'Oise), le remblaiement d'une cave a livré 53 monnaies, dont 24 antoniniens allant de 260 à 280 et 29 doubles sesterces de Postume (Hollard, 1992a, p. 48-52). Sur le sanctuaire de sources de Châteaubateau (Seine-et-Marne), 15 bronzes du Haut-Empire, 23 doubles sesterces, ainsi que 7 antoniniens de Gallien et « de nombreuses imitations » de Claude II et de Tétricus ont été retrouvés aux abords du bassin central (Pilon, 1992, p. 59-72). Dans les deux cas, il a été considéré, sans réelle justification, que les grands bronzes devaient être dissociés des antoniniens

postérieurs à 270 en fonction de l'arrêt présumé de la circulation des grands bronzes à cette date. Or, le matériel issu des cuvettes comme du rejet ultérieur offre un autre exemple d'association de ces différentes espèces. Cela engage à considérer que les sesterces, *dupondii* et *asses* frappés entre le II^e s. et la première moitié du III^e s. apr. J.-C. ont pu, tout comme les doubles sesterces de Postume, circuler conjointement aux antoniniens dans le courant des années 270, période à laquelle se situe le *terminus* de ces couches du rejet. En définitive, il semblerait que les monnaies présentes dans la fosse soient le reflet du stock monétaire en circulation à *Autricum* à cette époque.

Qu'il s'agisse de la similitude du profil numismatique des différentes étapes de comblement ou de la proximité de leur *terminus* monétaire (extrême fin des années 260 pour les premiers comblements, début des années 270 pour les cuvettes et le rejet), tout concourt à penser que le comblement général de la fosse a été effectué sur le court terme. Si le *terminus post quem* (TPQ) se situe en 273-274, il est plus difficile de préciser son *terminus ante quem* (TAQ). Parmi les monnaies les plus récentes figurent des imitations d'antoniniens à l'effigie de Claude II divinisé ou de Tétricus dont la production a théoriquement pu commencer dès le début des années 270. Mais il faut rappeler que le phénomène des productions locales, généré par un contexte de pénurie de numéraire officiel, ne prit de l'ampleur qu'à partir de la chute de l'empire gaulois en 274 pour se poursuivre vraisemblablement jusqu'à la fin du III^e s. apr. J.-C. Néanmoins, certains indices laissent penser que le comblement de la fosse n'est guère postérieur au milieu des années 270. En premier lieu, la proportion d'imitations parmi les antoniniens est remarquablement faible (6 imitations pour 55 exemplaires officiels). Sur les sites du nord de la Gaule occupés à la charnière des III^e et IV^e s. apr. J.-C., la proportion d'imitations dépasse régulièrement les 80 % (King, 1981). Par ailleurs, il est généralement considéré que le poids et le module de ces productions frauduleuses diminuent au fil du temps (Doyen, 1980). Or, le lot d'imitations de la fosse ne comprend pas de *minimi*, exemplaires tardifs mesurant moins de 13 mm⁸⁸. La présence de 6 antoniniens de Valérien, type de numéraire qui disparut rapidement des circuits en raison de son titre élevé, ne permet pas d'envisager une date de clôture trop tardive. L'absence de tout *aurelianus*, espèce réformée introduite en 274, va dans le même sens.

LES FOSSES AUX OSSEMENTS HUMAINS AU NORD DU SANCTUAIRE

Sous l'aire de chauffe du four à chaux implanté à une quinzaine de mètres au nord du pavillon d'angle nord-est, deux sépultures ont été mises en évidence dans une fosse (7441) de forme plus ou moins rectangulaire. Elle mesure 6 m de longueur par 4 m de largeur (fig. 69).

La sépulture 9078 est localisée à l'est de la sépulture 7439 (fig. 69). Elle est entaillée par l'aire de chauffe postérieure du four à chaux. Les bords de la fosse sépulcrale (9083), de

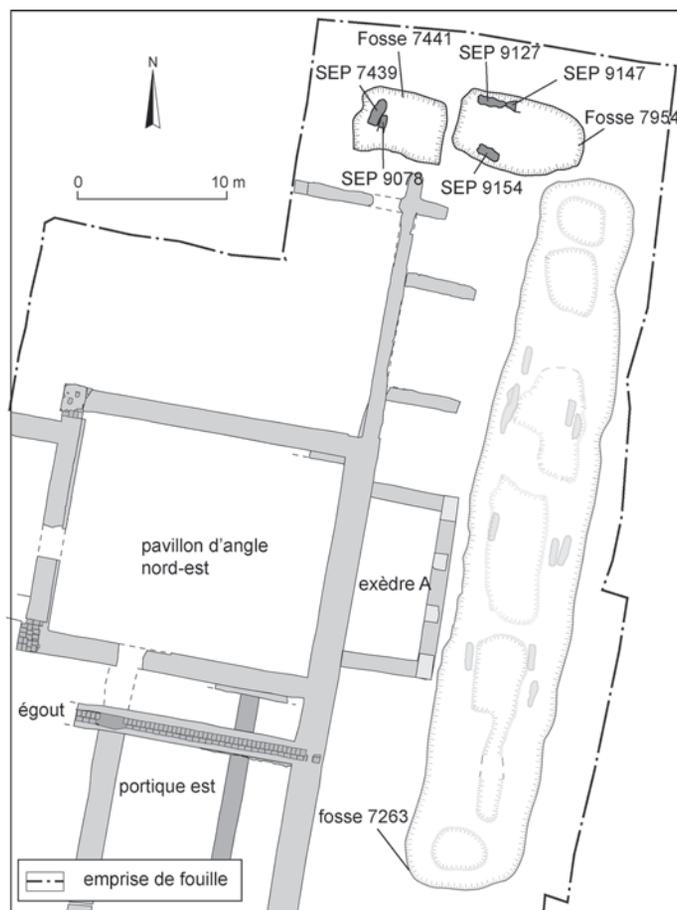


Fig. 69 – Répartition des sépultures le long des bords des fosses aux ossements humains au nord du sanctuaire (relevés : C. Cade, F. Gauthier, M. Guinguéno, V. Lallet ; DAO : F. Gauthier et A. Louis, SAVC).

direction nord-sud, sont très arasés. Un aménagement en terre cuite architecturale et silex est localisé le long des parois. Seule la partie inférieure de l'individu 9078 est encore présente (fig. 70). Il s'agit des extrémités distales des fémurs, des patellas, des tibias, des fibulas et des ossements des pieds. L'individu suit une direction nord-sud, la partie supérieure disparue étant vers le nord. D'après la position des ossements, il est probable qu'il était déposé sur le ventre. Il s'agit d'un adulte jeune de 18-25 ans environ. En l'absence d'éléments du bassin, il n'est pas possible de déterminer le sexe de l'individu.

Une vingtaine de centimètres sépare le pied droit de 9078 et la main gauche de la seconde inhumation 7439 (fig. 70). Seules les limites ouest et nord de la fosse sépulcrale (9073) sont visibles. Les bords sont droits et le fond marque une cuvette au niveau du bassin de l'individu. Les dimensions conservées sont de 1,45 m de longueur, 73 cm de largeur maximale et 30 cm de profondeur. Le squelette 7439 est de direction nord-sud avec la tête au nord. Il manque une partie des membres inférieurs (fibula gauche, moitiés distales de la fibula droite et du tibia gauche, trois quarts distaux du tibia droit et pieds), entaillée par l'installation de l'aire de chauffe du four à chaux. L'individu est déposé sur le dos, le membre inférieur droit fléchi, le membre supérieur gauche et les membres inférieurs en extension. Quelques indices pourraient indiquer une décomposition en

88. Le poids et le module des imitations radiées de la fosse sont les suivants : 7692.12 : 0,78 g-13 mm ; 7692.13 : 1,80 g-19 mm ; 7976.1 : 2,55 g-16 mm ; 7206.13 : 1,25 g-13 mm ; 7206.17 : 1,60 g-20 mm ; 1331.44 : 1,97 g-15 mm.



Fig. 70 – Sépultures 7439 et 9078, vues de l'est
(cliché : B. Bazin, SAVC).

espace colmaté : humérus droit en position d'équilibre, main droite partiellement en connexion sur et le long des vertèbres lombaires.

Le squelette correspond à un individu adulte de plus de 30 ans (clavicule gauche soudée) et de sexe masculin.

De nombreuses enthésopathies sont visibles, notamment sur les vertèbres. Des formations osseuses de type bec de perroquet sont également observées. Deux blocs vertébraux sont présents (coulées osseuses sur T4 à T6 et sur L4-L5). Les enthésopathies sont également développées au niveau des olécrânes des deux ulnas et sur la face antérieure des deux patellas. Certaines dents sont particulièrement usées. Tous ces indices semblent indiquer que cet adulte est relativement âgé.

Une monnaie en alliage cuivreux et datée de 260-268 (règne de Gallien) a été déposée au niveau de l'épaule gauche (7439.1). Le four à chaux qui recoupe cette inhumation et dont le fonctionnement est assuré aux alentours de 325 apr. J.-C. (voir *supra*) permet de proposer une mise en place de cette sépulture entre le troisième tiers du III^e s. apr. J.-C. et le premier quart du IV^e s. apr. J.-C.

Aucune interaction entre le dépôt des deux individus n'a été perçue lors de la fouille. D'un point de vue stratigraphique, la sépulture 9078 semble être placée en premier et l'absence de recoupement et la proximité des deux tombes indiquent qu'elles sont installées dans un laps de temps très proche.

Une seconde fosse (7954), localisée immédiatement à l'est de la précédente et recoupée par le second four à chaux, est large de 5 m et longue de 8,50 m. De forme rectangulaire, elle est orientée est-ouest et se développe à l'extrémité nord de la grande fosse aux squelettes humains. Elle marque un fort pendage dans sa partie occidentale. C'est dans ce secteur, qui correspond à l'aire de chauffe du second four à chaux, que trois sépultures ont été mises en évidence (fig. 69).

Le long du bord nord, deux inhumations de direction ouest-est sont présentes. La sépulture 9127, creusée dans la paroi nord de la fosse, est profonde de 1 m. Le bord sud ne mesure que 12 cm. La fosse sépulcrale (9028) est longue de 2 m et large de 55 cm (fig. 71).

Cette inhumation a la particularité de contenir deux squelettes. L'individu 9127 est déposé sur le dos, la tête à l'ouest, la face tournée vers l'est. Le membre supérieur droit est fléchi, le



Fig. 71 – Sépulture 9127, vue de l'est (cliché : S. Hérouin, SAVC).



Fig. 72 – Sépulture 9147, vue de l'est (cliché : M. Guinguéno, SAVC).

gauche en extension. Les membres inférieurs sont en extension. Des effets de compression sont observés, notamment au niveau de l'épaule droite. À cet endroit, la fosse sépulcrale semble relativement étroite. L'individu est un adulte de plus de 30 ans de sexe féminin.

Situé à proximité du membre inférieur gauche de 9127, le squelette 9129 est déposé sur le dos, la tête à l'ouest, face

ournée vers le sud (fig. 71). Les membres supérieurs sont fléchis et les membres inférieurs en extension. Le coude droit de l'enfant est posé sur le tiers proximal du tibia de l'adulte. L'humérus et l'ulna sont en position anatomique (position d'équilibre). Quelques éléments de la main de l'enfant sont situés au-dessus de la fibula de l'adulte. Ces indices montrent la simultanéité des dépôts des deux individus (sépulture double). L'individu est un enfant de 1-2,4 ans.

Plusieurs indices évoquent une décomposition en espace colmaté. Ainsi, pour l'adulte, l'humérus droit est en position instable, la main droite en partie en équilibre sur l'avant-bras gauche. Le crâne n'a pas chuté sur le côté. Les pieds sont en connexion et suivent le pendage du bord de fosse. Cette impression est renforcée par la position du coude droit de l'enfant, en équilibre sur la jambe gauche de l'adulte.

Cette sépulture, associant un individu adulte avec un immature, reste inédite sur le site de Saint-Martin-au-Val. Les inhumations découvertes jusqu'à présent dans les autres fosses avec ossements humains contenaient un corps par creusement. Seule la sépulture 9014/9015, localisée en contrebas de la paroi ouest de la grande fosse, au niveau de la cuvette 3, présentait deux squelettes dans une même sépulture. Néanmoins, aucun recouvrement n'a été observé entre les deux corps adultes. Le dépôt simultané de deux individus dans une même fosse pose des questions quant à la cause de la mort et/ou aux liens qui unissaient ces deux êtres.

L'inhumation 9147 est située immédiatement à l'est de la sépulture 9127. Le creusement 9148 est largement incomplet puisque entaillé par une tranchée de diagnostic. Seul le tiers nord est encore en place (fig. 69). Le squelette 9147 est coupé au milieu des humérus (fig. 72). Il suit une direction ouest-est, la tête à l'ouest, face tournée vers le sud. L'individu est déposé sur le dos. Une compression au niveau de l'épaule gauche semble indiquer une fosse étroite. Le crâne présente une petite perforation dans la partie antéro-latérale du pariétal gauche, au-dessus du temporal. De forme subcirculaire, elle mesure 1,3 cm de diamètre. L'absence de fracturation excessive sur la table externe de l'os et la présence d'un arrachement de la table interne indiquent que cette perforation a été réalisée sur « os frais ». L'absence de remodelage osseux au niveau du diploé montre que le coup a été porté peu de temps avant ou après la mort de l'individu. Il n'est pas possible de déterminer s'il est la cause du décès. Cette perforation volontaire est la seule trace de coup repérée sur l'ensemble des ossements humains. Il s'agit d'un individu adulte de plus de 30 ans. En l'absence de coxal, le sexe est indéterminable.

Sur la paroi sud de la zone à forte déclivité, en vis-à-vis de la sépulture 9127, une autre inhumation a été découverte (9154). Elle a été fortement perturbée par des aménagements en lien avec le four à chaux (fosse et trou de poteau). Le creusement, de direction ouest-est, est long de 1,50 m, large de 60 cm et profond de 6 cm sur le bord nord et de 40 cm sur le bord sud. Seules la tête (à l'ouest) et les mains de l'individu 9154 sont encore en place. Ce dernier semble avoir été déposé sur le dos. Une épingle en os (9154.1), découverte à l'arrière du crâne, indique qu'il s'agit certainement d'une femme. Le comblement qui recouvre le corps associe trois côtes et un atlas qui proviennent de l'individu dont le squelette a été perturbé.

La mise en place de ces inhumations est difficilement datable par manque de mobilier. Toutefois, la découverte de deux monnaies de Tétricus, datées des années 270-275 apr. J.-C., dans le comblement qui scelle ces sépultures, indiquerait que l'installation des fosses sépulcrales prend place aux alentours du dernier quart du III^e s. apr. J.-C., voire au début du IV^e s. apr. J.-C.

La présence d'ossements humains dans les fosses au nord du sanctuaire peut être rapprochée de l'événement qui a généré les dépôts dans la grande fosse aux squelettes humains (7263). L'organisation des sépultures sur les parois des creusements, la découverte de quelques ossements épars au fond des deux structures⁸⁹ ainsi qu'une datation de mise en place des inhumations comprise entre le dernier quart du III^e s. apr. J.-C. et le premier quart du IV^e s. apr. J.-C. sont des indices identiques ou du moins très proches de ceux observés ou déduits des données relevées dans la grande fosse à l'est du monument.

On peut légitimement se demander s'il n'existait pas, dans ce secteur nord, d'autres inhumations le long des parois ou des dépôts plus importants de corps au fond de ces creusements. Il est très probable que les fours à chaux, installés au cours du premier quart du IV^e s. apr. J.-C., aient perturbé ces corps au point de les faire totalement disparaître. Une petite fosse (9066, 9 fragments pour 163,4 g d'os) contiguë à l'aire de cuisson d'un des fours à chaux et contenant quelques restes humains en position secondaire, pourrait être le témoin de ces bouleversements.

PREMIÈRE ANALYSE ET ESSAI D'INTERPRÉTATION DES FOSSES AUX OSSEMENTS HUMAINS

ORIGINE ET CHOIX DE L'IMPLANTATION

La découverte, aux abords immédiats de l'angle nord-est du sanctuaire, d'inhumations et d'enchevêtrements d'ossements humains dans des fosses suscite plusieurs interrogations⁹⁰.

La première concerne l'origine et le choix de l'implantation. Il est légitime de se demander si cette structure est creusée pour la dépose de morts ou si elle préexiste à ce phénomène. La réponse est certainement à chercher dans les premiers comblements présents en contrebas des parois. Ces niveaux d'érosion de pentes et de détérioration des sols de circulation, situés sur le haut des bords, indiquent qu'un laps de temps, dont il est impossible de définir la durée, existe entre le moment du creusement de la fosse et la mise en place des premiers morts. Ces dépôts ne sont en aucun cas liés à l'excavation progressive de cette structure puisqu'ils se retrouvent aussi bien vers la cuvette 5 qu'à l'opposé, dans le secteur de la cuvette 1. Aucune donnée stratigraphique n'indique qu'elle est creusée en plusieurs étapes.

89. Fosse 7441 (7467) : 51 fragments pour 428,4 g d'os ; fosse 7954 (7648, 7670, 7672, 7968) : 31 fragments pour 179,4 g d'os.

90. Pour rappel, l'étude de l'ensemble des nombreux ossements humains et de leur répartition au sein des différentes structures n'est, pour le moment, pas totalement achevée. Cette première approche n'est en rien une synthèse exhaustive mais se veut la réunion de l'ensemble des données afin de proposer des pistes de recherche et de réflexion sur ce fait historique. L'argumentaire sera essentiellement basé sur les données de la grande fosse qui ne présente pas de bouleversements postérieurs majeurs, à l'inverse des creusements au nord qui voient l'installation de deux fours à chaux au début du IV^e s. apr. J.-C.

Ces sédiments sont d'épaisseur égale sur toute la longueur de la grande fosse, ce qui tend à prouver une homogénéité de la dégradation des bords.

En examinant le postulat selon lequel cette tranchée est installée pour déposer des corps très vraisemblablement issus d'une mortalité soudaine et importante, il semble antithétique de laisser cette structure, une fois creusée, à l'abandon pendant un certain temps. Il s'avère plus rationnel de penser que son creusement a été réalisé au moment de la catastrophe. D'autre part, et dans ce même axe de réflexion, on imagine mal l'intérêt de la mise en place d'autres creusements de moindre taille dans un secteur proche alors que la grande fosse aux ossements humains, qui pouvait, *a priori*, accueillir plus de 10 000 individus⁹¹, n'est que très partiellement remplie de cadavres.

L'origine de ce creusement laisse donc des doutes quant à son lien avec l'ensemble des corps.

Cette fosse peut-elle alors correspondre à la récupération d'un élément architectural présent en façade de l'exèdre A, probablement souterrain au vu de la taille et de la profondeur du creusement ? On peut envisager un système d'évacuation d'eau de type égout. Cette hypothèse semble peu plausible pour trois raisons. La première, et probablement essentielle, est qu'aucune trace n'est visible dans les bords de la fosse qui indiquerait, par exemple, un lien avec l'égout du portique est ou toute autre construction vers le nord-est, le sud-ouest ou le sud-est. Cette structure se limiterait alors à l'emprise de la fosse, ce qui semble totalement inconcevable. La seconde est l'absence complète d'éléments constitutifs et de mise en place de cet aménagement au fond de la fosse. Une récupération est rarement exhaustive et l'on retrouve toujours quelques indices, même minimes, de cette action. Enfin, la largeur et l'importance du creusement semblent disproportionnées pour le simple démantèlement d'un tel dispositif.

L'origine du creusement de cette fosse s'oriente donc plus vers une extraction des remblais de construction et des constituants du terrain naturel. La forme irrégulière des cuvettes et l'inégalité dans la profondeur de la fosse peuvent ainsi s'expliquer par une récupération différentielle suivant les matériaux. Dans la partie sud, jusqu'au début de la cuvette 2, l'arrêt du creusement est localisé sur le fond de la couche épaisse des remblais d'aménagement (jusqu'à 2 m de profondeur). Dans la partie nord, il est situé essentiellement sur le terrain naturel et la craie à silex (cuvettes 3 et 5) pour l'extraction des couches de grave et de limons au-dessus. Cette hypothèse heuristique, à savoir qu'un certain temps s'écoule entre la fin de l'exploitation de cette carrière et la mise en place des morts, peut aussi expliquer les dépôts qui se forment en contrebas des pentes. La découverte, dans ces niveaux, d'au moins quatre monnaies indique que le creusement de la fosse est très légèrement antérieur à l'ensemble des comblements et s'effectue entre la fin des années 260 et le début de la décennie suivante.

Au travers de la longue phase de démantèlement et de récupération du monument, il est particulièrement intéressant de

91. Sur le site de l'Observance à Marseille, une tranchée dédiée à l'épidémie de peste de 1720-1722, observe des dimensions proche de celles de Saint-Martin-au-Val avec 30 m de longueur sur une dizaine de mètres de largeur pour une profondeur de 3 m. L'estimation du nombre de corps qu'elle pouvait accueillir est chiffrée à 10 000 au minimum (Dutour *et al.*, 1994, p.198).

constater que l'exploitation de la carrière de Reverdy (Acheré *et al.*, 2011), localisée à seulement 150 m du portique ouest du complexe monumental, s'interrompt au début de la seconde moitié du II^e s. apr. J.-C. et que les travaux de destruction sur le site de Saint-Martin-au-Val interviennent dès le début du III^e s. apr. J.-C. Le secteur du monument public devient-il alors une carrière en remplacement de celle du site de Reverdy ? Rien ne permet de l'affirmer avec certitude mais il est tentant de mettre en relation ces deux phénomènes. Cette grande fosse pourrait donc être une suite logique à cette dynamique de récupération de matériaux que l'on constate, à cette période, notamment par le biais de démantèlements des murs et d'installations d'ateliers de bronzier (voir *supra*).

UNE CRISE ÉPIDÉMIQUE ?

La mise en évidence à proximité d'un édifice cultuel de plus de 111 individus, par le biais de différentes inhumations et ossements humains enchevêtrés au fond des fosses, est tout à fait singulière. Cet ensemble participe d'un fait similaire même si l'on sait que les inhumations sont installées avant les déposes anarchiques de corps humains au fond des cuvettes. Au vu des analyses anthropologiques initiales, ces derniers correspondent à des dépôts primaires, effectués probablement à partir de la fosse elle-même. Les similitudes mises en évidence entre les sépultures attestées et les ensembles anatomiques trouvés au fond des cuvettes sont autant d'indices sur le délai assez court séparant les différents dépôts.

Pour certains cas, la simultanéité des apports humains dans les cuvettes démontrent des décès sur une période brève (Duday, 2007). Il n'est malheureusement pas possible de le certifier pour l'ensemble des dépôts. La grande variabilité des positions et des directions et les différents gestes constatés donnent une impression de gestion des morts soudaine et inattendue. Tous les indices stratigraphiques concordent et montrent des dépôts dans des laps de temps assez courts. Les similitudes entre les sépultures et les premiers corps entreposés dans les cuvettes renforcent cette impression. Dans un premier temps des fosses sépulcrales sont creusées, mais rapidement, face à un nombre de décès plus importants, le mode de dépôt change. Les corps sont alors installés dans les cuvettes du fond de la grande fosse, certains pouvant être rejetés en même temps.

La gestion de ces nombreux corps en un temps relativement bref, sans qu'il ne soit possible de le déterminer plus précisément, traduit un phénomène de mortalité anormale et laisse envisager une crise de mortalité. Ainsi, ce nombre important de décès pendant une période courte est incompatible avec une mortalité naturelle (Castex, 2010).

Plusieurs causes peuvent être à l'origine d'une crise de mortalité : guerre, famine, épidémie... L'analyse combinée des données anthropologiques, matérielles et stratigraphiques disponibles n'apporte pas, pour l'heure, de réponses certaines sur la nature des décès. Elle oriente toutefois l'identification d'un tel bouleversement.

L'hypothèse d'un fait de guerre peut d'ores et déjà être exclue. En effet, aucun des squelettes ne présente de lésions résultant d'un traumatisme violent. Hormis quelques exceptions très limitées, le mobilier métallique n'entre pas dans la catégorie de l'armement. D'autre part, l'analyse biologique

des squelettes ne montre pas un taux de masculinité élevé qui renforcerait l'idée d'un groupe militaire. Enfin, la forte proportion d'immatures, dont de très jeunes sujets, vient conforter ces éléments.

Dans le cadre d'une famine, des indicateurs de stress de croissance en nombre important seraient perceptibles sur les ossements. Ainsi, dans l'exemple du cimetière d'Issoudun (Indre), daté des XVII^e-XVIII^e s., l'étude des squelettes a révélé une fréquence forte d'hypoplasie de l'émail dentaire et de nombreux cas d'hyperostose poreuse et de rachitisme (Castex, 2007). L'hypothèse retenue pour ces sépultures multiples est une épidémie couplée avec une famine (Castex, 2007, 2010 ; Souquet-Leroy *et al.*, 2012). À Saint-Martin-au-Val, plusieurs cas d'hypoplasie ont été repérés mais toujours dans des fréquences habituellement rencontrées. Seule la sépulture 9168, située près du fond de la cuvette 3, présente des stigmates dentaires importants liés à plusieurs épisodes de stress.

La présence de dépôts simultanés et l'absence de pathologie spécifique orientent plus précisément vers l'hypothèse d'une épidémie (Castex, 2010). L'étude des ossements humains doit résulter par la suite d'une analyse du recrutement par âge et par sexe des individus présents afin d'établir un profil de mortalité et de calculer un taux de masculinité (Castex, 2005, 2007). Pour la grande fosse aux ossements humains, cette recherche est en cours. En effet, si ce type d'étude ne pose aucun problème pour les sépultures et les ensembles anatomiques, elle est nettement plus ardue pour les ossements disloqués. Pour l'heure, un certain nombre d'individus immatures dénombrés par les ossements présents n'ont pas d'estimation d'âge. Dans le cadre d'un travail préliminaire, seuls les plus jeunes, correspondant à la mortalité fœtale et infantile, ont eu un âge précisé.

L'analyse des données disponibles aujourd'hui ne peut donc confirmer avec certitude l'établissement d'un diagnostic épidémique, mais elle forme un argument non négligeable qui demande à être validé, notamment par des recherches en paléobiochimie moléculaire (ADN bactérien).

En l'absence de réel(s) profil(s) démographique(s), il est, pour l'heure, difficile de préciser la nature de l'éventuelle épidémie survenue ici. En effet, la diversité des études récentes sur différents types de sépultures multiples permet d'orienter les hypothèses à partir de l'analyse des profils démographiques. Ainsi, la peste a été identifiée sur plusieurs sites : clos des Cordeliers à Sens (Yonne, V^e-VI^e s.), Saint-Pierre à Dreux (Eure-et-Loir, XIV^e s.) ou encore les Fédons à Lambesc (Bouches-du-Rhône, XVI^e s.). Les profils similaires entre les trois sites ont été corroborés par une étude des documents d'archives pour le site des Fédons (Bizot *et al.*, 2005) et par des analyses en paléobiochimie moléculaire. Des séquences d'ADN ancien du bacille *Yersinia pestis* ont été mises en évidence pour ces trois gisements (Castex, 2010). D'autres types d'épidémies ont également été repérés. Pour le site d'Issoudun, précédemment cité, l'hypothèse retenue concerne une épidémie de type rougeole en relation avec une famine (Castex, 2010). Pour le site de Boulogne-sur-Mer (Pas-de-Calais, XVIII^e s.), l'hypothèse privilégiée est celle d'une épidémie de variole (Castex, Réveillas, 2007 ; Castex, 2010).

Les références historiques et/ou archéologiques à des catastrophes humaines de type épidémique au cours de l'Antiquité romaine sont relativement pauvres. La peste dite antonine est

une des épidémies les mieux documentées. Plusieurs auteurs antiques relatent ce fait, mais la description la plus intéressante est apportée par Claude Galien (Boudon, 2001). La maladie se déclare vers 166 apr. J.-C. en Orient et se diffuse dans de nombreuses provinces pour atteindre l'Italie dans les années 168-169 apr. J.-C. Un retour de cette épidémie est envisagé sous le règne de Commode vers les années 180-190 apr. J.-C. Les différents travaux réalisés sur cet événement conduisent aujourd'hui à l'identifier à une importante épidémie de variole (Haas, 2006). La découverte à Gloucester, en 2005, de 91 squelettes jetés dans une fosse au cours de la seconde moitié du II^e s. apr. J.-C. ou au début du III^e s. apr. J.-C. pourrait former une illustration de cette période ; c'est aussi le cas des corps déposés dans la catacombe *Dei Ss Pietro e Marcellino* à Rome (Simmonds *et al.*, 2008 ; Castex, Blanchard, 2011).

Hormis la peste justinienne qui se propage au monde romain en plusieurs épisodes entre 541 et 767 apr. J.-C. (Biraben, 1976, p. 34-41), une autre crise épidémique, connue partiellement par les sources, pourrait justifier, à titre hypothétique, la crise de mortalité mise en évidence sur le site de Saint-Martin-au-Val et datée des années 270-280 apr. J.-C. À la fin de l'année 251, au lendemain des persécutions des chrétiens par Dèce, alors que les frontières de l'empire sont menacées par des invasions goths, une maladie pestilentielle s'abat sur plusieurs provinces. Les débuts sont relatés par saint Cyprien, évêque de Carthage (saint Cyprien, *De la mortalité*, 14, 15 et 16). Elle touche la ville de Rome en 255 apr. J.-C. et à nouveau en 265-266 apr. J.-C. avant de se diffuser au travers de l'armée romaine en 270. C'est Porphyre de Tyr qui décrit une partie des vagues successives de cette épidémie identifiée comme le typhus exanthématique (Brisson *et al.*, 1992, p. 337).

Dans le climat de tension économique et sociale marqué en Gaule par des phénomènes inflationnistes et les mouvements des Bagaudes, il n'est pas inenvisageable que des foyers contagieux aient pu se développer, notamment par le biais des importants déplacements de troupes et le retour des militaires. À Saint-Martin-au-Val, les corps en cuvette et les sépultures en seraient alors un témoin privilégié.

La mise en place de sépultures individuelles en premier ne contredit pas l'interprétation d'une épidémie. Cette disparité reflète la capacité de la population à gérer l'épisode. Il faut certainement imaginer qu'un rythme de décès plus lent aux prémices de la catastrophe influe sur le mode d'inhumation. Par la suite, les morts de plus en plus nombreux sont entreposés de manière plus sommaire au fond des cuvettes. La réutilisation de ces fosses d'extraction répond avant tout à une nécessité d'urgence et à un aspect pratique. Leur disponibilité et leur éloignement de la ville en dehors de tout quartier d'habitat semblent avoir été des facteurs déterminants.

Le matériel découvert dans les inhumations et dans les cuvettes n'apporte pas d'information supplémentaire quant à l'interprétation de la présence de ces corps au fond de la grande fosse. Le lot regroupe une majorité d'objets personnels ou d'équipements portés (fibules, clous de chaussure, anneaux, bracelets, bagues...) dont le lien avec les défunts est bien attesté pour les sépultures et certains ensembles anatomiques (7517, 9072). Pour d'autres artefacts retrouvés dans les différentes cuvettes, il est plus complexe de préciser s'il s'agit d'éléments volontairement associés aux morts, car l'enchevêtrement des

ossements et les déplacements de ces derniers occasionnés par la décomposition des cadavres rendent l'analyse plus difficile.

Il en est de même pour les restes animaux. Une partie des vestiges pourrait être mise en relation avec les déposes de corps (quartiers de viande de porc ou coquille de bulot notamment).

LA SINGULARITÉ DU REJET EN FAÇADE DE L'EXÈDRE A

Le rejet en façade de l'exèdre A est marqué, au-delà de la composition des matrices respectives, par une quantité importante de mobilier sur un secteur réduit. Cette particularité notoire pourrait largement faire penser à un rejet de type dépotoir si ce comblement ne contenait pas aussi de nombreux restes humains retirés de tout contexte sépulcral. Peut-on alors estimer cette dernière étape de comblement contemporaine et issue du même fait que celles en lien avec l'abandon de corps humains au fond et sur les parois de la grande fosse, ou faut-il la considérer comme un dépôt plus opportuniste ?

Le mode de rejet est bien différent et on peut légitimement se demander pourquoi ce dépôt a été réalisé du haut de l'exèdre A et non, comme l'ensemble des ossements humains et le peu de mobilier associé, directement du fond du creusement ? Se pose aussi la question de l'assemblage et de la profusion d'objets dans un espace aussi restreint. Les plans de répartition du matériel par catégorie générique apportent peu d'éléments sur la dynamique de remplissage si ce n'est que la concentration des objets est plus importante vers le fond de la fosse. Ce dépôt semble donc avoir été effectué indépendamment de toute volonté d'ordonnement spécifique.

L'aspect funéraire est marqué avant tout par la présence des ossements humains. Certains mobiliers peuvent eux aussi être rapprochés de ce domaine.

La forte densité d'éléments métalliques découverts dans ce rejet peut convenir à des pratiques funéraires. Outre le mobilier qui ornait ou accompagnait les défunts (fibules, bagues, anneaux, bracelets, coffres), on constate ici toute une série de pièces liées aux corps (soins corporels) et aux vêtements (ceintures, chaussures), peut-être aussi au statut des individus (outils, armement). En outre, le mobilier métallique trouve des comparaisons avec celui découvert dans les sépultures en bord de fosse et dans les cuvettes ainsi qu'à partir des observations faites sur les nécropoles du Bas-Empire.

Cependant, les assemblages métalliques pourraient s'apparenter aussi à des rejets domestiques ou encore être liés au démantèlement d'un édifice ou du complexe monumental. Dans le premier cas, les bracelets, les fibules, les bagues, les clous de chaussure ou encore les outils complets ou légèrement brisés peuvent se retrouver en contexte domestique mais leur quantité importante dans ce comblement ne plaide pas en cette faveur. D'autre part, même abîmé ou brisé, un objet en métal constitue toujours une réserve de matière à refondre ou à recycler. La seconde hypothèse, celle relative au démantèlement d'un monument, reste possible pour certains objets. Toutefois, le corpus architectural lacunaire observé sur le site dans les niveaux de construction et l'aspect peu fragmentaire du mobilier de ce rejet (qui caractérise généralement les phases de démantèlement) sont des arguments qui contredisent cette hypothèse.

Un autre exemple concerne le petit mobilier. Plusieurs objets, comme le bracelet et l'épingle polyédrique en jais, pour ne citer que ceux-là, sont caractéristiques des ensembles funéraires. Il en est de même pour la verrerie dont certains individus se rencontrent habituellement intacts ou archéologiquement complets dans les tombes des nécropoles du Bas-Empire ; c'est le cas des bols Isings 96a, Morin-Jean 73, du flacon Isings 102b ou encore de la bouteille Isings 120. Des objets de parure en verre trouvent aussi écho avec ceux mis en évidence au sein des inhumations et des cuvettes.

Les monnaies perforées ne font plus de doute quant à leur association avec les ossements humains (voir *supra*). D'autres, sans perforation, découvertes en contexte avec un corps sont aussi à interpréter comme des objets en lien avec les dépôts funéraires. Pour le reste des monnaies, la question de leur destination reste pour l'instant sans réponse. L'hypothèse d'un trésor qui aurait été déversé dans la fosse pourrait être avancée mais peu vraisemblable. Prise séparément, la cinquantaine de bronzes du Haut-Empire et de doubles sesterces de Postume provenant du rejet présente un profil qui pourrait rappeler ce type d'enfouissement. Toutefois, la proportion de divisions du sesterce (*dupondii* et *asses*), espèces qui sont généralement écartées des thésaurisations, est importante (26 %). Mais surtout, la présence à part équivalente d'antoniniens dans ces niveaux ne cadre pas avec ce type d'accumulation exclusivement centrée sur le bronze.

Si l'hypothèse du trésor doit donc être écartée, les monnaies situées dans les niveaux du rejet en façade de l'exèdre A sont trop nombreuses pour être le fruit de simples pertes. En fonction de sa situation aux abords d'un sanctuaire, ne faudrait-il pas voir alors, dans cette accumulation, des dépôts d'offrandes (Aubin, Meissonnier, 1994, p. 149) ? La présence des monnaies au milieu de restes osseux humains rend d'emblée cette hypothèse peu vraisemblable. Une corrélation avec les squelettes humains est donc fortement plausible.

Tout comme pour les monnaies, la tessère recueillie dans ce contexte pourrait être en lien avec les déposes de corps.

Un rapprochement des restes animaux avec des activités religieuses impliquant l'animal, telles qu'elles sont décrites par les textes et reconnues par l'archéologie est recevable pour une partie des restes animaux mis en évidence lors de cette étape de comblement. Cette hypothèse est renforcée par la confrontation des résultats avec les données archéozoologiques acquises en contexte domestique local. Elle permet d'individualiser la composition du rejet en façade de l'exèdre A. En effet, le corpus, constitué en grande majorité de rejets alimentaires, présente des particularités qui le démarquent des règles de la consommation citadine quotidienne, notamment par une forte proportion de rejets de porcs ainsi qu'une tendance à la sélection d'animaux plutôt jeunes pour le bœuf et les caprinés, et âgés pour les poules (voire parfois d'individus blessés ou malades). Ces singularités sont comparables à des pratiques observées en contexte de sanctuaire (Lepetz, Van Andringa, 2004) mais il est plus difficile de les attribuer au contexte funéraire. En effet, si la composition des vestiges animaux attestés dans les sanctuaires est assez bien documentée, il en est tout autrement pour les reliefs de consommation qui encadrent les hommages rendus aux défunts (Lepetz, Van Andringa, 2004). L'analyse est d'autant plus complexe dans le contexte bien singulier du rejet en

façade de l'exèdre A. Toutefois, bien que minoritaires, certains éléments pourraient avoir un lien avec les dépôts de corps tels que les tronçons de colonne vertébrale de bœuf en connexion anatomiques (qui rappellent les quartiers entiers de porc découverts dans la cuvette 2, voir *supra*) ainsi que le reste de coquille Saint-Jacques rarement attesté en milieu domestique.

Si l'examen de certains objets et des ossements animaux montrent donc une corrélation avec le domaine funéraire, d'autres analyses conduisent à une interprétation différente.

Pour exemple, le lot céramique, dont toutes les catégories fonctionnelles sont attestées et qui regroupe la très grande majorité du corpus, pourrait, en partie, être lié aux déposes de corps humains. La relative proportion de gobelets de type Ch. 1325 est rencontrée dans des inhumations du Bas-Empire mais pas systématiquement. En outre, quelques graffitis aux motifs géométriques en forme d'arêtes de poisson rappellent ceux relevés sur le même type de vase dans la nécropole tardive de Lazenay à Bourges (Cher) (Fourré, 2007, p. 406-407, fig. 4 et 5).

Malgré tout, l'absence quasi totale de céramiques dans les étapes précédentes des comblements avec les ossements humains et l'ensemble des analyses orientent plus, pour ce mobilier, vers une gestion des déchets autour du sanctuaire où ces artefacts ont été jetés d'un point suffisamment haut pour permettre une dispersion (nombreux collages entre unités stratigraphiques). Le remontage des formes⁹² montre des céramiques quelque peu incomplètes mais en bon état (les tranches et les surfaces ne sont pas trop abîmées), laissant supposer une formation rapide de cet ensemble. Les vases ont ainsi pu être cassés (accidentellement) aux environs ou à l'intérieur du sanctuaire, peut-être à l'occasion d'un événement particulier (d'où la plus forte représentation des gobelets, mais aussi des amphores par rapport à un contexte « ordinaire ») et limité dans le temps.

Pour le verre et malgré la présence de certaines formes caractéristiques des contextes funéraires comme énoncé précédemment, le taux de fragmentation en présence tend à orienter l'origine de ces déchets vers un rejet de nature plutôt domestique ou du moins un dépôt primaire qui a subi, par la suite, de nombreuses cassures. Il est, en effet, plus fréquent de retrouver dans des espaces funéraires des ensembles archéologiquement complets. Dans le rejet en façade de l'exèdre A, on ne peut oublier que pour près de 80 % du verre il s'agit de fragments de panse qui n'ont pu être rattachés à un individu et que les collages restent limités.

Ce dépôt, qui s'orienterait donc plus vers un rejet opportuniste, est d'autre part mêlé à des éléments de construction tels que du verre à vitre et des tesselles.

Ces contradictions, qui reflèteraient alors un dépôt secondaire opportuniste plus qu'un comblement primaire en lien avec les ossements humains du fond de la fosse, est aussi perceptible dans l'analyse des ossements humains. L'étude anthropologique montre que les ossements de petite taille, notamment ceux des mains et des pieds, sont en net déficit. Cela caractériserait donc des dépôts secondaires. Néanmoins, ces éléments auraient pu percoler au fond de la fosse. Qui plus est, quelques connexions anatomiques (notamment des connexions labiles) sont tout

de même préservées et plusieurs individus très jeunes, dont certains fœtus, ont été retrouvés en cohérence anatomique (dépôt primaire).

Pour les ossements animaux, le déficit et le fractionnement important des crânes de porc ne correspondent pas aux pratiques d'offrande habituellement observées en contexte funéraire. Les défunts sont plus souvent accompagnés de demi-têtes ou de têtes entières.

En conclusion, la relation entre ce rejet en façade de l'exèdre A et les ensembles funéraires au fond de la grande fosse reste difficile à établir avec certitude.

S'agit-il d'une dernière séquence de dépose de corps, jetés, cette fois-ci du haut de la fosse ? L'ensemble des objets proviennent-ils alors intégralement des cadavres ou s'agit-il du nettoyage d'une zone non localisée qui mélange des ossements animaux issus de préparation et de consommation, des effets personnels, des objets (et des restes animaux ?) déposés avec les morts ainsi que des artefacts issus du démantèlement d'un monument, peut-être du sanctuaire ou d'un contexte domestique ? Cette dernière interrogation pourrait trouver un argumentaire dans la couche cendreuse qui accompagne la majorité des objets. Le fait qu'aucun matériel, qu'aucun ossement issu de ce comblement ne laisse entrevoir de passage au feu⁹³ indique avec certitude que ce niveau ne se trouvait pas mêlé, à l'origine, avec ces éléments. Leur association, dans un second temps, révèle qu'objets et remblais devaient se trouver à proximité immédiate lors du ramassage avant déversement dans la grande fosse. Cette opération de nettoyage a pu, de ce fait, réunir des éléments déjà présents, résidus, par exemple, des étapes de démantèlement du monument.

Rien n'indique alors que cette couche cendreuse est en relation étroite avec l'épisode funéraire mais rien ne démontre l'inverse et une gestion d'urgence de cette crise a pu nécessiter la mise en place de mesures exceptionnelles. Par exemple, au XVI^e s., dans un contexte épidémique, les règles sanitaires préconisent notamment de dépouiller les individus malades et de veiller à la combustion de leurs vêtements. Le mort était, par la suite, enterré nu et enveloppé dans un linceul (Barry, 1998, p. 169 ; Signoli *et al.*, 1995, p. 179).

L'ensemble des interrogations reste, pour le moment, ouvert et des analyses supplémentaires viendront compléter les données de ces premiers résultats sur le rejet en façade de l'exèdre A.

*
* *

Les fouilles apportent un nouvel éclairage sur le sanctuaire gallo-romain de Saint-Martin-au-Val dont l'identification avait fait l'objet d'une première approche en 2001 à l'issue d'un diagnostic effectué sur le terrain des Bas Bourgs (Sellès, 2001a). La recherche sur cet édifice public revêt une importance particulière à double titre. D'une part, les lieux de culte au sein de la cité d'*Autricum* sont actuellement très mal connus. D'autre part, avec une superficie de plus de 6 ha, le sanctuaire de Saint-Martin-au-Val, appartient à la série des grands ensembles religieux situés en périphérie immédiate ou à quelques kilomètres des villes antiques tels que les sites archéologiques du

92. Si la recherche des collages entre les bords a été rigoureuse (pour le calcul du NMI), les tentatives de remontage des poteries se sont limitées à la vaisselle fine et aux céramiques communes claires de présentation.

93. À l'exception de 14 restes animaux (soit 0,4 % du lot, voir *supra*).

Vieil-Évreux dans l'Eure, de la Bauve à Meaux en Seine-et-Marne ou encore du Cigognier à Avenches en Suisse.

Le traitement de la documentation recueillie autorise à reprendre la réflexion sur l'évolution architecturale et la chronologie de cet édifice. L'étendue des fouilles, qui se limite essentiellement à l'angle nord-est du quadriportique, offre bien entendu une vision partielle de ce que pouvait être ce monument. Toutefois, la prise en compte des opérations effectuées depuis plus de 20 ans autour et dans l'environnement de ce secteur permet de mieux cerner l'organisation de ce grand sanctuaire. Dans son plan d'ensemble, il constitue un vaste édifice de 200 m par 300 m avec quadriportique enserrant une cour de plus de 4,5 ha. L'emplacement du temple n'est pas encore totalement assuré, mais il pourrait être localisé en retrait du portique ouest, dans un secteur dominant de la topographie du lieu.

Le développement du site intervient dans un cadre politico-économique favorable vers le début des années 70 apr. J.-C. Ce dernier correspond à une période de construction d'édifices publics majeurs et à la mise en place d'une parure monumentale comme dans bon nombre d'autres chefs-lieux de cité en Gaule tels que Jublains ou Angers pour ne citer que ceux-ci. Les modifications urbanistiques observées au sein de la cité fédérée d'*Autricum* correspondent très certainement à une promotion juridique de la ville, peut-être l'accord du droit latin (Maligorne, 2006, p. 167-170).

L'édification du monument s'effectue donc au début de la période flavienne sur un vaste terrain plus ou moins marécageux, en bas de coteau et qui a nécessité la réalisation d'une plateforme par l'entaille du substrat à l'ouest et l'apport de remblais à l'est.

En dépit d'une conservation lacunaire des vestiges en élévation, la fouille des niveaux stratigraphiques a permis une étude poussée des étapes du chantier de construction des fondations et des soubassements des murs principaux, notamment la mise en évidence du travail de plusieurs équipes d'ouvriers. La phase de montage du gros œuvre, qui perdure jusqu'aux années 120-130 apr. J.-C., se termine par la réalisation des absides et des exèdres en façade du péribole est.

L'analyse des quelques blocs épars et fragmentaires de lapidaire autorise la restitution d'un ordre corinthien pour les portiques avec des fûts de colonne à décor de feuilles d'eau et de treillages. Ce modèle n'est pas rare et se retrouve entre autres dans le nord-est, notamment au sanctuaire de Champlieu dans l'Oise.

L'une des particularités du complexe monumental de Saint-Martin-au-Val est le hiatus chronologique qui intervient entre le deuxième tiers du II^e s. apr. J.-C. et le début du III^e s. apr. J.-C. ; le début de ce siècle voit l'apparition des premières récupérations de maçonneries et l'installation d'artisans tels que bronziers et chauxfourniers pour le recyclage des matériaux. Cette phase, qui devrait correspondre à la période de fréquentation est marquée par un abandon du monument, très singulier au regard d'autres sanctuaires dont le déclin intervient plus souvent entre la seconde moitié du III^e s. apr. J.-C. et le IV^e s. apr. J.-C. comme, par exemple, sur le sanctuaire de la Forêt à Allonnes (vers le milieu du IV^e s. apr. J.-C. (Brouquier-Reddé, Gruel dir., 2004a,

p. 351-354) ou celui du Haut-Bécherel à Corseul (après 274 ; voir Provost *et al.*, 2010, p. 219-225).

La ou les cause(s) reste(nt) encore problématique(s) mais montre(nt) avec certitude un échec dans la réalisation de ce programme de grande ampleur. La question que l'on peut se poser est de savoir si cette désaffection est partielle ou totale et si ce schéma peut s'adapter au reste du monument. En effet, la restitution actuelle de l'organisation générale du sanctuaire est issue des données archéologiques de l'angle nord-est du quadriportique qui constituent la documentation la plus détaillée. Dans d'autres secteurs, tels que celui du portique ouest en façade du temple supposé et proche de l'angle sud-est du quadriportique, les indices laissent supposer une chronologie identique avec un abandon précoce. On peut, cependant, légitimement se demander si ce vaste monument n'est pas, à une période indéterminée, réduit. L'espace est suffisamment grand pour le penser. Une partie de l'édifice serait alors en fonction et garant de l'équilibre religieux.

La fosse aux ossements humains, localisée en façade de l'angle nord-est du sanctuaire, marque une autre spécificité du site à une période où interviennent les récupérations successives des matériaux de construction du monument. Plus d'une centaine de corps sont ainsi déposés au fond de ce creusement de près de 50 m de longueur entre 270 et 280 apr. J.-C. L'étude en cours permet d'envisager, à titre d'hypothèse, que cet épisode découlerait d'une possible phase épidémique.

L'intérêt de cette découverte, au-delà des approches anthropologiques, est qu'elle témoigne d'un fait historique inédit pour la région. En effet, celui-ci ne trouve que très peu de références historiques ou archéologiques pour ce type de catastrophe à cette période. Tout au plus, il pourrait être rapproché de la crise épidémique qui touche Carthage et Rome entre les années 250 et 270 apr. J.-C.

Si le traitement actuel des informations sur la fosse aux ossements humains ne permet pas encore d'appréhender avec certitude les causes réelles de cet événement, il indique qu'à cette période, ce secteur ne présente plus sa fonction primaire d'espace culturel dans le sens où des cérémonies s'y déroulent régulièrement et organisent ainsi la vie religieuse de la cité et très certainement celle du territoire. En effet, les inhumations et dépôts de cadavres en ce lieu apparaissent avant tout opportunistes et répondent à une gestion d'urgence.

Ainsi, la recherche sur le sanctuaire de Saint-Martin-au-Val permet de dresser une ébauche de l'organisation architecturale et du développement chronologique de cet édifice public ostentatoire, marqueur de la richesse et de l'importance de la cité d'*Autricum* et de ces élites. À l'orée de la ville antique, la disparition de ce pôle structurel laisse place à l'église Saint-Martin-au-Val qui deviendra progressivement un lieu de culte important dans la topographie chrétienne de Chartres.

Les données recueillies pendant ces six années montrent la richesse de ce site archéologique. L'enjeu des prochaines années sera de définir plus précisément l'organisation générale du plan et les interactions qui peuvent exister entre le sanctuaire et les bâtiments à l'est qui viennent structurer l'espace situé devant la façade orientale.

ANNEXE

MÉTHODES D'ÉTUDE UTILISÉES
POUR LES OSSEMENTS HUMAINS

L'étude des ossements de la fosse 7263 consiste principalement en une analyse de dénombrement (estimation du Nombre Minimum d'Individus) et de pesées osseuses.

Ces données sont complétées par une étude biologique (estimation de l'âge au décès, diagnose sexuelle), notamment pour les sépultures et les ensembles anatomiques ⁹⁴.

DÉNOMBREMENT ET ANALYSE PONDÉRALE

Il est important de préciser ce qui est comptabilisé lors du dénombrement (Poplin, 1976a, 1976b). En effet, régulièrement, les termes d'individu et de reste sont utilisés sous différents sens. Ainsi, il n'est pas rare d'observer une confusion au niveau des méthodes (comme pour Casteel, 1977).

Le Nombre initial d'Individus (NI) correspond au nombre de sujets qui ont contribué à l'échantillon, certains pouvant n'y présenter aucun reste. Celui-ci est estimé à partir de différentes formules mathématiques, appliquées à partir du NMI par appariements. Les recherches des symétries et contiguités articulaires n'ont pas été effectuées pour le moment sur l'échantillon étudié. Le NI ne peut être estimé.

Le Nombre Réel d'Individus (NRI) est le nombre de sujets présentant au moins un reste dans l'échantillon. Cette unité, pourtant explicite, n'est que très peu utilisée dans les études archéozoologiques ou anthropologiques.

En effet, la notion de Nombre Minimum d'Individus (NMI) est nettement plus usitée. Celui-ci est « le nombre minimal de sujets individualisables avec sûreté dans l'échantillon » (Poplin, 1976a). Il existe différentes approches pour estimer le NMI. La plus simple à mettre en œuvre consiste à comptabiliser chaque ossement ou partie d'ossement (NMI de fréquence). Il s'agit donc d'un décompte systématique de tous les os présents (ou fragments d'os), tenant compte du côté pour les os pairs. Ainsi, l'ossement le plus fréquemment rencontré représentera le nombre d'individus pris en compte.

Chaque ossement ne peut être comptabilisé. En effet, il est difficile de distinguer certains os isolés ne présentant pas de particularités anatomiques. C'est le cas, par exemple, des côtes (hormis la première), des vertèbres (hormis l'atlas, l'axis et la première thoracique), des phalanges des mains et des pieds...

Les différents ossements pris en compte lors du dénombrement ont été comptabilisés suivant la méthode utilisée lors de l'étude du dolmen du Petit-Chasseur en Suisse (Gallay, Chaix, 1984), référence classiquement citée pour l'estimation du NMI, notamment celui des sépultures collectives.

Le NMI de fréquence se résume en un décompte de l'os, ou d'une partie d'os, le plus fréquent. Il correspond au nombre

de fragments d'une même pièce osseuse individualisables avec sûreté ; il s'agit donc d'une proportion minimale. Ce nombre peut être augmenté en tenant compte de certaines incompatibilités entre les os selon des critères de maturation osseuse ou de pathologie. Cette méthode ne constitue pas un calcul du NMI mais plutôt un affinement de celui-ci (affinement du NMI par exclusion) (Bökönyi, 1969).

Le dénombrement ne permet pas d'apprécier la représentation relative des ossements. Ainsi, un fragment d'os peut compter comme un individu. Afin de contourner ce problème, une quantification par pesées est nécessaire. Celle-ci constitue le meilleur paramètre de quantification relative des ossements (Duday, 1990).

Chaque fragment est identifié et pesé. Dans le même temps, un décompte précis a été réalisé afin d'estimer la fragmentation relative des ossements. Les données pondérales ainsi obtenues peuvent être comparées avec les poids relatifs théoriques (Krogman, 1978).

Toute différence observée avec ces pourcentages théoriques doit être interprétée ⁹⁵ : l'échantillon archéologique étudié ne reflète pas la représentation pondérale relative attendue (sélection dans le dépôt des pièces osseuses, récupération d'ossements, biais...).

ÉTUDE BIOLOGIQUE DES INDIVIDUS

L'analyse a concerné, essentiellement, l'estimation de l'âge au décès et du sexe des individus. Elle est fondée sur les méthodes classiques utilisées en anthropologie. Ainsi, pour l'estimation de l'âge au décès, la calcification dentaire, la maturation osseuse et la longueur des os longs ont été observées.

L'estimation de l'âge au décès des fœtus, nouveau-nés et jeunes enfants repose sur les mesures de plusieurs ossements. Ces données sont ensuite comparées à des tables de référence. Nous avons utilisé plus particulièrement les mesures sur l'hémi-mandibule et les os longs des membres (Fazekas, Kósa, 1978 ; Sellier, 1993 ; Ghantus, 1951 ; Gindhart, 1973 ; Maresh, 1970), les mesures sur l'ilium (Molleson, Cox, 1993) et sur la clavicule (Black, Scheuer, 1996). Un ouvrage présentant une grande partie de ces méthodes a été publié récemment et constitue, de ce fait, une référence pour l'étude des immatures (Schaefer *et al.*, 2009). L'observation des dents, en particulier de leur éruption et de leur calcification (Ubelaker, 1978 ; Moorrees *et al.*, 1963a, 1963b), permet de préciser l'âge des enfants ou des jeunes adolescents. En l'absence d'élément dentaire, ou pour compléter les données fournies, des mesures ont été prises sur les os longs (estimation de l'âge diaphysaire) (Stloukal, Hanáková, 1978). Le degré de maturation osseuse permet d'estimer une tranche d'âge pour les adolescents et les adultes jeunes (Ferembach *et al.*, 1979). Une attention particulière a été portée au degré de soudure des crêtes iliaques sur les os coxaux et des extrémités médiales des clavicules. En effet, ces éléments

94. Une estimation de l'âge au décès a également été réalisée à partir de certains os longs issus des « ossements topographiés », notamment pour les très jeunes sujets (fœtus, périnataux...).

95. Il faut tenir compte des écarts types avant de conclure.

constituent les derniers points d'ossification à se souder (vers 20-25 ans pour l'os coxal, vers 25-30 ans pour la clavicule) (Mac Kern, 1970 ; Owing-Webb, Suchey, 1985).

L'estimation du sexe a été réalisée à partir de l'observation de la morphologie des os coxaux, seule méthode ostéoscopique donnant des résultats fiables (Bruzek, 1991, 2002). Celle-ci

n'est possible que pour les individus adultes, l'os coxal chez l'enfant étant en plusieurs parties. À l'heure actuelle, aucune méthode n'a été élaborée pour estimer le sexe des individus immatures sur le squelette (Majó, 1992). Cette méthode ostéoscopique peut être complétée par une analyse métrique sur l'os coxal (DSP diagnose probabiliste) (Murail *et al.*, 2005).

BIBLIOGRAPHIE

ABRÉVIATIONS

| | |
|--------------|---|
| ADALR | Association pour le développement de l'archéologie en Languedoc-Roussillon. |
| AFAN | Association pour les fouilles archéologiques nationales. |
| AFAV | Association française pour l'archéologie du verre. |
| AFEAF | Association française pour l'étude de l'âge du Fer. |
| <i>AJPA</i> | <i>American Journal of Physical Anthropology.</i> |
| APC | Association des publications chauvinoises. |
| ARS | Association pour l'archéologie romaine en Suisse. |
| BAR | British Archaeological Reports. |
| <i>BMSAP</i> | <i>Bulletins et mémoires de la Société d'anthropologie de Paris.</i> |
| BRGM | Bureau de recherches géologiques et minières. |
| <i>CAG</i> | <i>Carte archéologique de la Gaule.</i> |
| DAF | Document d'archéologie française. |
| DFS | Document final de synthèse. |
| EFR | École française de Rome. |
| GAAF | Groupement d'anthropologie et d'archéologie funéraire. |
| INED | Institut national d'études démographiques. |
| <i>JRA</i> | <i>Journal of Roman Archaeology.</i> |
| INRAP | Institut national de recherches archéologiques préventives. |
| MSH | Maison des sciences de l'homme. |
| <i>RACF</i> | <i>Revue archéologique du Centre de la France.</i> |
| <i>RAE</i> | <i>Revue archéologique de l'Est.</i> |
| <i>RAN</i> | <i>Revue archéologique de Narbonnaise.</i> |
| <i>RAO</i> | <i>Revue archéologique de l'Ouest.</i> |
| <i>RAP</i> | <i>Revue archéologique de Picardie.</i> |
| SAVC | Service archéologique de la ville de Chartres. |
| SFECAG | Société française d'étude de la céramique antique en Gaule. |
| SRA | Service régional de l'archéologie. |
| ZAC | Zone d'aménagement concerté. |

SOURCES ANTIQUES

CATON

De l'Agriculture, texte établi, traduit et commenté par R. Goujard, Paris, Les Belles Lettres, 1975.

PLINE L'ANCIEN

Histoire naturelle, livre XXXVII, texte établi, traduit et commenté par E. de Saint-Denis, Paris, Les Belles Lettres, 1972.

SAINT CYPRIEN

De la mortalité, Montpellier, Seguin, 1835.
Vita sancti Leobini, Monumenta Germaniae Historica, Scriptores Auctores antiquissimi (BHL 4847), MGH, AA, IV/2, Berlin, B. Krusch, 1885.

VITRUVÉ

De l'Architecture, livre I, texte établi, traduit

et commenté par Ph. Fleury, Paris, Les Belles Lettres, 1990.

De l'Architecture, livre II, texte établi et traduit par L. Cabellat, introduit et commenté par P. Gros, Paris, Les Belles Lettres, 1990.

De l'Architecture, livre IV, texte établi, traduit et commenté par P. Gros, Paris, Les Belles Lettres, 2003

BIBLIOGRAPHIE

ACHERÉ V., VIRET J., LECOMTE B., DELALANDE C.

2011 : *Carrières antiques et espaces funéraires (I^{er}-III^e siècles). Occupations agricoles (XI^e-XX^e siècles) : 5-7 rue de Reverdy, 88-92 rue Saint-Brice, 17 rue des Réservoirs, Chartres (Eure-et-Loir/Centre)*, Rapport de fouilles archéologiques, Service archéologie de la ville de Chartres, vol. 1, 204 p.

ACSÁDI G., NEMESKÉRI J.

1970 : *History of Human Life Span and Mortality*, Budapest, Akadémiai Kiado, 346 p.

ADAM J.-P.

1984 : *La Construction romaine : matériaux et techniques*, Paris, Picard, 367 p.

AMY R., GROS P.

1979 : *La Maison carrée de Nîmes*,

Paris, CNRS (coll. Suppl. à *Gallia*, XXXVIII), 211 p., 82 pl.

ARMARGER M.-P.

2009 : « Le meilleur et le pire serviteur de l'humanité, fer, forges et forgerons à Pompéi », in BRUN J.-P. (DIR.), *Artisans antiques d'Italie et de Gaule, Mélanges offerts à Maria Francesca Buonaiuto*, Naples, Centre Jean-Bérard (coll. du Centre Jean-Bérard, 32), p. 135-168.

ARVEILLER-DULONG V., ARVEILLER J.

1985 : *Le Verre d'époque romaine au musée archéologique de Strasbourg*, Paris, Réunion des musées nationaux, 320 p.

ASTRUC J.

2007 : *Portique du complexe monumental et occupation moderne, carrefour des rues Saint-Brice et Saint-Martin-au-Val, rue Saint-Martin-au-Val. Chartres (Eure-et-Loir/Centre)*, DFS de surveillance de terrassements, Service archéologie de la ville de Chartres, 41 p.

AUBIN G., MEISSONNIER J.

1994 : « L'usage de la monnaie sur les sites de sanctuaires de l'ouest de la Gaule et de la Bourgogne », in GOUDINEAU CHR., FAUDET I., COULON G. (DIR.), *Les Sanctuaires de tradition indigène en Gaule romaine, Actes du colloque d'Argentomagus, Argenton-sur-Creuse, 8-10 oct. 1992*, Paris, Errance, p. 143-152.

AUBOURG V., JOLY D., JOSSET D.

1995 : *Constructions inattendues dans le quartier sud-est de la ville antique, Chartres, ZAC Saint-Brice, Eure-et-Loir*, Rapport d'étude d'impact, AFAN, Maison de l'archéologie de Chartres, 90 p.

AUBOURG-JOSSET V., JOSSET D.

1996 : *Chartres, Hôpital Saint-Brice, Eure-et-Loir*, DFS d'opération de sondage archéologique, AFAN, Maison de l'archéologie de Chartres, 28 p.

AUBOURG-JOSSET V., JOSSET D.,**SELLÈS H.**

1996 : *Chartres, 53 rue Saint-Brice, Eure-et-Loir*, DFS d'opération de fouille, AFAN, Maison de l'archéologie de Chartres, 30 p.

BARAT Y.

2011 : « Imitations de sigillée argonnaise ou de céramique à l'éponge ? : céramiques fines à cuisson oxydante de l'ouest parisien au Bas-Empire », in VAN OSSEL P. (DIR.), *Les Céramiques de l'Antiquité tardive en Île-de-France et dans le Bassin parisien -II- Synthèses*, Nanterre, Diocesis Galliarum (Document de travail, 9), p. 255-262.

BARBET A.

1995 : « Fréjus, place Jules-Formigé, la maison romaine : le décor de jardin dans la couratrium », in DURAND M. (DIR.), *Actes des séminaires de l'association française de peintures murales antiques 1990-1991-1993 (Aix-en-Provence, Narbonne et Chartres)*, Châlons-sur-Marne, SRA de Picardie (coll. N° spécial à la RAP, 10), p. 103-107 et p. 143.

BARDOT A.

2010 : *Les Coquillages en Gaule romaine, entre Méditerranée et Rhin : approche*

socio-économique et socio-culturelle, Bordeaux, Université Michel-de-Montaigne-Bordeaux-III, 3 vol.

BARRY S.

1998 : « La peste à Bordeaux aux XVI^e et XVII^e siècles », *Revue archéologique de Bordeaux*, 89, p. 143-173.

BASTIEN P., VICTOOR R.

1979 : « La trouvaille de doubles sesterces de Postume d'Estrée-Wamin et la fin de la thésaurisation du bronze en Occident », *Trésors monétaires*, I, p. 45-54.

BAUDOUX J.

1996 : *Les Amphores du nord-est de la Gaule*, Paris, éd. de la MSH (coll. DAF, 52), 215 p.

BAYARD D.

2007 : « 1983-2003, un bilan : 20 ans après Amiens Romain », in HANOUNE R. (DIR.), *Les Villes romaines du nord de la Gaule : 20 ans de recherches nouvelles, Actes du 15^e colloque international de Halma-Ipel, 21-23 nov. 2002*, Villeneuve-d'Ascq, Revue du Nord (Hors-série de la *Revue archéologique du Nord*, coll. Art et Archéologie, 10), p. 11-42.

BAYARD D., MAHÉO N.

2004 : *La Marque de Rome, Samarobriva et les villes du nord de la Gaule*, Amiens, Musée de Picardie, 200 p.

BAZIN B., DROST V., SIMON J.

2008 : « Un ensemble céramique de la fin du III^e siècle : témoin de l'abandon du complexe monumental de Saint-Martin-au-Val (Chartres, Eure-et-Loir) », in RIVET L. (DIR.), *Les Productions céramiques en Hispanie tarraconaise (1^{er} av. J.-C./v^e siècle apr. J.-C.)*, Actes du congrès de la SFECAG, Empurias, 1-4 mai 2008, Marseille, SFECAG, p. 681-690.

BAZIN B., BOUILLY E., DROST V., GUINGUÉNO M., GAUTHIER F., LOUIS A., HÉROUIN S., HUCHIN-GODIN I., LOISEAU CH., RIVIÈRE J., SIMON J., WILLERVAL S.

2011 : *Le Complexe monumental de Saint-Martin-au-Val, zones 6, 7 et 9 rue des Bas Bourgs, place Saint-Brice, rue Saint-Martin-au-Val, Chartres (Eure-et-Loir/Centre)*, DFS de fouilles archéologiques, Service archéologie de la ville de Chartres, 562 p.

BAZIN B., LOUIS A., GAUTHIER F., GUINGUÉNO M., KLEITZ F., HÉROUIN S.

2012 : *Le Complexe monumental de Saint-Martin-au-Val, zones 6, 7, 9 et 10 rue des Bas Bourgs, place Saint-Brice, rue Saint-Martin-au-Val, Chartres (Eure-et-Loir/Centre)*, DFS de fouilles archéologiques, Service archéologie de la ville de Chartres, 218 p.

BÉAL J.-CL.

1983 : *Catalogue des objets de tabletterie du musée de la civilisation gallo-romaine de Lyon*, Lyon, CNRS (coll. Centre d'études romaines et gallo-romaines de l'université Jean-Moulin-Lyon-III, ns, 1), 492 p.

BEL V., FEUGÈRE M.

2002 : « Petit mobilier et matériel divers », in FEUGÈRE M., BEL V. (DIR.), *Pratiques funéraires du Haut-Empire dans le midi de la Gaule : la nécropole gallo-romaine du Valladas à Saint-Paul-Trois-Châteaux (Drôme)*, Lattes, ADALR (coll. Monographies d'archéologie méditerranéenne, 11), p. 146-160.

BEL V., BARBERAN S., CHARDENON N., FOREST V., RODET-BELARBI I., VIDAL J.

2008 : *Tombs et espaces funéraires de la fin de l'âge du Fer et du début de l'époque romaine à Nîmes (Gard)*, Lattes, ADALR (coll. Monographie d'archéologie Méditerranéenne, 24), 519 p.

BENOÎT F.

1950 : *Les Mythes de l'outre-tombe : le cavalier à l'anguipède et l'écuyère Épona*, Bruxelles, Latomus, Revue d'études latines (coll. Latomus, 3), 99 p.

BERTRAND I.

2000 : « Le petit mobilier du sanctuaire gallo-romain du Gué-de-Sciaux (Antigny, Vienne) : étude des objets de parure et de toilette », in BERTRAND I. (DIR.), *Actualité de la recherche sur le mobilier romain non céramique, Actes du colloque de Chauvigny (Vienne, France), 23-24 oct. 1998*, Chauvigny, APC (coll. Mémoires de la Société de recherches archéologiques de Chauvigny, 18), p. 71-101.

2003 : *Objets de parure et de soin du corps dans l'est picton (Deux-Sèvres, Vienne)*, Chauvigny, APC (coll. Mémoires de la Société de recherches archéologiques de Chauvigny, 23), 223 p.

BET P., DELOR A.

2000 : « La typologie de la sigillée lisse de Lezoux et de la Gaule centrale du Haut-Empire : révision décennale », in RIVET L. (DIR.), *Actes du congrès de la SFECAG, Libourne, 1-4 juin 2000*, Marseille, SFECAG, p. 461-484.

BINET E.

2011 : *Évolution d'une insula de Samarobriva au Haut-Empire : les fouilles du « Palais des Sports/coliseum » à Amiens (Somme)*, Amiens, RAP (N° spécial à la RAP, 27), 444 p.

BIRABEN J.-N.

1976 : *Les Hommes et la peste en France et les pays européens et méditerranéens : la peste dans l'histoire*, Paris-La Haye, Mouton, vol. 1, 455 p.

- BIZOT B., CASTEX D., REYNAUD P., SIGNOLI M.**
2005 : *La Saison d'une peste (avril-septembre 1590) : le cimetière des Fédon à Lambesc (Bouches-du-Rhône)*, Paris, CNRS Éditions, 131 p.
- BLACK S., SCHEUER L.**
1996 : « Age Changes in the Clavicle: from the Early Neonatal period to Skeletal Maturity », *International Journal of Osteoarchaeology*, 6, p. 425-434.
- BLAIZOT FR. (DIR.)**
2009 : « Dossier : Pratiques et espaces funéraires de la Gaule durant l'Antiquité », *Gallia*, 66-1, 383 p.
- BLIN O., LEPETZ S.**
2008 : « Sacrifice et boucherie dans le sanctuaire de Jouars-Ponchartrain », in VAN ANDRINGA W., LEPETZ S. (DIR.), *Archéologie du sacrifice animal en Gaule romaine : rituels et pratiques alimentaires*, Actes de la table ronde de Paris organisée par l'Année épigraphique, oct. 2002, Montagnac, Monique Mergoïl (coll. archéologie des plantes et des animaux, 2), p. 225-235.
- BODART H.**
2009 : « Les "fibules" et les "petits objets" », in LORIDANT F., DERU X. (DIR.), *La Nécropole gallo-romaine de « La Fache des Près Aulnoys »*, Villeneuve-d'Ascq, Université Charles-de-Gaulle-Lille-III (Hors-série de la *Revue archéologique du Nord*, coll. Art et Archéologie, 13), p. 45-51.
- BÖHME H. W.**
1974 : *Germanische Grabfunde des 4 bis 5 Jahrhunderts : Zwischen unterer Elbe und Loire*, München, C.H. Beck (coll. *Münchner Beiträge zur vor- und Frühgeschichte*, 19), 384 p.
- BÖKÖNYI S.**
1969 : « Archaeological Problem of Recognizing Animal Domestication », in UCKO P. J., DIMBLEBY G. W. (DIR.), *The Domestication and Exploitation of Plants and Animals*, Londres, G. Duckworth, p. 219-228.
- BONNET-BOREL F.**
1997 : *Le Verre d'époque romaine à Avenches/Aventicum : typologie générale*, Avenches, Musée romain (coll. Documents du Musée romain d'Avenches, 3), 98 p.
- BONTROND R.**
2008 : « Découverte de plusieurs statuettes de chevaux en bronze d'époque gallo-romaine à Châteaubeau (Seine-et-Marne) », *RACF*, 37, p. 99-108.
- BOUCHER S.**
1990 : « Epona », in *Lexicon Iconographicum Mythologiae Classicae*, V/1, p. 985-999.
- BOUDON V.**
2001 : « Galien face à la "peste antonine" », in BAZIN-TACCHELA S., QUERUEL D., SAMAMA E. (DIR.), *Air, miasmes et contagion : les épidémies dans l'Antiquité et au Moyen Âge*, Langes, Dominique Gueriot, p. 29-54.
- BOUET A.**
1998 : « Complexes sportifs et centres monumentaux en Occident romain : les exemples d'Orange et Vienne », *Revue archéologique*, 1, p. 33-105.
- BOUILLY E.**
2011 : *Suivi de réseaux dans le secteur des Bas Bourgs, Chartres (Eure-et-Loir/Centre)*, Rapport de diagnostic archéologique, Service archéologie de la ville de Chartres, 50 p.
- BOURGEOIS L., PAÏN S., PALLIER P., VANPEENE N., CHARLIER M. A.**
1999 : « Le petit mobilier », in BOURGEOIS L. (DIR.), *Le Sanctuaire rural de Bennecourt (Yvelines) : du temple celtique au temple gallo-romain*, Paris, éd. de la MSH (coll. DAF, 77), p. 95-135.
- BRIDEL P.**
1982 : *Le Sanctuaire du Cigognier*, Avenches, Association Pro Aventico (coll. *Aventicum*, III et Cahiers d'archéologie romande, 22), 207 p., 108 pl.
- BRISSON L., CHERLONNEIX J.-L., FLAMAND J.-M., GOULET-CAZÉ M.-O., GOULET R., MATTON S., O'BRIEN D. L., PÉPIN J., TARDIEU M., THILLET P.**
1992 : *Porphyre : la vie de Plotin*, Paris, Librairie philosophique, J. Vrin, t. 2, 780 p.
- BRIVES A.-L.**
2009 : *Sépultures et société en Aquitaine romaine : étude de la fonction du mobilier métallique et du petit mobilier à partir des ensembles funéraires (1^{er} siècle avant J.-C./début du 4^e siècle après J.-C.)*, Thèse de doctorat, Université Michel-Montaigne-Bordeaux-III, 881 p.
- BROUQUIER-REDDÉ V., GRUEL K. (DIR.)**
2004a : « Le sanctuaire de Mars Mullo chez les Aulerques Cénomans (Allonnes, Sarthe), v^e s. av. J.-C.-IV^e s. apr. J.-C. : état des recherches actuelles », *Gallia*, 61, p. 291-396.
- BROUQUIER-REDDÉ V., CORMIER S., GRUEL K., LEFÈVRE C.**
2004b : « Essai de restitution du sanctuaire de Mars Mullo, Allonnes (Sarthe) », in BOST J.-P. (DIR.), « Temples ronds monumentaux de la Gaule romaine : journée d'étude, Bordeaux, 23 nov. 2003 », *Aquitania*, 20, p. 105-122.
- BROUQUIER-REDDÉ V., BERTRAND E., CHARDENOUX M.-B., GRUEL K., L'HUILLIER M.-C.**
2006 : *Mars en Occident, Actes du colloque international : « Autour d'Allonnes (Sarthe), les sanctuaires de Mars en Occident »*, Université du Maine, Le Mans, 4-6 juin 2003, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 337 p.
- BROUQUIER-REDDÉ V., CORMIER S.**
2011 : « Le chantier de décoration et les déchets de pierre du sanctuaire de Mars Mullo à Allonnes (Sarthe) », in BALMELLE C., ERISTOV H., MONNIER F. (DIR.), *Décor et architecture en Gaule entre l'Antiquité et le haut Moyen Âge : mosaïque, peinture, stuc*, Actes du colloque international, Université de Toulouse-II-Le Mirail, 9-12 oct. 2008, Pessac, Aquitania (coll. Suppl. à *Aquitania*, 20), p. 405-419.
- BRULET R.**
2010 : « La céramique à l'éponge », in BRULET R., VILVORDER F., DELAGE R. (DIR.), *La Céramique romaine en Gaule du Nord, Dictionnaire des céramiques, La vaisselle à large diffusion*, Turnhout, Belgique, Brepols, p. 260-263.
- BRUNET-GASTON V.**
2000 : « Étude du temple de Champlieu », in BLANCHEGORGÉ E. ET AL. (DIR.), *Napoléon III et l'archéologie : fouilles en forêt de Compiègne*, Catalogue d'exposition, Compiègne, Ville de Compiègne, 192 p.
- 2003 : « L'étude du lapidaire architectural gallo-romain : méthodologie et résultats », *Archéopages*, 9, p. 112-119.
- BRUZEK J.**
1991 : *Fiabilité des procédés de détermination du sexe à partir de l'os coxal : implications à l'étude du dimorphisme sexuel de l'homme fossile*, Thèse de doctorat, Paris, Muséum national d'histoire naturelle, Institut de paléontologie humaine, 2 vol.
- 2002 : « A Method for Visual Determination of Sex Using the Human Hip Bone », *AJPA*, 177, 2, p. 157-168.
- BUISSON P.**
1892 : « Communication sur le résultat des fouilles de Saint-Brice », *Société archéologique d'Eure-et-Loir*, 8, p. 333.
- BUSSON D., ROBIN S.**
2009 : *Les Grands monuments de Lutèce : premier projet urbain de Paris*, Catalogue d'exposition, Crypte archéologique du parvis de Notre-Dame, 21 janv. 2009-31 janv. 2010, Paris, Paris Musées, 112 p.
- CALLU J.-P.**
1969 : *La Politique monétaire des empereurs*

romains de 238 à 311, Paris, De Boccard (coll. Bibliothèque des Écoles françaises d'Athènes et de Rome, 214), 562 p.

CAMBOU D.

2010 : « Principales caractéristiques de l'élevage et de l'alimentation carnée entre le II^e s. av. et le IV^e s. apr. J.-C. en Bourgogne », *Actes du colloque interdoctoral 2010, 9 septembre 2010, Revue électronique des écoles doctorales*, 6, <http://revuesshs.u-bourgogne.fr/lisat491/document.php?id=693>.

CASTEEL R. W.

1977 : Characterization of Faunal Assemblages and the Minimum Number of Individuals Determined from Paired Elements: Continuing Problems in Archaeology, *Journal of Archaeological Science*, 4, p. 125-134.

CASTELLA D., MARTIN PRUVOT C., AMREIN H.

1999 : *La Nécropole gallo-romaine d'Avenches « En Chaplix » : fouilles 1987-1992*, vol. 1 : *Étude des sépultures* et vol. 2 : *Étude du mobilier*, Lausanne, Bibliothèque historique vaudoise (coll. Cahiers d'archéologie romande, *Aventicum* 77, Cahiers 9 et 10), 334 p.

CASTEX D.

2005 : « Des données anthropologiques aux interprétations : des particularités démographiques propres au site des Fédon », in BIZOT B. ET AL. (DIR.), *La Saison d'une peste (avril-septembre 1590) : le cimetière des Fédon à Lambesc (Bouches-du-Rhône)*, Paris, CNRS Éditions, p. 46-53.

2007 : « Les anomalies démographiques : clefs d'interprétation des cimetières d'épidémies en archéologie », in CASTEX D., CARTRON I. (DIR.), *Épidémies et crises de mortalité du passé, Actes des séminaires (année 2005) de la MSH d'Aquitaine*, Bordeaux, Ausonius (coll. Études, 15), p. 109-138.

2010 : « De la composition par âge et par sexe des populations archéologiques à l'identification des grandes épidémies du passé », in DUMONT G.-F. ET AL. (DIR.), *Démographie et santé, Actes du XIV^e colloque national de démographie*, Bordeaux, mai 2007, p. 373-382.

CASTEX D., BLANCHARD PH.

2011 : « Témoignages archéologiques de crise(s) épidémique(s) : la catacombe des saints Marcellin et Pierre (Rome, fin I^{er}-III^e s.) », in CASTEX D. ET AL. (DIR.), *Le Regroupement des morts : genèse et diversité archéologique*, Bordeaux, MSH d'Aquitaine (coll. Ausonius, Thanat'Os, 1), p. 281-292.

CASTEX D., RÉVEILLAS H.

2007 : « Investigations sur une crise de mortalité à Boulogne-sur-Mer (Pas-de-

Calais, XVIII^e s.) : hypothèses d'interprétation », *BMSAP*, 19/1-2, p. 21-37.

CAZES Q., ARRAMOND J.-C.

1997 : « Fouilles du musée Saint-Raymond, Toulouse (1994-1996) », *Mémoires de la Société archéologique du Midi de la France*, 57, 38 p.

CHALLINE CH.

1918 (rééd. 2006) : *Recherches sur Chartres, transcrites et annotées par un arrière-neveu de l'auteur*, Chartres, Société archéologique d'Eure-et-Loir, 506 p.

CHARDRON-PICAULT P.

2007 : « Les ateliers de bronziers dans la ville », in CHARDRON-PICAULT P. (DIR.), *Hommes de feu : l'artisanat en pays éduen*, Catalogue d'exposition, Musée Rolin, 22 sept. 2007-28 janv. 2008, Autun, Musée Rolin, p. 36-77.

CHARDRON-PICAULT P., PERNOT M. (DIR.)

1999 : *Un Quartier antique d'artisanat métallurgique à Autun (Saône-et-Loire) : le site du Lycée militaire*, Paris, éd. de la MSH (coll. DAF, 76), 320 p.

CHÉDEVILLE A.

1991 : *Chartres et ses campagnes : XI^e-XIII^e siècles*, Mayenne, Jean-Michel Garnier, 576 p.

COLLECTIF

1990 : *Vitrum : le verre en Bourgogne*, Catalogue d'exposition, Musée Rolin, 1990, Autun, Musée Rolin, 239 p.

COSYNS P.

2004 : « Les bracelets romains en verre noir », in XVIII^e rencontres de l'AFAV, 14-15 nov. 2003, *Bulletin de l'AFAV*, p. 15-18.

COULTHARD N.

1999 : « Les activités artisanales gallo-romaines à Touffréville (Calvados), et quelques réflexions sur leur importance dans le développement du site », in POLFER M., *Artisanat et productions artisanales en milieu rural dans les provinces du nord-ouest de l'Empire romain, Actes du colloque d'Erpeldange, 4-5 mars 1999*, Montagnac, Monique Mergoïl, p. 165-183.

COUTELAS A.

2009 : *Le Mortier de chaux*, Paris, Errance, 159 p.

DA CRUZ M.

2006 : « Black Glass Jewellery from Bracara Augusta », *Annales du 17^e congrès de l'Association internationale pour l'histoire du verre*, p. 96-102.

DAVID F., GUIBERT P., JOSSET D., PERRICHON P.

2006 : *Chartres : hôpital Saint-Brice*

(bâtiments DPS et SESSAD-IMPRO), rue Saint-Martin-au-Val (Eure-et-Loir, Centre), Rapport de diagnostic, Inrap, 25 p.

DEBATTY B.

2006 : « *Marti, Volcano et sanctissimae Vesta sacrum* : le sanctuaire suburbain de la Motte du Ciar près de Sens (cité des sénons) », in DONDIN-PAYRE M., RAEPSET-CHARLIER M.-TH. (DIR.), *Sanctuaires, pratiques cultuelles et territoires civiques dans l'Occident romain, Séminaire d'histoire romaine et d'épigraphie latine, Paris, Centre Gustave-Glotz, Bruxelles, Le Livre Timperman*, p. 159-180.

DEDET B.

2011 : « Changements de traitement funéraire des enfants selon l'âge au décès en France méridionale durant la Protohistoire », in CASTEX D. ET AL. (DIR.), *Le Regroupement des morts. Genèse et diversité archéologique*, Bordeaux, MSH d'Aquitaine (coll. Ausonius, Thanat'Os, 1), p. 135-159.

DELAINE J.

1997 : *The Baths of Caracalla : a Study in the Design, Construction and Economics of Large-Scale Building Projects in Imperial Rome*, Portsmouth, JRA (coll. Suppl. à JRA, 25), 271 p.

DELMAIRE R.

1991 : « Fouilles du site de Dourges/Noyelles-Godault. Les monnaies », *Mémoires de la Commission départementale d'histoire et d'archéologie du Pas-de-Calais*, 29, p. 101-198.

DELPLACE C.

1986 : « Lamelles de bronze et tessères en plomb votives du grand sanctuaire de Digeon (80) », *Cahiers numismatiques*, 89, p. 179-183.

DENAT P.

2010 : « Aperçu des faciès céramiques de Chartres au I^{er} siècle apr. J.-C. : étude d'ensembles choisis de la fouille du cinéma "Les Enfants du Paradis" », in RIVET L. (DIR.), *Actes du congrès de la SFECAG, Chelles, 13-16 mai 2010*, Marseille, SFECAG, p. 547-560.

DESNIER J.-L.

1985 : « Le trésor du Puy-Dieu », *Trésors monétaires*, VII, p. 33-104.

DESSEN P., LÉCUYER S., LEMBEZAT H., MARIE M.

1976 : « Présence gauloise dans le sol de Chartres », *Archéologia*, 98, p. 61-65.

DESTI M.

1997 : « Bagues de cristal de roche à l'époque romaine en Gaule : un exemple bourguignon », *Revue archéologique de l'Est*, 48, p. 297-309.

- D'ATCHENKO V., DAVID F.**
2010 : « Usages ordinaires et rituels de la viande dans le bassin de l'Éniseï : l'exemple du renne et du mouton », *Anthropozoologica*, 45, p. 11-23.
- DILLY G., MAHÉO N.**
1997 : *Verreries antiques du Musée de Picardie*, Amiens, Musée de Picardie, 132 p.
- DOUBLET DE BOISTHIBAUT F. J.**
1858 : « La crypte de Saint-Martin-au-Val (Eure-et-Loir) », *Revue archéologique*, 14, p. 110-122.
- DOYEN J.-M.**
1980 : « Une trouvaille occidentale d'imitations radiées -Troisième partie- Le problème des imitations radiées : proposition de classification et de datation », *Bulletin du Cercle d'études numismatiques*, 4, p. 77-88.
2010 : *Économie, monnaie et société à Reims sous l'Empire romain : recherches sur la circulation monétaire en Gaule septentrionale intérieure*, Reims, Société archéologique champenoise (coll. Archéologie urbaine à Reims, 7), 624 p.
- DROST V., BAZIN B., RIVIÈRE J.**
2011 : « Deux dépôts de l'époque d'Hadrien sur le sanctuaire de Saint-Martin-au-Val (Chartres, Eure-et-Loir) », *Bulletin de la Société française de numismatique*, 9, p. 238-248.
- DUBUIS O.-F., FREY-KUPPER S., PERRET G. (DIR.)**
1999 : *Trouvailles monétaires de tombes, Actes du 2^e colloque international du groupe suisse pour l'étude des trouvailles monétaires, Neuchâtel, 3-4 mars 1995*, Lausanne, éd. du Zèbre (coll. Études de numismatique et d'histoire monétaire, 2), 286 p.
- DUCHEMIN J.-P.**
2011 : *La Monnaie dans la tombe en Gaule du Nord à la période tardo-antique : réflexion sur le rite de « l'obole à Charon » à partir de l'exemple de la nécropole de Nemport-Saint-Firmin (Pas-de-Calais)*, Mémoire de Master, Université Charles-de-Gaulle-Lille-III.
- DUDAY H.**
1990 : « L'étude anthropologique des sépultures à incinération », *Les Nouvelles de l'archéologie*, 40, p. 27.
1998 : *Le Charnier gaulois de Ribemont-sur-Ancre*, Namur, Ministère de la région wallonne (coll. Études et documents, fouilles, 4), p. 113-119.
2007 : « Les preuves archéologiques d'une crise brutale de mortalité : simultanéité du dépôt de cadavres, simultanéité des décès ? », in CASTEX D., CARTRON I. (DIR.), *Épidémies et crises de mortalité du passé, Actes des séminaires (année 2005) de la MSH d'Aquitaine*, Bordeaux, Ausonius (coll. Études, 15), p. 15-21.
- DUMASY F., PAILLET P. (DIR.)**
2002 : *Argentomagus : nouveau regard sur la ville antique*, Catalogue d'exposition, Musée d'Argentomagus, 13 juil.-17 nov. 2002, Saint-Marcel, Musée archéologique d'Argentomagus, 200 p.
- DUPÂQUIER J.**
1988 : *Histoire de la population française -2- De la Renaissance à 1789*, Paris, Presses universitaires de France, 601 p.
- DUPONT C.**
Sous presse : « La coquille Saint-Jacques : un témoin archéologique révélateur d'utilisations variées de la Préhistoire au Moyen-âge », *Bulletin de l'Association Manche Atlantique pour la recherche archéologique dans les îles*, 25.
- DUPONT C., GRUET Y.**
1999 : « Les mollusques ou la malacofaune, un ensemble malacologique de référence : Ponthezières », in LAPORTE L. (DIR.), *Des premiers paysans aux premiers métallurgistes sur les côtes charentaises, Chapitre 7, Économie de subsistance : la part des ressources littorales et continentales*, Chauvigny, APC, Mémoire XXXIII, p. 555-581.
- DUPONT F., LIAGRE J., SOURIS L. DE**
2006 : *Chaufournerie et inhumation dans le quartier des Galichets, 17 rue de Reverdy, Chartres (Eure-et-Loir/Centre)*, Rapport de diagnostic archéologique, Service archéologie de la Ville de Chartres, 69 p.
- DUPRAZ J.**
2000 : « Sanctuaires et espaces urbains : Alba-Romaine 1^{er} s. av.-III^e s. apr. J.-C. (Ardèche) », in VAN ANDRINGA W. (DIR.), *Archéologie des sanctuaires en Gaule romaine, Actes de la table ronde de Saint-Étienne, Université Jean-Monnet, 1999*, Saint-Étienne, Publications de l'université de Saint-Étienne (coll. Mémoires du Centre Jean-Palerno, 22), p. 47-72.
- DUTOUR O., JANKAUSKAS R., ARDAGNA Y., BARKUS A., PALUBECKAITÉ Z., MACIA Y., RIGEADE C., SIGNOLI M.**
1994 : « Le charnier de la peste de Marseille (rue Leca) : données de fouille de la partie centrale et premiers résultats anthropologiques », *Préhistoire Anthropologie Méditerranéennes*, 3, p. 191-203.
- DUVAUCHELLE A.**
2005 : *Les Outils en fer forgé du Musée romain d'Avenches*, Avenches, Association Pro Avenico (coll. Documents du Musée romain d'Avenches, 11), 232 p.
- FAUDUET I.**
1982 : « À propos des monnaies percées romaines trouvées dans le centre de la France », in *Trésors monétaires*, IV, p. 95-98.
1992 : « Les petits objets », in ALLAIN J., FAUDUET I., TRUFFEAU-LIBRE M. (DIR.), *La Nécropole du Champ de l'Image à Argentomagus (Saint-Marcel, Indre)*, Saint-Marcel, Musée d'Argentomagus (coll. Mémoire I du Musée d'Argentomagus, Suppl. à la RACF), 237 p.
1993 (éd. revue et augmentée 2010) : *Les Temples de tradition celtique en Gaule romaine*, Paris, Errance (coll. des Hespérides), 359 p.
- FAZEKAS I. G., KÓSA F.**
1978 : *Forensic Fetal Osteology*, Budapest, Akadémiai Kiadó, 413 p.
- FEREMBACH D., SCHWIDETZKY I., STLOUKAL M.**
1979 : Recommandations pour déterminer l'âge et le sexe sur le squelette, *BMSAP*, tome 6, série XIII, p. 7-45.
- FEUGÈRE M.**
1985 : *Les Fibules en Gaule méridionale, de la conquête à la fin du v^e siècle apr. J.-C.*, Paris, éd. du CNRS (coll. Suppl. à la RAN, 12), 512 p.
1993 : « L'évolution du mobilier non céramique dans les sépultures antiques de Gaule méridionale (II^e siècle av. J.-C./début du v^e siècle apr. J.-C.) », in STRUCK M. (DIR.), *Römerzeitliche Gräber als Quellen zu Religion, Bevölkerungsstruktur und Sozialgeschichte : internationale Fachkonferenz, 18-20 fév. 1991, Mainz*, Universität Mainz (coll. Archäologische Schriften des Instituts für Vor- und Frühgeschichte der Johannes Gutenberg-Universität Mainz, 3), p. 119-165.
- FLOTTÉ P.**
2005 : *Metz*, Paris, Académie des inscriptions et belles-lettres (coll. CAG, 57/2), 371 p.
- FOUILLET N.**
2007 : « La fouille du Lycée Descartes », in GALINIE H. (DIR.), *Tours antique et médiéval : lieux de vie, temps de la ville, 40 ans d'archéologie urbaine*, Tours, FERACF (coll. Suppl. à la RACF, 30), p. 159-169.
- FOUET G.**
1969 : *La villa gallo-romaine de Montmaurin (Haute-Garonne)*, Paris, Éditions du CNRS (coll. Suppl. à Gallia, 20), 392 p.
- FOURRÉ A.**
2007 : « Les graffiti de la nécropole de Lazenay à Bourges (Cher) », in RIVET L. (DIR.), *Actualités des recherches céramiques, Actes du congrès de la SFECAG, Langres, 17-20 mai 2007*, Marseille, SFECAG, p. 392-410.

FRANÇOIS J.-J.

2003 : *Au temps des vignes et des vigneron du pays chartrain de 840 à 1920*, Mainvilliers, Jean-Jacques François, vol. 3, 336 p.

GALLAY A., CHAIX L.

1984 : « Le site préhistorique du Petit Chasseur (Sion-Valais) : le dolmen M XI », *Cahiers d'Archéologie Romande*, 31, p. 5-6.

GALLIQU P.

1989 : *Les Tombes romaines d'Armorique : essai de sociologie et d'économie de la mort*, Paris, MSH (coll. DAF, 17), 204 p.

GARDAIS C., STEFANI C.

1991 : « Le mobilier de la nécropole de Saint-Martin-au-Val », in LEGUISAI J., LELONG A., DUBOIS J.-P. (DIR.), *Quinze années de recherches en Eure-et-Loir*, Chartres, Comité archéologique d'Eure-et-Loir, p. 73-78.

GENIN M.

2007 : *La Graufesenque (Millau, Aveyron) -II- Sigillées lisses et autres productions*, Pessac, éd. de la Fédération Aquitania (coll. Études d'archéologie urbaine), 589 p.

GHANTUS M.

1951 : « Growth of the Shaft of the Human Radius and Ulna During the First Two Years of Life », *American Journal of Roentgenology*, 65, p. 784-786.

GINDHART P.

1973 : « Growth Standards for the Tibia and Radius in Children Aged One Month Through Eighteen Years », *AJPA*, 39, p. 41-48.

GINOUVÈS R., MARTIN R.

1992 : *Dictionnaire méthodique de l'architecture grecque et romaine -II- Éléments constructifs : supports, couvertures, aménagements intérieurs*, Rome, Écoles françaises d'Athènes et de Rome (coll. de l'EFR, 84), 352 p.

GIROUARD E.

1874 : « Rapport de procès verbal de la séance de la SAEL du 7/05/1874 », *Société archéologique d'Eure-et-Loir*, V, p. 154.

GOUBERT P.

1965 : « Recent Theories and Research in French Population Between 1500 and 1700 », in GLASS D. V., EVERSLEY D. E. C. (DIR.), *Population in History : Essays in Historical Demography*, London, E. Arnold, p. 457-474

GOUDINEAU CHR. (DIR.)

2009 : *Rites funéraires à Lugdunum*, Paris, Errance, 253 p.

GRENIER A.

1960 : *Manuel d'archéologie gallo-romaine -IV- Les Monuments des eaux*, Paris, Picard, 983 p.

GROS P.

1996 : *L'Architecture romaine du début du III^e siècle av. J.-C. à la fin du Haut-Empire -I- Les Monuments publics*, Paris, Picard, 503 p.

GUERIT M.

2010 : « La nécropole du Bas-Empire du site de "La Callotière" au Boullay-Mivoye (Eure-et-Loir) », in XXXIV^e rencontres de l'AFAV, 20-21 nov. 2009, *Bulletin de l'AFAV*, p. 106-113.

GUILLETT G.

1997 : « La production céramique du Haut-Empire de l'officine rurale de La Bosse (Sarthe) », in RIVET L. (DIR.), *Actes du congrès de la SFECAG, Le Mans, 8-11 mai 1997*, Marseille, SFECAG, p. 239-254.

GUIRAUD H.

1988 : *Intailles et camées de l'époque romaine en Gaule*, Paris, éd. du CNRS (coll. Suppl. à Gallia, 48), 227 p.
1989 : « Bagues et anneaux à l'époque romaine en Gaule », *Gallia*, 46, p. 173-211.
2010 : « "Neige d'hiver durcie" ? : bague en cristal de roche du nord-est de la Gaule », *Pallas*, 83, p. 143-153.

GUYARD L.

2003 : « Le Collège de France (Paris) : du quartier gallo-romain au quartier latin (I^{er} s. av. J.-C./XIX^e s.) », Paris, MSH (coll. DAF, 95), 283 p.
2006 : *Gisacum : ville sanctuaire gallo-romaine*, Catalogue de l'exposition permanente du Centre d'interprétation archéologique du site gallo-romain de Gisacum (Le Vieil-Évreux), Bayeux, Illustria, 59 p.

HAAS C.

2006 : « La peste antonine », *Bulletin de l'Académie nationale de médecine*, 4-5, p. 1093-1098.

HANRY A., FIGUEIRAL I., CHAUMEIL J.-P.

2006 : *Nespouls, « La Bille, El Barjou, Le Lacaud » : les fours à chaux de Nespouls, un exemple de production localisée sur les gisements de matières premières*, Rapport final de fouille avec cédérom, Inrap, 159 p.

HARTLEY B. R., DICKINSON B. M.

2009a : *Names on Terra Sigillata : F to KLUMI*, London, The Institute of Classical Studies, University of London, vol. 4, 448 p.
2009b : *Names on Terra Sigillata : L to MASCLUS I*, London, The Institute of Classical Studies, University of London, vol. 5, 399 p.

HAWKINS D.

1990 : « The Black Death and the New London Cemeteries of 1348 », *Antiquity*, 64, p. 637-642.

HÉNAULT ABBÉ

1886 : « Communication sur les fouilles près du bureau d'octroi de Saint-Brice », *Société archéologique d'Eure-et-Loir*, 7, p. 297-298.

HENDERSON J.

1992 : « The Black Death in Florence : Medical and Communal Responses », in BASSET S. (DIR.), *Death in Towns : Urban Responses to the Dying and the Dead, 100-1600*, Leicester, New York, Leicester University Press, p. 136-150.

HOLLARD D.

1992a : « Monnaies et dépôts monétaires de La Pièce de la Carrière à Luzarches (Val-d'Oise) », *Trésors monétaires*, XIII, p. 45-58.
1992b : « La thésaurisation du monnayage de bronze sous Postume », *Trésors monétaires*, XIII, p. 73-107.

ISINGS C.

1957 : *Roman Glass from Dated Finds*, Groningen, J. B. Wolters (coll. Archaeologica Traiectina, 2), 185 p.

JACOT N.

2008 : « Un lot monétaire de Bioggio ou comment déterminer la constitution d'un trésor au III^e siècle de notre ère par l'analyse numismatique », *Quaderni Ticinesi di Numismatica e Antichità classica*, 37, p. 351-374.

JOFFROY R., THENOT A.

1980-1981 : « L'utilisation du quartz dans l'Antiquité à travers les collections du Musée des Antiquités nationales », *Antiquités nationales*, 12-13, p. 75-84.

JOLY D. (DIR.)

2010 : « L'attirail d'un magicien rangé dans une cave de Chartres/Autricum », *Gallia*, 67-2, p. 125-208.

JOLY D., GARDAIS C.

1995 : « Chartres, rue Saint Barthélémy », in COLLECTIF, *Bilan scientifique*, Orléans, SRA du Centre, p. 41-43.

JOLY D., GIBUT P. avec la collab. de MORIN J.-M.

2009 : « La place de l'âge du Fer dans l'archéologie urbaine de Chartres (Eure-et-Loir) », in BUCHSENSCHTZ O., CHARDENOUX M.-B., KRAUS S., VAGINAY M. (DIR.), *L'Âge du Fer dans la boucle de la Loire : les Gaulois sont dans la ville, Actes du XXXII^e colloque de l'AFEAF, Bourges, 1-4 mai 2008*, Paris et Tours, AFEAF (coll. Suppl. à la RACF, 35), p. 317- 328.

JOSSET D., JOSSET D., VAILLÉ V.

2005 : *Chartres : quartier Saint-Martin-au-Val, Eure-et-Loir*, Rapport de diagnostic archéologique, INRAP, 26 p.

KÉRÉBEL H.

2000 : *Fouille de sauvetage programmée à l'emplacement du musée départemental d'archéologie du Calvados : Vieux, parcelles AE 44 et 156*, Rapport de fouille archéologique, SRA de Basse-Normandie.

KING C. E.

1981 : « The Circulation of Coin in the Western Provinces AD 260-295 », in KING A., HENIG M. (DIR.), *The Roman West in the Third Century: Contributions from Archaeology and History*, Oxford, BAR (coll. BAR International Series, 109), p. 89-126.

KUHNEN H. P.

2004 : « Trèves, *Augusta Treverorum* : la marque de Rome », in COLLECTIF, *La Marque de Rome : Samarobriva et les villes du nord de la Gaule*, Catalogue d'exposition, Amiens, 14 févr.-16 mai 2004, Amiens, Musée de Picardie, p. 63-72.

KROGMAN W. M.

1978 : *The Human Skeleton in Forensic Medicine*, Springfield, C. C. Thomas, 337 p.

KÜNZL E.

2002 : *Medizinische Instrumente der römischen Kaiserzeit im römisch-germanischen Zentralmuseum, Mainz, Römisch-Germanischen Zentralmuseums in Kommission bei R. Habelt* (coll. Kataloge Vor- und Frühgeschichtlicher Altertümer, 28), 96 p.

LACOUR J.

1985 : *Chartres : églises et chapelles*, Chartres, Société archéologique d'Eure-et-Loir, 184 p.

LAUFFRAY J. avec la collab. de WILL E.

1990 : *La Tour de Vésone à Périgueux : temple de Vesunna Petrucoriorum*, Paris, CNRS (coll. Suppl. à *Gallia*, 49), 178 p., 69 fig., XXVII pl.

LAURENT J.

1983 : « 1979, rue Saint-Martin-au-Val », *Société archéologique d'Eure-et-Loir*, 95, p. 8.

LECLERC J.

1990 : « La notion de sépulture », *BMSAP*, tome 2, n° 3-4, p. 13-18.

LEGUILLOUX M.

2004 : *Le Cuir et la pelleterie à l'époque romaine*, Paris, Errance, 185 p.

LEHR M.

1912 : *Cimetière gallo-romain à Chartres*,

Document de la Bibliothèque municipale de Chartres, 8 p.

LEJEUNE M.

1861 : « Découverte de fondations romaines en construisant l'abattoir, en 1842 », *Société archéologique d'Eure-et-Loir*, 1, p. 2.

LEPETZ S.

1996 : *L'Animal dans la société gallo-romaine de la France du Nord*, Amiens, SRA de Picardie (coll. n° spécial à la *Revue archéologique de Picardie*, 12), 174 p.

2000 : « Les restes osseux animaux du sanctuaire gallo-romain de la forêt d'Halatte (Oise) : vestiges sacrificiels et reliefs de repas », in DURAND M. (DIR.), *Le Temple gallo-romain de la forêt d'Halatte (Oise)*, Amiens, SRA de Picardie (coll. n° spécial à la *Revue archéologique de Picardie*, 18), p. 198-200.

2008 : « Boucherie, sacrifice et marché à la viande en Gaule romaine septentrionale : l'apport de l'archéozoologie », in VAN ANDRINGA W. (DIR.), *Sacrifices, marchés à la viande et pratiques alimentaires dans les cités du monde romain*, Tours, Food and History, vol. 5, 1, p. 73-105.

LEPETZ S., MAGNAN D.

2008 : « Sanctuaire et activités de boucherie sur le site de la Bauve à Meaux », in VAN ANDRINGA W., LEPETZ S. (DIR.), *Archéologie du sacrifice animal en Gaule romaine : rituels et pratiques alimentaires, Actes de la table ronde de Paris organisée par l'Année épigraphique, oct. 2002*, Montagnac, Monique Mergoïl (coll. archéologie des plantes et des animaux, 2), p. 215-224.

LEPETZ S., RIVIERE J., FRÈRE S.

Sous presse, « Des accumulations de cadavres d'équidés aux portes des villes romaines : pratiques hygiénistes, récupération de matière première et équarrissage », in MENIEL P., AUXIETTE G. (DIR.), *Les Dépôts d'ossements d'animaux en France : de la fouille à l'interprétation, Actes de la table ronde de Bibracte, 15, 16 et 17 oct. 2012*, Glux-en-Glenne, Centre archéologique européen, Montagnac, Monique Mergoïl.

LEPETZ S., VAN ANDRINGA W.

2004 : « Caractériser les rituels alimentaires dans les nécropoles gallo-romaines : l'apport conjoint des os et des textes », in BARAY L. (DIR.), *Archéologie des pratiques funéraires : approches critiques, Actes de la table ronde de Bibracte, 7-9 juin 2001*, Glux-en-Glenne, Centre archéologique européen (coll. Bibracte, 9), p. 161-170.

LEPRINCE A.

1963 : « Étude sur les substructions gallo-

romaines trouvées dans la vallée de l'Eure sur le territoire de Chartres dans le quartier des Bas Bourgs et de Saint-Brice », *Société archéologique d'Eure-et-Loir*, 5, p. 28-33.

LERAT L.

1998 : *Les Villards-d'Héria (Jura) : recherches archéologiques sur le site gallo-romain des Villards-d'Héria (Jura), 1958-1982*, Paris, Annales littéraires de l'université de Franche-Comté, 248 p.

LEVÊQUE S.

1991 : *Chartres, 44 rue des Bas Bourgs, Eure-et-Loir*, DFS d'étude d'évaluation, AFAN, Maison de l'archéologie de Chartres, 22 p.

1998 : *Chartres, Hôpital Saint-Brice, rue Saint-Martin-au-Val Eure-et-Loir* : Document intermédiaire de surveillance de travaux, AFAN, Maison de l'archéologie de Chartres, 10 p.

LIÉGARD S., FOURVEL A.

2004 : *Chartres (Eure-et-Loir), 104 rue Saint-Brice*, Rapport de diagnostic archéologique, INRAP, 31 p.

LIEGER A.

1997 : *La Nécropole gallo-romaine de Cutry (Meurthe-et-Moselle)*, Nancy, Presses universitaires de Nancy (coll. Études lorraines d'archéologie nationale, 3), 231 p.

LINTZ G.

2001 : *La Nécropole gallo-romaine des Sagnes à Pontarion (Creuse)*, Chauvigny, APC (coll. Mémoire de la Société de recherches archéologiques de Chauvigny, 20), 370 p.

LOISEAU C.

2009 : *Le Métal dans l'architecture publique de l'ouest de la Gaule Lyonnaise : approches méthodologiques, techniques de construction et structures de production (I^{er}-III^e siècles apr. J.-C.)*, Thèse de doctorat, Université du Maine, 2 vol. (590 et 279 p.)

2010 : « Le mobilier métallique : chantier de construction et sanctuaire du I^{er} siècle (sanctuaire de Mars Mullo, la Forêterie, fouilles programmées, bilan triennal 2008-2010 », in GRUEL K., BROUQUIER-REDDÉ V. (DIR.), *Sanctuaire de Mars Mullo : la Forêterie, Allonnes (Sarthe)*, Rapport triennal 2008-2010 du CNRS, p. 66-69.

À paraître : « Les métaux dans les constructions publiques romaines : applications architecturales et structures de production (I^{er}-III^e siècles apr. J.-C.) », in *Actes de la table ronde : « Archéologie de la construction -III- Les Chantiers de construction en Italie et dans les provinces romaines : l'économie des chantiers »*, 10-11 déc. 2009, École normale supérieure, Paris.

- LOUIS A.**
2012 : *Pavillon sud-ouest du complexe monumental gallo-romain de Saint-Martin-au-Val (I^{er} s.) et carrières (XIII^e-XV^e s.) : 103bis rue Saint-Brice/12-14 rue Saint-Martin-au-Val, Chartres (Eure-et-Loir, Centre), Rapport de fouille de sauvetage urgent, Ville de Chartres, Service archéologie, 84 p., 4 fig.*
- LOUIS A., GAUTHIER F.**
2011 : *Vestiges du complexe monumental gallo-romain de Saint-Martin-au-Val et de l'église Saint-Brice : rue Vangeon, Chartres (Eure-et-Loir, Centre), Rapport de diagnostic archéologique, Ville de Chartres, Service archéologie, 116 p., 9 fig.*
- MAC KERN T. W.**
1970 : « Estimation of Skeletal Age: From Puberty to About 30 Years of Age », in STEWART T. D., *Personal Identification in Mass Disasters*, Washington, National Museum of Natural History, p. 41-56.
- MAGNAN D.**
2000 : « Un sanctuaire périurbain : la Baue à Meaux », in VAN ANDRINGA W. (DIR.), *Archéologie des sanctuaires en Gaule romaine, Actes de la table ronde de Saint-Étienne, Université Jean-Monnet*, 1999, Saint-Étienne, Publications de l'université de Saint-Étienne (coll. Mémoires du Centre Jean-Palerno, 22), p. 73-89.
- MAJÓ T.**
1992 : « Ontogénèse de l'os coxal et détermination sexuelle : l'importance de l'ilium », *BMSAP*, tome 4, n° 1-2, p. 53-65.
- MALIGORNE Y.**
2006 : *L'Architecture romaine dans l'ouest de la Gaule*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 229 p.
- MANGIN M.**
1981 : *Un quartier de commerçants et d'artisans d'Alésia : contribution à l'histoire de l'habitat urbain en Gaule*, Paris, Les Belles Lettres (coll. Publications de l'Université de Dijon, 60), p. 241-277.
- MANIQUET C.**
2004 : *Le Sanctuaire antique des arènes de Tintignac*, Limoges, Culture et Patrimoine en Limousin, 123 p.
- MANNIEZ Y.**
2005 : « Les lampes à huile dans les sépultures romaines tardives du Languedoc méditerranéen », in CHRZANOVSKI L. (DIR.), *Lychnological Acts I, Actes du 1^{er} congrès international d'études sur le luminaire antique, Nyon-Genève, 29. sept.-4 oct. 2003*, Montagnac, Monique Mergoïl (coll. Monographies Instrumentum, 31), p. 227-231 et pl. 107-108.
- MANNING W.-H.**
1985 : *Catalogue of the Romano-British Iron Tools, Fittings and Weapons in the British Museum*, London, British Museum, 197 p.
- MARESH M. M.**
1970 : « Measurements From Roentgenograms », in MAC CAMMON R. W. (DIR.), *Human Growth and Development*, Springfield, C. C. Thomas, p. 157-200.
- MÉNILLET F. avec la collab. de VERMIÈRE R.**
1971 : *Chartres : feuille XXI-16*, Orléans, BRGM (coll. Carte géologique de la France, 255), 35 p.
- MITARD P.-H.**
1993 : *Le Sanctuaire gallo-romain des Vaux-de-la-Celle à Genainville (Val-d'Oise)*, Guiry-en-Vexin, Centre de recherches archéologiques du Vexin français (coll. *Bulletin archéologique du Vexin français*, 26), 449 p.
- MOIRIN A.**
2006 : « Les bouteilles hexagonales et dodécagonales », in FOY D., NENNA M.-D. (DIR.), *Corpus des signatures et marques sur verres antiques -1- France*, Lyon, AFAV, p. 119-124.
- MOLLESON T. I., COX M.**
1993 : *The Spitalfields Project -II- The Anthropology: The Middling Sort*, York, Council for British Archaeology, 231 p.
- MONNIER A.**
1985 : « Les méthodes d'analyse de la mortalité infantile », in PRESSAT R. (DIR.), *Manuel d'analyse de la mortalité*, Paris, OMS-INED, p. 47-59.
- MOORREES C. F. A., FANNING E. A., HUNT E. E.**
1963a : « Age Variation of Formation Stages for Ten Permanent Teeth », *Journal of Dental Research*, vol. 42, n° 4, p. 1490-1502.
1963b : « Formation and Resorption of Three Deciduous Teeth in Children », *AJPA*, 21, p. 205-213.
- MOREL J., BLANC P.**
2008 : « Les sanctuaires d'Aventicum : évolution, organisation, circulations », in CASTELLA D., MEYLAN-KRAUSE M.-F. (DIR.), *Topographie sacrée et rituels : le cas d'Aventicum, capitale des Helvètes, Actes du colloque international d'Avenches, 2-4 nov. 2006*, Bâle, ARS (coll. *Antiqua*, 43), p. 35-50.
- MORIN-JEAN**
1913 : *La Verrerie en Gaule sous l'Empire romain : essai de morphologie et de chronologie*, Paris, H. Laurens, 307 p.
- MORTREAU M.**
2010 : « Annexe III, l'instrumentum des périodes 1, 2 et 3 », in CHEVET P. (DIR.), *Un Quartier d'Angers de la fin de l'âge du fer à la fin du Moyen Âge : les fouilles du musée des Beaux-Arts (1999-2001)*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 328 p.
- MOUTON A.**
1892 : « Communication sur les fouilles faites à l'Hospice de Saint-Brice, Séance du 1^{er} mai 1890 », *Société archéologique d'Eure-et-Loir*, 8, p. 326-327.
- MURAIL P., BRUZEK J., HOUËT F., CUNHA E.**
2005 : DSP : a Tool for Probabilistic Sex Diagnosis Using Worldwide Variability in Hip Bone Measurements, *BMSAP*, tome 17, n° 3-4, p. 167-176.
- NAVEAU J.**
1997 : *Recherches sur Jublains et la cité des Diablintes*, Rennes, RAO (coll. Documents archéologiques de l'Ouest), 352 p.
- NIN N., PICON M.**
2003 : « Céramiques d'usage commun et creusets artisanaux à l'époque romaine », in RIVET L. (DIR.), *Actes du congrès de la SFECAG, Saint-Romain-en-Gal, mai-juin 2003*, Marseille, SFECAG, p. 465-482.
- OLDENSTEIN J.**
1976 : « Zur Ausrüstung römischer Auxiliareinheiten : Studien zu Beschlägen und Zierrat an der Ausrüstung römischer Auxiliareinheiten des obergermanisch-rätischen Limesgebietes aus dem zweiten und dritten Jahrhundert n. Chr. », *Berichte der Römisch-Germanischen Kommission*, 57, p. 49-284.
- OLLAGNIER A., JOLY D.**
1994 : *L'Eure-et-Loir*, Paris, Académie des inscriptions et belles-lettres, éd. de la MSH (coll. *CAG*, 28), 369 p.
- ORTNER D. J.**
2003 (2^e éd.) : *Identification of Pathological Conditions in Human Skeletal Remains*, San Diego, London, Academic Press, Elsevier, 645 p.
- OWING-WEBB P. A., SUCHEY J. M.**
1985 : « Epiphyseal Union of the Anterior Iliac Crest and Medial Clavicle in a Modern Multiracial Sample », *AJPA*, 30, p. 297-302.
- PEREIRA I., BOST J.-P., HIERNARD J.**
1974 : *Fouilles de Conimbriga -III- Les Monnaies*, Paris, Mission archéo-

logique française au Portugal (coll. Fouilles de Conimbriga, 3), 359 p.

PERNOT M.

2004 : « Des bronziers au travail dans leur atelier », in LEHOERFF A. (DIR.), *L'Artisanat métallurgique dans les sociétés anciennes en Méditerranée occidentale*, Rome, EFR (coll. de l'EFR, 332), p. 171-191.

PERNOT M., LEHOERFF A.

2003 : « Battre le bronze il y a trois mille ans en Europe occidentale », *Revue Techné*, 18, p. 43-48.

PETIT J.-P. (DIR.)

2000 : *Le Complexe des thermes de Bliesbruck (Moselle) : un quartier public au cœur d'une agglomération secondaire de la Gaule Belgique*, Paris, Errance (coll. Blesa, 3), 464 p.

PETIT-D'ORMOY

1857 : « Procès Verbal de la séance de la Société archéologique d'Eure-et-Loir du 16 mai 1856 », *Procès Verbaux de la Société archéologique d'Eure-et-Loir*, 1, p. 3.

PICARD J.-C., BEAUJARD B., DABROWSKA E., DELAPLACE C., DUVAL N., PERIN P., PIETRI L.

1992 : *Topographie chrétienne des cités de la Gaule -VIII- Province ecclésiastique de Sens (Lugdunensis Senonia) : des origines au milieu du VIII^e siècle*, Paris, De Boccard, 153 p.

PILON F.

1992 : « Un dépôt monétaire du III^e siècle au sanctuaire de sources de Châteaubleau (Seine-et-Marne) : nouvelles analyses physico-chimiques de bronzes de Postume », *Trésors monétaires*, XIII, p. 59-72.

PINETTE M.

1987 : *Autun/Augustodunum : capitale des Éduens*, Guide de l'exposition, Autun, 16 mars-27 oct. 1985, Autun, Musée Rolin, 412 p.

PLATZ-HORSTER G.

1984 : *Die antiken Gemmen im Rheinischen Landesmuseum Bonn*, Cologne, Rheinland (coll. Kunst und Altertum am Rhein, 113), 141 p.

POMMERET C.

2001 : « Les objets en métal et les objets divers », in POMMERET C. (DIR.), *Le Sanctuaire antique des Bôlards à Nuits-Saint-Georges (Côte-d'Or)*, Dijon, RAE (coll. Suppl. à la RAE, 16), p. 361-381.

POPLIN F.

1976a : À propos du nombre de restes et du nombre d'individus dans les échantillons d'ossements. *Cahiers du Centre*

de recherches préhistoriques, vol. 5, p. 61-74.

1976b : « Remarques théoriques et pratiques sur les unités utilisées dans les études d'ostéologie quantitative, particulièrement en archéologie préhistorique », in *Congrès International des Sciences Préhistoriques et Protohistoriques, UISPP, IX^e congrès*, p. 124-141.

PORTAT E.

2009 : « À la rencontre des anges médiévaux et modernes : les estimateurs du phénomène de répit à travers l'interprétation de gisements archéologiques », *Archéopages*, 25, p. 7-15.

PORTAT E., GUILLON M., DELATRE V.

2011 : « Les comportements funéraires chrétiens autour de la mortalité foetale et périnatale : deux exemples récents (XI^e-XVIII^e s.) pour une lecture archéo-anthropologique du phénomène de répit », in CASTEX D. ET AL. (DIR.), *Le Regroupement des morts. Genèse et diversité archéologique*, Bordeaux, MSH d'Aquitaine (coll. Ausonius, Thanat'Os, 1), p. 231-248.

PROVOST A., MUTARELLI V., MALIGORNE Y.

2010 : *Corseul, le monument romain du Haut-Bécherel : sanctuaire public des Coriosolites*, Rennes, Presses universitaires de Rennes (coll. Documents archéologiques, 3), 249 p.

QUÉREL P., FEUGÈRE M.

2000 : *L'Établissement rural antique de Duret (Somme) et son dépôt de bronze (III^e siècle av. J.-C.-IV^e siècle apr. J.-C.)*, Lille, Université Charles-de-Gaulle-Lille-III (coll. Hors série à la *Revue du Nord*, 6), 200 p.

QUÉREL P., LE BRAZIDEC M.-L.

1999 : « Considérations générales sur le problème de reconnaissance et de définition de la métallurgie du bronze et sur les sites ruraux : les "unités artisanales" de Gouvieux (Oise) et Roye (Somme) », in POLFER M. (DIR.), *Artisanat et productions artisanales en milieu rural dans les provinces du nord-ouest de l'Empire romain, Actes du colloque d'Erpeldange, mars 1999*, Montagnac, Monique Mergoïl (coll. Monographies Instrumentum, 9), p. 151-163.

RAMAGE N. H., RAMAGE A.

1999 : *L'Art romain : de Romulus à Constantin*, Cologne, Könemann, 320 p.

RANDOIN B., MASSAT T., SELLÈS H.

1995 : *Devant le portail royal : fouille archéologique de parvis de la cathédrale de Chartres*, Chartres et Orléans, Service municipal Archéologie de la ville de Chartres, 60 p.

RAUX S.

2008 : « Le mobilier métallique », in SIREIX C. (DIR.), *La Cité judiciaire : un quartier suburbain de Bordeaux antique*, Bordeaux, Fédération Aquitania (coll. Suppl. à *Aquitania*, 15), p. 145-153.

REY-VODOZ V.

2006 : « Offrandes et rituels votifs dans les sanctuaires de Gaule romaine », in DONDIN-PAYRE M., RAEPSAET-CHARLIER M.-TH. (DIR.), *Sanctuaires, pratiques cultuelles et territoires civiques dans l'Occident romain*, Bruxelles, Le Livre Timperman, p. 219-238.

RIHA E.

1986 : *Römisches Toilettgerät und medizinische Instrumente aus Augst und Kaiseraugst*, Augst, Römermuseum (coll. *Forschungen in Augst*, 6), 188 p.
1990 : *Der römische Schmuck aus Augst und Kaiseraugst*, Augst, Römermuseum (coll. *Forschungen in Augst*, 10), 245 p.

ROBIN S.

2006 : « Un four à chaux de la fin de l'Antiquité découvert à Lutèce », in *Paris antique* (coll. Hors-série à *Histoire antique*, 10), p. 20-24.

ROUSSEL L.

1988 : *Mâlain-Mediolanum, une bourgade gallo-romaine : 20 ans de recherches archéologiques*, Dijon, Musée archéologique, 324 p.
2010 : *Le Petit mobilier en contexte funéraire : inventaire et étude d'un lot de mobilier issu de structures funéraires liées à des crémations du Haut-Empire (Maine-et-Loire, Sarthe)*, Mémoire de master 2, Université de Nantes.

RUIZ DE ARBULO J.

2000 : *Tàrraco 99 : arqueologia d'una capital provincial romana, Actes de les Jornades d'arqueologia sobre intervencions a la ciutat antiga i al seu territori (1993-1999)*, Tarragone, 15-17 avr. 1999, Tarragona, El Mèdol (coll. Documents d'arqueologia clàssica, 3), 302 p.

SAINT-LAUMER

1886 : « Hénault 1886 », *Société archéologique d'Eure-et-Loir*, VII, p. 298.

SAS K., THOEN H. (DIR.)

2002 : *Brillance et prestige : la joaillerie romaine en Europe occidentale*, Leuven, Peeters, 287 p.

SCHAEFER M., BLACK S., SCHEUER L.

2009 : *Juvenile Osteology. A laboratory and field manual*. San Diego, London, Academic Press, Elsevier, 369 p.

SCHEID J.

2000 : « Réflexions sur la notion de lieux de culte dans les Gaules romaines », in

- VAN ANDRINGA W. (DIR.), *Archéologie des sanctuaires en Gaule romaine, Table ronde de Saint-Étienne, Université Jean-Monnet, 1999*, Saint-Étienne, Publications de l'université de Saint-Étienne (coll. Mémoires du Centre Jean-Palmerie, 22), p. 19-26.
- SCHEK A.**
2008 : *Regards sur la tabletterie antique : les objets en os, bois de cerf et ivoire du Musée romain d'Avenches*, Avenches, Association Pro Aventico (coll. Documents du Musée romain d'Avenches, 15), 336 p.
- SÉGUIER J.-M.**
2011 : « Nouvelles données sur les productions à revêtement argileux de Jaulges et Villiers-Vineux », in VAN OSSEL P. (DIR.), *Les Céramiques de l'Antiquité tardive en Île-de-France et dans le Bassin parisien -II- Synthèses*, Nanterre, *Dioecesis Galliarum* (coll. Document de travail, 9), p. 215-230.
- SÉGUIER J.-M., DELAGE R.**
2009 : « Les assemblages de céramique du III^e siècle apr. J.-C. dans le secteur Seine-Yonne », in RIVET L. (DIR.), *Actes du congrès de la SFECAG, Colmar, 21-22-23 mai 2009*, Marseille, SFECAG, p. 501-562.
- SELLÈS H.**
1992 : *Chartres, rue Georges Brassens (anciens abattoirs), 42-44 rue des Bas Bourgs*, Études d'évaluation, août 1991, Chartres, AFAN, 24 p.
1994 : « Chartres, 15 rue Vintant », in COLLECTIF, *Bilan scientifique*, Orléans, SRA du Centre, p. 55.
1999 : *Les Complexes monumentaux du quartier sud-est de la ville antique : Chartres, ZAC Saint-Brice, zone 3, Eure-et-Loir*, Rapport d'évaluation archéologique, Chartres, AFAN, 28 p.
2001a : *La Place centrale et le portique nord de l'ensemble culturel de Chartres : Chartres, ZAC des Bas Bourgs, zone 4, Eure-et-Loir*, DFS, Orléans, SRA du Centre, 25 p.
2001b : *Céramiques gallo-romaines à Chartres et en Pays carnute : catalogue typologique*, Chartres, FERAC (coll. Suppl. à la RACF, 16 ; Étude sur Chartres, 1), 256 p.
2002a : *Fours à chaux antiques près du sanctuaire des Carnutes : Chartres, 100-102 rue Saint-Brice, Eure-et-Loir*, DFS, Orléans, SRA du Centre, 17 p.
2002b : *Quartier d'habitat gallo-romain : Chartres, 17-29 rue Saint-Brice, Eure-et-Loir*, DFS d'évaluation archéologique, Orléans, INRAP, SRA du Centre, 18 p.
2005 : « Évolution des répertoires céramiques aux II^e et III^e siècles dans le nord de la cité des Carnutes », in RIVET L. (DIR.), *Actes du congrès de la SFECAG, Blois, 5-8 mai 2005*, Marseille, SFECAG, p. 283-304.
- 2006 : « Le sanctuaire de la capitale carnute, Chartres-Autricum (Eure-et-Loir) », in BROUQUER-REDDÉ V., BERTRAND E., CHARDENOUX M.-B., GRUEL K., L'HUILLIER M.-C. (DIR.), *Mars en Occident, Actes du colloque international « Autour d'Allonnes (Sarthe) : les sanctuaires de Mars en Occident »*, Université du Maine, Le Mans, 4-6 juin 2003, Rennes, Presses universitaires de Rennes, p. 205-210.
- SELLÈS H., CASEDEI D., COTTIAUX R., HERVÉ C.**
1999 : *Une Agglomération secondaire pré-romaine : Allaines-Mervilliers, liaison RN 154-A10*, DFS, Orléans, INRAP, 70 p.
- SELLÈS H., CERCY C.**
2000 : *La Façade du complexe culturel de la capitale carnute : Chartres, hôpital Saint-Brice, Eure-et-Loir*, DFS, Orléans, AFAN, Maison de l'archéologie de Chartres, 16 p.
- SELLIER P.**
1993 : « L'estimation de l'âge des fœtus et enfants morts en période périnatale : une révision de Fazekas et Kosà (1978) », in *Croissance et vieillissement*, Résumés des communications du 21^e colloque des anthropologistes de langue française, Bordeaux, 13-15 mai 1993 Talence, Université de Bordeaux-I.
1996 : « La mise en évidence d'anomalies démographiques et leur interprétation : population, recrutement et pratiques funéraires du tumulus de Courtesoult », in PININGRE J.-F. (DIR.), *Nécropoles et Société au premier âge du Fer : le tumulus de Courtesoult (Haute-Saône)*, Paris, éd. de la MSH (coll. DAF, 54), p. 188-202.
- SENNEQUIER G.**
1985 : *Verrerie d'époque romaine*, Rouen, Musées départementaux de la Seine-Maritime (coll. des Musées départementaux de Seine-Maritime, 2), 211 p.
- SEYRIG H., AMY R., WILL E.**
1968 : *Le Temple de Bel à Palmyre : album*, Paris, Librairie orientaliste Paul-Geuthner (coll. Institut français d'archéologie de Beyrouth, Bibliothèque archéologique et historique, 83), 143 p.
- SIGNOLI M., CHAUSSERIE-LAPRÉE J., DUTOUR O.**
1995 : « Étude anthropologique d'un charnier de la peste de 1720-1721 à Martigues », *Préhistoire, Anthropologie Méditerranée*, 4, p. 173-189.
- SIMMONDS A., MARQUEZ-GRANT N., LOE L.**
2008 : *Life and Death in a Roman City : Excavation of a Roman Cemetery with a Mass Grave at 120-122 London Road*, Gloucester, Oxford Archaeology (coll. Monograph, 6), 182 p.
- SOUQUET-LEROY I., CASTEX D., BLANCHARD P.**
2012 : « Le traitement des cadavres en temps d'épidémie : l'exemple d'Issoudun (XVIII^e siècle, Indre) », in GUY H. ET AL. (DIR.), *Rencontre autour du cadavre, Actes du colloque de Marseille, BMVR, 15-17 déc. 2010*, Saint-Germain-en-Laye, GAAF, p. 131-137.
- SUMÉRA F., VEYRAT E.**
1997 : « Les fours à chaux gallo-romains de "Brétiouost", commune de Sivry-Courty (Seine-et-Marne) », *RACF*, 36, p. 99-130.
- STLOUKAL V. M., HANÁKOVÁ H.**
1978 : « Die Länge der Längsknochen altlawischer Bevölkerungen : unter besonderer Berücksichtigung von Wachstumsfragen », *Homo*, 29, p. 53-69.
- TARDY D.**
1989 : *Le Décor architectonique de Saintes antique -I- Les Chapiteaux et bases*, Paris, CNRS Éditions (coll. Suppl. à *Aquitania*, 5), 184 p.
1994 : *Le Décor architectonique de Saintes antique -II- Les Entablements*, Paris, CNRS Éditions (coll. Suppl. à *Aquitania*, 7), 174 p.
2005 : *Le Décor architectonique de Vesunna (Périgueux antique)*, Pessac, Fédération Aquitania (coll. Suppl. à *Aquitania*, 12), 145 p.
- TASSAUX F.**
1984 : « Aulnay de Saintonge : un camp militaire augusto-tibérien en Aquitaine », *Aquitania*, 2, p. 105-157.
- TASSINARI S.**
1995 : *Vaisselle antique de bronze : collections du Musée départemental des Antiquités, Rouen*, Rouen, Conseil général de Seine-Maritime, 129 p.
- UBELAKER D. H.**
1978 : *Human skeletal remains. Excavation, analysis, interpretation*. Washington, Taraxacum.
- UNZ CH., DESCHLER-ERB E.**
1997 : *Katalog der Militaria aus Vindonissa*, Brugg, Gesellschaft Pro Vindonissa (coll. Veröffentlichungen der Gesellschaft Pro Vindonissa, 14), 96 p.
- VAN ANDRINGA W.**
2002 : *La Religion en Gaule romaine : piété et politique (I^{er}-III^e siècle apr. J.-C.)*, Paris, Errance, 335 p.
- VALLET C., MANIQUET C., LOUSTAUD J.-P.**
2008 : « Sacrifices dans une ville en chantier : les os animaux du sanctuaire augusto-tibérien de Limoges », in VAN ANDRINGA W., LEPETZ S. (DIR.),

Archéologie du sacrifice animal en Gaule romaine : rituels et pratiques alimentaires, Actes de la table ronde de Paris organisée par l'Année épigraphique, oct. 2002, Montagnac, Monique Mergoïl (coll. archéologie des plantes et des animaux, 2), p. 187-198.

VAN HEESCH J.

1998 : *De Munten circulatietijdens de Romeinsetijd in het Noordwesten van Gallia Belgica : de civitates van de Victor Nerviërs en de Menapiërs (ca. 50 v. C-450 n. C)*, Bruxelles, Koninklijke Musea voor Kunst en Geschiedenis (coll. Monografie van nationale archeologie, 11), 352 p.

VERNOU C.

2001 : « Les outils de vigneron de l'Aquitaine Antique », in BRUN J.-P. (DIR.), « La viticulture antique en Aquitaine », *Gallia*, 58, p. 151-153.

VIRET J., DUFLOS F., LECOMTE B., PAPAÏAN S., HUCHIN R.

2013 : *Voirie et atelier de potier sur la rive droite de l'Eure (I^{er} s. av.-III^e siècle apr. J.-C.) : 36-38 rue des Grandes-Filles-Dieu, Chartres (Eure-et-Loir/Centre)*, Rapport de fouille archéologique, Ville de Chartres, Service archéologie.

WEISSE T.

2000 : « Les objets de parure gallo-romains de Bliesbruck (Moselle), "petite ville" médiomatrique », *Les Cahiers lorrains*, 3, p. 271-293.

WILSON JONES M.

2000 : *Principles of Roman Architecture*, New Haven-Londres, Yale University Press, p. 270.

WYSS M.

1981 : *Le Décor sculpté de Saint-Martin-au-Val de Chartres*, Mémoire de maîtrise d'art et d'archéologie, Paris, Institut d'art et d'archéologie, 85 p.